UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01549831 4

HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

1498
A

TRADUCTION
COMPLETTE
DE TACITE.
TOME SIXIÈME.

HISTOIRES, TOME PREMIER.

TRADUCTION
COMPLETTE
DE TACITE.
TOME SIXIÈME.

HISTOIRES, TOME TROISIÈME.

HISTOIRES

DE

TACITE,

TOME PREMIER.

HISTOIRES
DE
TACITE,
EN LATIN ET EN FRANÇOIS ;

Avec des Notes sur le Texte.

Par J. H. DOTTEVILLE, de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

TROISIÈME ÉDITION,

Revue et corrigée.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez FROULLÉ, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, N°. 39.

1792.

PA
6705
A2
1783
t.6
14.5.56

AVERTISSEMENT.

LA Traduction complette de Tacite, eſt en ſept volumes. Le premier contient la vie de Tacite, celle d'Agricola, & les mœurs des Germains. Il eſt tout entier de l'Abbé de la Bletterie : les ſix autres ſont du P. Dotteville, de l'Oratoire, & au moyen des ſupplémens qu'il y a joints, ils forment une ſuite, non interrompue, depuis la fin du règne d'Auguſte, juſqu'a la paix univerſelle, ſous Veſpaſien & Titus. Les règnes de Tibère & de Caïus Caligula, forment deux volumes ; ceux de Claude & de Néron deux volumes ; ceux de Galba, Othon, Vitellius & Veſpaſien, deux vo-

lumes ; ſe vendant ſéparément. C'eſt ainſi qu'il les faut ranger, ſi l'on veut ſuivre l'ordre des temps. Mais Tacite n'eſt remonté au règne d'Auguſte qu'en commençant par les deux derniers, & c'eſt le même ordre dans lequel le P. Dotteville a donné ſa Traduction.

ADRESSE
A MESSIEURS
DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE. (1)

MESSIEURS,

SI mes forces répondoient à mon amour du bien public, ce seroit

(1) Agréée par l'Assemblée Nationale, le 9 Octobre 1791.

quelque nouvel ouvrage & non une troiſième édition des Hiſtoires de Tacite que j'oſerois préſenter à nos ſages Législateurs, car dans ce renouvellement total de l'Empire François, chacun de nous doit tâcher de concourir, ſuivant tous ſes moyens, à l'affermiſſement de notre Conſtitution. Mais tout ce que je puis a mon âge (je finis ma ſoixante & quinzième année) eſt de retoucher mes anciens travaux, & d'en faire diſparoître, autant qu'il eſt en moi, les imperfections.

Que ſeroit-il poſſible d'ailleurs

de vous offrir, MESSIEURS, de plus intéressant dans la conjoncture actuelle, qu'une Histoire où sont détaillés les efforts de l'univers alors connu pour secouer le joug de la tyrannie la plus odieuse qui ait jamais existé ? je sais que cette inimitable composition du plus grand peintre de l'antiquité est déjà très-connue de vous, MESSIEURS, ainsi que de toutes les autres personnes bien instruites. Mais j'en ai facilité l'intelligence au reste de nos Concitoyens, & l'accueil dont vous voudrez bien m'honorer les peut engager à en faire usage ;

quelle ſource alors de réfléxions pour eux.

Ils y verront toutes les paſſions, miſes en jeu, ſe déployer avec la plus terrible effervescence; Tacite leur en développera les inconvéniens, les leur démontrera par des faits, leur en indiquera les remèdes. Comme nous n'avons pas eu le malheur d'être opprimés par des monſtres auſſi féroces que les Caligula, que les Néron, nôtre révolution s'eſt opérée avec beaucoup moins de mouvemens convulſifs; cependant ils ne pourront ſe diſſimuler qu'il s'y eſt commis des fautes preſqu'en-

tièrement semblables a quelques-unes de celles dont ils liront le récit ; ce feront autant d'avis pour eux de les éviter à l'avenir. Ils s'en feront l'application à eux-mêmes, & donnés indirectement, ils leur deviendront utiles sans pouvoir les choquer ; il n'y a pas lieu d'appréhender qu'ils se découragent en voyant que dans cette lutte de tous les peuples contre la tyrannie, le succès ne fut pas complet. Tacite quoique vivant à la Cour d'un Empereur, quoiqu'en écrivant sous ses yeux na pas craint de nous en apprendre la vraie cause ; c'est que

perſonne ne s'armoit ni pour la liberté, ni pour la Patrie; mais qu'on ne ſe battoit alors que pour le choix d'un maître.

PRÉFACE.

UNE ſuite d'événemens importans détaillés par un homme de génie, placé dans l'Etat aux premiers rangs, & par conſéquent à portée de s'inſtruire à fond des faits arrivés preſque ſous ſes yeux, ne peut manquer de former un récit intéreſſant, ſurtout ſi l'on eſt aſſuré que jamais ni l'intérêt ni la crainte ne lui font altérer la vérité. Quelle autre condition pourroit-on exiger pour la perfection d'une Hiſtoire? Quatre révolutions, en moins de dix-huit mois, dans le plus puiſſant Empire de l'Univers, les armées les plus braves, les mieux expérimentées, anéanties par la diſcorde; des tentatives de nos ancêtres pour la liberté; d'autres de leurs chefs pour la royauté: tel eſt en abrégé le Morceau d'Hiſtoire que Tacite nous offre; & malgré la diverſité des événemens, tout y

ſemble tendre à une même moralité, comme dans un Poëme épique, & prouver que la renommée, la valeur, la ſcience militaire, l'étendue des poſſeſſions, les richeſſes, ſont une bien foible reſſource pour un peuple quand il n'eſt pas ſoutenu par la ſageſſe de ceux qui le gouvernent ou qui le repréſentent.

Nulle trace des Galba, des Othon, des Vitellius, des Veſpaſien, lorſque Tacite publia cette Hiſtoire, puiſque Nerva même étoit déjà mort. C'étoit le vrai point de vue pour bien enviſager les faits, & les peindre. Leur nouveauté permettoit de remonter aux ſources : plus d'acteurs principaux à ménager; plus de cette fermentation que chaque révolution allume dans les eſprits. Je ne vanterai ni la profondeur de Tacite pour pénétrer dans le repli ſecret des intentions, ni ſon diſcernement à ſaiſir la vérité, malgré le voile

dont l'intérêt des partis ou des rumeurs vagues & populaires avoient affecté de la couvrir : les ſuffrages bien décidés du Public m'en diſpenſent; & chacun trouveroit ce que j'en pourrois dire au-deſſous de ce qu'il en penſe lui-même. Je ne diſſimulerai cependant pas que quelques-uns ont regardé notre Hiſtorien comme un mélancolique, dont l'humeur ſombre jetoit un peu de noir ſur la plupart de ſes tableaux. Mais ce reproche eſt-il fondé ? S'il diſoit avec Suétone que Galba fit mourir juſqu'aux femmes & aux enfans des Gouverneurs Eſpagnols & Gaulois qui n'étoient pas entrés dans ſon parti du vivant de Néron ; que Vitellius fit périr un de ſes fils, & le calomnia comme un parricide; qu'il eſt ſuspecté d'avoir empoiſonné ſa mère, ou de l'avoir fait mourir de faim : s'il faiſoit entendre avec Juvenal, qu'Othon porta juſque dans le

tumulte des armes cette molleſſe qui l'avoit diffamé dans la paix; s'il ne nous peignoit avec l'Abréviateur de Dion, l'epouſe de Vitellius que comme une femme d'un luxe exceſſif, qui taxoit Néron de meſquinerie dans ſes ameublemens; qui d'entre nous ſeroit en état de prouver le contraire? Cependant Galba, dans Tacite, eſt un Prince rempli de juſtice & d'intégrité: ſes fautes ne ſont pas, à parler exactement, les ſiennes, ce ſont celles d'indignes amis qui abuſent de ſa confiance.

Vitellius, malgré ſes défauts, eſt un père tendre qui s'applaudit dans l'excès de l'adverſité, d'avoir fait pour ſon fils tout ce que la fortune lui a permis de faire; c'eſt un fils reſpectueux & ſenſible qui veut abdiquer l'empire, pour arracher ſa famille aux maux qui la menacent; Othon eſt un guerrier actif, l'épouſe de Vitellius une femme reſpectable,

dont l'Etat n'a jamais à ſe plaindre dans ſes malheurs. En comparant ſoigneuſement Tacite avec les autres Hiſtoriens de ce même temps, on ſe convaincra qu'il eſt celui qui dit le moins de mal & le plus de bien de ſes perſonnages. Il va juſqu'à trouver quelques vertus dans Vinius, l'exécration du peuple Romain, que le ſage Plutarque blâme ſans adouciſſement ni réſerve. Si ce fâcheux préjugé s'eſt élevé contre notre Hiſtorien, c'eſt parce que ſes peintures affectent fortement l'ame, & que le malheur des temps offroit à ſes regards plus de crimes que d'actions vertueuſes. Il met les faits ſous les yeux du Lecteur, tandis que les autres ſe contentent de les raconter, & je ne doute pas que les règnes plus heureux de Veſpaſien, & ſur-tout de Titus, ne l'euſſent pleinement juſtifié. La manière ſublime dont il a peint Germanicus dans les deux

premiers livres des Annales, nous en eſt un ſûr garant.

Cette énergie, ce diſcernement, cette exactitude de Tacite, rendent irréparable la perte du reſte de ſon Hiſtoire. On doit aſſurément des éloges aux deux hommes célèbres dont la plume s'eſt exercée à le faire renaître, l'un dans notre langue, l'autre dans celle de l'Auteur, mais les faits ne ſe devinent pas, & Tacite nous en eût conſervé qui ne ſe retrouvent nulle part. Heureuſement pour moi, le morceau que jo'ffre au public dans ces deux volumes, n'a point de lacunes. Ce n'eſt pas un ſupplément que j'ai prétendu faire en donnant la fin du règne de Néron, le commencement de celui de Galba, & la ſuite du ſiège de Jéruſalem : ce ne ſont que des notes liées enſemble, & deſtinées à faciliter l'intelligence de mon Auteur.

Comme les anciens Mſſ. n'ont

point de titre au commencement de chaque Livre, on prit d'abord cet Ouvrage pour une ſuite des Annales. Mais des perſonnes de goût en ſentirent bientôt la différence. L'un eſt un amas de matériaux rangés par années, comme pour en compoſer un jour une Hiſtoire: c'eſt le génie de Tacite, c'eſt ſon pinceau; mais le ſtyle en eſt moins élevé, moins ſoutenu. Dans l'uutre, éclate la pompe & toute la majeſté de l'Hiſtoire: les faits s'y lient étroitement enſemble, & l'antiquité ne nous préſente aucun morceau d'Hiſtoire mieux détaillée, ni travaillée plus ſoigneuſement. Loin d'être une continuation des Annales, il les a précédées; ce n'eſt que par égard à la ſucceſſion des événemens, qu'on a coutume de le ranger après.

Le texte de Tacite, graces aux travaux de pluſieurs Editeurs habiles, ſemble avoir atteint toute la

perfection dont il eſt ſuſceptible. Cependant je me ſuis fait un devoir de rechercher encore la partie que je donne avec toute l'attention dont je ſuis capable. J'ai ſuivi communément l'édition de M. Erneſti, & je ne m'en écarte jamais ſans en avertir. De là réſulteroit un inconvénient que je regarde comme très-conſidérable, ſi je n'avois ſoin de le prévenir. J'ai profité des travaux de ce ſavant Editeur, & néanmoins je ne parle de lui dans mes Notes, que pour contredire & cenſurer ſon texte. Je déclare donc ici, que lorſque j'y fais des changemens, c'eſt en conſéquence de ſes propres obſervations, ou ſur des autorités qu'il n'a pu conſulter.

Outre le Mſſ. de la Bibliothèque du Roi, dont les Editeurs précédens ont déjà tiré preſque tout ce qu'il a de bon, j'ai lu ſoigneuſement un magnifique Mſſ. en vélin, appartenant

à l'Inſtitution de l'Oratoire de Paris. Il fut apporté, je crois, d'Italie en France, & donné à cette Maiſon par Henri Harlai de Sanci, mort Prêtre de l'Oratoire en 1667. La ſagacité du P. Brotier, le ſeul qui en ait déjà parlé, lui a fait ſaiſir, dans le peu de temps qu'il a pu le voir, ſa reſſemblance avec le Mſſ. de Corbinelli (*). Mais comme il en diffère en pluſieurs endroits, je crois rendre ſervice au Public de le lui faire connoître plus en détail. Il commence, comme preſque tous les Mſſ. de Tacite, à *nam Valerium* : le quatrième Livre de l'Hiſtoire eſt plein de lacunes : le cinquième ſe termine à *concordiam pararet. Evenerant* : en marge : *hîc deſunt aliquot Libri* puis deux fragemens du quatrième Livre, dont le dernier finit à *ne temerarentur opus*. Les

(*) Edition *in*-4°. de Delatour, Préf. p. xxxiij.

caractères de ce Mſſ. approchent de ceux de l'Editio princeps, qu'on voit à la Bibliothèque du Roi. Il eſt ſans titres, ſans ratures, ſans gloſe interlinéaire : les points y ſont rares, & comme jetés au haſard. Le genre des fautes qui s'y trouvent, indique un copiſte qui n'entendoit guère ce qu'il écrivoit : il laiſſe en blanc le mots que vraiſemblablement il n'a pu lire dans ſon modèle. Je n'en ai tiré que les variantes qui intéreſſent le ſens, jugeant le Public peu curieux des autres. Il eſt temps que je diſe un mot de ma Traduction.

Parler correctement, exprimer les penſées de ſon Auteur, imiter ſon ſtyle, ſont des loix qu'un Traducteur ne doit jamais perdre de vue. Quant à la tournure des phraſes & aux mots, comme chaque langue a des dictions & des métaphores qui lui ſont propres, en s'obſtinant à les rendre toujours, on s'impoſeroit la

ridicule néceſſité de faire un Ouvrage qui n'appartiendroit plus à aucune Langue. Ainſi, je penſe qu'un des devoirs du Traducteur eſt de s'étudier à diſcerner ce qui vient de l'eſprit même de l'Auteur, d'avec ce que ſa Lange lui ſuggère. Je n'oſe cependant donner ces principes pour inconteſtables; mais, quels qu'ils ſoient, ils m'ont dirigé dans le plan de mon travail. Puiſſé-je avoir approché du but que je me ſuis propoſé! Je ne dirai rien des Traductions qui précèdent la mienne, ſinon que pluſieurs m'ont été utiles. Celle de M. d'Alembert ſur-tout m'a fourni le modèle de préciſion dont j'avois beſoin. Je n'ai cherché ni à copier ſes expreſſions, ni à les éviter; je me ſuis quelquefois vu dans l'impoſſibilité de bien dire, ſi je voulois parler autrement. Mes Notes tendent à eclaircir le Texte ou l'Hiſtoire.

On s'appercevra que j'ai adopté plusieurs changemens qui m'ont été indiqués dans quelques écrits périodiques. Je croirois me manquer à moi-même, si je n'en témoignois pas publiquement ma reconnoissance envers leurs Auteurs. M. Gaillard, sur-tout, possède l'art de faire presque autant agréer sa censure aux Auteurs, que ses éloges. *Voyez le premier art. du Journ. des Savans, Juillet* 1773.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

Fin du règne de NÉRON, *et commencement du règne de* GALBA.

I. NÉRON régnoit depuis treize ans, lorſqu'un ſimple Propréteur de la Gaule Lyonnoiſe, ſans armée, & preſque étranger par rapport à Rome, entreprit de délivrer l'Univers de ſon joug. C'étoit C. Julius Vindex, deſcendant des anciens Rois d'Aquitaine. Il écrit à Galba pour lui propoſer l'Empire, & mande en même temps à tous les Gouverneurs des Provinces de le ſeconder. C. Servius Galba, vieillard de ſoixante-douze ans, ancien Conſulaire, Gouverneur d'Eſpagne pour la ſeptième année, ſembloit ne plus ſouhaiter de la part de la fortune qu'une mort tranquille. La propoſition de Vindex,

réveilla cependant ſon ambition ; mais le peu d'apparence du ſuccès le replongea dans ſon indoleuce. Il ſupprime la Lettre, réſolu d'attendre l'événement. Les autres Gouverneurs envoyent à l'Empereur les Lettres de Vindex, non par attachement pour le Prince, ni par amour de leur devoir, mais parce qu'on s'étoit fait une habitude de l'eſclavage. Néron, à cette nouvelle, s'écrie : « Ceci vient à propos. J'avois beſoin d'argent, & je ne ſavois plus où en prendre. Je m'emparerai de l'or des Gaulois ». En conſéquencé, il laiſſe à Vindex le temps d'aſſembler des troupes ; confiſque les biens de Galba, dans Rome, ſans examiner s'il eſt coupable, & envoie des aſſaſſins pour le tuer.

II. Ces mouvemens cauſèrent une fermentation prodigieuſe dans toutes les Gaules. Chaque Cité prend les armes. Les unes, dédaignant Vindex, ne veulent pas même que le parti qu'il a formé porte ſon nom, & l'appellent le *parti de*

Galba, quoique celui-ci n'eût fait aucune démarche pour le connoître ni le soutenir. Les autres, sans attachement ni pour Galba ni pour Vindex, & même sans haine bien décidée contre Néron, cherchent à satisfaire leur animosité particulière. Lyon se bat contre Vienne; Langres attaque ses voisins; Trèves fond sur Cologne, & toute la Province se divise.

III. D'une autre part, on annonce à Galba que ses biens sont saisis, vendus à l'encan dans Rome, & que l'Empereur l'a proscrit. Forcé d'opter entre l'Empire & la mort, il invente un parti mitoyen, & se fait proclamer Lieutenant-Général de la République, par une assemblée convoquée à Carthagène. Mêmes troubles dans les Espagnes que dans les Gaules. Cornelius Fuscus, jeune homme de naissance, encore plus inconstant qu'ambitieux, décide sa Colonie en faveur de Galba; d'autres imitent son exemple. Des Intendans, des Affranchis des Césars,

s'oppoſent à leurs efforts : il ſe livre pluſieurs petits combats ; mais la légion que Galba venoit de lever lui-même, n'eut point occaſion d'en venir aux mains.

IV. Pendant ces troubles, Othon commandoit en Luſitanie. M. Salvius Otho, fils d'un homme d'une humeur ſombre & d'une fermeté inflexible, s'étoit roidi contre les efforts qu'avoit faits ſon père pour lui procurer de l'éducation. L'ayant perdu dans un âge où les paſſions fermentent, il s'étoit introduit à la Cour de Néron par le crédit d'une affranchie qu'il avoit ſéduite, & avoit pénétré fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur par ſon goût pour le luxe & les plaiſirs. Une intrigue qui penſa lui coûter la vie, l'avoit enſuite fait comme reléguer en Luſitanie. Il ſaiſit avidement l'occaſion qui ſe préſente de reparoître avec éclat, convertit toute ſa vaiſſelle d'or & d'argent en monnoie marquée au coin du nouveau Prince, & vient ſe mettre à la tête de ſes Troupes.

V. Cependant Néron, tout occupé de frivolités, regardoit comme plus important pour lui de perfectionner une machine hydraulique qu'il venoit d'inventer, que de penser à se précautionner contre Vindex, lorsqu'on lui annonça que Galba soulevoit sa Province, & que déjà Vindex étoit à la tête d'une armée nombreuse. De colère, il renverse la table où il se trouvoit alors; ensuite il écrit au Sénat de le venger, ajoutant pour le toucher plus vivement: « Jugez » vous-mêmes, Peres conscrits, de l'in» justice de Vindex. Il dit que je chante » mal, & que je ne sais pas jouer de la » flûte. J'irois en personne à Rome, mais » je suis enroué ». Sur une Lettre si pathétique, le Sénat déclare Galba & Vindex ennemis de l'Etat, & donne ordre à Virginius qui commandoit une armée dans la Haute-Germanie, de marcher contre Vindex. Néron, de son côté, fait dire aux légions d'Illyrie de

paſſer en Italie, rappelle des portes de la mer Caſpienne, l'armée qu'il avoit deſtinée contre l'Albanie; mande en Bretagne à la quatorzième légion de venir promptement à ſon ſecours, l'aſſurant qu'il la regarde comme la meilleure légion de l'Empire, & nomme pour Général de ſes armées Petronius Turpilianus, Conſulaire caſſé de vieilleſſe.

VI. L'Armée de Germanie, dégoûtée de Néron, avoit ſouvent offert l'Empire à Virginius; mais elle aimoit encore mieux ſervir un Maître qu'elle haïſſoit, que d'en accepter un de la main d'un autre. Ainſi elle marcha contre Vindex avec ardeur, & le joignit proche de Beſançon. Avant que d'en venir à une action, il ſe tint entre les deux Chefs une conférence, de laquelle il ſe ſéparèrent amis. Dans cet intervalle, les ſoldats de Germanie, armée indomptable, accoutumée à prendre l'ordre d'elle-même, s'étoient préparés au combat. Ils tombè-

rent à l'improviſte ſur les Gaulois, & les taillèrent en pièces. Vindex, après bien des efforts inutiles pour arrêter le maſſacre, ſe perſuada que Virginius l'avoit trahi, & n'ayant pas le courage de ſurvivre à ſon malheur, ſe tua ſur le champ de bataille.

VII. Galba s'occupoit des projets de ſa grandeur future, lorſqu'il apprend que le Sénat ſe déclare contre lui, que Vindex n'eſt plus, & que toute l'armée des Gaules eſt taillée en pièces. Alors il blâme ſon imprudence, s'accuſe de folie d'avoir ſur ſes vieux jours laiſſé l'ambition ſe rallumer dans ſon cœur, & ſe retire à Colonia, n'attendant plus que la mort, & prêt à chaque inſtant à ſe la donner lui-même. Néron triomphoit: mais deux ſcélérats qu'il avoit tirés de la plus vile pouſſière par égard pour leur ſinguliere méchanceté, avoient décidé ſa perte. C'étoit Nymphidius & Tigellinus, tous deux Préfets du Prétoire. Calliſtus,

Affranchi de Claude, avoit eu d'une Couturière qu'il aimoit, une fille nommée Nymphidia : celle-ci étoit devenue mère de Nymphidius, sans qu'on ait su quel en étoit le pere. Il se disoit fils de l'Empereur Caïus ; mais la date des amours de ce Prince étoit postérieure à la naissance de Nymphidius, & le peuple le crut fils de Martianus, fameux Gladiateur auquel il ressembloit. L'audace, l'effronterie & la licence effrénée de Nymphidius ne démentoient point cette origine : Tacite nous dépeint Tigellinus, comme aussi méchant. C'étoient les hommes que Néron préféroit.

VIII. Les deux Préfets complotent de corrompre leurs soldats, les seuls vraiment attachés à l'Empereur & à portée de le défendre. Ils y réussirent à force d'artifices. Nymphidius en même temps préparoit de loin la perte de Galba lui-même, en promettant en son nom sept mille cinq cents dragmes par tête aux

Prétoriens, & douze cent cinquante à chaque soldat des armées de l'Empire. » Il auroit fallu, dit Plutarque, plus vexer » le peuple, pour amasser cette somme, » que Néron n'avoit fait pendant tout son » règne ». Telle étoit cette gratification dont nous aurons sujet de parler plus d'une fois. En conséquence des mesures prises entre Nymphidius & Tigellinus, on annonce à l'Empereur, que toutes les armées l'abandonnent, & qu'il ne lui reste point d'autre parti que de se sauver promptement en Egypte; aux Prétoriens, que l'Empereur est parti pour Alexandrie, & qu'ils ne le reverront plus; au Sénat, que personne ne s'intéresse pour Néron, & que la garde Prétorienne elle-même l'a quitté. Sur ces nouvelles, Néron se livre au désespoir, les Prétoriens se retirent, le Sénat s'assemble. Néron la veille étoit un Dieu, Galba l'ennemi de l'Etat; Galba est proclamé tout d'une voix Empereur, & Néron condamné à expirer sous les coups de verges.

IX. On ne doit point être surpris de voir Néron croire avec tant de facilité, le soulèvement général de ses troupes. Ce bruit n'étoit point destitué d'apparences. Quoique la quatorzième légion fût très sensible au témoignage flatteur que l'Empereur venoit de lui rendre, ses Auxiliaires étoient mal intentionnés. Huit cohortes Bataves s'en étoient séparés, & murmuroient hautement: il ne pouvoit attendre de long-temps aucun service de l'armée venue des portes de la mer Caspienne: c'étoient des soldats mourans, excédés des fatigues d'une longue navigation: les légions d'Illyrie, amenées par ses ordres en Italie, envoyoient une députation à Virginius, pour le presser d'accepter l'Empire: enfin, l'armée de la Haute-Germanie, après avoir salué Virginius *Imperator* sur le champ de bataille, y vouloit ajouter les titres de César & d'Auguste. Il suffisoit donc de grossir un peu le mal pour le faire paroître sans

remède. De plus, cette voix de la conscience qui se fait entendre dans les momens de trouble, lui disoit : qu'un Prince n'a guère à compter sur la fidélité de ses peuples, quand il n'a rien fait pour eux, & qu'il a sacrifié tout à ses fureurs & à ses plaisirs. Dépouillé de ce cortège qui aveugle & séduit les ames vaines, il n'avoit plus autour de lui qu'un reste d'esclaves efféminés, à qui la hardiesse ou l'occasion de s'enfuir avoit manqué. Ce fut dans ces tristes conjonctures qu'on lui vint apprendre que le Sénat le condamnoit à une mort infâme. Voulant la prévenir, & n'ayant pas le courage de se tuer lui-même, il implore le ministère de ceux qui l'accompagnent : tous le refusent, & il s'écrie : « *Quoi, pas un ami! pas un ennemi* » !

X. Ses ennemis étoient absens ; mais l'idée de la haine qu'il méritoit, & le souvenir de ses crimes le poursuivant, il se sauve de son Palais, & va se cacher

dans le vil réduit qu'un de ſes Affranchis lui offre pour retraite. Sa mort a été racontée fort diverſement. Si elle eut des témoins, c'étoient des gens peu connus; & pluſieurs reſtèrent long-temps dans la perſuaſion qu'il vivoit ignoré dans le fond de quelque Province. Il couroit, au rapport de Lactance, des vers d'une Sibyle, qui prédiſoient ſon retour; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on l'attendoit encore plus de trois cents ans après ſa mort. Une opinion ſi répandue, & toutes les tentatives qui ſe firent à ce ſujet, me rendent ſuſpectes pluſieurs des circonſtances qu'on a débitées ſur les derniers momens de ſa vie. Si, comme le prétend Suétone, le Centurion chargé de l'arrêter s'étoit trouvé préſent lorſqu'il expiroit, il n'eût pas manqué d'en faire ſon rapport au Sénat, qui auroit pris des précautions pour conſtater irrévocablement un fait de cette importance. Quoi qu'il en ſoit, voici comme on raconte ſa mort.

Néron, avant de sortir de son Palais, s'étoit couché sur le soir accablé d'inquiétude & de frayeur. Il se jette précipitamment en bas de son lit vers le milieu de la nuit, appelle inutilement sa garde, sort de sa chambre les pieds nuds & en simple tunique, & parcourt tous les appartemens. Il ne peut rassembler auprès de sa personne que l'Eunuque Sporus, l'Affranchi Phaon, Epaphrodite son Secrétaire, & un quatrième qui n'est pas nommé: tous les autres se tenoient renfermés ou s'étoient sauvés hors du Palais. De retour à sa chambre, il voit que le reste de ses gens a profité de son absence pour en piller les effets les plus précieux; mais dans ce moment critique, il ne regrette qu'une phiole d'un poison très-subtil qu'il avoit fait préparer par la fameuse Locuste. Alors ayant témoigné à ses quatre domestiques, les seuls qui ne l'eussent pas abbandonné dans son malheur, le desir qu'il avoit de se retirer en quelque en-

droit écarté pour y reprendre ſes ſens, Phaon lui propoſa de paſſer dans une petite métairie qu'il avoit à quatre milles de Rome. Auſſi-tôt Néron met ſur ſes épaules un mauvais manteau, ſe voile le viſage, & tous les cinq montent à cheval. Comme ils paſſoient près du camp, ils entendirent les imprécations des ſoldats contre lui, & les vœux qu'ils faiſoient en faveur de Galba. Un voyageur leur demanda ſur la route ce qu'on diſoit de Néron dans la ville; & un autre les voyant courir en grande hâte, dit: « Voilà des » gens qui pourſuivent l'Empereur ». Pour comble d'effroi, le voile qui lui couvroit le viſage étant tombé, parce que ſon cheval s'étoit cabré à la rencontre d'un cadavre, un Vétéran retiré du ſervice le reconnut, & le ſalua par ſon nom. Ils ne pouvoient entrer dans la métairie ſans être apperçus: laiſſant donc leurs chevaux, ils paſſent avec beaucoup de peine par-derrière, au travers d'un champ

planté de roſeaux fort épais. Phaon conſeilloit au Prince de ſe cacher dans un trou dont on avoit tiré du ſable, juſqu'à ce que le mur de la métairie fût percé: « Je n'ai garde, répondit-il, de m'enterrer tout vif ». Enſuite il puiſa dans le creux de ſa main de l'eau d'un foſſé bourbeux, & la portant a ſa bouche: « Eſt-ce là cette eau, dit-il en ſoupirant, » dont Néron faiſoit ſes délices »? Dès que l'ouverture fut aſſez grande pour s'inſinuer dans la maiſon, il ſe coucha contre terre, & s'y gliſſa en s'aidant des pieds & des mains. Il ne ſe trouvoit dans la chambre où il fut conduit, qu'un méchant lit ſur lequel il ſe coucha, en demandant à boire & à manger; mais on lui préſenta du pain ſi noir, qu'il n'en voulut pas goûter, & il but ſeulement un peu d'eau tiède. Cependant ſes fidèles domeſtiques l'exhortoient à prévenir les affronts dont il étoit menacé. Alors il leur commanda de préparer tout ce qui

étoit néceſſaire pour ſes funérailles; comme de creuſer une foſſe; de la faire préciſément de la longueur de ſon corps; de chercher du marbre pour la recouvrir; d'apporter du bois & de l'eau: à chaque ordre qu'il donnoit, il répétoit en s'étouffant de ſanglots: « Quelle perte » que celle d'un ſi grand Muſicien »! Enſuite il tira deux poignards qu'il avoit apportés, en examina la pointe, & les remettant dans le fourreau: « Le moment » fatal, dit-il, n'eſt pas encore venu ». Il diſoit tantôt à Sporus: « Chante, mon » ami, chante ma mort »; tantôt aux autres: « L'un de vous devroit ſe tuer » pour m'encourager à mourir ». Puis, s'apoſtrophant lui-même: « Ta vie n'eſt » plus qu'une oprobre. Quelle honte, Né» ron, quelle honte! il eſt tems de t'armer » de force. Allons, courage, éveille-toi ». On entendoit déjà le bruit des cavaliers envoyés par le Sénat, avec ordre de l'amener vivant à Rome: ils enfonçoient la

porte lorſqu'il ſe perça d'un poignard, en ſe faiſant aider par Epaphrodite. Le Centurion entra bruſquement, & feignant de voler à ſon ſecours, il ſe mettoit en devoir de bander la plaie : « Il » n'eſt plus tems, dit Néron : eſt-ce » ainſi qu'on avoit juré de m'être fidèle » ? Il mourut en prononçant ces mots : mais ſes yeux, qui reſtoient ouverts, donnoient encore à ſon viſage un air ſi féroce, qu'on ne pouvoit le voir ſans être ſaiſi d'horreur & d'effroi.

XI. Icelus, Affranchi de Galba, avoit été mis en priſon à Rome, tandis qu'on ſaiſiſſoit les biens de ſon maître. La révolution nouvelle le rendit un perſonnage important : on prétend même qu'il fallut s'adreſſer à lui pour obtenir la permiſſion de faire les obſeques de l'Empereur. Sitôt qu'il ſe fut aſſuré de l'état des choſes, il partit pour en informer Galba, & fit une telle diligence, qu'on dit qu'il vint en ſept jours à Colonia. Ce ſervice étoit

eſſentiel; mais Galba pouvoit le reconnoître, ſans faire de ſon ancien eſclave un Secrétaire d'Etat. Cette élévation cauſa la perte d'Icelus.

XII. Le premier acte après la mort de Néron fut, de la part du peuple, de ſe livrer à une joie effrénée, qui dégénéra bientôt en rage contre ceux qui avoient été dans les bonnes grâces du Prince, et de celle du Sénat, d'ordonner qu'on fît le procès à tous les Délateurs: Nymphidius, de ſon côté, ſe brouilla ſur-le-champ avec ſon collègue, qu'il chaſſa du Prétoire; & Galba fit faire des perquiſitions contre ceux qui n'avoient pas favoriſé ſon parti dans les Eſpagnes, ou celui de Vindex dans les Gaules. Ainſi, loin que l'embrâſement fût pret à s'éteindre, on entaſſoit de tous côtés la matière d'une multitude d'incendies. Il s'en falloit beaucoup que le Sénat jouît de la liberté dont il s'étoit flatté d'abord. Néron, diſtrait par ſes plaiſirs, avoit ſouvent fermé les yeux

ſur ſes démarches; au lieu que Nymphidius ne le perdoit pas un inſtant de vue. Nul Sénatus-Conſulte, nul arrêt qui ne fût ſigné de ſa main. Les Conſuls ayant dépêché des couriers à l'Empereur, ſans ſon attache, il penſa les dépoſer, & ne ſe laiſſa fléchir que ſur les humbles excuſes qu'ils vinrent lui faire.

XIII. Nymphidius avoit compté s'emparer aiſément de toute l'autorité, ſous un vieillard infirme & dégoûté depuis long-temps du tumulte des affaires. Mais ayant appris que Vinius & Laco jouiſſoient de toute ſa confiance, il ſollicita l'armée de demander leur baniſſement. Elle lui réſiſta, trouvant ridicule de preſcrire à un homme expérimenté, quels Miniſtres il devoit choiſir ou rejetter. Alors il écrivit à Galba, « qu'il ne lui » conſeilloit pas de ſe montrer ſi tôt; » que tout l'Empire étoit dans la plus » grande fermentation; que Rome mur- » muroit; que Macer ſoulevoit l'Afri-

» que; que les armées de Germanie se » révoltoient, & que celles de Syrie & » de Judée se préparoient à faire un autre » Empereur ». Cependant il formoit une cojuration; aidé de quelques femmes intrigantes, de Cingonius Varro, désigné Consul, de Mithridate, ancien Roi du Bosphore, dépouillé depuis long-temps de ses Etats par les Romains, & de quelques Consulaires. Claudius Celsus, homme sensé, intime ami de Nymphidius, lui remontroit en vain que jamais une seule Maison de Rome ne consentiroit à nommer César le fils de Nymphidia: il fut conclu qu'à minuit précis on le meneroit au camp, & qu'on l'y proclameroit. Antonius Honoratus, premier Centurion, considéré pour ses services & sa probité, en fut heureusement averti. Il rassemble l'armée sur le soir, expose le détail de la conjuration dont presque tous les soldats étoient complices, puis il ajoute :

XIV. » Quelle fin mettrons-nous à nos » trahisons, & quel malheureux génie » nous pousse à changer continuellement » de parti ? Je veux que les crimes de » Néron nous aient suffisamment autorisés à le perdre. Avons-nous quelque chose de semblable à reprocher à Galba ? A-t-il assassiné sa mère, tué sa femme, prostitué la Majesté Impériale, au point de monter sur un théâtre, pour se donner en spectacle à la populace ? Nous supportions cependant Néron, quoique nous eussions sans cesse à rougir de son avilissement ou de ses crimes. Si nous l'avons abandonné, c'est que Nymphidius nous a trompés en nous assurant que ce Prince nous avoit abandonnés le premier, & qu'il s'étoit sauvé en Egipte. Immolerons-nous le descendant des Servius, le parent de l'Auguste Livie, au fils de Nymphidia ? Que ne méritons-nous plutôt l'affection de notre Empereur, en le délivrant d'un traître » !

XV. Ce discours (1) fit tant d'impression, que l'armée s'écria tout d'une voix, qu'elle ne vouloit point d'autre Empereur que Galba. Nymphidius entendant ces clameurs, crut que l'impatience du soldat lui faisoit devancer les momens, ou qu'il s'élevoit une sédition. Il vient, bien escorté, à la lueur d'une multitude de flambeaux, tenant à la main une harangue que Varron lui avoit composée. Les portes du camp étoient fermées: une troupe nombreuse de soldats, armés comme pour un combat, gardoient les remparts. Il demande qui leur a commandé de prendre les armes: ceux-ci répondent que c'est le zèle dont ils sont animés pour Galba, & qu'ils ne veulent point d'autre Empereur. Nymphidius loue leur fidélité, & les assure qu'il est dans les mêmes sentimens: alors on lui ouvre les portes; mais dès qu'il est entré,

(1) Il est tiré presque en entier de Plutarque.

on les ferme à sa suite ; on se jette sur lui, l'épée à la main, & on le massacre dans une tente où il avoit voulu se sauver. Telle fut la fin d'un scélerat que les troubles rendirent presque maître d'un Empire dont il auroit à peine obtenu la dernière charge dans des temps plus heureux.

XVI. Peu après la mort de Nymphidius, on arrêta, par ordre de Galba, Cingonius Varro, le Roi Mithridate (Tacite ne le nomme pas, ne jugeant pas apparemment un Souverain détrôné digne d'être placé parmi des Consulaires), & le malheureux Petronius Turpilianus dont tout le crime étoit d'avoir été nommé par Néron, pour commander une armée à la tête de laquelle il ne s'étoit pas encore mis. Ils furent étranglés tous les trois sans aucune forme de justice. Tigellinus présidoit à l'exécution de Turpilianus, ce qui la rendit plus odieuse, & peut-être même se faisoit-elle sans l'aveu de

Galba. Les Intendans Obultronius Sabinus, Cornelius Marcellus dans les Eſpagnes, & Betuus Chilo dans les Gaules, eurent le même ſort. On avoit envoyé à Garrucianus, Intendant d'Afrique, l'ordre de faire aſſaſſiner Macer, Propréteur de la Province ; mais Calvia Criſpinilla, cette fameuſe Surintendante des plaiſirs de Néron, étant paſſée en Afrique, venoit de déterminer Macer à ſe rendre indépendant de l'Empire. Ils complotèrent enſemble de mettre la famine dans Rome, en arrêtant tous les bâtimens qui devoient y tranſporter du bled. Macer leva une nouvelle légion, à laquelle il donna ſon nom, & la joignant aux anciennes troupes, il ſe trouvoit déjà à la tête d'une armée conſidérable, lorſque, ſur les ordres de l'Empereur, le Centurion Papirius, dépêché contre lui par l'Intendant, l'aſſaſſina.

XVII. En même temps qu'on apprenoit d'Afrique la mort de Macer, celle

de

de Capiton étoit mandée de Germanie. Fonteius Capito avoit commandé l'armée de la Baſſe-Germanie. C'eſt lui qui mit Civilis, alors innocent, dans les fers, & le fit conduire à Néron comme coupable de haute trahiſon. Il fut ainſi la première cauſe de tout le mal que ce guerrier fit depuis aux Romains. L'avarice inſatiable de Capiton ne rougiſſoit d'aucun moyen de s'enrichir, quelque bas ou injuste qu'il fût. Il faut cependant qu'il y ait eu de bonnes qualités, puiſque, malgré ce vice odieux, ſes troupes le regrettèrent. On pourroit peut-être ſe contenter de taxer d'imprudence, l'action ſur laquelle il fut accuſé d'aſpirer à l'Empire. Un homme qu'il venoit de condamner à la mort, en appeloit à Céſar. « Voici Céſar, lui dit-il en ſe » plaçant ſur un ſiége plus élevé ; dé» fends ta cauſe devant lui » : & après l'avoir entendu une ſeconde fois, il le fit exécuter.

XVIII. Quoi qu'il en soit, Jullius Burdo, Commandant de la flotte, fut le premier à se déclarer contre lui. Fabius Valens, un des Lieutenans de l'armée, soupirant depuis long-temps après une haute fortune, saisit cette occasion de mériter les bonnes graces du Prince; il fit assassiner Capiton, par le Centurion Crispinus, & en manda sur le champ la nouvelle à l'Empereur, en ajoutant comme « forcé par son zèle pour sa personne sacrée, que Virginius hésitoit, s'il n'accepteroit pas l'Empire qu'on lui offroit depuis si long-temps ». Galba ne négligea pas l'avis. Il enleva Virginius à ses troupes, en le faisant venir auprès de lui, sous prétexte d'amitié. Mais il crut faire assez pour Valens, de fermer les yeux sur une violence que désapprouvoient ceux mêmes qui s'étoient déclarés contre Capiton; & l'armée dans la suite obtint la mort de Crispinus.

XIX. La défiance avoit aigri le carac-

tère de Galba ; mais la fortune n'altéroit point la ſimplicité de ſes mœurs. Même frugalité, même mépris du faſte. Son ancien Maître d'Hôtel avoit cru bien faire de le ſervir, contre ſa coutume, avec quelque opulence. « Quelle dépenſe inu-» tile, dit-il en ſoupirant » ! Quand on ſut que Vinius l'avoit enfin engagé à faire paroître ſur ſa table la vaiſſelle d'or & d'argent de Néron, tout le monde en conclut qu'il n'y auroit plus rien que ce Courtiſan n'obtînt de l'Empereur. Othon compta mal à propos s'en faire adopter, en effaçant tous ceux qui l'accompagnoient, par ſon luxe & ſa magnificence. Il eſt vrai que Galba le vit d'abord d'aſſez bon œil, qu'il le prit même ſouvent dans ſa litière, & s'entretint familièrement avec lui pendant la route ; mais ſa profuſion le détruiſit enfin dans l'eſprit de ce vieillard auſtère.

XX. L'Empereur approchoit de Rome lorſqu'une dernière cataſtrophe mit le

comble à la terreur. Avant que de la rapporter, je prie le Lecteur de me permettre une digreſſion qui n'eſt point étrangère à mon objet, parce qu'elle répandra du jour ſur pluſieurs endroits de Tacite. Les Romains avoient ſur pied quatre eſpèces de milice : 1°. les légions infanterie & cavalerie ; on les rangeoit par gros bataillons & eſcadrons. Elles étoient compoſées de citoyens : 2°. les auxiliaires, infanterie & cavalerie. Ils étoient tirés des peuples alliés à l'Empire. On avoit ſoin de les annexer à une légion, de les expoſer les premiers aux coups, & de les diſperſer par pelotons, afin de les mettre hors d'état, en cas de trahiſon, de faire face aux légionnaires : 3°. les ſoldats de la marine. On les levoit parmi les nations tributaires & eſclaves de l'Empire. On en prenoit un bien plus grand nombre que n'exigeoit le ſervice de mer. On formoit, de l'excédent des compagnies d'infanterie qui ſervoient ſur terre. Ils

étoient preſque ſur le pied d'eſclaves, & on les forçoit quelquefois de ſe battre les uns contre les autres pour divertir les Romains : 4°. les Gladiateurs, dernière eſpèce conſacrée par état à faire couler ſon ſang pour le plaiſir du peuple. C'étoient de vrais eſclaves : on les employoit cependant quelquefois à la guerre ; mais leurs Officiers étoient des citoyens. Leurs Commandans généraux étoient même choiſis parmi les perſonnes les plus diſtinguées de l'Empire. Il paroît de plus, qu'on avoit la précaution de tenir auprès des Gladiateurs d'autres troupes, toujours en état de leur faire la loi.

XXI. Néron s'étoit propoſé de faire une vraie légion Romaine, tirée toute entière des ſoldats de la marine. Il en avoit fait venir dans cette intention une multitude à Rome, afin d'avoir la liberté du choix. A l'approche de Galba, vers le Pont Milvius, ils ſe répandent de tous côté ſur ſa route, en criant, « qu'on leur

» donne une aigle », marque distinctive de la légion, « des enseignes, des quar-» tiers d'hiver. » L'Empereur, fatigué de ces instances déplacées, leur fait dire de se présenter une autre fois. Ils prennent ce délai pour un refus, murmurent hautement, écartent tous ceux qui viennent au devant du Prince ; quelques-uns même tirèrent l'épée. Alors l'Empereur ordonne à sa cavalerie de les charger. L'Abréviateur de Dion rapporte qu'on en tua jusqu'à sept mille. On décima le reste, & ceux qui étoient échappés au massacre, furent retenus prisonniers jusqu'au règne d'Othon. Ce dernier remplit le projet formé par Néron ; ce qui fit espérer à chaque soldat de la marine, de devenir un jour légionnaire.

HISTOIRE
DE
TACITE.

C. CORNELII TACITI HISTORIARUM

LIBER PRIMUS.

I. INITIUM mihi operis Servius Galba iterum, T. Vinius consules erunt. Nam, post conditam urbem, octingentos (1) & viginti prioris ævi annos multi auctores retulerunt; dum res populi Romani (2) memorabantur, pari eloquentiâ ac libertate. Postquam bellatum (3) apud Actium, atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere. Simul veritas pluribus modis infracta; primùm insciti reipub. ut alienæ (4), mox libidine assentandi, aut

HISTOIRE DE TACITE,

LIVRE PREMIER.

I. JE commence cet Ouvrage au ſecond Conſulat de Servius Galba, avec T. Vinius. Aſſez d'Hiſtoriens ont décrit les huit cent vingt années précédentes, depuis la fondation de Rome. Tant qu'ils eurent à rapporter les actions du peuple Romain, ils le firent avec autant d'éloquence que de liberté; mais lorſque la bataille d'Actium eut terminé la guerre, & qu'il fallut réunir toute l'autorité ſur un ſeul, pour jouir de la paix; ces Génies ſublimes ſe turent. La vérité dès-lors fut diverſement altérée; d'abord parce que l'on connoiſſoit mal un Etat où l'on étoit comme étranger; enſuite par envie de flatter ou de déchi-

rursus odio adversùs dominantes : ita neutris cura posteritatis, inter infensos, vel obnoxios. Sed ambitionem scriptoris facilè adverseris ; obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur : quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti. Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longiùs provectam, (5) non abnuerim : sed incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, & sine odio dicendus est. Quòd si vita suppeditet, principatum divi Nervæ, (6) & imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senectuti sepositi : rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias, dicere licet.

II. Opus aggredior plenum variis casibus, (7) atrox prœliis, discors seditionibus, ipsâ etiam pace sævum. Quatuor principes ferro interempti. Tria bella

rer ſes maîtres. Ainſi des eſprits aigris ou rampans, oublièrent également la poſtérité. Il eſt vrai qu'on ſe tient aiſément en garde contre la flatterie d'un Auteur; mais on a toujours l'oreille ouverte à la médiſance ou à la jalouſie: car l'adulation décèle une ame ſervile; au lieu que la méchanceté ſe pare du maſque de la liberté. Pour moi, je n'ai jamais eu à me louer, ni à me plaindre, de Galba, d'Othon, ni de Vitellius. J'avoue que Veſpaſien, Titus & Domitien, ont contribué ſucceſſivement à mon élévation; mais quiconque fait profeſſion de dire la vérité, ne doit pas plus écouter la reconnoiſſance que le reſſentiment. Je réſerve pour ma vieilleſſe, ſi j'y parviens, comme un ſujet plus abondant & plus paiſible, l'Hiſtoire de Nerva & de Trajan; temps heureux & rares, où l'on jouit de la liberté de penſer & d'exprimer ce qu'on penſe.

II. J'ai à peindre des années fertiles en combats, en ſéditions, en événemens de tous les genres, cruelles dans la paix même; quatre Empereurs égorgés; trois guerres civiles; un plus grand nombre de

civilia, plura externa, ac plerumque permixta. Prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res. Turbatum Illyricum: Galliæ nutantes: perdomita Britannia, (8) & statim missa: coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes: nobilitatus cladibus mutuis Dacus: mota etiam propè Parthorum arma falsi Neronis ludibrio (9). Jam verò Italia novis cladibus, vel post longam seculorum seriem repetitis, adflicta. Haustæ aut obrutæ urbes. (10) Fecundissima Campaniæ ora, & urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso: pollutæ cærimoniæ: magna adulteria: plenum exsiliis mare: infecti cædibus scopuli: atrociùs in urbe sævitum. Nobilitas; opes, omissi gestique honores pro crimine, & ob virtutes certissimum exitium. Nec minus præmia delatorum invisa, quàm scelera: quum alii sacerdotia & consulatus, ut spolia, adepti, procuratio-

guerres étrangeres, ſouvent le mélange des unes & des autres; des ſuccès dans l'Orient, des revers dans l'Occident; l'Illyrie en combuſtion; les Gaules chancelantes; la Bretagne conquiſe & perdue preſque auſſi-tôt; l'irruption des Sueves & des Sarmates; le Dace s'illuſtrant par nos pertes & par les ſiennes; enfin, le Parthe prêt à s'armer pour ſeconder l'impoſture d'un faux Néron. On vit l'Italie en proie à des malheurs inouis juſqu'alors, ou dont les ſemblables étoient oubliés depuis pluſieurs ſiècles; des villes renverſées, d'autres englouties, les fertiles contrées de la Campanie & Rome même ravagées par des incendies; les anciens Temples conſumés, le Capitole brûlé par les mains des Citoyens, la Religion profanée, l'adultère flétriſſant les maiſons illuſtres, les mers couvertes d'exilés, les rochers teints de ſang, des cruautés plus affreuſes dans la capitale; la nobleſſe, les biens, l'acception, le refus des honneurs devenus des crimes, la vertu une cauſe infaillible de mort; les délateurs en poſſeſſion de récompenſes auſſi odieuſes que leurs forfaits, puiſque les uns jouiſſoient, comme de dépouilles qui leur appartenoient, des

nes (11) alii & interiorem potentiam (12) agerent, verterent (13) cuncta. Odio & terrore corrupti in dominos servi, in patronos liberti: & quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

III. Non tamen adeò virtutum sterile seculum, ut non & bona exempla (14) prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres: secutæ maritos in exsilia conjuges: propinqui audentes: constantes generi: contumax, etiam adversùs tormenta, servorum fides: supremæ clarorum virorum necessitates: ipsa necessitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum moribus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus, cœlo terrâque prodigia, & fulminum monitus, & futurorum præsagia, læta, tristia, ambigua, manifesta. Nec enim umquam atrocioribus populi Romani cladibus (14*), magisve justis indiciis approbatium est, non esse (15) curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.

Sacerdoces & du Conſulat, & que les autres, en poſſeſſion du maniement public & ſecret des affaires, étoient les maîtres de tout faire & de tout renverſer : la haine & la terreur, ſuſcitant les eſclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons, &, au défaut d'ennemis, les amis contre leurs amis.

III. Ce ſiècle ne fut cependant pas ſi ſtérile en vertus, qu'il ne produisît auſſi de bons exemples. On vit des mères accompagner leurs enfans dans leur fuite, des épouſes s'exiler avec leurs époux, des parens intrépides, des gendres conſtants, des eſclaves fidèles juſques dans les tourmens, des perſonnages illuſtres s'expoſer à la plus affreuſe indigence, la ſupporter courageuſement, ou ſe donner la mort avec cette fermeté qu'on avoit autrefois admirée. Outre une multitude d'événemens naturels, des préſages, des prodiges dans le ciel & ſur la terre, des coups de foudres annoncèrent, plus ou moins clairement, des ſuccès & des revers. Jamais les Dieux ne châtièrent le peuple Romain d'une manière plus affreuſe, ni mieux méritée, & ne montrèrent ſi manifeſtement qu'ils ne vouloient pas veiller à notre tranquillité, mais nous punir.

IV. Ceterùm, antequam deſtinata componam, repetendum videtur, qualis ſtatus urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum fuerit: ut non modò caſus eventuſque rerum, qui plerumque fortuiti ſunt, ſed ratio etiam cauſæque noſcantur. Finis Neronis ut lætus, primo gaudentium impetu, fuerat, ita varios motus animorum non modò in urbe, apud patres, aut populum, aut urbanum militem, ſed omnes legiones duceſque, conciverat, evulgato imperii arcano, poſſe principem alibi, quàm Romæ fieri. Sed patres læti, uſurpatâ ſtatim libertate, licentiùs, ut erga principem novum & abſentem: primores equitum proximi gaudio patrum: pars populi integra, (16) & magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum & exſulum, in ſpem erecti: plebs ſordida, & circo ac theatris ſueta, ſimul deterrimi ſervorum, aut qui, adeſis bonis,

IV. Avant que de commencer, je crois qu'il eſt à propos de jeter un coup d'œil ſur Rome, nos armées, nos Provinces, & le reſte de l'Univers, afin d'en connoître les diſpoſitions, la force ou la foibleſſe. C'eſt peu de ſavoir les faits: ils ſont ſouvent l'effet du haſard; il en faut étudier les circonſtances & les cauſes. La mort de Néron, qui n'avoit d'abord excité que des tranſports de joie, produiſit d'autres mouvemens dans tous les membres de la République, en révélant l'important ſecret, ignoré juſqu'alors, qu'on pouvoit faire un Empereur ailleurs qu'à Rome. Le Sénat profitant de l'abſence d'un nouveau Prince, pouſſoit juſqu'à la licence la liberté qu'il s'étoit hâté de reprendre: la joie des principaux Chevaliers n'étoit guere moindre: la plus ſaine partie du peuple, les créatures des Grands, les cliens & les affranchis de ceux qu'on avoit exilés ou flétris, ſe repaiſſoient d'eſpérances: la vile populace, accoutumée à fréquenter le cirque & les théatres; les plus ſcélérats des eſclaves, & les gens ruinés, que les crimes de Néron avoient fait ſubſiſter, s'attriſtoient & recueilloient avec avidité tous les bruits qui couroient.

per dedecus Neronis (17) alebantur, mœsti & rumorum avidi.

V. Miles urbanus longo (18) Cæsarum sacramento imbutus, & ad destituendum Neronem arte magis & impulsu, quàm suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum, sub nomine Galbæ promissum, neque magnis meritis ac præmiis eumdem in pace, quem in bello, locum, præventamque gratiam intelligit apud principem à legionibus factum; pronus ad novas res, scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti, imperium sibi molientis, agitatur. Et Nymphidius quidem in ipso conatu opressus: sed quamvis capite defectionis ablato, manebat plerisque militum conscientia; nec deerant sermones, « senium atque avari-» tiam Galbæ « increpantium. Laudata olim, & militari famâ celebrata severitas ejus, angebat adspernantes veterem disciplinam, atque ita quatuordecim annis à Nerone adsuefactos, ut haud minùs

V. Les Prétoriens, liés aux Césars par habitude & par la religion du ſerment, n'avoient été pouſſés qu'à force d'adreſſe à quitter Néron : on ne leur donnoit pas la gratification promiſe au nom de Galba : la paix ne leur préſentoit pas comme la gueire l'occaſion de mériter ni de recevoir de fortes récompenſes. Qu'eſpérer d'ailleurs d'un Prince que les légions avoient choiſi ſans eux ? Ils ſouhaitoient donc une révolution, lorſque l'attentat de Nymphidius Sabinus, Préfet du Prétoire, qui vouloit ſe faire Empereur, avoit encore échauffé leurs eſprits. Quoique Nymphidius eût péri dès la premiere tentative, & que la révolte n'eût plus de chef; il reſtoit à la plupart d'entre eux d'en avoir été complices. Les ſoldats murmuroient aſſez publiquement contre l'avarice & la vieilleſſe de Galba. Sa ſévérité, qui lui avoit autrefois concilié l'eſtime du Militaire, déplaiſoit à des ennemis de l'ancienne diſcipline, accoutumés pendant quatorze ans, ſous Néron, à plus chérir les vices des Princes, qu'on n'en avoit autrefois reſpecté les vertus. Galba

vitia principum amarent, quàm olim virtutes verebantur. Acceſſit Galbæ vox pro repub. honeſta, ipſi anceps, « legi à ſe » militem, non emi ». Nec enim ad hanc formam cetera erant.

VI. Invalidum ſenem T. Vinius, & Cornelius Laco, alter deterrimus mortalium, alter ignaviſſimus, odio flagitiorum oneratum, contemptu inertiæ deſtruebant. Tardum Galbæ iter, & cruentum, interfectis Cingonio Varrone, conſule deſignato, & Petronio Turpiliano conſulari; ille ut Nymphidii ſocius, hic ut dux Neronis, inauditi atque indefenſi, tamquam innocentes perierant. Introitus in urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infauſtus omine, atque ipſis etiam, qui occiderant, formidoloſus. (19) Inductâ legione Hiſpanâ, remanente eâ, quam è claſſe Nero conſcripſerat, plena urbs exercitu inſolito: multi ad hoc numeri è Germania, ac Britannia, & Illyrico, quos idem Nero

lui-même avoit dit : » Qu'il savoit choisir » les soldats, & non les acheter ». Ces mots honorables à la République, étoient suspects dans sa bouche; car le reste de sa conduite n'y répondoit pas.

VI. Vinius & Laco, l'un le plus scélérat des hommes, l'autre le plus lâche, accumuloient sur le foible vieillard la haine due aux forfaits, & le perdoient par le mépris qu'inspire l'indolence. La marche de l'Empereur étoit lente & arrosée de sang. Varron, désigné Consul, & le Consulaire Turpilianus venoient d'être egorgés; le premier, comme complice de Nymphidius; le second, pour avoir commandé les troupes de Néron : ils n'avoient point été entendus dans leurs défenses; on les regarda comme innocens. Son entrée dans la ville, après le massacre de plusieurs milliers de soldats sans armes, présage sinistre, faisoit trembler ceux mêmes qui lui avoient servi d'exécuteurs. Rome, contre l'usage, avoit dans son sein une multitude de gens de guerre : une légion que Galba venoit d'amener d'Espagne; une autre que Néron avoit tirée des flottes; une multitude de cohortes, formées de l'élite de Germa-

electos præmissosque ad claustra Caspiarum, & bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis cœptis revocaverat: ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Forté congruerat, ut Clodii Macri, & Fonteii Capitonis cædes nunciarentur. Macrum, in Africa haud dubiè turbantem, Trebonius Garrucianus, procurator, jussu Galbæ; Capitonem in Germania, quum similia cœptaret, Cornelius Aquinus, & Fabius Valens, legati legionum, interfecerant antequam juberentur. Fuere qui crederent, Capitonem, ut avaritiâ & libidine fœdum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse; sed à legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequierint, crimen ac dolum compositum ultro: & Galbam mobilitate ingenii, an, ne altiùs scrutaretur, quoquo modo acta,

nie, de Bretagne & d'Illyrie, deſtinées d'abord par Néron, à la guerre d'Albanie, vers les portes de la mer Caſpienne, rappelées enſuite dans l'intention de les oppoſer à Vindex : inſtrument d'autant plus favorable à une révolution, que ces troupes n'inclinant en faveur de perſonne, n'attendoient qu'un chef qui s'ôsat mettre à leur tête.

VII. On avoit annoncé, coup ſur coup, le meurtre de Macer en Afrique; celui de Capiton en Germanie. La révolte de Macer étoit avérée. Garrucianus, Intendant d'Afrique, l'avoit fait tuer par ordre de l'Empereur ; mais celle de Capiton n'avoit point éclaté. Aquinus & Valens avoient prévenu l'ordre. Quelques-uns, ſans nier l'avarice & les débauches de Capiton, diſent qu'il n'avoit jamais penſé à s'emparer de l'Empire ; ſes meurtriers, ſelon eux, après l'en avoir inutilement ſollicité, avoient eux-mêmes tramé cette intrigue ; & Galba, par légéreté, ou dans la crainte d'approfondir un ſecret dangereux, voyant le mal, quel qu'il fût, ſans remède, applaudit à leur conduite. Quoi qu'il en ſoit, on murmura beaucoup de ces deux meurtres : dès qu'un Prince eſt odieux, ſes bonnes & ſes mauvaiſe

quia mutari non poterant, comprobaſſe. Ceterùm utraque cædes ſiniſtrè accepta: & inviſo ſemel principe, ſeu benè, ſeu malè facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti: ſervorum manus ſubitis avidæ, & tamquam apud ſenem feſtinantes: eademque novæ aulæ mala, æquè gravia, non æquè excuſata. Ipſa ætas Galbæ & inriſui, ac faſtidio erat, adſuetis juventæ Neronis, & imperatores formâ ac decore corporis (ut eſt mos vulgi) comparantibus.

VIII. Et hic quidem Romæ, tamquam in tantâ multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis, Hiſpaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus, & pacis artibus, bellis inexpertus. Galliæ, ſuper memoriam Vindicis, obligatæ recenti dono Romanæ civitatis, & in poſterum tributi levamento. (20) Proximæ tamen Germanis exercitibus Galliarum civitates, non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis, pari dolore commoda

actions

actions nuisent également. Des affranchis puissans exposoient déjà tout en vente, une foule d'esclaves cherchoit à brusquer la fortune : l'âge du maître ne laissoit pas de temps à perdre : mêmes désordres que dans l'ancienne Cour, aussi onéreux, moins excusés. La vieillesse même de Galba n'excitoit que des railleries ou du dédain, & le peuple accoutumé à la jeunesse de Néron, comptoit pour beaucoup suivant son usage dans le parallèle des deux Princes, l'élégance de la taille & la bonne mine.

VIII. Telles étoient les dispositions de cette multitude qui composoit Rome. Quant aux Provinces, Cluvius Rufus, qui gouvernoit l'Espagne, avoit de l'éloquence & les autres qualités qu'on estime dans la paix ; mais nulle expérience de la guerre. Une partie des Gaules s'étoit déclarée pour Vindex ; elle venoit de plus de recevoir le droit de Bourgeoisie & une diminution d'impôts à perpétuité. Mais on n'avoit pas traité si favorablement les cités voisines des armées de Germanie. Plusieurs d'entre elles avoient même été resserrées dans leur territoire, & l'avan-

aliena, ac ſuas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculoſiſſimum in tantis viribus, ſolliciti & irati, ſuperbiâ recentis victoriæ & metu, tamquam alias partes foviſſent. Tardè à Nerone deſciverant: nec ſtatim pro Galba Verginius, an imperare voluiſſet, dubium, delatum ei à milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occiſum, etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, abducto Verginio per ſimulationem amicitiæ: quem non remitti, atque etiam reum eſſe, tamquam ſuum crimem accipiebant.

IX. Superior exercitus legatum Hordeonium Flaccum ſpernebat, ſenectâ ac debilitate pedum invalidum, ſine conſtantiâ, ſine auctoritate: ne quieto quidem milite, regimen; adeo furentes, infirmitate retinentis ultro accendebantur. Inferioris Germaniæ legiones diutiùs

tage de leurs voisins ne les irritoit pas moins que leurs propres pertes. Les soldats de Germanie, enflés d'une victoire récente, sur un parti censé celui de Galba, flottoient entre la crainte, l'inquiétude & la colère : dispositions bien dangereuses de la part de gens qui ont la force en main. Ils avoient été des derniers à se détacher de Néron : Virginius n'avoit pas reconnu Galba sur-le-champ : peut-être avoit-il voulu garder l'Empire ; du moins le soldat le lui avoit offert. Le meurtre de Capiton excitoit l'indignation de ceux mêmes qui ne pouvoient s'en plaindre avec bienséance. L'armée restoit sans chef, parce que l'Empereur, sous prétexte d'amitié, venoit d'appeler Virginius à sa Cour : ne le pas rendre à ses troupes, ou le regarder comme coupable, c'étoit les accuser elles-mêmes.

IX. L'armée du Haut-Rhin mépriso[it] Hordeonius son Lieutenant, vieillard qui avoit perdu l'usage de ses jambes, sans autorité, sans vigueur, ne sachant se faire obéir même dans les temps paisibles, & dont les foibles efforts enflammoient ces furieux, au-lieu de les arrêter. Les légions de la Basse-Germanie étoient restées trop long-temps sans Consulaire. Vitellius

fine consulari fuerant; donec, missu Galbæ, A. Vitellius aderat, censoris Vitellii, ac ter consulis filius: id satis (21) videbatur. In Britannico exercitu nihil irarum. Non sanè aliæ legiones, per omnes civilium bellorum motus, innocentiùs egerunt: seu quia procul, & Oceano divisæ; seu crebris expeditionibus doctæ hostem potiùs odisse. Quies & Illyrico: quamquam excitæ à Nerone legiones, dum in Italiâ cunctantur, Verginium legationibus adissent. Sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem, nec vitiis, nec viribus miscebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Syriam, & quatuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir fecundis adversisque juxtà famosus. Insignes amicitias juvenis ambitiosè coluerat: mox attritis opibus, lubrico statu, suspectâ etiam Claudii iracundiâ, in secretum Asiæ repositus, tam

venoit enfin d'y paroître par ordre de Galba. Il étoit fils d'un Censeur trois fois Consul : on crut ce mérite suffisant. Il n'y avoit point de fermentation dans l'armée de Bretagne. Aucunes légions ne prirent moins de part aux troubles des guerres civiles ; soit que les barrières de l'Océan les retinssent plus tranquilles dans ces contrées éloignées, ou que leurs fréquens exploits les eussent accoutumées à n'avoir d'ennemis que ceux de l'Etat. L'Illyrie étoit paisible. Les légions mandées par Néron avoient cependant envoyé faire des propositions, par Députés, à Virginius, lorsqu'elles s'étoient arrêtées en Italie ; mais dans l'éloignement où les troupes étoient les unes des autres (moyen efficace de les contenir), elles ne se communiquoient ni leurs passions, ni leurs forces.

X. L'Orient ne s'ébranloit point encore. Mucien étoit maître de quatre légions & de la Syrie. Ce Général également fameux dans les disgraces & la prospérité, n'avoit rien épargné pendant sa jeunesse pour faire sa cour aux Grands. S'étant ruiné, son crédit chancela ; Claude l'avoit comme relégué, par haine à ce qu'on croit, à l'extrémité de l'Asie. Son état tenoit alors

propè ab exsule fuit, quàm postea à principe. Luxuriâ, industriâ, comitate, arrogantiâ, malis bonisque artibus mixtus: nimiæ voluptates, quum vacaret: quotiens expedierat, magnæ virtutes: palam laudares, secreta malè audiebant. Sed apud subjectos, apud proximos, apud collegas, variis inlecebris potens; & cui expeditius fuerit tradere imperium, quàm obtinere. Bellum Judaicum Flavius Vespasianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus administrabat. Nec Vespasiano adversùs Galbam votum, aut animus. Quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus. Occultâ lege fati, & ostentis, ac responsis, destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium, post fortunam credidimus.

XI. Ægyptum, copiasque quibus coercetur, jam inde à divo Augusto, equites Romani obtinent, loco regum. Ita

autant de l'exil, que le rôle qu'il joua depuis reſſembloit à celui d'un Empereur. Mélange de molleſſe, d'activité, de politeſſe, d'arrogance, de vices & de vertus; il montroit une ardeur exceſſive pour la volupté dans ſon loiſir, & des talens ſupérieurs toutes les fois que ſon intérêt l'exigoit. Joignant à des dehors louables un intérieur fort ſuſpect, ſingulièrement adroit à captiver les ſuffrages de ſes inférieurs, de ſes amis & de ſes collègues, il lui étoit plus facile de diſpoſer de l'Empire en faveur d'un autre que de l'obtenir pour lui-même. Veſpaſien, en vertu du choix de Néron, faiſoit la guerre aux Juifs avec trois légions. Loin d'avoir le deſir ou la penſée de ſe déclarer contre Galba, il venoit de lui députer ſon fils pour l'aſſurer de ſa ſoumiſſion & lui faire ſa cour, comme nous le dirons en ſon lieu. Il n'a fallu rien moins que l'événement pour nous perſuader que des loix ſecrètes du deſtin, des prodiges & des oracles l'appeloient lui & ſes fils à l'Empire.

XI. L'Egypte & les troupes deſtinées à la maintenir ſont, depuis Auguſte, entre les mains de Chevaliers Romains, revêtus d'une eſpèce d'autorité royale.

visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitione ac lasciviâ discordem & mobilem, insciam legum, ignaram magistratuum, domi retinere. Regebat tum Tiberius Alexander, ejusdem Nationis. (22) Africa, ac legiones in eâ, interfecto Clodio Macro, contentæ qualicumque principe, post experimentum domini minoris. Duæ Mauretaniæ, Rætia, Noricum, Thracia, & quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem, aut odium, contactu valentiorum agebantur. Inermes provinciæ, atque ipsa in primis Italia, cuicumque servitio expositæ, in pretium belli cessuræ erant. Hic fuit rerum Romanarum status, quum Ser. Galba iterùm, Titus Vinius Consules, inchoavere annum sibi ultimum, Reipub. propè supremum.

XII. Paucis post Kalend. Januarias diebus, Pompeiii Propinqui, Procuratoris,

Ce Prince avoit jugé à propos de contenir dans ſes propres limites une Province d'un abord difficile, d'une grande reſſource pour les vivres, peu faite à nos Loix, ſans reſpect envers nos Magiſtrats, toujours en mouvement & en diſpute, parce qu'elle eſt ſuperſtitieuſe & ardente pour les plaiſirs. Tibere Alexandre, né en Egypte, y commandoit. L'Afrique & ſes légions, dégoûtées d'un Maître ſubalterne, depuis la mort de Macer, avoient réſolu d'obéir au Souverain, quel qu'il fût. Les deux Mauritanies, la Norique, la Thrace & les autres Provinces régies par des Intendans, n'avoient d'affection ni de haine que ſuivant le gré de leurs voiſins plus puiſſans qu'elles. Quant aux Provinces dépourvues de troupes, & ſur-tout l'Italie, à la merci de quiconque pouvoit leur faire la loi, leur ſort étoit de demeurer la proie du plus fort. Telle étoit la ſituation de la République, lorſque les Conſuls Galba & Vinius commencèrent l'année qui termina leur vie & qui penſa être la dernière de tout l'Etat.

XII. Quelques jours après les Calendes de Janvier, on apporte une lettre de Pompeius Propinquus, Intendant de la

è Belgica litteræ afferuntur: « Superioris Germaniæ Legiones, ruptâ Sacramenti reverentiâ, Imperatorem alium flagitare, & Senatui, ac populo Romano arbitrium eligendi permittere, quò seditio molliùs acciperetur ». Maturavit ea res consilium Galbæ, jam pridem de adoptione secum & cum proximis agitantis. Non sanè crebrior totâ civitate sermo per illos menses fuerat: primùm licentiâ, ac libidine talia loquendi, dein fessâ jam ætate Galbæ. Paucis judicium, aut Reipub. amor: multi occultâ spe, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitiosis rumoribus destinabant. Etiam in T. Vinium diverterant, (23) qui in dies quantò potentior, eodem actu invisior erat. Quippe hiantes, in magnâ fortunâ, amicorum cupiditates, ipsa Galbæ facilitas intendebat; quum apud infirmum & credulum, minore metu, & majore præmio peccaretur.

Belgique ; elle contenoit, que « les légions de la Haute-Germanie, violant la foi de leur ſerment, vouloient un autre Empereur, & que pour faire paroître leur révolte moins choquante, elles s'en rapportoient au choix du Sénat & du peuple Romain ». Cette nouvelle hâta le deſſein de Galba, qui projettoit depuis long-tems en lui-même, & avec ſes confidens, d'adopter un ſucceſſeur. C'étoit le ſujet le plus ordinaire des entretiens de toute la ville, dès le mois précédent ; d'abord par licence & par démangeaiſon de parler de ces ſortes d'affaires ; enſuite à cauſe de l'âge avancé de l'Empereur. Peu conſultoient la raiſon ou l'amour de la patrie. On jettoit les yeux tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre, ſuivant les bruits que des cliens ou des amis, ſur de ſecrètes eſpérances, faiſoient courir par flatterie. On ſe répandoit en même-tems en invectives contre Vinius. Sa puiſſance, & la haine qu'on lui portoit, croiſſoient enſemble. Dès qu'un homme parvient à une haute fortune, la cupidité de ſes amis s'allume, & la facilité de Galba redoubloit l'avidité des ſiens. Les crimes ſe commettoient ſous un Prince foible & crédule, avec moins de riſque & plus de profit.

XIII. Potentia principatûs divisa in T. Vinium Consulem, & Cornelium Laconem, Prætorii Præfectum. Nec minor gratia Icelo, Galbæ liberto, quem annulis donatum, equestri nomine *Martianum* vocitabant. Hi discordes; & rebus minoribus sibi quisque tendentes, circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinius pro M. Othone: Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fovebant, quàm alium. Neque erat Galbæ ignota Othonis ac T. Vinii amicitia, ex rumoribus nihil silentio transmittentium: quia Vinio vidua filia, cælebs Otho, gener ac socer destinabantur. Credo & Reipub. curam subisse, frustra à Nerone translatæ, si apud Othonem relinqueretur. Namque Otho pueritiam incuriosè, adolescentiam petulanter egerat; gratus Neroni, æmulatione luxûs; eoque jam Poppæam Sabinam, principale scortum, ut apud conscium libidinum deposuerat, donec Octaviam

XIII. La puiſſance Impériale étoit partagée entre le Conſul Vinius & Laco, Préfet du Prétoire. Cependant Icelus, affranchi de Galba, n'avoit pas moins de crédit qu'eux : on le décoroit du nom de Martianus, comme plus convenable à ſa nouvelle dignité de Chevalier. Ces trois favoris, peu d'accord, tendoient chacun à leur intérêt perſonnel dans les affaires moins importantes ; mais ils ne formoient que deux partis ſur le choix d'un ſucceſſeur. Vinius tenoit pour Othon : Icelus & Laco s'accordoient plutôt à le rejeter qu'à s'intéreſſer pour un autre. Des gens, qui ne ſavent rien taire, n'avoient pas laiſſé ignorer à l'Empereur l'amitié de Vinius pour Othon. La fille de Vinius étoit veuve : Othon n'étoit pas marié ; le Conſul devoit devenir le beau-père du futur Empereur. Je crois de plus que l'amour de la patrie ſe fit entendre au cœur de Galba : en effet, ce n'eût pas été la peine de chaſſer Néron pour confier l'Empire à Othon. Car Othon, ſans éducation pendant ſon enfance, ayant paſſé ſa jeuneſſe dans le libertinage, ne s'étoit attiré les bonnes graces de Néron qu'en diſputant de luxe avec lui ; c'eſt ce qui avoit porté ce Prince à lui donner

uxorem amoliretur : mox ſuſpectum in eâdem Poppæâ, in provinciam Luſitaniam, ſpecie legationis, ſepoſuit. Otho, comiter adminiſtratâ provinciâ, primus in partes tranſgreſſus, nec ſegnis, &, donec bellum fuit, inter præſentes ſplendidiſſimus, ſpem adoptionis ſtatim conceptam: acriùs in dies rapiebat: faventibus pleriſque militum; pronâ in eum aulâ Neronis, ut ſimilem.

XIV. Sed Galba, poſt nuncios Germanicæ ſeditionis, quamquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius, quònam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi confiſus, quod remedium unicum rebatur, comitia Imperii tranſigit. Abhibitoque, ſuper Vinium, ac Laconem, Mario Celſo Conſule deſi-

en garde Poppée sa maîtresse, comme au confident de ses débauches, jusqu'à ce qu'il eût répudié Octavie; puis sur des soupçons à l'occasion de cette même Poppée, il l'avoit relégué, sous le titre de Gouverneur, en Lusitanie. Othon se fit aimer dans l'administration de sa Province par des manières nobles & polies, passa le premier dans le parti de Galba, montra de l'activité tant que dura la guerre, & comme il étoit le plus magnifique & le plus distingué de ceux qui accompagnoient l'Empereur, il se confirmoit, de jour en jour, dans l'espérance que le choix de Galba tomberoit sur sa personne; car la plupart des militaires lui étoient favorables, ainsi que la Cour de Néron, parce qu'elle le jugeoit semblable à ce Prince.

XIV. Quoique l'Empereur n'eût encore rien appris de certain au sujet de Vitellius, il fut cependant alarmé des suites auxquelles pouvoient aboutir le soulèvement des armées de Germanie; & ne se fiant pas même aux troupes de la ville, il résolut de se nommer authentiquement un successeur, comme l'unique remède qu'il pût apporter au mal. Il convoque, outre Vinius & Laco, Marius Celsus,

gnato, ac Ducennio Gemino, Præfecto urbis, pauca præfatus « de ſuâ ſenectute, Piſonem Liciniarum arceſſi jubet » : ſeu propriâ electione, ſive, ut quidam crediderunt, Lacone inſtante, cui, apud Rubellium Plautum, exercita cum Piſone amicitia : ſed callidè ut ignotum fovebat, & proſpera de Piſone fama conſilio ejus fidem addiderat. Piſo, M. Craſſo & Scriboniâ genitus, nobilis utrimque, vultu habituque moris antiqui, & æſtimatione rectâ ſeverus, deteriùs interpretantibus triſtior habebatur: ea pars morum ejus, quò ſuſpectior ſollicitis, adoptanti placebat.

XV. Igitur Galba, apprehenſâ Piſonis manu, in hunc modum locutus fertur: « Si te privatus, lege curiatâ (24), apud » Pontifices, ut moris eſt, adoptarem; & » mihi egregium erat tunc, Pompeii &

désigné Consul, & Ducennius Geminus, Préfet de la ville. Après avoir parlé de son grand âge en peu de mots, il fait appeler Pison de son propre mouvement, ou, comme quelques-uns l'ont cru, sur les instances de Laco. Ce dernier s'étoit lié d'amité avec Pison, dans de fréquentes entrevues chez Rubellius Plautus. Mais il feignoit habilement de s'intéresser pour un inconnu sur sa renommée, & celle dont jouissoit Pison contribuoit à le faire croire. Pison, issu d'aïeux illustres du côté paternel & maternel, étoit fils de M. Crassus & de Scribonia. Son visage & tout son extérieur retraçoient les mœurs antiques; c'étoit un homme sévère, à le juger sans partialité : ceux qui pensoient de lui moins favorablement, le trouvoient d'une humeur sombre; mais cette partie de son caractère, & l'ombrage même qu'on en prenoit, déterminoient l'Empereur à le choisir.

XV. Galba, prenant donc la main de Pison, lui tint, dit-on, ce discours : « Si, » comme simple particulier, je vous » adoptois en vertu d'une loi des Curies, » sous les yeux des Pontifes, suivant » l'usage, ce seroit encore une gloire » pour moi de faire entrer dans ma

» M. Crassi subolem in penates meos
» adscisce, & tibi insigne, Sulpiciæ ac
» Lutatiæ decora, nobilitati tuæ adjeciſſe.
» Nunc me, deorum hominumque con-
» ſenſu, ad Imperium vocatum, præclara
» indoles tua, & amor patriæ impulit,
» ut principatum, de quo majores noſtri
» armis certabant, bello adeptus, quieſ-
» centi offeram, exemplo divi Auguſti,
» qui ſororis filium Marcellum, dein
» generum Agrippam, mox nepotes ſuos,
» poſtremò Tiberium Neronem privig-
» num, in proximo ſibi faſtigio collocа-
» vit. Sed Auguſtus in domo ſucceſſorem
» quæſivit: ego, in Repub. non quia pro-
» pinquos, aut ſocios belli non habeam;
» ſed neque ipſe Imperium ambitione
» accepi, & judicii mei documentum
» ſint, non meæ tantùm neceſſitudines,
» quas tibi poſtpoſui, ſed & tuæ. Eſt tibi
» frater, pari nobilitate, natu major,
» dignus hâc fortunâ, niſi tu potior eſſes.
» Ea ætas tua, quæ cupiditates adoleſcen-

» Maiſon un deſcendant des Pompées
» & des Craſſus ; &, pour vous, d'ajou-
» ter à votre nobleſſe l'illuſtration des
» Sulpicius & des Catulus. Mais aujour-
» d'hui, celui que les Dieux & les hom-
» mes ont appelé de concert à l'Empire,
» s'eſt déterminé, ſur votre excellent
» naturel, & par amour de la patrie, à
» vous offrir, ſans qu'il vous en ait coûté
» de démarches, une place que nos an-
» cêtres ſe ſont diſputée les armes en
» main, & qu'il n'a lui-même obtenue
» que par la guerre. J'imite en ce point
» le divin Auguſte, qui plaça ſucceſſive-
» ment au premier rang après lui, Mar-
» cellus, fils de ſa ſœur, Agrippa ſon
» gendre, ſes petits-fils, enfin Tibère
» fils de ſon épouſe. Auguſte cherchoit
» un ſucceſſeur dans ſa Maiſon ; moi je
» l'ai cherché dans la République : ce
» n'eſt pas que je manque de parens ou
» de compagnons de guerre ; mais je n'ai
» pas conſulté l'ambition, même en ac-
» ceptant l'Empire. On peut ſe convain-
» cre que je n'écoute ici que la raiſon,
» en voyant que je vous préfère, non
» ſeulement à mes parens, mais même
» aux vôtres. Vous avez un frère ; il a
» plus d'âge, autant de nobleſſe : il eſt,

» tiæ jam effugerit : ea vita , in quâ nihil
» præteritum excuſandum habeas. Fortu-
» nam adhuc tantùm adverſam tulisti.
» Secundæ res acrioribus ſtimulis animos
» explorant : quia miſeriæ tolerantur,
» felicitate corrumpimur. Fidem, liber-
» tatem , amicitiam , præcipua humani
» animi bona , tu quidem eâdem conſ-
» tantiâ retinebis (25) ; ſed alii per obſe-
» quium imminuent. Inrumpet adulatio ,
» blanditiæ ; peſſimum veri affectûs vene-
» num , ſua cuique utilitas. Etiam ego,
» ac tu , ſimpliciſſimè inter nos hodie
» loquimur ; ceteri libentiùs cum fortuna
» noſtra , quàm nobiſcum. Nam ſuadere
» Principi quod oporteat , multi laboris :
» aſſentatio erga Principem quemcum-
» que , ſine affectu peragitur.

» XVI. Si immenſum Imperii corpus
» ſtare ac librari ſine rectore poſſet , dig-
» nus eram , à quo Reſpub. inciperet.
» Nunc eò neceſſitatis jampridem ventum

» après vous, le plus digne de cette haute » fortune. L'âge où vous êtes suffit pour » vous garantir des passions de la jeu- » nesse, & la vie que vous avez menée » jusqu'à présent est exempte de repro- » ches. Vous n'avez encore supporté que » l'adversité. La prospérité fait subir de » plus fortes épreuves, parce que les » malheurs exercent l'ame, & que la » prospérité l'énerve. Vous conserverez » avec la même constance la bonne foi, » la liberté, l'amitié, biens les plus pré- » cieux de l'homme; mais le desir de » vous plaire affoiblira ces vertus dans » les autres. L'adulation, la flatterie, l'in- » térêt personnel, poison le plus destruc- » teur de l'amitié, vous assailliront de » toutes parts. Nous nous parlons encore, » vous & moi, avec franchise. Le reste » des hommes s'entretient plus volontiers » avec notre fortune qu'avec nous; car » il en coûte trop pour donner des con- » seils utiles au Prince; &, quel qu'il soit, » on se range à ses avis sans l'aimer.

» XVI. Si le corps immense de l'Etat » pouvoit subsister, & garder son équi- » libre sans avoir de chef, j'étois digne » de faire renaître la Républ que. Mais » la situation du peuple Romain, depuis

» eſt, ut nec mea ſenectus conferre plus
» populo Romano poſſit, quàm bonum
» ſucceſſorem, nec tua plus juventa,
» quàm bonum Principem. Sub Tiberio,
» & Caio, & Claudio, unius familiæ
» quaſi hereditas fuimus: loco libertatis
» erit, quòd eligi cœpimus. Et finitâ
» Juliorum Claudiorumque domo, opti-
» mum quemque adoptio inveniet. Nam
» generari & naſci à Principibus fortui-
» tum, nec ultrà æſtimatur: adoptandi
» judicium integrum: & ſi velis eligere:
» conſenſu monſtratur. Sit ante oculos
» Nero, quem longâ Cæſarum ſerie
» tumentem, non Vindex cum inermi
» provincia, aut ego cum unâ legione,
» ſed ſua immanitas, ſua luxuria cervi-
» cibus publicis depulere: neque erat
» adhuc damnati Principis exemplum.
» Nos bello, & ab æſtimantibus adſciti,
» cum invidiâ quamvis, egregii erimus.
» Ne tamen territus fueris, ſi duæ legio-
» nes, in hoc concuſſi orbis motu, non-

» long-temps, eſt telle que je ne puis lui
» procurer rien de mieux vers la fin de
» mes jours, qu'un bon ſucceſſeur à l'Em-
» pire, ni vous, dans votre jeuneſſe, qu'un
» bon Empereur. Rome, ſous Tibère,
» Caius & Claude, étoit comme le bien
» héréditaire d'une famille unique: la cou-
» tume qui s'introduit d'élire ſes Princes,
» tiendra lieu de la liberté. Maintenant
» que le règne des Jules & des Claudes
» eſt fini, l'adoption ſaura choiſir les
» meilleurs; car deſcendre ou naître d'un
» Prince eſt l'effet du haſard: on ne con-
» ſidère rien au-delà; mais on peut tout
» examiner dans l'adoption, & ſi l'on
» veut faire un choix, la voix publique
» le dirige. Que la chûte de Néron, qui
» ſe prévaloit de cette longue ſuite des
» Céſars ſes ancêtres, ſoit ſans ceſſe devant
» vos yeux: ce n'eſt point Vindex à la
» tête d'une province déſarmée, ni moi
» qui commandois une ſeule légion, mais
» ſes débauches & ſa cruauté qui nous
» ont délivrés de ſon joug. Cependant
» nul exemple n'autoriſoit encore à proſ-
» crire un Prince par un Arrêt. Quant à
» moi, que les armes & le choix de la
» nation ont élevé à l'Empire, ma mé-
» moire, malgré l'envie, ne reſtera pas

» dum quieſcunt. Ne ipſe quidem ad » ſecuras res acceſſi : & auditâ adoptione, » deſinam videri ſenex, quod nunc mihi » unum objicitur. Nero à peſſimo quo- » que ſemper deſiderabitur : mihi ac tibi » providendum eſt, ne etiam à bonis » deſideretur. Monere diutiùs, neque » temporis hujus ; & impletum eſt omne » conſilium, ſi te bene elegi. Utiliſſimuſ- » que idem, ac breviſſimus bonarum » malarumque rerum delectus eſt, cogi- » tare, quid aut volueris ſub alio Prin- » cipe, aut nolueris. Neque enim, hîc, » ut in ceteris gentibus, quæ regnantur, » certa dominorum domus, & ceteri » ſervi, ſed imperaturus es hominibus, » qui nec totam ſervitutem pati poſſunt, » nec totam libertatem ». Et Galba quidem, hæc ac talia, tamquam Principem (26) faceret ; ceteri tamquam cum facto loquebantur.

XVII. Piſonem fuerunt ſtatim intuen-

ſans

» ſans honneur. Ne vous effrayez pas de
» ce que deux légions ne ſont pas remiſes
» d'une agitation qui leur étoit commune
» avec l'Univers. Le trouble étoit plus
» grand lorſque j'ai commencé, & l'on
» ceſſera de me regarder comme trop
» âgé, ſeul reproche qu'on me faſſe, dès
» qu'on apprendra votre adoption. Néron
» ſera toujours regretté des méchans;
» c'eſt à vous & à moi d'empêcher qu'il
» ne le ſoit auſſi des bons. De plus longs
» avis ſeroient déplacés : mon projet eſt
» rempli ſi j'ai fait un bon choix. La
» manière de délibérer la plus courte,
» & en même temps la plus utile, dans
» la proſpérité comme dans le malheur,
» eſt de ſe rappeller ce qu'on blâmoit
» ou ce qu'on approuvoit ſous un autre
» Prince : car ce n'eſt point ici comme
» parmi les autres nations, où tout,
» hormis la Maiſon régnante, naît pour
» l'eſclavage : vous allez commander à
» des hommes qui ne ſavent vivre ni
» dans une entière ſervitude, ni dans une
» entière indépendance ». Galba parloit ainſi, penſant ſe nommer un ſucceſſeur; & les Courtiſans en félicitèrent Piſon, comme d'une choſe déjà faite.

XVII. On aſſure que le nouveau Prince

tibus, & mox conjectis in eum omnium oculis, nullum turbati, aut exsultantis animi motum prodidisse. Sermo erga patrem imperatoremque reverens, de se moderatus : nihil in vultu habituque mutatum : quasi imperare posset magis, quàm vellet. Consultatum inde, « pro rostris, an in Senatu, an in castris adoptio nuncuparetur. Iri in castra placuit : honorificum id militibus fore, quorum favorem, ut largitione & ambitu malè adquiri, ita per bonas artes haud spernendum ». Circumsteterat interim palatium publica exspectatio, magni secreti impatiens, & malè coercitam famam supprimentes augebant.

XVIII. Quartum Idus Januarias, fœdum imbribus diem, tonitrua, & fulgura, & cœlestes minæ ultra solitum turbaverant. Observatum id antiquitùs comitiis dirimendis, non terruit Galbam,

ne donna pas le moindre ſigne d'émotion ou de joie, ni quand il entra, ni lorſque tous les regards ſe fixèrent ſur lui. Il répondit avec le reſpect qu'il devoit à ſon père & à ſon Empereur, parla modeſtement de lui-même, & ne montrant aucun changement ni ſur ſon viſage, ni dans tout ſon extérieur, il parut mériter l'Empire & s'en ſoucier peu. Enſuite on délibéra ſi l'adoption s'annonceroit dans la tribune aux harangues, au Sénat, ou dans le camp. On ſe décida pour le camp, « parce que le ſoldat ſeroit ſenſible à cet honneur; ſi c'étoit un défaut d'acheter ſa faveur par des baſſeſſes, on ne devoit pas négliger de l'acquérir par des moyens honnêtes ». Cependant l'attente du public ſur un ſecret de cette importance, raſſembloit tout le monde autour du palais; & plus on cherchoit à ſupprimer la nouvelle qui tranſpiroit déjà, plus elle ſe confirmoit.

XVIII. Le quatre des Ides de Janvier, la pluie, le tonnerre, la foudre & les menaces les plus terribles d'un Ciel en courroux avoient répandu la conſternation; mais ces phénomènes, qui faiſoient autrefois rompre les aſſemblées, n'effrayèrent pas Galba, ſoit qu'il les méprisât

quominùs in caſtra pergeret, contemptorem talium, ut fortuitorum; ſeu quæ fato manent, quamvis ſignificata, non vertantur. Apud frequentem militum concionem, imperatoriâ brevitate, adoptari à ſe Piſonem, more divi Auguſti, & exemplo militari, quo vir virum legeret (27), pronunciat; ac ne diſſimulata ſeditio in majus crederetur, ultrò adſeverat, « quartam & duodeviceſimam legiones, paucis ſeditionis auctoribus, non ultra verba ac voces erraſſe, & brevi in officio fore ». Nec ullum orationi aut lenocinium addit, aut pretium. Tribuni tamen, Centurioneſque, & proximi militum, grata auditu reſpondent; per ceteros mœſtitia ac ſilentium, tamquam uſurpatam etiam in pace donativi neceſſitatem, bello perdidiſſent. Conſtat, potuiſſe conciliari animos quantulàcumque parci ſenis liberalitate; nocuit antiquus rigor, & nimia ſeveritas, cui jam pares non ſumus.

comme des effets du hasard, soit que les présages ne puissent faire changer ce qu'a fixé le destin. Les soldats s'étant rassemblés en grand nombre, Galba dit avec cette brièveté qui sied au Chef de l'Empire, « qu'il adoptoit Pison à l'exemple d'Auguste ; & suivant la coutume militaire, où chacun se choisit un second » ; craignant ensuite que son silence sur la révolte de Germanie, ne la fît croire plus dangereuse, il ajouta, « qu'il étoit échappé quelques termes peu mesurés, & rien de plus à la quatrième & à la dix-huitième légions, poussées par un petit nombre de séditieux, & qu'elles rentreroient bientôt dans leur devoir ». Il ne joignit à ce discours, ni mots flatteurs pour le soldat, ni largesses. Cependent les Tribuns, les Centurions & les soldats les plus proches y répondirent par quelques acclamations. Les autres gardèrent un morne silence, choqués de ce que la guerre leur faisoit perdre une gratification jugée nécessaire dans la paix même. Il est certain que la moindre libéralité de la part de ce vieillard économe auroit pu lui concilier les esprits. L'inflexibilité des mœurs antiques, & une sévérité, que notre siècle n'est plus en état de supporter, le perdirent.

XIX. Inde apud Senatum non comptior Galbæ, non longior, quàm apud militem sermo. Pisonis comis oratio; & patrum favor aderat; multi voluntate; effusiùs, qui noluerant; medii, ac plurimi (28) obvio obsequio privatas spes agitantes, sine publica cura. Nec aliud sequenti quatriduo (quod medium inter adoptionem & cædem fuit) dictum à Pisone in publico, factumve. Crebrioribus in dies Germanicæ defectionis nunciis, & facili civitate ad accipienda credendaque omnia nova, quum triflia sunt censuerant patres, mittendos ad Germanicum exercitum legatos: agitatum secretò, num & Piso proficiscereturr; majore prætextu: illi auctoritatem Senatûs, hic dignationem Cæsaris laturus. Placebat & Laconem, Prætorii Præfectum, simul mitti. Is consilio interceffit Legati quoque (nam Senatus electionem Galbæ permiserat) fœdâ inconstantiâ nominati, excusati, substituti, ambitu remanendi

XIX. L'Empereur ne parla point au Sénat d'une manière plus ornée ni plus étendue. Pison fit un discours affable. Le zèle de chaque Sénateur éclatoit; celui de plusieurs étoit sincère; d'autres, à qui son élévation déplaisoit, lui marquoient le plus d'empressement; les indifférens (c'étoit le très-grand nombre) se souciant peu de l'Etat, lui faisoient des offres de service pour leur propre intérêt. Ce fut le seul acte public de Pison, dans les quatre jours qui s'écoulèrent entre son adoption & sa mort. Les nouvelles de la révolte de Germanie se multiplioient de jour en jour, & Rome, toujours portée à croire celles qui sont fâcheuses, les recevoit avec avidité. Le Sénat, en conséquence, fut d'avis d'envoyer une députation vers l'armée de Germanie. On délibéra si Pison ne partiroit pas aussi, avec un appareil plus pompeux; pour faire agir d'une part l'autorité du Sénat, de l'autre la majesté de l'Empire. On vouloit que Laco, Préfet du Prétoire, l'accompagnât; Laco fit échouer le projet. Les Députés même, laissés par le Sénat au choix de l'Empereur, furent nommés, effacés, substitués, avec une inconstance peu décente, suivant les sollicitations de

aut eundi, ut quemque metus vel ſpes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura; & cuncta ſcrutantibus juſtiſſimum viſum eſt, inde repeti, unde (29) inopiæ cauſa erat. Bis & vicies millies ſeſtertium donationibus Nero effuderat. Appellari ſingulos juſſit, decumâ parte liberalitatis apud quemque eorum relictâ. At illis vix decumæ ſuper portiones erant; iiſdem erga aliena ſumptibus, quibus ſua prodegerant; quum rapaciſſimo cuique ac perditiſſimo, non agri, aut fœnus, ſed ſola inſtrumenta vitiorum manerent. Exactioni triginta equites Romani præpoſiti; novum officii genus, & ambitu ac numero oneroſum; ubique haſta, & fector; & inquieta urbs auctionibus. Attamen grande gaudium quòd tam pauperes forent, quibus donaſſet Nero, quàm quibus abſtuliſſet. Exauctorati per eos dies tribuni, è Prætorio Antonius Taurus & Antonius Naſo; ex urbanis cohortibus Æmilius Pacenſis;

tous ceux qui craignirent ou qui souhaitèrent de rester ou de partir.

XX. L'embarras de trouver de l'argent n'inquiétoit guère moins. Après avoir fondé tous les moyens, aucun ne parut plus juste que d'en reprendre sur ceux qui avoient causé la ruine du trésor. Néron avoit dissipé vingt-deux millions de sesterces en gratifications; il fut ordonné de faire restituer ce que chacun avoit reçu, à la réserve d'un dixième; mais ce dixième leur restoit à peine; leur profusion leur avoit fait consumer le bien d'autrui comme le leur, & les plus rapaces étant en même-temps les plus prodigues, n'avoient, au-lieu de terres & de rentes, que les instrumens de leurs vices. Trente Chevaliers Romains furent nommés pour cette exaction, nouveau tribunal odieux par les cabales & par le nombre de ses membres. De tous côtés des saisies, des ventes, des confiscations, qui jettent le trouble dans la ville; grande joie cependant, de voir ceux que Néron avoit enrichis, aussi pauvres que les malheureux qu'il avoit dépouillés. Ces mêmes jours, on cassa plusieurs Tribuns, Annius Taurus & Antonius Naso, dans la garde Prétorienne, Emilius Pacensis dans les

è vigilis Julius Fronto. Nec remedium in ceteros fuit, ſed metûs initium; tamquam per artem & formidinem ſinguli pellerentur, omnibus ſuſpectis.

XXI. Intereà Othonem, cui compoſitis rebus nulla ſpes, omne in turbido conſilium, multa ſimul exſtimulabant; luxuria etiam Principi oneroſa, inopia vix privato toleranda, in Galbam ira, in Piſonem invidia. Fingebat & metum, quò magis concupiſceret. « Prægravem ſe Neroni fuiſſe: nec Luſitaniam rursùs & alterius exſilii honorem exſpectandum; ſuſpectum ſemper inviſumque dominantibus, qui proximus deſtinaretur. Nocuiſſe id ſibi apud ſenem Principem; magis nociturum apud juvenem, ingenio trucem, & longo exſilio efferatum. Occidi Othonem poſſe; proinde agendum audendumque, dum Galbæ auctoritas fluxa, Piſonis nondum coaluiſſet. Opportunos

cohortes de la ville, & Julius Fronto dans le guet. Ce ne fut point un remède à l'égard des autres, mais un sujet d'alarmes ; ils en conclurent qu'ils étoient tous suspects, & que par politique & par crainte on casseroit chacun d'eux séparément.

XXI. Cependant Othon, qui n'attendoit rien du calme, cherchoit à soulever la tempête. Plusieurs motifs s'unissoient à l'y pousser ; un faste onéreux même à un Prince, une indigence à peine tolérable pour un homme privé, du ressentiment contre Galba, de la jalousie envers Pison. Il supposoit aussi des sujets de terreur, afin d'enflammer son ambition déjà trop vive. « Il avoit été pour Néron même un objet d'envie. Devoit-il attendre une autre Lusitanie, l'honneur d'un second exil ? Celui que la voix publique appelle à succéder au trône est toujours odieux & suspect au Prince qui l'occupe ; c'est ce qui lui avoit nui dans l'esprit du vieil Empereur, & qui lui nuiroit encore plus auprès d'un jeune homme, naturellement cruel, aigri par un long exil. On peut tuer Othon. Il est temps d'oser & d'agir, tandis que l'autorité de Galba chancelle, que celle de Pison n'est point affermie.

magnis conatibus tranſitus rerum; nec cunctatione opus, ubi perniciosior ſit quies, quàm temeritas. Mortem omnibus ex natura æqualem, oblivione apud poſteros, vel gloriâ diſtingui. Ac ſi nocentem innocentemque idem excitus maneat, acrioris viri eſſe (29*), meritò perire ».

XXII. Non erat Othonis mollis, & corporis ſimilis animus. Et intimi, libertorum ſervorumque corruptiùs, quam in privatâ domo, habiti, aulam Neronis, & luxus, adulteria, matrimonia, ceteraſque regnorum libidines, avido talium, ſi auderet, ut ſua oſtentantes; quieſcenti, ut aliena exprobrabant; urgentibus etiam mathematicis, dum « novos motus, & clarum Othoni annum, obſervatione ſiderum, adfirmant; genus hominum potentibus infidum, ſperantibus fallax, quod in civitate noſtra & vetabitur ſemper, & retinebitur. Multos ſecreta Poppeæ mathematicos, peſſimum principalis matrimonii inſtrumentum, habuerant ; è

L'instant d'un changement de maître est favorable aux grandes entreprises. Il ne faut pas balancer, lorsque l'inaction est plus pernicieuse que la témérité : la mort, en elle-même, est égale envers tous les hommes ; sa différence dépend du souvenir & de l'oubli de la postérité. S'il faut périr, innocent ou coupable, il est plus courageux d'affronter le trépas ».

XXII. L'ame d'Othon n'étoit point efféminée, ni telle que son corps. Les plus affidés de ses affranchis & de ses esclaves, élevés dans un luxe qui ne se voit pas ordinairement chez un particulier, flattoient son goût, vantoient la Cour de Néron, la magnificence, les amours & toute la licence des Monarques, & lui reprochoient une inaction qui laissoit ces avantages entre les mains d'un autre, tandis que de la hardiesse les lui pouvoit procurer. Des révolutions nouvelles, une année glorieuse pour Othon, étoient annoncées par les Astrologues : espèce d'homme qui trahit les Princes, séduit les ambitieux, & qu'on ne cessera, ni de proscrire, ni de retenir dans notre ville. Poppée en avoit gardé secrètement plusieurs ; instrument bien dangereux entre les mains d'une Impératrice. Ptolémée,

quibus Ptolemæus, Othoni in Hiſpaniâ comes, quum » ſuperfuturum eum Neroni » promiſiſſet, poſtquam ex eventu fides, conjecturâ jam & rumore, ſenium Galbæ, & juventam Othonis computantium, perſuaſerat « fore, ut in Imperium adſciſceretur ». Sed Otho, tamquam peritiâ, & monitu fatorum prædicta, accipiebat, cupidine ingenii humani, libentiùs obſcura credendi. Nec deerat Ptolemæus, jam & ſceleris inſtinctor, ad quod facilimè ab ejuſmodi voto tranſitur.

XXIII. Sed ſceleris cogitatio, incertum an repens; ſtudia militum jam pridem, ſpe ſucceſſionis, aut paratu facinoris, affectaverat; in itinere, in agmine, in ſtationibus, vetuſtiſſimum quemque militum nomine vocans, ac memoriâ Neroniani comitatûs, « contubernales » appellando; alios agnoſcere, quoſdam requirere, & pecuniâ, aut gratiâ juvare; inſerendo ſæpiùs querelas, & ambiguos de Galba ſermones, quæque alia turba-

l'un d'eux, accompagnant Othon en Espagne, lui avoit prédit d'abord qu'il survivroit à Néron : accrédité par l'événement, il lui persuade ensuite qu'on va l'adopter à l'Empire. Il ne s'appuyoit que sur des conjectures auxquelles l'âge avancé de l'empereur & la jeunesse d'Othon avoient donné lieu : mais comme l'esprit préoccupé de sa passion croit plus facilement le merveilleux, Othon prenoit ces prédictions pour un avertissement des destinées fondé sur une vraie science. Enfin ; Prolémée l'engage à la révolte ; crime auquel se décide aisément quiconque a desiré l'Empire.

XXIII. Je n'assurerois cependant pas qu'Othon ait formé subitement ce projet. Il s'étoit ménagé depuis long-temps l'affection des soldats, en vue de succéder à l'Empire ou de s'en emparer. Dans les marches, les campemens, ou lorsque l'armée se rangeoit en bataille, il nommoit les plus anciens soldats par leurs noms, les appelloit camarades, comme ayant suivi Néron ensemble, reconnoissoit les uns, s'informoit des autres, les aidoit de son argent & de son crédit, insinuant souvent des plaintes; des paroles équivoques sur Galba, & d'autres traits

menta vulgi. Labores itinerum, inopia commeatuum, duritia imperii, atrociùs accipiebantur, quum Campaniæ lacus, & Achaiæ urbes, classibus adire soliti, Pirenæum & Alpes, & immensa viarum spatia, ægrè sub armis eniterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis, velut faces addiderat Mævius Pudens, è proximis Tigellini: is mobilissimum quemque ingenio, aut pecuniæ indigum, & in novas cupiditates præcipitem alliciendo, eò paullatim progressus est, ut, per speciem convivii, quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti, excubias agenti, viritim centenos nummos divideret; quam velut publicam largitionem Otho, secretioribus apud singulos præmiis, intendebat adeo animosus corruptor, ut Cocceio Proculo, speculatori, de parte finium cum vicino ambigenti, universum vicini agrum, suâ pecuniâ emptum, dono dederit; per so-

capables d'émouvoir le vulgaire. Le soldat n'avoit déjà que trop de peine à supporter la fatigue des marches, le manque de vivres, & la dureté du commandement. Accoutumé à voguer sur les lacs de la Campanie, à parcourir les villes de l'Achaïe, il lui falloit traverser à pied, chargé d'armes pesantes, les monts Pyrénées, les Alpes & des pays immenses.

XXIV. Pendant cette fermentation, Mevius Pudens, parent de Tigellinus, acheva d'enflammer les esprits. Gagnant en secret les plus inconstans, ceux à qui l'argent manque, ou qui se laissent prendre à l'amorce des passions qu'il leur présente, il en vient insensiblement jusqu'à distribuer cent sesterces par tête à la cohorte en faction, sous prétexte de lui payer un repas toutes les fois qu'Othon donne à manger à l'Empereur. Othon ajoutoit un nouveau poids à cette espèce de distribution publique, par d'autres présens à chaque particulier. Il se ménageoit si peu dans ces sortes de démarches, qu'il acheta pour Cocceius Proculus, soldat de la garde, tout le champ de son voisin, sous prétexte de terminer leur dispute au sujet des limites. Mais le Préfet, plongé dans son indolence, ne

cordiam præfecti, quem nota pariter & occulta fallebant.

XXV. Sed tum è libertis Onomaſtum futuro ſceleri præfecit, à quo Barbium Proculum, teſſerarium (30) ſpeculatorum, & Veturium, optionem (31) eorumdem, perductos, poſtquam vario ſermone callidos, audaceſque cognovit, pretio & promiſſis, onerat, datâ pecuniâ ad pertentandos plurium animos. Suſcepere duo manipulares Imperium populi Romani transferendum, & tranſtulerunt. In conſcientiam facinoris pauci adſciti, ſuſpenſos ceterorum animos diverſis artibus ſtimulant; primores militum, per beneficia Nymphidii ut ſuſpectos; vulgus & ceteros, irâ & deſperatione dilati totiens donativi; erant quos memoria Neronis, ac deſiderium prioris licentiæ accenderet; in commune omnes metu mutandæ militiæ exterrebantur

s'appercevoit ni de ce que tout le monde savoit, ni de ce qu'on ne savoit pas.

XXV. Ce fut alors qu'Othon s'en remit sur Onomastus, un de ses affranchis, du soin de former la conjuration. Celui-ci fit venir Barbius Proculus & Veturius, l'un Tesseraire, l'autre Option des Gardes. Après s'être assuré, dans des entretiens sur différens objets, qu'ils avoient de la hardiesse & de l'intrigue, il les comble de présens & de promesses, & leur donne de l'argent pour acheter des complices. Deux soldats se chargèrent de disposer de l'Empire du peuple Romain, & ils en disposèrent. Fort peu furent admis dans le secret : mais en même temps qu'on tenoit les autres en suspens, on les préparoit, par divers artifices, à seconder le parti. On alarmoit les plus distingués, comme suspects, pour avoir été promus par Nymphidius; on irritoit le vulgaire & toute la soldatesque, par le désespoir de toucher une gratification tant de fois différée. Le souvenir de Néron, le desir de voir renaître la licence, échauffoient l'esprit de plusieurs, & tous en commun craignoient qu'on n'introduisît du changement dans les troupes.

XXVI. Infecit ea tabes legionum quoque, & auxiliorum motas jam mentes, poſtquam vulgatum erat labare Germanici exercitûs fidem. Adeoque parata apud malos ſeditio, etiam apud integros diſſimulatio fuit, ut poſtero Iduum die, redeuntem à cœna Othonem rapturi fuerint, ni incerta noctis, & totâ urbe ſparſa militum caſtra, nec facilem inter temulentos conſenſum, timuiſſent (32), non Reipub. curâ, quam fœdare Principis ſui ſanguine ſobrii parabant, ſed ne per tenebras, ut quiſque Pannonici, vel Germanici exercitûs militibus oblatus eſſet, ignorantibus pleriſque, pro Othone deſtinaretur. Multa erumpentis ſeditionis indicia per conſcios oppreſſa; quædam apud Galbæ aures præfectus Laco eluſit, ignarus militarium animorum, conſiliique, quamvis egregii, quod non ipſe afferret, inimicus, & adversùs peritos pervicax.

XXVI. La contagion pénétra jusqu'aux légions & aux auxiliaires déjà ébranlés par les nouvelles de la révolte en Germanie. Les conjurés comptoient tellement sur l'appui des mutins & sur l'inaction des indifférens, qu'Othon auroit été proclamé dès le lendemain des Ides, au sortir de son souper, si les incertitudes de la nuit, la dispersion des corps-de-gardes dans les différens quartiers de la ville, & la difficulté de faire mouvoir de concert des gens à demi-ivres, ne les en eussent détournés. Le danger de la République n'étoit rien pour eux, puisqu'ils se proposoient de sang-froid d'en massacrer le Chef; mais ils appréhendoient que, dans l'obscurité, le soldat de l'armée de Germanie ou de Pannonie, qui n'étoit pas instruit du complot, ne fît Empereur, au lieu d'Othon, le premier qui se feroit présenté. Plusieurs indices de la conjuration qui transpiroit furent étouffés par les complices. D'autres parvenoient jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Le Préfet Laco les éluda; ne reconnoissant aucunement le génie du soldat, il haïssoit les conseils dont il n'étoit pas l'auteur, quelque bons qu'ils fussent, & s'opiniâtroit contre ses personnes mieux instruites que lui.

XXVII. Octavo-decimo Kalend. Febr. ſacrificanti pro æde Apollinis Galbæ, haruſpex Umbricius « triſtia exta, & inſtantes inſidias, ac domeſticum hoſtem » prædicit : audiente Othone (nam proximus adſtiterat) idque, ut lætum è contrario, & ſuis cogitationibus proſperum, interpretante. Nec multò pòſt libertus Onomaſtus nuntiat, « exſpectari eum ab architecto, & redemptoribus » : quæ ſignificatio coeuntium jam militum, & paratæ conjurationis convenerat. Otho, cauſam digreſsùs requirentibus, quum « emi ſibi prædia vetuſtate ſuſpecta, eòque priùs exploranda » finxiſſet, innixus liberto; per Tiberianam domum, in Velabrum, inde ad Milliarium aureum, (33) ſub ædem Saturni, pergit. Ibi tres & viginti ſpeculatores conſalutatum Imperatorem, ac paucitate ſalutantium trepidum, & ſellæ feſtinanter impoſitum, ſtrictis mucronibus rapiunt (34). Totidem fermè milites in itinere aggre-

XXVII. Le dix-huit avant les Calendes de Février, comme l'Empereur offroit un sacrifice dans le Temple d'Apollon, l'Aruspice Umbricius lui dit que les entrailles de la victime annonçoient des malheurs, une trahison prochaine, un ennemi domestique. Othon, qui s'étoit placé proche, l'entendoit, & s'en félicitoit au contraire, comme d'un augure favorable à son projet. Un instant après, l'affranchi Onomastus vient lui dire que « l'Architecte l'attend avec les Entrepreneurs »; c'étoit le signal dont ils étoient convenus, dès que les conjurés s'assembleroient, & qu'ils seroient prêts d'agir. On demande à Othon ce qui l'engage à sortir; il répond, « qu'il est en marché pour une maison de campagne, & que comme elle est un peu vieille, il va la faire examiner ». Ensuite s'appuyant sur Onomastus, il passe par le palais de Tibere au Velabre, & se rend proche le Mille d'or devant le Temple de Saturne. Vingt-trois soldats l'y proclament Empereur. Il se déconcerte de leur petit nombre; mais ils le jettent promptement dans une litière, & l'enlèvent en tirant l'épée. Un nombre à-peu-près égal se joint aux premiers sur le chemin; quelques-uns sont

gantur alii conſcientiâ, plerique miraculo; pars clamore & gladiis, pars ſilentio, animum ex eventu ſumpturi.

XXVIII. Stationem in caſtris agebat Julius Martialis tribunus. Is, magnitudine ſubiti ſceleris, an corrupta latius caſtra, ac ſi, contrà tenderet, exitium metuens, præbuit pleriſque ſuſpicionem conſcientiæ. Antepoſuere ceteri quoque Tribuni, Centurioneſque, præſentia dubiis, & honeſtis. Iſque habitus animorum fuit, ut peſſimum, facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Ignarus interim Galba, & ſacris intentus, fatigabat alieni, jam imperii deos; quum affertur rumor, rapi in caſtra, incertum quem Senatorem; mox, Othonem eſſe, qui raperetur; ſimul ex tota urbe, ut quiſque obvius fuerat; alii formidinem augentes, quidam minora verò, ne tum quidem obliti adulationis.

complices;

complices : l'étonnement entraîne les autres. Une partie jette des cris, tient l'épée nue en main : le reſte ſuit en ſilence pour ſe décider ſur l'événement.

XXVIII. Le Tribun Julius Martialis étoit chargé de la garde du camp. Frappé de l'atrocité d'une entrepriſe ſi ſubite, ou de la crainte qu'elle ne fût ſoutenue par bien d'autres complices dans le camp même, & que ſa réſiſtance ne l'exposât à une perte infaillible, il donna lieu de ſoupçonner qu'il étoit du complot. Les autres Tribuns & Centurions préférèrent auſſi le préſent aux dangers & à leur devoir. Dans l'état où ſe trouvoient les eſprits, une poignée d'hommes oſa concerter le projet le plus criminel : un plus grand nombre en ſouhaita le ſuccès ; pas un ne s'y oppoſa.

XXIX. Galba cependant, ignorant ce qui ſe paſſoit, & tout occupé de ſon ſacrifice, fatiguoit de ſes prières les Dieux d'un Empire qui n'étoit plus à lui. Le bruit ſe répand d'abord qu'on proclame un Sénateur au camp ; enſuite que c'eſt Othon qu'on a proclamé. En même-temps chacun accourt de tous les quartiers : les uns groſſiſſent le danger ; les autres le diminuent, penſant même alors à flatter.

Igitur consultantibus placuit, pertentari animum cohortis, quæ in palatio stationem agebat; nec per ipsum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis servabatur. Piso pro gradibus domûs vocatos, in hunc modum adlocutus est: « Sextus dies agitur, Commilitones, ex » quo, ignarus futuri, & sive optandum » hoc nomen, sive timendum erat, Cæsar » adscitus sum: quo domûs nostræ, aut » Reipub. fato, in vestrâ manu positum » est: non quia, meo nomine, tristiorem » casum paveam, ut qui adversas res » expertus, quum maximè discam, ne » secundas quidem minùs discriminis » habere: patris, & Senatûs, & ipsius » Imperii vicem doleo, si nobis aut perire » hodie necesse est, aut, quod æquè apud » bonos miserum est, occidere. Solatium » proximi motûs habebamus, incruentam » urbem, & res sine discordiâ translatas. » Provisum adoptione videbatur, ut ne » post Galbam quidem bello locus esset.

On décide, après une délibération, que quelqu'un fondera les dispositions de la cohorte en faction devant le palais; mais que ce ne sera pas l'Empereur lui-même: on réservoit son autorité pour des extrémités plus fâcheuses. Pison ayant assemblé les soldats au bas des degrés, leur fit ce discours : « Camarades, voici le » sixième jour que, sans prévoir l'avenir, » j'ai reçu le titre de César, soit qu'il fût » à rechercher ou à craindre. Il dépend » de vous que ce soit pour le bonheur » de la Maison Impériale & de l'Etat, » ou pour leur malheur : ce n'est pas que » je redoute un sort plus triste pour moi; » après avoir éprouvé l'adversité, je vois » trop clairement que la prospérité n'en- » traîne pas moins de danger; mais je » plains mon père, le Sénat & l'Empire, » s'il nous faut périr aujourd'hui, ou, ce » qui est également sensible à des cœurs » vertueux, faire périr nos concitoyens. » Nous nous consolions de la révolution » précédente, parce qu'elle n'avoit point » fait couler de sang dans Rome, & que » le changement de Prince n'avoit point » entraîné de discorde. L'Empereur, en » m'adoptant, sembloit même avoir ôté » tout prétexte de guerre après lui.

» XXX. Nihil arrogabo mihi nobili-
» tatis, aut modeſtiæ: neque enim relatu
» virtutum, in comparatione Othonis,
» opus eſt. Vitia, quibus ſolis gloriatur,
» evertêre Imperium, etiam quum ami-
» cum Imperatoris ageret. Habitu ne &
» inceſſu, an illo muliebri ornatu, mere-
» retur Imperium? Falluntur, quibus
» luxuria ſpecie liberalitatis imponit.
» Perdere iſte ſciet, donare neſciet. Stu-
» pra nunc, & comiſſationes, & fœmi-
» narum cœtus, volvit animo: hæc prin-
» cipatûs præmia putat, quorum libido
» ac voluptas penes ipſum ſit, rubor ac
» dedecus penes omnes. Nemo enim um-
» quam Imperium, flagitio quæſitum,
» bonis artibus exercuit. Galbam conſen-
» ſus generis humani, me Galba, con-
» ſentientibus vobis, Cæſarem dixit. Si
» Reſpub. & Senatus, & populus, vana
» nomina ſunt: veſtrâ, Commilitones, in-
» tereſt, ne Imperatorem peſſimi faciant.
» Legionum ſeditio adversûm duces ſuos

» XXX. Je ne me vanterai ni de no-
» bleſſe, ni de retenue. Il n'eſt pas queſ-
» tion de vertus dans un parallèle avec
» Othon : ſes vices, choſe unique dont
» il ſe glorifie, ont renverſé l'Empire,
» lors même qu'il ſembloit ami du Prince.
» Seroit-ce ſon maintien, ſa démarche,
» ſa parure efféminée, qui lui mérite-
» roient l'Empire? ceux à qui ſon luxe en
» impoſe, ſous le nom de libéralité, ſe
» trompent ; cet homme ſaura diſſiper :
» jamais il ne ſaura donner. Il médite à
» préſent des ſéductions, des débauches,
» des intrigues galantes. Il fait conſiſ-
» ter l'avantage d'être le maître, dans le
» pouvoir de ſatisfaire des paſſions dont
» le plaiſir eſt pour lui ſeul, la honte &
» l'infamie pour tous les autres. Qui n'eſt
» monté ſur le trône que par le crime,
» ny régna jamais par la vertu. Galba,
» pour régner, a le conſentement de
» l'Univers ; moi j'ai celui de Galba &
» le vôtre. Si la République, le Sénat &
» le peuple ſont de vains noms, il vous
» importe au moins que ce ne ſoient pas
» les plus ſcélérats qui faſſent un Empe-
» reur. On a quelquefois ouï dire que des
» légions s'étoient révoltées contre leur
» Chef; votre fidélité ni votre réputation

» audita eſt aliquando : veſtra fides fama-
» que, inlæſa ad hunc diem manſit, &
» Nero quoque vos deſtituit, non vos
» Neronem. Minùs triginta transfugæ &
» deſertores, quos Centurionem, aut
» Tribunum, ſibi eligentes nemo fer-
» ret, Imperium aſſignabunt? Admittitis
» exemplum? & quieſcendo commune
» crimen facitis? Tranſcendet hæc licen-
» tia in provincias : & ad nos ſcelerum
» exitus, bellorum ad vos pertinebunt.
» Nec eſt plus, quod pro cæde Principis,
» quàm quod innocentibus datur : ſed
» perinde à nobis donativum ob fidem,
» quàm ab aliis pro facinore accipietis ».

XXXI. Dilapſis ſpeculatoribus, cetera cohors non adſpernata concionantem, ut turbidis rebus evenit, fortè magis, & nullo adhuc conſilio, parat ſigna, quàm quod (35) poſtea creditum eſt, inſidiis & ſimulatione. Miſſus & Celſus Marius ad electos Illyrici exercitûs, Vipſaniâ in porticu tendentes. Præceptum Amulio

» n'ont jamais souffert de tache. Vous » n'avez pas même abandonné Néron, » c'est lui qui vous a quitté. Quoi, moins » de trente déserteurs ou transfuges, à » qui personne ne laisseroit faire un Cen- » turion ni un Tribun, disposeront de » l'Empire? Vous autorisez cet exemple, » & par votre inaction vous devenez leurs » complices? Cette licence gagnera les » Provinces; nous périrons par leur fu- » reur, & vous par la guerre. D'ailleurs, » ce qu'on vous offre pour massacrer vo- » tre Empereur, n'excède pas ce que » nous vous donnons pour le défendre: » vous recevrez, en demeurant fidèles, » la gratification qu'on vous promet pour » un crime ».

XXXI. Les soldats de la garde s'étant échappés, le reste de la cohorte, au lieu de témoigner du mépris pour ce qu'elle venoit d'entendre, comme dans les émeutes, prépare ses drapeaux sans aucun dessein prémédité, & non par feinte & par trahison comme on le crut ensuite. Marius Celsus est dépêché vers l'élite d'Illyrie, campée sous le portique de Vipsanius: Emilius Serenus & Domitius

Sereno, & Domitio Sabino, primipilaribus, ut Germanicos milites è Libertatis atrio arcesserent. Legioni classicæ diffidebatur, infestæ ob cædem commilitonum, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. Pergunt etiam in castra Prætorianorum Tribuni Cetrius Severus, Subrius Dexter, Pompeius Longinus, si incipiens adhuc, & necdum adulta seditio, melioribus consiliis flecteretur. Tribunorum Subrium & Cetrium milites adorti minis, Longinum manibus coercent, exarmantque; quia, non ordine militiæ, sed è Galbæ amicis, fidus Principi suo, & desciscentibus suspectior erat. Legio classica, nihil cunctata, prætorianis adjungitur. Illyrici exercitûs electi Celsum ingestis pilis proturbant. Germanica vexilla diu nutavere (36), invalidis adhuc corporibus, & placatis animis, quòd eos à Nerone Alexandriam præmissos, atque inde rursùs longâ navigatione ægros, impensiore curâ Galba refovebat.

Sabinus, Primipilaires, ſont chargés d'amener les ſoldats de Germanie du Temple de la Liberté. On ſe défioit de la légion de la marine, courroucée du maſſacre de ſes camarades, ſur leſquels l'Empereur avoit fait faire main-baſſe à ſon entrée dans Rome. Les Tribuns Cetrius Serenus, Subrius Dexter & Pompeius Longinus s'avancèrent même vers le camp des Prétoriens, eſpérant que de ſages conſeils appaiſeroient la ſédition dans ſa naiſſance, ſi tous les eſprits n'étoient pas encore échauffés. Les Prétoriens n'employèrent que les menaces pour éloigner du camp Cetrius & Subrius; mais ils lièrent les mains à Longinus & le déſarmèrent, parce que Galba, qui l'aimoit, l'avoit fait Tribun avant ſon rang, & que cet Officier étoit plus connu que les autres par ſa fidélité pour l'Empereur. La légion de la marine ſe joignit aux Prétoriens ſans balancer: l'élite d'Illyrie écarta Cetrius à coups de traits. Les ſoldats de Germanie héſitèrent longtemps: leurs corps étoient fatigués, & leurs cœurs inclinoient en faveur de Galba. Néron les avoit fait partir pour Alexandrie: ils avoient beaucoup ſouffert à leur retour, de la longueur de la navigation,

XXXII. Universa jam plebs palatium implebat, mixtis servitiis, & dissono clamore, cædem Othonis & conjuratorum exitium poscentium, ut si in circo, ac theatro, ludicrum aliquod postularent : neque illis judicium, aut veritas : quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis : sed tradito more, quemcumque Principem adulandi, licentiâ acclamationum, & studiis inanibus. Interim Galbam duæ sententiæ distinebant : Titus Vinius « manendum intra domum, opponenda servitia, firmandos aditus, non eumdum ad iratos censebat : daret malorum pœnitentiæ, daret bonorum consensui spatium : scelera impetu, bona consilia morâ valescere. Denique eundi ultrò, si ratio sit, eamdem mox facultatem : regressûs, si pœniteat, in aliena potestate ».

XXXIII. « Festinandum ceteris videbatur, antequam crescerent invalida ad-

& l'Empereur prenoit un ſoin particulier de leur rétabliſſement.

XXXII. Déjà la populace, mêlée parmi les eſclaves, rempliſſoit le palais, & le faiſoit retentir de clameurs confuſes, en ſollicitant la mort d'Othon & la perte des conjurés, comme s'il eût été queſtion d'un ſpectacle dans l'amphithéâtre ou le cirque. Nul jugement en eux, nulle ſincérité, puiſqu'ils devoient demander le contraire le même jour, avec autant d'empreſſement ; mais unique habitude de flatter le Prince, quel qu'il ſoit, par des cris licencieux & des démonſtrations frivoles. Cependant l'Empereur balançoit entre deux avis. Vinius conſeilloit « de demeurer dans le palais, d'en garantir les iſſues, d'armer les eſclaves, & de ne point aller vers des gens trop émus. Il devoit laiſſer aux méchans le temps de ſe repentir ; aux bons celui de ſe concerter. Une première impétuoſité donne de la force au crime, des délais affermiſſent la vertu. Enfin, il ſeroit encore maître de ſortir, ſi les conjonctures l'exigoient, au lieu que ſon retour, après s'être engagé mal à propos, dépendroit de l'ennemi ».

XXXIII. Les autres étoient d'avis « de ſe hâter avant que cette conjuration,

huc conjuratio paucorum. Trepidaturum etiam Othonem, qui furtim digressus, ad ignaros illatus, cunctatione nunc, & segnitiâ terentium tempus, imitari Principem discat. Non exspectandum, ut compositis castris, forum invadat, & prospectante Galbâ, Capitolium adeat: dum egregius Imperator, cum fortibus amicis, januâ, ac limine tenus domum cludit, obsidionem nimirum toleraturus. Et præclarum in servis auxilium! Si consensus tantæ multitudinis, & quæ plurimùm valet, prima indignatio elanguescat. Proinde intuta, quæ indecora: vel, si cadere necesse sit, occurrendum discrimini. Id Othoni invidiosius, & ipsis honestum ». Repugnantem huic sententiæ Vinium, Laco minaciter invasit, stimulante Icelo, privati odii pertinaciâ, in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutiùs Galba cunctatus, speciosiora suadentibus accessit. Præmissus

d'une poignée d'hommes, s'étendît & prît des forces. La terreur saisiroit Othon lui-même, qui porté furtivement vers les soldats sans les en avoir prévenus, profitoit des délais & de l'indolence de ses adversaires, pour s'instruire à jouer le rôle d'Empereur. On ne devoit point attendre que, devenu maître du camp, il s'emparât du Forum, & montât au Capitole sous les yeux de Galba, tandis que l'Empereur & ses généreux amis se barricaderoient au fond de leurs appartemens, à dessein sans doute d'y soutenir un siége. Des esclaves seroient d'une grande ressource, lorsqu'on auroit laissé ralentir le concert & la première indignation du peuple, la seule sur laquelle on puisse compter. Le parti le plus honteux étoit par conséquent le moins sûr. Que s'il falloit nécessairement périr, il valloit mieux braver le danger. Il en résulteroit de la gloire pour eux, & plus de haine contre Othon ». Comme Vinius combattoit cet avis, Laco s'emporta contre lui jusqu'aux menaces, animé par Icelus à s'obstiner au malheur public, pour satisfaire leur haine particulière.

XXXIV. L'Empereur, sans balancer plus long-temps, se déclare pour le parti

tamen in caſtra Piſo, ut juvenis magno nomine, recenti favore, & infenſus T. Vinio; ſeu quia erat (36*), ſeu quia irati ita volebant; & faciliùs de odio creditur. Vix dum egreſſo Piſone, occiſum in caſtris Othonem, vagus primum, & incertus rumor, mox, ut in magnis mendaciis, interfuiſſe ſe quidem, & vidiſſe adfirmabant, credulâ famâ, inter gaudentes, & incurioſos. Multi arbitrabantur, compoſitum, auctumque rumorem, mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam, læta falsò vulgaverint.

XXXV. Tum verò non populus tantùm, & imperita plebs in plauſus, & immodica ſtudia, ſed equitum plerique ac ſenatorum, poſito metu incauti, refractis palatii foribus, ruere intùs, ac ſe Galbæ oſtentare, præreptam ſibi ultionem querentes. Ignaviſſimus quiſque, &, ut res

le plus ſpécieux. Cependant Piſon fut envoyé d'avance vers le camp, ſur l'eſpoir que donnoient ſon nom, ſon élévation récente, & ſa haine contre Vinius, ſoit qu'elle fût réelle, ſoit parce que les ennemis de Vinius le vouloient ainſi, & qu'on croit plus aiſément à la haine. Piſon ſortoit à peine, lorſqu'on publie qu'Othon vient d'être tué dans le camp; c'étoit d'abord une rumeur vague & incertaine; bientôt, comme dans tous les menſonges importans, pluſieurs aſſurent en avoir été témoins, l'avoir vu. La joie, ou la négligence d'approfondir la vérité, donna de la vogue à cette nouvelle; mais pluſieurs penſoient que des émiſſaires d'Othon, s'inſinuant déjà parmi le peuple, l'avoient inventée, & la répandoient pour attirer l'Empereur hors du palais.

XXXV. Alors non-ſeulement le peuple & une multitude ſans expérience, ſe livrent aux tranſports d'un zèle exceſſif; mais la plupart des Sénateurs & des Chevaliers, oubliant les précautions, dès qu'ils ne craignent plus, forcent les portes du palais, ſe précipitent dans les appartemens, & ſe montrant à l'Empereur, ſe plaignent à lui de ce qu'on les a privés de l'honneur

docuit, in periculo non ausurus, nimii verbis, linguæ feroces: nemo scire, & omnes adfirmare; donec inopiâ veri, & consensu errantium victus, sumpto thorace Galba, inruenti turbæ; neque ætate, neque corpore sistens, sellâ levaretur. Obvius in palatio Julius Atticus, speculator, cruentum gladium ostentans; occisum à se Othonem exclamavit: & Galba, « Commilito, inquit, quis jussit »? insigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adversùs blandientes incorruptus.

XXXVI. Haud dubiæ jam in castris omnium mentes; tantusque ardor, ut non contenti agmine & corporibus, in suggestu, in quo paulo antè aurea Galbæ statua fuerat, medium inter signa Othonem vexillis circumdarent. Nec tribunis,

de le venger. Les plus lâches, ceux dont la hardieſſe devoit diſparoître à la vue du péril, comme l'expérience le prouva, ſe répandent en paroles, & ſe donnent pour braves. Perſonne n'avoit de preuves de la mort d'Othon; tous l'affirmoient. Enfin Galba, ſéduit par cet accord unanime de gens dans l'erreur, tandis que perſonne ne dépoſe pour la vérité, prend ſa cuiraſſe, & ne pouvant ſe ſoutenir contre les flots du peuple, à cauſe de ſon âge & de ſes infirmités, ſe fait porter en litière. Il rencontre dans le palais Julius Atticus, ſoldat de la garde, qui, lui montrant une épée enſanglantée, s'écrie qu'il vient de tuer Othon; « Camarade, qui vous en a donné l'ordre »? reprend auſſi-tôt Galba, par une attention ſingulière à réprimer la licence du ſoldat, ſans jamais ſe laiſſer effrayer des menaces, ni corrompre par la flatterie.

XXXVI. Perſonne ne balançoit plus dans le camp; l'ardeur étoit ſi grande, que, non-contens de couvrir Othon de leurs corps, en ſe rangeant autour de lui, ils le placèrent au milieu des étendards, ou ſe trouvoit, peu auparavant, une ſtatue d'or de Galba, & l'environnèrent de leurs drapeaux, Il n'étoit poſſible, ni aux

aut centurionibus, adeundi locus : gregarius miles caveri insuper præpositos jubebat. Strepere cuncta clamoribus, & tumultu, & exhortatione mutuâ, non tanquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed ut quemque adfluentium militum adspexerant, prensare manibus, complecti armis, collocare juxtà, præire sacramentum, modò Imperatorem militibus, modò Imperatori milites commendare. Nec deerat Otho, protendens manus, adorare vulgum, jacere oscula (37) & omnia serviliter pro dominatione. Postquam universa classicorum legio sacramentum ejus accepit, fidens viribus, & quos adhuc singulos exstim ulaverat, accendendos in commune ratus, pro vallo castrorum ita cœpit.

« XXXVII. Quis ad vos processerim, » Commilitones, dicere non possum : » quia nec privatum me vocare sustineo, » Princeps à vobis nominatus; nec Prin-

Centurions, ni aux Tribuns d'en approcher. Le simple soldat avertissoit même de sé défier des Officiers. Tout retentissoit de clameurs, de tumulte, d'exhortations mutuelles, qui ne se réduisoient pas, comme parmi le peuple & la multitude, aux divers applaudissemens d'une adulation oisive; mais à mesure qu'ils appercevoient un des soldats qui accouroient de toute part, ils le prenoient par la main, l'environnoient de leurs armes, le plaçoient vis-à-vis du Tribunal, lui dictoient le serment, & tantôt recommandoient l'Empereur aux soldats, tantôt les soldats à l'Empereur. Othon, de son côté, étendant les mains vers le peuple, le saluoit & s'abaissoit devant lui jusqu'à ramper en esclave, pour devenir le maître. Lorsque toute la légion de la marine eut juré de lui obéir, il prit confiance dans ses forces, & croyant devoir exhorter en commun ceux qu'il venoit d'animer séparément, il rangea ses troupes à la tête de la palissade, & fit ce discours :

« XXXVII. Il m'est difficile, mes chers » Camarades, de dire en quelle qualité » je parois devant vous. Celui que vous » avez nommé Empereur, n'est plus un » simple particulier, Mais est-il Empe-

» cipem, alio imperante. Veſtrum quo-
» que nomen in incerto erit, donec du-
» bitabitur, Imperatorem populi Romani
» in caſtris, an hoſtem habeatis. Audi-
» tiſne, ut pœna mea, & ſupplicium
» veſtrum ſimul poſtulentur? adeo mani-
» feſtum eſt, neque perire nos, neque
» ſalvos eſſe, niſi unà, poſſe. Et, cujus
» lenitatis eſt Galba, jam fortaſſe pro-
» miſit: ut qui, nullo expoſcente, tot
» millia innocentiſſimorum militum tru-
» cidaverit. Horror animum ſubit, quo-
» tiens recordor feralem introitum, &
» hanc ſolam Galbæ victoriam (38) quum
» in oculis urbis decumari deditos jube-
» ret, quos deprecantes in fidem accepe-
» rat. His auſpiciis urbem ingreſſus,
» quam gloriam ad principatum attulit,
» niſi occiſi, Obultronii Sabini, & Cor-
» nelii Marcelli in Hiſpaniâ, Betui Chi-
» lonis in Galliâ, Fonteii Capitonis in
» Germaniâ, Clodii Macri in Africâ,
» Cingonii in viâ, Turpiliani in urbe,

» reur, tandis qu'un autre règne ? Votre
» état n'eſt pas moins incertain, tant
» qu'il ſera douteux, ſi vous avez dans
» votre camp le chef ou l'ennemi de
» l'Empire. N'entendez-vous pas ſolli-
» citer votre condamnation & la mienne?
» Tant il eſt évident que nous ne pouvons
» plus que périr ou vaincre enſemble !
» Galba, de la douceur dont il eſt, a
» peut-être déjà promis ce qu'on lui de-
» mande, lui qui, de ſon propre mou-
» vement, a fait maſſacrer tant de mil-
» liers de ſoldats innocens. Je friſſonne
» d'horreur, toutes les fois que je me
» rappelle cette entrée funeſte, & la vic-
» toire unique de Galba, lorſqu'il fit
» décimer, ſous les yeux de Rome, des
» ſupplians reçus à diſcrétion. Entré dans
» la ville ſous ces auſpices, quelle autre
» gloire apportoit-il en parvenant à l'Em-
» pire, que d'avoir fait mourir Obultro-
» nius Sabinus & Cornelius Marcellus
» en Eſpagne, Betuus Chilo en Gaule,
» Capiton en Germanie, Macer en Afri-
» que, Varron dans ſa marche, Turpi-
» lianus dans la ville, Nymphidius dans
» le camp ? Quelle Province, quel camp
» n'a-t-il point enſanglanté, ſouillé, ou,
» comme il s'en vante lui-même, réfor-

» Nymphidii in caſtris? Quæ uſquam
» provincia, quæ caſtra ſunt, niſi cruenta
» & maculata? aut, ut ipſe prædicat,
» emendata & correcta? Nam quæ alii
» ſcelera, hic remedia vocat: dum falſis
» nominibus, ſeveritatem pro ſævitiâ,
» parcimoniam pro avaritiâ, ſupplicia &
» contumelias veſtras, diſciplinam appel-
» lat. Septem à Neronis fine menſes ſunt,
» & jam plus rapuit Icelus, quàm quod
» Polycleti, & Vatinii, & Elii, parave-
» runt. Minore avaritiâ ac licentiâ graſ-
» ſatus eſſet T. Vinius, ſi ipſe imperaſſet:
» nunc & ſubjectos nos habuit, tamquam
» ſuos; & viles, ut alienos. Una illa
» domus ſufficit donativo, quod vobis
» numquam datur, & quotidie expro-
» bratur.

» XXXVIII. Ac ne qua ſaltem in ſuc-
» ceſſore Galbæ ſpes eſſet, arceſſit ab
» exſilio, quem triſtitiâ & avaritiâ ſui
» ſimillimum judicabat. Vidiſtis, Com-
» militones, notabili tempeſtate, etiam

» mé, corrigé ? car il nomme remèdes au
» mal, ce que les autres appellent crimes,
» tandis qu'abusant des mots, là cruauté
» chez lui prend la place de la sévérité,
» l'avarice celle de l'économie, & qu'il
» flétrit, égorge le soldat, sous prétexte
» de le discipliner. Néron n'a perdu l'Em-
» pire que depuis sept mois : Icelus a déjà
» plus englouti de richesses que les Poly-
» cletes, les Vatinius, les Elius. La licence
» & l'avarice de Vinius nous eussent
» moins fait souffrir, s'il eût régné lui-
» même. Il a joui sur nous d'autant de
» pouvoir, & nous a moins ménagés,
» parce que nous appartenions à un autre.
» Sa maison seule fourniroit cette grati-
» fication qu'on ne vous donne point, &
» qu'on vous reproche tous les jours.

» XXXVIII. Galba, dans le dessein
» de nous enlever jusqu'à nos espérances
» après sa mort, rappelle, pour lui suc-
» céder, l'exilé qu'il a jugé lui ressembler
» le mieux par son humeur sombre & son
» avarice. Vous avez vu les Dieux même
» témoigner, par une tempête affreuse,

» Deos infaustam adoptionem adversantes. Idem Senatûs, idem populi Romani animus est. Vestra virtus exspectatur, apud quos omne honestis consiliis robur, & sine quibus, quamvis egregia, invalida sunt. Non ad bellum vos, nec ad periculum voco : omnium militum arma nobiscum sunt. Nec una cohors togata defendit nunc Galbam, sed detinet. Quum vos adspexerit, quum signum meum acceperit (39), hoc solum erit certamen, quis mihi plurimum imputet. Nullus cunctationi locus est in eo consilio, quod non potest laudari, nisi peractum». Aperire deinde armamentarium jussit. Rapta statim arma, sine more & ordine militiæ, ut prætorianus, aut legionarius insignibus suis distingueretur : miscentur auxiliaribus, galeis scutisque. Nullo tribunorum centurionumve adhortante, sibi quisque dux & instigator : & præcipuum pessimorum incitamentum quòd boni mœrebant.

» leur

» leur horreur pour cette adoption sinis-
» tre. Le Sénat, le peuple Romain, en
» sont indignés comme eux; ils atten-
» dent votre appui, qui seul donne de
» la force aux entreprises honnêtes, &
» sans lequel les plus belles avortent. Il
» n'est question ni de guerre, ni de dan-
» gers; tout le militaire est dans notre
» parti. La seule cohorte qui reste en robe
» auprès de Galba, n'y est pas pour le
» défendre, mais pour l'arrêter. Si-tôt
» qu'elle vous verra, que je lui aurai
» donné mon signal, le combat unique
» sera à qui sera plus éclater de zèle en
» ma faveur. Il n'y a pas d'instans à per-
» dre dans un projet qui ne peut être
» justifié que par le succès ». Il fit ensuite ouvrir l'arsenal. les armes en furent enlevées aussi-tôt: les Prétoriens, les légionnaires, les auxiliaires, mêlés tous ensemble, saisissent les boucliers & les casques, sans observer les marques qui distinguent les grades de la milice ou les différens corps. Nul Centurion, nul Tribun n'y préside, chacun est son propre chef, & s'encourage lui-même. Les plaintes de ceux qui aiment l'ordre sont un nouveau motif pour le violer.

XXXIX. Jam exterritus Piſo fremitu crebreſcentis ſeditionis, & vocibus in urbem uſque reſonantibus, egreſſum interim Galbam, & foro appropinquantem, adſecutus erat: jam Marius Celſus haud læta retulerat; quum alii, in palatium redire, alii Capitolium petere, plerique roſtra occupanda cenſerent, plures tantùm ſententiis aliorum contradicerent, utque evenit in conſiliis infelicibus, optima viderentur, quorum tempus effugerat. Agitaſſe Laco, ignaro Galbâ, de occidendo T. Vinio dicitur, ſive ut pœna ejus animos militum mulceret, ſeu conſcium Othonis credebat, ad poſtremum, vel odio. Hæſitationem attulit tempus ac locus, quia initio cædis orto, difficilis modus; & turbavere conſilium trepidi nuncii, ac proximorum diffugia, languentibus omnium ſtudiis, qui primò alacres fidem atque animum oſtentaverant.

XXXIX. Déjà Pison, effrayé du tumulte & des clameurs qui retentissoient jusques dans la ville, avoit joint Galba proche du Forum; déjà Marius avoit rapporté de tristes nouvelles. Quelques-uns conseillent à l'Empereur de retourner au Palais; d'autres d'aller au Capitole; la plupart, de s'emparer de la tribune aux harangues; plusieurs se contentent de réfuter ces avis. On s'apperçoit comme dans toutes les affaires désespérées, que les meilleurs partis sont ceux qu'il n'est plus tems de prendre. Laco proposa, dit-on, sans que l'Empereur le fût, de massacrer Vinius, afin d'appaiser les soldats par sa mort, ou parce qu'il le croyoit complice d'Othon, ou enfin pour satisfaire sa propre haine. La conjoncture & le lieu firent hésiter d'abord; le carnage une fois commencé, il eût été difficile d'y prescrire des bornes; ensuite il fut impossible d'exécuter ce projet; coup sur coup des nouvelles fâcheuses, une désertion presque totale autour du Prince; ni fidélité, ni courage de la part de ceux qui s'étoient le plus vantés de l'un & de l'autre.

XL. Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu; completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu; neque populi aut plebis ulla vox; sed attoniti vultus, & conversæ ad omnia aures; non tumultus, non quies; quale magni metus, & magnæ iræ silentium est. Othoni tamen armari plebem nunciabatur. Ire præcipites, & occupare pericula jubet. Igitur milites Romani, quasi Vologesen, aut Pacorum, avito Arsacidarum solio depulsuri, ac non Imperatorem suum, inermem & senem, trucidare pergerent, dejectâ plebe, proculcato Senatu, truces armis, rapidis equis, forum inrumpunt; nec illos Capitolii adspectus, & imminentium templorum religio, &priores, & futuri Principes terruere, quominus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successit.

XLI. Viso comitûs armatorum agmine, vexillarius comitantis Galbam cohor-

XL. L'Empereur étoit entraîné ça & là par les flots de la populace, ſuivant leurs diverſes impulſions. Les Baſiliques & les Temples ſe remplirent de tous côtés, comme dans une calamité publique. Perſonne ne profère une parole; par-tout des viſages étonnés, des oreilles attentives; ce n'eſt ni tumulte ni calme, c'eſt ce ſilence que produit l'excès de la crainte ou de la colère. On annonçoit cependant à Othon que Galba faiſoit prendre les armes au peuple; il ordonne à ſes troupes de fondre à l'inſtant, & de prévenir le danger. Le ſoldat Romain, comme s'il ſe fût agi de renverſer Vologéſe ou Pacorus du trône des Arſacides leurs ancêtres, & non de maſſacrer ſon Prince légitime, vieillard ſans armes, diſperſe le peuple, foule aux pieds le Sénat, ſe précipite bride abattue, l'épée nue en main, dans le Forum. Ni la vue du Capitole, ni le reſpect dû aux Temples qui les environnoient, ni la majeſté des Empereurs, paſſés ou à venir, ne les détournèrent d'un parricide que venge toujours un ſucceſſeur, quel qu'il puiſſe être.

XLI. Dès qu'on apperçut l'ennemi, le Porte-étendart de la cohorte qui accompagnoit l'Empereur (on dit que c'étoit

tis (Atilium Vergilionem fuiſſe tradunt) dereptam Galbæ imaginem ſolo adflixit. Eo ſigno manifeſta in Othonem omnium militum ſtudia, deſertum fugâ populi forum, deſtricta adversùs dubitantes tela. Juxta Curtii lacum, trepidatione ferentium, Galba projectus è ſella, ac provolutus eſt. Extremam ejus vocem, ut cuique odium, aut admiratio fuit, variè prodidere. Alii, ſuppliciter interrogaſſe, « quid mali meruiſſet? paucos dies exſolvendo donativo » deprecatum; plures, obtuliſſe ultrò percuſſoribus jugulum, « agerent ac ferirent, ſi ita è Repub. videretur ». Non interfuit occidentium quid diceret. De percuſſore non ſatis conſtat: quidam Terentium evocatum, alii Lecanium; crebrior fama tradidit, Camurium quintæ decimæ legionis militem, impreſſo gladio, jugulum ejus hauſiſſe. Ceteri crura brachiaque (nam pectus tegebatur) fœdè (39*) laniavere; pleraque vulnera, feritate & ſævitiâ trunco jam corpori adjecta.

Attilius Vergilio), arrachant l'image de Galba, la jetta contre terre. A ce ſignal tous les ſoldats ſe déclarent ouvertement pour Othon ; le peuple abandonne le Forum ; ceux qui balancent en ſont écartés à coups de traits. Les porteurs de Galba s'intimident ; il eſt jetté hors de ſa litière, & tombe proche du lac Curtius. Ses dernières paroles ont été rapportées diverſement, ſelon qu'on étoit de ſes ennemis ou de ſes admirateurs. Il demanda, ſuivant quelques-uns, d'une voix ſuppliante, quel mal il avoit fait, & pria qu'on le laiſſât vivre encore quelques jours pour payer la gratification. Mais ſuivant le plus grand nombre, il préſenta ſa tête aux aſſaſſins, en les exhortant « à frapper ſi ſa mort étoit utile à la République ». Ceux qui le tuèrent s'embarraſſèrent peu de ce qu'il diſoit. On ne convient pas de l'auteur de ce parricide. Quelques-uns diſent que c'eſt le Vétéran Terentius ; d'autres, Lecanius ; le bruit le plus accrédité eſt que Camurius, ſoldat de la quinzième légion, lui coupa la gorge. Les autres voyant qu'il étoit cuiraſſé, lui arrachèrent cruellement les bras & les jambes. Il n'étoit plus qu'un tronc informe, quand la fureur & l'inhumanité portèrent les derniers coups.

XLII. Titum inde Vinium invaſere; de quo & ipſo ambigitur, conſumpſeritne vocem ejus inſtans metus, an proclamaverit, « non eſſe ab Othone mandatum, ut occideretur ». Quod ſeu finxit formidine, ſeu conſcientiâ conjurationis confeſſus eſt. Huc potiùs ejus vita famaque inclinat, ut conſcius ſceleris fuerit cujus cauſa erat. Ante ædem divi Julii jacuit, primo ictu in poplitem, mox ab Julio Caro, legionario milite, in utrumque latus tranſverberatus.

XLIII. Inſignem illâ die virum Sempronium Denſum (40) ætas noſtra vidit. Centurio is prætoriæ cohortis, à Gâlbâ cuſtodiæ Piſonis additus, ſtricto pugione occurens armatis, & ſcelus exprobrans, ac modò manu, modò voce, vertendo in ſe percuſſores, quamquam vulnerato Piſoni effugium dedit. Piſo in ædem Veſtæ pervaſit, exceptuſque miſericordiâ publici ſervi, & contubernio ejus abditus, non religione, nec cærimoniis, ſed late-

XLII. Enſuite on tomba ſur Vinius. Il n'eſt pas certain, même par rapport à lui, ſi la frayeur lui coupa la parole, ou s'il s'écria « qu'Othon n'avoit point ordonné ſa mort » ; ſoit que la crainte le fit mentir, ou qu'il fût en effet de la conjuration. Ses mœurs & l'idée qu'on avoit de lui, portent plutôt à croire qu'il fut complice d'un attentat dont il étoit la cauſe. Il tomba d'un coup au genou devant le Temple de Jules Céſar. Alors Julius Carus, légionnaire, lui paſſa ſon épée au travers du corps.

XLIII. Notre ſiècle vit en ce jour un homme vraiment brave ; ce fut Sempronius Denſus, Centurion d'une cohorte Prétorienne, chargé par Galba d'eſcorter Piſon. Il courut au devant des meurtriers le poignard à la main, en leur reprochant leur crime les força du geſte & de la voix de tourner leurs armes contre lui, & facilita la fuite de Piſon, quoique ce Prince fut déjà bleſſé. Piſon parvint juſqu'au Temple de Veſta, & fut accueilli par la compaſſion d'un eſclave public, qui le cacha dans ſa chambre. Il y reculoit ſa perte, plutôt par l'obſcurité du lieu, que

brâ imminens exitium differebat; quum advenere, missu Othonis, nominatim in cædem ejus ardentes, Sulpicius Florus, è Britanicis cohortibus, nuper à Galba civitate donatus, & Statius Murcus, speculator; à quibus protractus Piso, in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam cædem Otho majore lætitiâ excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur; seu tum primùm levata omni sollicitudine mens, vacare gaudio cæperat; seu recordatio majestatis in Galba, amicitiæ in T. Vinio, quamvis immitem animum imagine tristi (41) confuderat; Pisonis, ut inimici & æmuli, cæde lætari, jus fasque credebat. Præfixa contis capita gestabantur, inter signa cohortium, juxta Aquilam legionis; certatim ostentantibus cruentas manus, qui occiderant, qui interfuerant, qui verè, qui falsò, ut pulchrum & memorabile facinus, jactabant. Plures quàm centum & viginti libellos

par la sainteté de l'asyle, lorsque Sulpicius Florus, auxiliaire Breton, nouvellement fait Citoyen par Galba, & Statius Murcus, soldat de la garde, envoyés par Othon contre lui nommément, & brûlant de l'assassiner, l'arrachèrent de sa retraite, & le massacrèrent à la porte du Temple.

XLIV. On dit qu'aucun meurtre ne fit plus de plaisir à Othon, que celui de Pison, & qu'il ne pouvoit se rassasier de considérer sa tête; soit que son ame, libre pour la première fois de toute inquiétude, eût enfin le loisir de se livrer à la joie; ou que le souvenir de Galba, Prince qu'il avoit respecté, & de Vinius, autrefois son ami, formât une triste image qui le faisoit rougir malgré sa cruauté; au lieu que la mort de Pison, son rival & son ennemi, ne lui laissoit point de remords. Les trois têtes, mises chacune au bout d'une perche, étoient portées parmi les drapeaux, proche de l'aigle de la légion. Par-tout, des soldats, montrant à l'envi leurs mains ensanglantées, se vantant, à droit, à tort, comme d'actions glorieuses, d'avoir commis ces forfaits, ou d'y avoir été présens. Vitellius trouva dans

præmia expoſcentium, ob aliquam notabilem illà die operam, Vitellius poſtea invenit; omneſque conquiri & interfici juſſit; non honore Galbæ, ſed tradito Principibus more, munimentum ad præſens, in poſterum ultionem (42).

XLV. Alium crederes Senatum, alium populum; ruere cuncti in caſtra, anteire proximos, certare cum præcurrentibus, increpare Galbam, laudare militum judicium, exoſculari Othonis manum; quantòque magis falſa erant, quæ fiebant, tantò plura facere. Nec adſpernabatur ſingulos Otho, avidum & minacem militum animum voce vultuque temperans. Marium Celſum, Conſulem deſignatum & Galbæ uſque in extremas res amicum fidumque, ad ſupplicium expoſtulabant, induſtriæ ejus innocentiæque, quaſi malis artibus, infenſi. Cædis & prædarum initium, & optimo cuique perniciem quæri apparebat; ſed Othoni nondum auctori-

la ſuite plus de cent vingt requêtes, par leſquelles on ſollicitoit la récompenſe de quelques actes mémorables que chacun prétendoit avoir faits en ce jour. Il en fit rechercher & mettre à mort les auteurs, non par égard pour Galba, mais parce qu'il eſt établi parmi les Princes, qu'une punition dont la mémoire paſſe à la poſtérité, aſſure leur tranquillité préſente.

XLV. Il ſembloit que ce fût un autre Sénat, un autre peuple : chacun ſe précipite au camp ; on ſe pouſſe ; on s'empreſſe ; on blâme Galba ; on loue la conduite du ſoldat ; on baiſe la main d'Othon. Moins les hommages ſont ſincères, plus on y met d'apprêt. Othon faiſoit accueil à chaque particulier, modérant de l'œil & de la voix, les ſoldats qui lançoient des regards avides & menaçans. Ils demandoient le ſupplice de Marius Celſus, déſigné Conſul, ami de Galba, & fidèle à ce Prince juſqu'à ſon dernier ſoupir. Ils haïſſoient, comme de mauvaiſes qualités, ſon innocence & ſes talens. Il étoit clair qu'ils cherchoient à commencer le maſſacre des gens de biens, & le pillage. Mais l'autorité d'Othon, qui ne s'étendoit pas juſqu'à empêcher le crime, ſuffiſoit déjà pour l'ordonner. Ainſi, feignant

tas inerat ad prohibendum ſcelus; jubere jam poterat. Ita ſimulatione iræ, vinciri juſſum, & majores pœnas daturum adfirmans, præſenti exitio ſubtraxit. Omnia deinde arbitrio militum acta.

XLVI. Prætorii præfectos ſibi ipſi legère: Plotium Firmum è manipularibus quondam, tum vigilibus præpoſitum, & incolumi adhuc Galbâ partes Othonis ſecutum: adjungitur Licinius Proculus, intimâ familiaritate Othonis, ſuſpectus conſilia ejus foviſſe. Urbi Flavium Sabinum præfecere, judicium Neronis ſecuti, ſub quo eamdem curam obtinuerat: pleriſque Veſpaſianum fratrem in eo reſpicientibus. Flagitatum, ut vacationes, præſtari Centurionibus ſolitæ, remitterentur. Namque gregarius miles, ut tributum annuum, pendebat. Quarta pars manipuli ſparſa per commeatus, aut in ipſis caſtris vaga. Dum mercedem Centurioni exſolveret; neque modum oneris quiſquam, neque genus quæſtûs penſi

de la colère, il fait enchaîner Marius, & l'arrache à la mort qui le menaçoit, en assurant qu'il le réserve pour de plus grands supplices. Tout se fit ensuite selon la volonté des soldats.

XLVI. Ils choisirent eux-mêmes les Préfets du prétoire. L'un fut Plotius Firmus, autrefois simple soldat, alors Commandant du guet, & déclaré pour Othon du vivant même de Galba : l'autre, Licinius Proculus, lié familièrement avec Othon, & suspect d'avoir favorisé ses projets. Ils donnèrent la préfecture de la ville à Flavius Sabinus, se conformant au choix de Néron, sous lequel il avoit obtenu la même place. La plupart, en le choisissant, pensoient à Vespasien son frère. Ils demandèrent d'être déchargés de la taxe qu'ils avoient coutume de payer aux Centurions pour les congés : c'étoit une espèce de tribut annuel, auquel on assujettissoit le simple soldat. Un quart de chaque compagnie erroit aux environs, & dans le camp même ; pourvu que le Centurion eût été payé, personne ne s'embarrassoit si les autres étoient surchargés de travaux, ni comment on gagnoit

habebat : per latrocinia & raptus, aut ſervilibus miniſteriis, militare otium redimebant. Tum locupletiſſimus quiſque miles, labore ac ſævitiâ fatigari, donec vacationem emeret : ubi ſumptibus exhauſtus, ſocordiâ inſuper elanguerat, inops pro locuplete, & iners pro ſtrenuo, in manipulum redibat : ac rursùs alius atque alius, eâdem egeſtate ac licentiâ corrupti, ad ſeditiones & diſcordias, & ad extremum, bella civilia ruebant. Sed Otho, ne vulgi largitione, Centurionum animos averteret, fiſcum ſuum vacationes annuas exſoluturum promiſit : rem haud dubiè utilem, & à bonis poſtea Principibus, perpetuitate diſciplinæ firmatam. Laco præfectus, tamquam in inſulam ſeponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiſerat, confoſſus. In Martianum Icelum, ut in libertum, palam animadverſum.

XLVII. Exacto per ſcelera die, noviſſimum malorum fuit lætitia. Vocat Sena

cet argent. Des vols, des brigandages, des metiers ſerviles, procuroient au ſoldat ſon repos. Les plus riches étoient excédés de mauvais traitemens et de fatigues, juſqu'à ce qu'ils euſſent acheté leur congé : après s'être ruinés en frais, & de plus amollis par l'oiſiveté, il revenoient ſous le drapeau ſans courage & ſans argent. Ainſi corrompus, les uns après les autres, par la licence & par la pauvreté, ils ſe livroient à la diſcorde, aux ſéditions, & enfin à la guerre civile. Othon craignant d'aliéner les Centurions pour gratifier les ſoldats, promit de payer les congés annuels de l'argent du fiſc : réforme utile que de ſages Empereurs ont enſuite ordonnée à perpétuité. On feignit de reléguer le Préfet Laco dans une Iſle ; mais Othon le fit poignarder par un Vétéran apoſté ſur le paſſage. Martianus Icelus fut exécuté publiquement, comme affranchi.

XLVII. Les réjouiſſances mirent le comble aux malheurs de ce jour paſſé dans les crimes. Le Préteur de la ville

tum prætor urbanus: certant adulationibus ceteri magistratus. Accurrunt patres: decernitur Othoni tribunicia potestas, & nomen Augusti, & omnes Principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quæ promiscuè jacta, hæsisse animo ejus nemo sensit: omisisset offensas, an distulisset, brevitate imperii in incerto fuit. Otho, cruento adhuc foro, per stragem jacentium, in Capitolium, atque inde in palatium vectus, concedi corpora sepulturæ, cremarique permisit. Pisonem Verania uxor, ac frater Scribonianus, T. Vinium Crispina filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Piso unum & tricesimum ætatis annum explebat, famâ meliore, quàm fortunâ (*). Fratres ejus Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant. Ipse diu exsul, quatriduò Cæsar, prope-

convoque le Sénat. Dispute entre les Magistrats à qui flattera le plus. Des Sénateurs accourent : la puissance tribunicienne, le nom d'Auguste, tous les honneurs accordés aux autres Princes, sont accumulés sur Othon. Chacun veut effacer en son particulier les opprobres & les flétrissures dont on l'a couvert en commun. Il ne fit sentir à personne qu'il s'en souvînt ; mais son regne dura trop peu pour décider si ce fut un vrai pardon, ou si ce n'étoit qu'un délai. Après avoir fait passer son char par le Forum, encore ruisselant de sang, & sur les cadavres étendus dans les places, pour monter au Capitole & ensuite au Palais, il permit de rendre aux morts les honneurs de la sépulture. Pison fut inhumé par Verania sa veuve, & par Scribonianus son frère ; & Vinius par Crispina sa fille. Il fallut chercher & payer leurs têtes aux assassins, qui les avoient gardées pour les vendre.

XLVIII. Pison, toujours estimé, jamais heureux, finissoit sa trente-unième année. Il perdit deux de ses frères, Magnus, par les ordres de Claude, Crassus, par ceux de Néron, resta lui-même longtemps en exil, & s'il fut César pendant quatre jours, la préférence qu'on lui

ratâ adoptione ad hoc tantùm majori fratri prælatus eſt, ut prior occideretur. T. Vinius quinquaginta ſeptem annos variis moribus egit. Pater illi è prætoria familia, maternus avus è proſcriptis. Primâ militiâ infamis, legatum Calviſium Sabinum habuerat: cujus uxor, malâ cupidine viſendi ſitum caſtrorum, per noctem militari habitu ingreſſa, quum vigilias & cetera militiæ munia eâdem laſciviâ temeraſſet, in ipſis Principiis (43) ſtuprum auſa, & criminis hujus reus T. Vinius arguebatur. Igitur juſſu C. Cæſaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimiſſus, curſu honorum inoffenſo, legioni poſt prætúram præpoſitus; probatuſque: ſervili deinceps probro reſperſus eſt, tamquam ſcyphum aureum in convivio Claudii furatus; & Claudius poſterâ die ſoli omnium Vinio fictilibus miniſtrari juſſit. Sed Vinius proconſulatu Galliam Narbonenſem ſeverè integrèque rexit; mox Galbæ amicitiâ in abruptum tractus,

donnoit sur son frère aîné par cette adoption précipitée, n'aboutit qu'à le faire assassiner avant lui. T. Vinius terminoit à quarante-sept ans une vie qui fut une alternative de bonne & de mauvaise conduite. Son père étoit de famille prétorienne ; son aïeul maternel avoit été proscrit. Il se déshonora dès sa première campagne, sous Calvisius Sabinus, son lieutenant. La femme de Calvisius, curieuse de voir un camp, avoit eu l'audace d'y pénétrer la nuit, déguisée en soldat. Elle prit part à tous les exercices militaires, et mit le comble a son impudence par un adultere dans le lieu le plus sacré du camp. Vinius, accusé d'être son complice, fut chargé de fers par ordre de Caius ; mais la révolution qui survint le sauva. Il monta successivement aux honneurs sans trouver d'obstacles, fut fait commandant d'une légion après sa préture, & se fit estimer. Ensuite il fut soupçonné d'une bassesse dont un esclave eût rougi ; mangeant à la table de l'Empereur Claude, il y vola, dit-on, une coupe d'or, & le lendemain le Prince fit servir devant lui seul de la vaisselle de terre. Cependant Vinius gouverna depuis la Gaule Narbonnoise avec autant de

audax, callidus, promptus, & prout animum intendisset, pravus aut industrius, eâdem vi. Testamentum T. Vinii, magnitudine opum, inritum. Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum, & licentiâ tenebrarum plurimis ludibriis vexatum, dispensator Argius, è prioribus servis, humili sepulturâ in privatis ejus hortis contexit. Caput, per lixas caloneſque suffixum laceratumque, ante Patrobii tumulum (libertus is Neronis, punitus à Galba fuerat) posterâ demum die repertum, & cremato jam corpori admixtum est. Hunc exitum habuit Ser. Galba, tribus & septuaginta annis, quinque Principes prosperâ fortunâ emensus, & alieno imperio felicior, quàm suo. Vetus in familia nobilitas, magnæ opes; ipsi medium ingenium, magis extra vitia,

désintéressement que de fermeté. Hardi, rusé, actif, se portant, suivant son caprice, au bien & au mal, toujours avec la même ardeur; un tel homme se trouvoit dans un poste bien glissant, quand il devint le principal favori du Prince. Son testament, dans lequel il disposoit de biens immenses fut cassé; la modicité de la fortune de Pison rendit le sien valide.

XLIX. Le corps de Galba, long-temps négligé, livré, dans la licence des ténèbres, à une multitude d'insultes, fut inhumé sans pompe dans un jardin qu'il avoit avant d'être Empereur, par l'Intendant Argius, un de ses anciens esclaves. Sa tête, que des vivandiers & des valets d'armée avoient mise au bout d'un pieu, & mutilé sur la tombe de Patrobius, affranchi de Néron, puni de mort par Galba, fut enfin retrouvée le lendemain. On en joignit les cendres à celles du corps déja brûlé. Telle fut la fin de Galba à l'âge de soixante-treize ans. La fortune, après l'avoir favorisé sous cinq règnes, attendoit le sien pour l'abandonner. Il avoit reçu de ses aïeux un nom illustre & de grands biens; son esprit étoit médiocre, son cœur exempt de vices plu-

quàm cum virtutibus. Famæ nec incuriosus, nec venditator. Pecuniæ alienæ non appetens, suæ parcus, publicæ avarus. Amicorum libertorum que; ubi, in bonos incidisset, sine reprehensione patiens; si mali forent, usque ad culpam ignarus. Sed claritas natalium, & metus temporum obtentui, ut quod segnitia erat, sapientia vocaretur. Dum vigebat ætas, militari laude apud Germanias floruit. Proconsule Africam moderatè; jam senior, citeriorem Hispaniam pari justitiâ continuit; (43*) major privato visus, dum privatus fuit, & omnium consensu capax Imperii, nisi imperasset.

L. Trepidam urbem, ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul veteres Othonis mores paventem, novus insuper de Vitellio nuncius exterruit, ante cædem Galbæ suppressus, ut tantùm superioris Germaniæ exercitum desciviſſe credere-

tôt

tôt que vertueux. Soigneux de ſa renommée ſans affectation, nullement avide du bien d'autrui, économe du ſien, avare de celui de la République; d'une indulgence exceſſive envers ſes amis & ſes affranchis, elle ne lui mérita pas de blâme quand ils ſe trouvoient gens de bien; mais ſon aveuglement envers ceux qui abuſoient de ſa confiance eſt inexcuſable. Les dangers que couroit la nobleſſe, jointe au mérite, firent nommer politique ce qui n'étoit en lui qu'indolence. Il ſe fit eſtimer, dans la vigueur de l'âge, en Germanie, par des vertus militaires; étant Proconſul, en Afrique, par ſa modération; & dans ſa vieilleſſe, en Eſpagne, par une équité toujours ſoutenue. Il parut au-deſſus d'un homme privé juſqu'à ce qu'il eût ceſſé de l'être, & tout le monde l'auroit jugé digne de l'Empire, s'il n'y fût point parvenu.

L. Le forfait récent d'Othon, ſes anciennes mœurs, faiſoient trembler la ville, lorſque la conſternation redoubla par la nouvelle de la révolte de Vitellius. On l'avoit cachée avant la mort de Galba, pour laiſſer croire qu'il n'y avoit de ſoulèvement que dans l'armée de la Haute-Germanie. Alors, non-ſeulement le Sé-

tur. Tum duos, omnium mortalium impudicitiâ, ignaviâ, luxuriâ deterrimos, velut ad perdendum Imperium fataliter electos, non Senatus modò & eques, quîs aliqua pars & cura Reipub. sed vulgus quoque palàm mœrere. Nec jam recentia sævæ pacis exempla, sed repetitâ bellorum civilium memoriâ, « captam totiens suis exercitibus urbem, vastitatem Italiæ, direptiones provinciarum, Pharsaliam, Philippos, & Perusiam ac Mutinam, nota publicarum cladium nomina, loquebantur. Propè eversum orbem, etiam quum de principatu inter bonos certaretur: sed mansisse C. Julio, mansisse Cæsare Augusto victore, Imperium: mansuram fuisse sub Pompeio Brutoque Rempub. Nunc pro Othone, an pro Vitellio, in templa ituros? Utrasque impias preces, utraque detestanda vota inter duos, quorum bello solùm id scires, deteriorem fore, qui vicisset ». Erant, qui Vespasianum, & arma Orientis augurarentur:

nat & les Chevaliers, intéreſſés à la République, parce qu'ils ont quelque part au gouvernement, mais le peuple même, ſe plaignent ouvertement que « les deſtins ſemblent avoir choiſi les deux mortels les plus corrompus par le luxe, la molleſſe & la débauche pour perdre l'Empire ». On ne parloit plus de ces crimes qui venoient d'enſanglanter la paix des règnes précédens : mais remontant juſqu'aux guerres civiles, on ſe rappeloit « Rome priſe tant de fois par ſes propres armées, l'Italie ravagée, Pharſale, Philippes, Pérouſe, Modene, noms fameux par les malheurs publics. Les querelles au ſujet de l'Empire, même entre des hommes eſtimables, avoient preſque bouleverſé l'univers ; mais enfin l'Etat avoit reſpiré ſous Céſar : il avoit reſpiré ſous Auguſte vainqueur : il eût repris ſa liberté ſous Pompée ou ſous Brutus. Devoit-on ſolliciter les Dieux pour Othon ou pour Vitellius ? Prières également impies ! vœux funeſtes ! puiſque le plus ſcélérat des deux ſeroit celui que la victoire mettroit à portée de commettre le plus de crimes ». Quelques-uns formoient des conjectures ſur Veſpaſien, ſoutenu des forces de l'Orient. « Quoi-

&, ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud, atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama: soluſque omnium ante se Principum in melius mutatus est.

LI. Nunc initia causasque motûs Vitelliani expediam. Cæso cum omnibus copiis Julio Vindice, ferox prædâ gloriâque exercitus, ut cui, sine labore ac periculo, ditissimi belli victoria evenisset, expeditionem & aciem, præmia quàm stipendia malebat: diuque infructuosam & asperam militiam toleraverat, ingenio loci cœlique, & severitate disciplinæ; quam in pace inexorabilem; discordiæ civium resolvunt, paratis utrimque corruptoribus, & perfidiâ impunitâ. Viri, arma, equi, ad usum, & ad decus (44), supererant. Sed ante bellum, centurias tantùm suas turmasque noverant: exercitus finibus provinciarum discernebantur; tum adversùs Vindicem contractæ legiones, seque & Gallias expertæ, quæ-

que préférable aux deux autres, il n'en pouvoit triompher que par de nouveaux malheurs ». D'ailleurs sa renommée étoit équivoque. Il est le premier que le pouvoir suprême ait rendu meilleur.

LI. Remontons aux sources de la révolte de Vitellius. L'armée de Germanie, enivrée de gloire & de butin par la défaite de Vindex & de toutes ses troupes, qui ne lui avoit couté ni peine ni danger, vouloit, au lieu de la paye journalière, marcher contre un ennemi, en venir aux mains, & mériter des récompenses. Lasse de supporter depuis longtemps un service ingrat & rebutant, par la nature du climat & du sol, & par la sévérité d'une discipline toujours inflexible pendant la paix, elle aspiroit à ce relâchement que la discorde entre les citoyens ne manque jamais d'introduire, parce que les deux partis cherchent à la corrompre, & que la perfidie est sûre de l'impunité. Elle étoit abondamment pourvue d'armes, d'hommes & de chevaux pour le service & pour l'ostentation. Mais chaque soldat, avant la guerre, n'avoit connu que son escadron ou son bataillon. Les troupes, auparavant divi-

rere rursùs arma, novasque discordias; nec socios, ut olim, sed hostes, & victos vocabant. Nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accolit, easdem partes secuta, at tum acerrima instigatrix adversùs Galbianos: hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant. Igitur Sequanis Æduisque, ac deinde, prout opulentia civitatibus erat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus Penatium hauserunt animo super avaritiam & arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumaciâ Gallorum irritati, qui remissam sibi à Galba quartam tributorum partem, & publicè donatos, in ignominiam exercitûs jactabant. Accessit callidè vulgatum, temerè creditum, decumari legiones, & promptissimum quemque Centurionum dimiti: undique atroces nuncii, sinistra ex urbe fama; infensa Lugdunensis colonia, & pertinaci pro Nerone fide, fecunda rumoribus. Sed plurima ad fingendum credendum-

ſées ſur les frontières, venoient d'être réunies contre Vindex. Cet eſſai de leurs forces & de celles des Gaules leur faiſoit ſouhaiter la guerre & de nouvelles diſſenſions. Les Gaulois n'étoient plus pour eux des alliés, c'étoient des ennemis & des vaincus. La partie des Gaules, ſituée ſur le Rhin, ne manquoit pas de les animer: elle avoit été la plus ardente à faire prendre les armes contre le parti qu'elle appeloit celui de Galba, croyant trop honorer Vindex de l'en nommer le chef. Ainſi, dans la haine qu'on portoit aux Sequanois, aux Eduens & à tous les autres, à proportion de leurs richeſſes, on ne ſe repaiſſoit plus en idée que de priſes de villes, de dévaſtations de terres: de pillages de maiſons. A l'arrogance & à l'avidité, vices ordinaires de quiconque eſt le plus fort, ſe joignoit le reſſentiment contre les Gaulois, qui, pour humilier l'armée, vantoient inſolemment l'augmentation de leur territoire, & leur exemption d'un quart des impôts. De plus, quelqu'un publia malicieuſement, & on eut la légéreté de croire, qu'on alloit décimer des légions, & caſſer les Centurions les plus braves. Nouvelles effrayantes de tous les côtés,

que materies in ipſis caſtris, odio, metu, & ubi vires ſuas reſpexerant, ſecuritate.

LII. Sub ipſas ſuperioris anni Kalendas Decembres, Aulus Vitellius inferiorem Germaniam ingreſſus, hiberna legionum cum curâ adierat: redditi pleriſque ordines, remiſſa ignominia, allevatæ notæ: plura ambitione, quædam judicio; in quibus ſordem & avaritiam Fonteii Capitonis, adimendis aſſignandiſve militiæ ordinibus, integrè mutaverat (45). Nec conſularis legati menſurâ, ſed in majus omnia accipiebantur. Et Vitellius apud ſeveros humilis. Ita comitatem bonitatemque faventes vocabant, quòd ſine modo, ſine judicio, donaret ſua, largiretur aliena: ſimul aviditate imperandi, ipſa vitia pro virtutibus interpretabantur.

bruits ſiniſtres ſur-tout de la part de Rome : la colonie de Lyon ne ceſſoit d'en ſemer, excitée par ſon animoſité contre Galba, & par ſon obſtination pour Néron. Mais la fiction & la crédulité agitoient ſur-tout l'eſprit du ſoldat, jouet tour à tour de la haine ou de la crainte, & même de la ſécurité, lorſqu'il conſidéroit ſes propres forces.

LII. Vers les Calendes de Décembre de l'année précédente, Vitellius, entré en Baſſe-Germanie, avoit fait une exacte revue des légions dans leurs quartiers d'hiver. Il rétablit la plupart des officiers dégradés, abolit les notes infamantes, adoucit celles qui étoient trop dures, ſouvent pour gagner les troupes, quelquefois auſſi par équité ; ſubſtituant un déſintéreſſement louable à la ſordide avarice de Capiton, qui, pour de l'argent, donnoit & enlevoit les emplois militaires. Le ſoldat, témoin de ces réformes, s'accoutumoit à reſpecter en lui plus qu'un ſimple Proconſul : les perſonnes judicieuſes n'y voyoient qu'une ame baſſe & rampante ; mais ſes partiſans vantoient ſa bonté, ſa complaiſance, lorſqu'il donnoit ſon bien & celui d'autrui ſans reſerve & ſans diſcrétion, & lui

Multi in utroque exercitu ſicut modeſti quietique, ita mali & ſtrenui. Sed profusâ cupidine, & inſigni temeritate legati legionum, Alienus Cæcina : & Fabius Valens : è quibus Valens infenſus Galbæ, tamquam detectam à ſe Verginii cunctationem, oppreſſa Capitonis conſilia ingratè tuliſſet, inſtigare Vitellium, ardorem militum oſtentans. « Ipſum celebri ubique famâ : nullam in Flacco Hordeonio moram : affore Britanniam : ſecutura Germanorum auxilia, malè fidas provincias : precarium ſeni imperium, & brevî tranſiturum : panderet modò ſinum, & venienti fortunæ occurreret. Meritò dubitaſſe Verginium, equeſtri familiâ, ignoto patre; imparem, ſi recepiſſet Imperium, tutum, ſi recuſaſſet. Vitellio tres patris conſulatus, cenſuram, collegium Cæſaris, & imponere jampridem Imperatoris dignationem, & auferre privati ſecuritatem ». Quatiebatur his ſegne ingenium, ut concupiſceret magis, quàm ut ſperaret.

faiſoient même des vertus de tous les vices dans leſquels le jetoit la paſſion de régner. Comme il y avoit dans les deux armées des gens modérés & pacifiques, il s'y en trouvoit auſſi de turbulens & de mal-intentionnés. Les lieutenans des légions, Alienus Cecina, & Fabius Valens, étoient d'une avidité ſans borne & d'une inſigne témérité. Valens avoit averti Galba des incertitudes de Virginius: il avoit étouffé le complot de Capiton. Ne trouvant pas l'Empereur aſſez reconnoiſſant de ces deux ſervices, il excitoit Vitellius, en lui faiſant valoir la bonne volonté des ſoldats. « Sa renommée, lui diſoit-il, étoit célèbre dans tout l'Empire: nul obſtacle de la part d'Hordeonius; la Bretagne ſe déclarera, les auxiliaires de Germanie ſuivront ſon exemple. Galba ne peut compter ſur la fidélité des Provinces: ce vieillard ne jouit que d'une autorité précaire ſur le point de lui échapper. Il n'eſt queſtion, pour Vitellius, que de ſe jeter entre les bras de la fortune qui s'offre à lui. Virginius, né d'un père inconnu, dans une famille équeſtre, a dû balancer. Un tel homme n'étoit pas fait pour l'Empire, & reſtoit en ſûreté après l'avoir refuſé. Mais la

LIII. At in ſuperiore Germaniâ, Cæcina decorâ Juventâ, corpore ingens, animi immodicus, ſcito ſermone; erecto inceſſu, ſtudia militum inlexerat. Hunc juvenem Galba, quæſtorem in Bætica, impigrè in partes ſuas tranſgreſſum, legioni præpoſuit: mox compertum publicam pecuniam avertiſſe; ut peculatorem flagitari juſſit. Cæcina ægrè paſſus, miſcere cuncta, & privata vulnera Reipub. malis operire ſtatuit. Nec deerant in exercitu ſemina diſcordiæ, quòd & bello adversùs Vindicem univerſus adfuerat, nec niſi occiſo Nerone tranſlatus in Galbam, atque in eo ipſo ſacramento vexillis inferioris Germaniæ præventus erat. Et Treveri ac Lingones, quaſque alias civitates

qualité de fils d'un Censeur collègue de Claude & trois fois Consul, égale depuis long-temps Vitellius au Chef de l'Empire, & le perd s'il reste homme privé ». Malgré ces représentations, l'indolent Vitellius ne s'ébranloit encore que jusqu'à des desirs dénués d'espérance.

LIII. Dans la Haute-Germanie, Cecina, jeune, d'une belle physionomie, d'une taille avantageuse, impetueux dans ses desirs, marchant d'un air assuré, & parlant bien, avoit gagné l'affection du soldat. Comme il s'étoit déclaré des premiers pour Galba, ce Prince l'avoit élevé, malgré sa jeunesse, de la Questure en Bétique, au commandement d'une légion. Mais ayant ensuite appris qu'il avoit détourné l'argent de la Province à son profit, il vouloit qu'on lui fît son procès. Cecina, plutôt que de le souffrir, aima mieux renverser l'Etat, & chercher sa sûreté dans les malheurs publics. Il n'y avoit déjà dans l'armée que trop de semences de troubles. S'étant déclarée toute entière contre Vindex, elle avoit attendu la mort de Néron pour reconnoître Galba, & ne lui avoit même prêté le serment qu'après l'armée de la Basse-Germanie. De plus, les Tré-

atrocibus edictis, aut damno finium Galba perculerat hibernis legionum propiùs miscentur. Unde seditiosa colloquia, & inter paganos corruptior miles, & in Verginium favor, cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum, vetere instituto, dona legionibus, dextras, hospitii insigne. Legati eorum, in squalorem mœstitiamque compositi, per Principia, per contubernia, modò suas injurias, modò civitatum vicinarum præmia, & ubi pronis militum auribus accipiebantur, ipsius exercitûs pericula & contumelias conquerentes, accendebant animos. Nec procul seditione aberant, quum Hordeonius Flaccus abire legatos, utque occultior digressus esset, nocte castris excedere jubet. Inde atrox rumor, adfirmantibus plerisque interfectos, ac nisi ipsi consulerent, fore, ut acerrimi militum,

virs, les Langrois, & les autres cités les plus notées dans les Edits de l'Empereur, ou dont il avoit diminué le territoire, se trouvoient proche des quartiers d'hiver des légions. De-là, des entretiens séditieux; un relâchement de discipline, causé par le mélange du soldat avec le bourgeois, & le projet d'élever Virginius à l'Empire, projet dont tout autre pouvoit faire son profit.

LIV. La cité de Langres avoit envoyé, suivant un ancien usage, aux légions, deux mains droites entrelacées en signe d'hospitalité. Ses députés, affectant l'appareil du deuil & de l'affliction, enflamment les esprits en public & de tente en tente. Ils exagerent « tantôt le tort qu'on leur a fait, tantôt les récompenses des cités voisines »; & lorsqu'ils trouvent des soldats disposés à les écouter, « les dangers de l'armée même & ses affronts ». Peu s'en falloit qu'on n'en vînt à une sédition, lorsqu'Hordeonius congédia les députés pendant la nuit, afin que leur départ fût plus secret. De-là, des murmures envenimés. Le plus grand nombre assure qu'ils ont été mis à mort, & que si on ne prend des précautions, les soldats les plus braves, & tous

& præsentia conquesti, per tenebras, & insciti am ceterorum occiderentur. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones. Adsciscitur auxiliorum miles, primò suspectus, tamquam circumdatis cohortibus alisque, impetus in legiones pararetur, mox eadem acriùs volvens; faciliore inter malos consensu ad bellum, quàm in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones solemni Kalendarum Januariarum sacramento pro Galba adactæ, multâ cunctatione, & raris primorum ordinum vocibus: ceteri silentio proximi cujusque audaciam exspectantes; insitâ mortalibus naturâ, properè sequi, quæ piget inchoare. Sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum. Primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ imagines jecerint: quintadecima ac sextadecima legiones, nihil ultra fremitum & minas

ceux qui ſe ſont plaints, ſeront égorgés dans les ténèbres à l'inſçu des autres. Les légions font entre elles un traité ſecret. Hordeonius, quelque temps après, fit venir les auxiliaires. On en eut d'abord peur : « il enveloppe, diſoit-on, la cavalerie & l'infanterie, dans le deſſein de maſſacrer les légions ». Mais bientôt les nouvelles troupes entrèrent dsns la ligue avec plus d'ardeur que les autres ; car les méchans ſe réuniſſent beaucoup plus aiſément pour la guerre, qu'ils ne s'accordent entre eux pendant la paix.

LV. On engagea cependant les légions de la Baſſe-Germanie à renouveler le ſerment à l'Empereur, ſuivant l'uſage, aux calendes de Janvier. Elles balancèrent beaucoup ; quelques ſoldats des premiers rangs en prononcèrent les paroles : les autres, comme dans les conjonctures périlleuſes, attendoient en ſilence que quelqu'un éclatât, prêts à le ſuivre, mais n'oſant commencer. Les légions elles-mêmes n'étoient pas également diſpoſées : la première & la cinquième s'échauffèrent au point qu'il y eut des pierres lancées contre les images de Galba. La quinzième & la ſeizième ſe contentè-

ausæ, initium erumpendi circumspectabant. At in superiori exercitu, quarta ac duodevicesima legiones iisdem hibernis tendentes, ipso Kalendarum Januariarum die, dirumpunt imagines Galbæ: quarta legio promptiùs, duodevicesima cunctanter, mox consensu. Ac ne reverentiam Imperii exsuere viderentur, Senatûs populique Romani oblitterata jam nomina sacramento advocabant: nullo legatorum tribunorumve pro Galbâ nitente, quibusdam, ut in tumultu, notabiliùs turbantibus. Non tamen quisquam in modum concionis, aut suggestu locutus: neque enim erat adhuc, cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus, consularis legatus, aderat (45*), non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus; sed segnis, pavidus, & socordiâ innocens. Quatuor Centuriones duodevicesimæ legionis, Nonius Receptus, Donatius Va-

rent de murmurer avec menaces, attendant qu'on donnât l'exemple de paſſer au-delà. Mais dans la Haute-Germanie, la quatrième & la dix-huitième légions, campées enſemble, briſent les images de Galba le jour des calendes de Janvier. La quatrième avoit commencé : la dix-huitième héſitoit. Elles s'accordent enſuite, & pour ne pas paroître ſe ſoulever contre l'Empire même, elles jurent obéiſſance au Sénat & au peuple Romain ; ſerment depuis long-temps hors d'uſage. Pas un Lieutenant ni un Tribun n'agit pour Galba : quelques-uns profitant du trouble, l'augmentoient ſenſiblement : mais perſonne ne harangua ni ne ſe porta pour chef ; car on ne voyoit pas encore auprès de qui s'en faire un mérite.

LVI. Le Proconſul aſſiſtoit à cette aſſemblée ſéditieuſe, comme ſpectateur, ſans employer ni menaces ni exhortations, ni réprimandes. Tremblant, déconcerté, il ne s'abſtenoit du crime que faute de hardieſſe. Quatre Centurions de la dix-huitième légion, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus & Calpurnius Repentinus

lens, Romilius Marcellus, Calpurnius Repentinus, quum protegerent Galbæ imagines, impetu militum abrepti, vinctique. Nec quiquam ultrà fides, aut memoria prioris ſacramenti : ſed, quod in ſeditionibus accidit : unde plures erant, omnes fuere. Nocte, quæ Kalendas Januarias ſecuta eſt, in coloniam Agrippinenſem Aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio denunciat, quartam & duodeviceſimam legiones, projectis Galbæ imaginibus, in Senatûs & populi Romani verba juraſſe. Id ſacramentum inane viſum : occupari nutantem fortunam, & offerri Principem placuit. Miſſi à Vitellio ad legiones legatoſque, qui « deſciviſſe à Galbâ ſuperiorem exercitum » nunciarent : « proinde aut bellandum adversùs deſciſcentes ; aut ſi concordia & pax placeat, faciendum Imperatorem : & minore diſcrimine ſumi Principem, quàm quæri ».

LVII. Proxima legionis primæ hiberna

voulurent défendre les images de l'Empereur. Les soldats se jettant sur eux, les enchaînèrent. Dès ce moment, tous oublièrent leur premier serment, &, comme il arrive dans les séditions, le parti le plus nombreux devint l'unique. La nuit suivante, l'Officier qui portoit l'aigle de la quatrième légion, vint à Cologne annoncer à Vitellius, tandis qu'il étoit à table, que la quatrième & la dix-huitième légions, ayant renversé les images de Galba, avoient prêté serment au Sénat & au peuple Romain. On jugea que c'étoit ne l'avoir prêté à personne; qu'il falloit saisir la fortune dans cet instant critique, & proposer un Empereur. Vitellius fait savoir aux légions & à leurs Lieutenans, « que l'armée de la Haute-Germanie s'est révoltée contre Galba; qu'il faut ou la combattre, ou faire un Empereur de concert avec elle, & qu'on risque moins à choisir un Prince qu'à rester indécis ».

LVII. La légion la plus proche de

erant, & promptiſſimus è legatis Fabius Valens. Is die poſtero coloniam Agrippinenſem cum equitibus legionis, auxiliariorumque ingreſſus, Imperatorem Vitellium conſalutavit. Secutæ ingenti certamine ejuſdem provinciæ legiones : & ſuperior exercitus, ſpecioſis Senatûs populique Romani nominibus relictis, tertio Nonas Januarias Vitellio acceſſit : ſcires illum priore biduo non penes Rempub. fuiſſe. Ardorem exercituum Agrippinenſes, Treveri, Lingones æquabant, auxilia, equos, arma, pecunias offerentes, ut quiſque corpore, opibus, ingenio validus. Nec Principes modò coloniarum aut caſtrorum, quibus præſentia ex adfluenti, & partâ victoriâ magnæ ſpes; ſed manipuli quoque, & grægarius miles, viatica ſua, & balteos, phaleraſque, inſignia armorum argento decora, loco pecuniæ tradebant, inſtinctu, & impetu, & avaritiâ.

Cologne étoit la première, commandée par Fabius Valens, le plus actif des Officiers généraux. Il entre dès le lendemain dans la ville avec la cavalerie de la légion & des auxiliaires, & proclame Vitellius Empereur. Les autres légions de la province suivent avec ardeur son exemple; & l'armée du Haut-Rhin, des le trois avant les Nones de Janvier, substitue Vitellius aux noms spécieux du Sénat & du peuple Romain. On peut juger combien, deux jours auparavant, sa soumission à la République étoit sincère. Les cités de Cologne, de Treves & de Langres ne témoignèrent pas moins d'empressement: chacun, suivant ses facultés, ses forces & son génie, offroit des troupes, des chevaux, des armes & de l'argent. Cette générosité étoit moins étonnante de la part des principaux Officiers des Colonies & de l'armée, qui avoient des biens considérables, & qui en attendoient de plus grands encore de la victoire. Mais les compagnies même, & chaque soldat en particulier, par une espèce d'enthousiasme & par avarice, offroient, au défaut d'argent monnoyé, leur propre viatique, des baudriers, des caparaçons, & les ornemens d'argent dont ils avoient embelli leurs armes.

LVIII. Igitur laudatâ militum alacritate Vitellius, miniſteria principatûs, per libertos agi ſolita, in equites Romanos diſponit. Vacationes Centurionibus ex fiſco numerat. Sævitiam militum, pleroſque ad pœnam expoſcentium ſæpiùs approbat, partim ſimulatione vinculorum fruſtratur. Pompeius Propinquus, procurator Belgicæ, ſtatim interfectus. Julium Burdonem, Germanicæ claſſis præfectum, aſtu ſubtraxit. Exarſerat in eum iracundia exercitûs, tamquam crimen, ac mox inſidias, Fonteio Capitoni ſtruxiſſet. Grata erat memoria Capitonis: & apud fævientes occidere palàm, ignoſcere non niſi fallendo licebat. Ita in cuſtodia habitus: & poſt victoriam demum, ſtratis jam militum odiis dimiſſus eſt. Interim, ut piaculum, objicitur Centurio Criſpinus, qui ſe ſanguine Capitonis cruentaverat: eòque & poſtulantibus manifeſtior, & punienti vilior fuit.

LVIII

LVIII. Vitellius ayant loué les troupes de leur bonne volonté, nomme des Chevaliers Romains pour les fonctions du miniſtère, abandonnées par ſes prédéceſſeurs à des affranchis. Il paye, de l'argent du fiſc, aux Centurions les congés des ſoldats, condeſcend le plus ſouvent à la cruauté de ſes troupes, en leur livrant la plupart de ceux dont elles demandent le ſupplice, mais il en ſauve quelques autres, ſous prétexte de différer leur punition. Pompeius Propinquus, Intendant de la Belgique, fut maſſacré ſur-le-champ; il leur enleva, par adreſſe, Julius Burdo, Préfet de la flotte de Germanie. L'armée étoit courroucée contre Burdo, qu'elle accuſoit d'avoir calomnié Capiton, & tramé enſuite une intrigue pour le perdre. Elle chériſſoit la mémoire de ſon ancien Général: ainſi la cruauté pouvoit ſe montrer à découvert à ces furieux; mais la clémence avoit beſoin de ſe maſquer. Burdo fut mis en priſon, & n'en ſortit que lorſque la haine des ſoldats fut enfin aſſoupie après la victoire. En attendant, on leur livra, comme victime d'expiation, le Centurion Criſpin, qui avoit trempé ſes mains dans le ſang de Capiton, ce qui

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne ſupplicio ejus ferox gens alienaretur. Et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartædecimæ legionis auxilia, tum diſcordiâ temporum à legione digreſſa, prout inclinaſſent, grande momentum ſociæ aut adverſæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium, Centuriones, de quibus ſuprà retulimus, occidi juſſit, damnatos fidei crimine, graviſſimo inter deſciſcentes. Acceſſere partibus Valerius Aſiaticus, Belgicæ provinciæ legatus, quem mox Vitellius generum adſcivit: & Junius Blæſus, Lugdunenſis Galliæ rector, cum Italicâ legione, & alâ Taurinâ, Lugduni tendentibus. Nec in Ræticis copiis mora, quominus ſtatim adjungerentur. Ne in Britaniâ quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus, per

le rendoit plus odieux aux soldats, & d'un moindre prix à l'Empereur.

LIX. Civilis n'échappa au danger que parce qu'on craignit d'aigrir, par son supplice, la fière nation des Bataves, dans laquelle il tenoit un rang distingué. Ils avoient à Langres huit cohortes auxiliaires de la quatorzième légion, dont elles s'étoient séparées à l'occasion des troubles récens, & pouvoient faire pencher la balance pour ou contre, suivant le parti qu'elles embrasseroient. Vitelius fit massacrer les Centurions Nonius, Donatius, Romilius & Calpurnius, parce qu'ils avoient persévéré dans leur devoir, crime que des rebelles pardonnent le moins. Valerius Asiaticus, Lieutenant de la Belgique, auquel il donna, quelque tems après, sa fille en mariage, & Junius Blesus, Gouverneur de la Gaule Lyonnoise, se joignirent à son parti avec la légion Italique, & un corps de cavalerie de Thurin, qui campoient ensemble à Lyon. Les troupes de Retie ne balancèrent pas à le reconnoître, & la Bretagne même n'en fit aucune difficulté.

LX. Trebellius Maximus, Gouver-

avaritiam ac ſordes contemptus exercitui inviſuſque. Accendebat odium ejus Roſcius Cœlius, legatus viceſimæ legionis, olim diſcors, ſed occaſione civilium armorum atrociùs proruperat. Trebellius « ſeditionem, & confuſum ordinem diſciplinæ » Cœlio; « ſpoliatas & inopes legiones » Cœlius Trebellio objectabat: quum interim, fœdis legatorum certaminibus modeſtia exercitûs corrupta, eòque diſcordiæ ventum, ut auxiliarium quoque militum convitiis proturbatus, & aggregantibus ſe Cœlio cohortibus aliſque, deſertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. Quies provinciæ, quamquam remoto conſulari, manſit: rexere legati legionum, pares jure, Cœlius audendo potentior.

LXI. Adjuncto Britannico exercitu, ingens viribus opibuſque Vitellius, duos duces, duo itinera bello deſtinavit. Fabius

neur de la province, se faisoit haïr & mépriser de l'armée par son avarice & ses rapines. Roscius Celius, Lieutenant de la vingtième légion, envenimoit cette haine. L'occasion de la guerre civile fit éclater leur mésintelligence d'une manière plus marquée. Trebellius disoit que « le Lieutenant souffloit la discorde & corrompoit la discipline » : Celius, « que le Gouverneur avoit pillé & ruiné les légions ». Ces débats scandaleux entre Officiers généraux, avoient éteint toute subordination parmi les subalternes. La dissension s'échauffa au point que Trebellius, insulté même par les auxiliaires, qui s'étoient déclarés pour le Lieutenant, se réfugia vers Vitellius, sans emmener avec lui les cohortes ni les deux aîles de son armée. L'absence du Proconsul ne causa point de trouble dans la province ; elle fut gouvernée par les Lieutenans des légions, dont l'autorité, égale quant au droit, résida par le fait presque en entier dans la personne de Celius, le plus entreprenant.

LXI. Depuis l'arrivée de l'armée de Bretagne, Vitellius, également pourvu d'argent & d'hommes, résolut d'entamer la guerre de deux côtés à la fois. Il char-

Valens allicere, vel si abnuerent, vastare Gallias, & Cottianis Alpibus Italiam inrumpere: Cæcina propiore transitu, Peninis jugis degredi jussus. Valenti inferioris exercitûs electi cum aquila quintæ legionis, & cohortibus alisque, ad quadraginta milia armatorum data: triginta millia Cæcina è superiore Germaniâ ducebat, quorum robur legio una et vicesima fuit; addita utrique Germanorum auxilia, è quibus Vitelius suas quoque copias supplevit, totâ mole belli secuturus.

LXII. Mira inter exercitum Imperatoremque diversitas. Instare miles, « arma poscere, dum Galliæ trepident, dum Hispaniæ cunctentur; non obstare hiemem, neque ignavæ pacis moras; invadendam Italiam, occupandam urbem; nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis, quàm consulto opus esset ». Torpebat Vitellius, & for-

gea Valens d'attirer les Gaules à ſon parti, ou de les ravager en cas de refus, & de fondre en Italie par les Alpes Cottiennes; & Cecina, de gagner plus promptement l'Italie par les Alpes Penines. L'armée de Valens, montant à quarante mille hommes, étoit compoſée de l'élite de l'armée de la Baſſe-Germanie, & de l'aîle de la cinquième légion, avec ſes cohortes & ſes deux aîles. Trente mille hommes des troupes de la Haute-Germanie, formoient celle de Cecina, dont la principale force conſiſtoit dans la vingt-unième légion. Vitellius devoit ſuivre, à la tête d'une troiſième armée, pour achever d'écraſer ce qui réſiſteroit. Il renforça les trois armées des recrues levées en Germanie.

LXII. Le contraſte entre le nouvel Empereur & ſes troupes étoit ſingulier. Le ſoldat s'empreſſoit, prioit « qu'on le menât à l'ennemi, tandis que les Gaules s'ébranloient, que les Eſpagnes reſtoient indéciſes. Ni l'hiver, ni de lâches égards pour la paix, n'étoient des obſtacles. Il falloit envahir l'Italie, s'emparer de Rome. Rien de plus sûr que la promptitude dans une guerre civile: on y devoit plus agir que délibérer ». Vitellius, au

tunam principatûs inerti luxu ac prodigis epulis præsumebat, medio diei temulentus, & saginâ gravis; quum tamen ardor & vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset Imperator, & strenuis, vel ignavis spem metumque adderet. Instructi intentique signum profectionis exposcunt; nomine Germanici Vitellio statim addito: Cæsarem (46) se appellari etiam victor prohibuit. Lætum augurium Fabio Valenti, exercituique, quem in bellum agebat, ipso profectionis die, aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux viæ, prævolavit: longumque per spatium, is gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ & prosperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem ut socios securi adiere; Divoduri (Mediomatricorum id opidum est) quamquam omni comitate exceptos, subitus pavor exterruit, raptis derepente armis, ad cædem

contraire, languiſſoit dans l'inaction: ivre dès le milieu du jour, ſurchargé d'embonpoint, il jouiſſoit par avance du plaiſir de régner, en ſe livrant à un luxe oiſif & à des repas ſomptueux. Cependant l'ardeur & l'activité des ſoldats ſuppléoient à tout ce qu'auroit dû faire le chef. Sans attendre qu'il anime les braves, intimide les lâches, ils ſe rangent en bataille, & demandent le ſignal du départ. On donna dès-lors à Vitellius le ſurnom de *Germanicus*; quant à celui de *Céſar*, il n'en voulut pas même après ſa victoire. A l'inſtant où partit l'armée de Valens, une aigle volant lentement au devant, comme pour diriger ſa marche parut d'un heureux augure au chef & à ſes troupes. Les ſoldats jetèrent tant de cris de joie, & l'aigle, ſans en être intimidée, les accompagna ſi long-tems, qu'on ne douta pas que ce ne fut le préſage d'un grand ſuccès.

LXIII. Les troupes traversèrent ſans inquiétude le pays des Trévirs leurs alliés: mais, quoiqu'on leur eût fait un bon accueil à Divodurum, ville des Médiomatrices, elles y furent frappées d'une terreur panique, & prirent les armes, pour en maſſacrer les habitans. Ce n'étoit

innoxiæ civitatis; non ob prædam, aut ſpoliandi cupidine, ſed furore & rabie, & cauſis incertis, eòque difficilioribus remediis: donec precibus ducis mitigati, ab excidio civitatis temperavere: cæſa tamen ad quatuor millia hominum. Iſque terror Gallias invaſit, ut venienti mox agmini univerſæ civitates, cum magiſtratibus & precibus, occurrerent; ſtratis per vias feminis pueriſque; quæque alia placamenta hoſtilis iræ, non quidem in bello, ſed pro pace tendebantur.

LXIV. Nuncium de cæde Galbæ, & imperio Othonis, Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. Nec militum animus in gaudium, aut formidinem permotus, bellum volvebat. Gallis cunctatio exempta, & in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio & metus. Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus: benignè excepti, modeſtiâ certavere: ſed brevis lætitia fuit, cohortium intemperie, quas à legione quartadecima, ut ſuprà

point en vue de piller, mais par un accès de rage, auquel il étoit d'autant plus difficile de remédier, qu'on en ignoroit la cause. Ils avoient déjà tué quatre mille hommes, lorsqu'enfin Valens, à force de prières, obtint que le reste fût épargné. Une telle consternation s'empara des Gaules, que les cités entières, leurs Magistrats à la tête, les femmes & les enfans prosternés sur les chemins, implorant la clémence de l'armée dans sa marche, recourroient, pour obtenir la paix, quoiqu'elles ne l'eussent pas rompue, à tout ce qui peut désarmer un ennemi courroucé.

LXIV. Valens se trouvoit dans le pays des Leuces, lorsqu'il apprit que « Galba n'étoit plus, & qu'Othon régnoit ». Cette nouvelle n'excita ni joie ni crainte dans l'ame du soldat, toute occupée de la guerre : elle décida les Gaulois. Ils haïssoient également Othon & Vitellius; mais ils craignoient le dernier. Proche des Leuces étoit la cité de Langres, fort attachée au parti; l'armée se piqua de répondre par des égards, à l'accueil qu'on lui faisoit; mais sa joie dura peu, par l'indiscrétion des cohortes auxiliaires, qui, comme nous l'avons dit, avoient

memoravimus, digreſſas, exercitui ſuo Fabius Valens adjunxerat. Jurgia primùm: mox rixa inter Batavos & legionarios, dum his aut illis ſtudia militum adgregantur, propè in prœlium exarſere; ni Valens, animadverſione paucorum, oblitos jam Batavos imperii admonuiſſet. Fruſtrà adversùs Æduos quæſita belli cauſa: juſſi pecuniam atque arma deferre, gratuitos inſuper commeatus præbuere. Quod Ædui formidine, Lugdunenſes gaudio fecere. Sed legio Italica & ala Taurina abductæ. Cohortem duodeviceſimam (46*) Lugduni, ſolitis ſibi hibernis, relinqui placuit. Manlius Valens, legatus Italicæ legionis, quamquam bene de partibus meritus, nullo apud Vitellium honore fuit: ſecretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum, & quò incautior deciperetur, palàm laudatum.

LXV. Veterem inter Lugdunenſes Viennenſeſque diſcordiam proximum

quitté la quatorzième légion, & que Valens avoit jointe à ſon armée. Des querelles particulières firent naître des diſputes entre les légionaires & les Bataves; chacun prenant parti pour les uns ou pour les autres, on s'échauffoit à un tel point, qu'on alloit ſe battre, ſi Valens, en puniſſant quelques ſéditieux, n'eût rappelé l'eſprit de ſoumiſſion dont les Bataves ſembloient déjà ne ſe plus ſouvenir. On chercha vainement un prétexte pour combattre les Eduens; ils fournirent des vivres, outre les armes & l'argent qu'on en avoit exigé. Les Lyonnois en firent autant, non par crainte, comme eux, mais par inclination. Cependant Valens emmena de Lyon la légion Italique & la cavalerie de Turin, & ne laiſſa que la dix-huitième cohorte dans ſes quartiers d'hiver. Manlius Valens Lieutenant de la légion Italique, fut reçu très-froidement de Vitellius, malgré ſes bons ſervices, parce que Fabius Valens, après avoir pris la précaution de le louer publiquement, l'avoit décrié, ſous main, dans l'eſprit de l'Empereur.

LXV. La guerre de Vindex avoit rallumé l'ancienne animoſité entre Lyon & Vienne. Ces deux cités s'étoient ſouvent

bellum accenderat; multæ invicem clades, crebriùs infestiùsque, quàm ut tantùm propter Neronem Galbamque pugnaretur. Et Galba reditus Lugdunensium, occasione iræ, in fiscum verterat; multus contrà in Viennenses honor; unde æmulatio, & invidia, & uno amne discretis (47) connexum odium. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum, & in eversionem Viennensium impellere, « obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ » referendo; & ubi causas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant. Nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces: « Irent ultores, exscinderent sedem Gallici belli: cuncta illic externa, & hostilia: se coloniam Romanam, & partem exercitûs, & prosperarum adversarumque rerum socios: si fortuna contrà daret, iratis ne relinquerentur ».

battues, & avec un acharnement que ne leur inſpiroit certainement pas leur zèle pour Néron ni pour Galba. D'ailleurs, ce dernier avoit pris occaſion de ſon reſſentiment, pour réunir les revenus de Lyon au fiſc. Il avoit au contraire comblé Vienne d'honneurs; nouveau motif de haine & de jalouſie entre deux peuples, qui n'étant ſéparés que par un fleuve, ne ſe perdoient jamais de vue. Les Lyonnois, animant chaque ſoldat en particulier, les pouſſoient à détruire Vienne: « Elle avoit, diſoient-ils, aſſiégé leur colonie; elle s'étoit armée pour Vindex, elle venoit de completter les légions de Galba ». A ces prétextes de haine, ſe joignoit le motif de s'enrichir du butin d'une ville opulente. Ne s'en tenant plus à des inſtances ſecrètes, ils prioient publiquement les ſoldats « de courir à la vengeance, d'anéantir dans leur ſource ces Gaulois qui avoient ſi ſouvent fait trembler Rome. Tout à Vienne étoit étranger, ennemi du nom Romain. Pour eux, ils étoient une colonie de Rome, une portion de leur armée, les compagnons inſéparables de leur bonne & de leur mauvaiſe fortune. On ne devoit pas, en cas de malheur, les laiſſer à la merci de gens irrités contre eux ».

LXVI. His & pluribus in eumdem modum, perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium reſtingui poſſe iracundiam exercitûs arbitrarentur: quum haud ignari diſcriminis ſui Viennenſes, velamenta & infulas (48) præferentes, ubi agmen inceſſerat, arma, genua, veſtigia prenſando, flexere militum animos. Addidit Valens trecenos ſingulis militibus ſeſtertios: tum vetuſtas dignitaſque coloniæ valuit, & verba Fabii, ſalutem incolumitatemque Viennenſium commendatis, æquis auribus accepta: publicè tamen armis mulctati, privatis & promiſcuis copiis juvere militem. Sed fama conſtans fuit, ipſum Valentem magnâ pecuniâ emptum. Is diù ſordidus, repente dives, mutationem fortunæ malè tegebat, accenſis egeſtate longâ cupidinibus immoderatus, & inopi juventâ, ſenex prodigus. Lento deinde agmine, per fines Allobrogum & Vocontiorum ductus exercitus: ipſa itinerum ſpatia & ſtati-

LXVI. Ces discours & d'autres semblables avoient si fort échauffé les esprits, que les chefs eux-mêmes ne croyoient pas avoir assez de crédit pour les calmer. Les Viennois, instruits du danger, se présentant à l'armée, dans sa marche, avec tout l'appareil des supplians, appaisèrent un peu les soldats, à force de les conjurer & d'embrasser leurs genoux. Mais Valens, à toutes leurs marques de soumission, joignit une distribution de trois cents sesterces par tête pour chaque soldat; alors on fit attention aux services & à l'ancienneté de la Colonie, & l'on écouta le Général qui parloit en sa faveur. Elle fut cependant condamnée à fournir des armes, & chaque particulier donna de l'argent & des vivres au soldat. Il passa pour constant que Valens, dans cette conjoncture, avoit vendu chèrement sa protection. Devenu tout d'un coup riche, après avoir long-tems vécu dans une sordide épargne, il ne pouvoit dissimuler ce changement de fortune; ses passions, qu'il n'étoit plus en état de modérer, ayant fermenté dans l'indigence pendant sa jeunesse, le rendoient prodigue sur ses vieux jours. L'armée côtaya lentement le territoire des Allo-

vorum mutationes venditante duce, fœdis pactionibus adversùs possessores agrorum, & magistratus civitatum, adeo minaciter, ut Luco (municipium id Vocontiorum est) faces admoverit, donec pecuniâ mitigaretur: quotiens pecuniæ materia deesset, stupris & adulteriis exorabatur. Sic ad Alpes perventum.

LXVII. Plus prædæ ac sanguinis Cæcina hausit. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, Gallica gens olim armis virisque, mox memoriâ nominis clara, de cæde Galbæ ignari, & Vitellii imperium abnuentes. Initium bello fuit avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis; rapuerant pecuniam, missam in stipendium castelli, quod olim Helvetii suis militibus ac stipendiis tuebantur: ægrè id passi Helvetii, interceptis epistolis, quæ nomine Germanici exercitûs ad Panno-

broges & des Voconces. Les marches & les séjours se régloient pour de l'argent; le Général n'avoit pas honte d'en traiter lui-même avec les possesseurs des terres & les Magistrats des villes. Ces exactions se faisoient d'une manière si impérieuse, qu'il avoit déjà disposé des torches pour brûler Luc, municipe des Voconces, lorsqu'il se laissa fléchir à force d'argent. Quand on n'avoit pas le moyen de payer, on y suppléoit en lui procurant des plaisirs criminels. Telle fut sa marche jusqu'aux Alpes.

LXVII. Cecina fit plus de carnage & de butin. Les Helvétiens, peuple des Gaules encore célèbre, parce qu'on se souvenoit du nombre & de la valeur de ses anciens guerriers, ignorant la mort de Galba, refusoient de se soumettre à Vitellius; ce fut pour le turbulent Cecina un motif de s'aigrir contre eux. La vingt-unième légion, par son avarice & sa rapacité, fournit un prétexte à la guerre; elle avoit enlevé, sur la route, l'argent destiné pour la solde d'une garnison, entretenue de tems immémorial, par les Helvétiens dans une de leurs places fortes. Les Helvétiens, choqués de cette hostilité, interceptèrent une

nicas legiones ferebantur, centurionem & quosdam militum (49) in custodia retinebant. Cæcina belli avidus, proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. Mota properè castra; vastati agri; direptus longâ pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens; missi ad Rætica auxilia nuncii, ut versos in legionem Helvetios à tergo adgrederentur.

LXVIII. Illi ante discrimen feroces, in periculo pavidi, quamquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noscere, non ordines sequi, non in unum consulere; exitiosum adversùs veteranos prœlium, intuta obsidio, dilapsis vetustate mœnibus; hinc Cæcina cum valido exercitu, indè Rœticæ alæ, cohortesque, & ipsorum Rætorum juventus, sueta armis, & more militiæ exercita; undique populatio & cædes; ipsi in medio vagi, abjectis armis, magna

lettre de l'armée de Germanie aux légions de Pannonie, & retinrent prisonniers un Centurion & quelques soldats. Cecina, qui vouloit la guerre, se hâtoit de punir chaque faute avant qu'on la pût reparer; il décampe promptement, ravage les campagnes, pille un lieu de plaisance, très-fréquenté pour ses eaux salutaires, & dans lequel la longueur de la paix avoit permis de construire une espèce de ville municipale. Il mande aux auxiliaires de Retie de fondre en queue sur l'ennemi, en même-temps qu'il l'attaque en tête.

LXVIII. Les Helvétiens, fort braves avant le danger, se troublent à la vue du péril. Quoique dès le commencement de l'émeute, ils se soient donné Cassius Severus pour chef, ils ne savent ni manier les armes, ni garder de rangs, ni manœuvrer de concert. C'étoit se perdre que de tenter un combat contre des gens aguerris; il n'étoit pas sûr de se laisser assiéger dans des murs presque ruinés de vétusté. Ils sont poussés d'un côté par Cécina, à la tête d'une puissante armée; de l'autre par la cavalerie, les cohortes & même par les milices des Retiens, très-bien exercées & fort au fait des armes;

pars ſaucii, aut palantes, in montem Vocetium perfugere. Ac ſtatim, immiſsâ cohorte Thracum, depulſi, & conſectantibus Germanis Rætiſque, per ſilvas atque in ipſis latebris trucidati; multa hominum millia cæſa, multa ſub corona venumdata. Quumque, dirutis omnibus Aventicum, gentis caput, juſto agmine peteretur, miſſi qui dederent civitatem; & deditio accepta. In Julium Alpinum, è Principibus, ut concitorem belli, Cæcina animadvertit; ceteros veniæ vel ſævitiæ Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu eſt, legati Helvetiorum minùs placabilem Imperatorem, an militem invenerint; civitatis excidium poſcunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat: quum Claudius Coſſus, unus ex legatis, notæ facundiæ, ſed dicendi artem aptâ trepi-

par-tout la dévaſtation & le carnage. Errans entre deux ennemis, diſperſés, bleſſés la plupart, ils jettent leurs armes & ſe réfugient ſur le Mont Vocet. Une cohorte Thrace, dépêchée contre eux, les en chaſſe auſſi-tôt. Les Germains, les Retiens les pourſuivent, les maſſacrent dans les forêts & juſques dans les retraites les plus cachées. Des milliers d'hommes furent paſſés au fil de l'épée, ou vendus à l'encan. Après avoir détruit tout le reſte, une armée entière marchoit au ſiége d'Aventicum, capitale de la nation; des députés viennent la remettre à diſcrétion, & l'offre eſt acceptée. Cecina fait mourir Julius Alpinus, un des principaux du pays, comme auteur de la guerre, & renvoie les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. Il eſt difficile de dire lequel parut d'abord le plus inexorable de l'Empereur ou de ſon armée. Les ſoldats crient « qu'on extermine la nation », veulent ſe jetter ſur les députés, les percer de traits. Vitellius lui-même; ne ſe poſſédant pas, laiſſe échapper des menaces. Coſſus, un des députés, dont on connoiſſoit l'éloquence, feignit d'être intimidé, pour mieux cacher ſon art; il

datione occultans, atque eò validior, militis animum mitigavit; ut eſt mos vulgo; mutabile ſubitis, & tam pronum in miſericordiam, quàm immodicum ſævitiâ fuerat; effuſis lacrymis, & meliora conſtantiùs poſtulando, impunitatem ſalutemque civitati impetravere.

LXX. Cæcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum ſententiæ Vitellii certior fieret, ſimul tranſitum Alpium parans, lætum ex Italia nuncium accepit, alam Syllanam (50) circa Padum agentem, ſacramento Vitellii acceſſiſſe. Proconſulem Vitellium Syllani in Africa habuerant; mox à Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti, & ob bellum Vindicis revocati, ac tum in Italia manentes, inſtinctu decurionum, qui Othonis ignari, Vitellio obſtricti, robur adventantium legionum, & famam Germanici exercitûs attollebant, tranſiere in partes; & ut donum aliquod novo Principi, firmiſſima Tranſpadenæ regionis municipia,

en fit plus d'effet, & calma le ſoldat. Tel eſt le vulgaire; changeant tout-à-coup & toujours exceſſif, il devient auſſi compatiſſant qu'il avoit été cruel; tous verſent des larmes, & demandent ſi conſtamment la grace de la cité, qu'ils l'obtiennent ſans aucune exception.

LXX. Cecina, après quelque ſéjour dans le pays des Helvétiens, pour attendre les ordres de l'Empereur, & ſe diſpoſer au paſſage des Alpes, reçoit d'Italie une heureuſe nouvelle; l'aile de Sylla, campée aux environs du Pô, venoit de reconnoître Vitellius; elle avoit ſervi ſous lui tandis qu'il étoit Proconſul en Afrique; Néron l'en avoit tirée enſuite pour l'envoyer en Egypte, & la guerre de Vindex l'avoit fait rappeller en Italie. Ses Décurions, créatures de Vitellius, & qui ne connoiſſoient point Othon, l'avoient engagée à prêter ſerment à Vitellius, à force de vanter la valeur des troupes en marche, & la renommée des armées de Germanie. Elle préſentoit en même-tems, comme un don capable de flatter ſon nouveau Prince, les hommages des quatre principales villes d'Italie

Mediolanum, ac Novariam, & Eporediam, ac Vercellas, adjunxere id Cæcinæ per ipsos comperum. Et quia præsidio alæ unius latissima pars Italiæ defendi nequibat, præmissis Gallorum, Lusitanorum, Britanorumque cohortibus, & Germanorum vexillis, cum alâ Petrinâ, ipse paululùm cunctatus, num Ræticis jugis in Noricum flecteret, adversûs Petronium Urbicum procuratorem, qui concitis auxiliis, & interruptis fluminum pontibus, fidus Othoni putabatur, Sed metu, ne amitteret præmissas jam cohortes alasque, simul reputans plus gloriæ retentâ Italiâ, & ubicumque certatum foret, Noricos in cetera victoriæ præmia cessuros, Penino subsignanum militem itinere, & grave legionum agmen, hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim, contra spem omnium, non delicis, neque desidiâ torpescere; dilatæ voluptates, dissimulata luxuria, & cuncta ad decorum Imperii

au-delà du Pô, Milan, Novarre, Eporedie & Verceilles. Leurs députés en instruisirent eux-mêmes Cecina. Il jugea qu'une aile de cavalerie ne suffisoit pas pour défendre un si vaste pays. Il y envoya donc des cohortes des Gaules, de Lusitanie, de Bretagne & de Germanie, avec l'aile Petrina. Il balança quelque tems s'il descendroit par les montagnes de Retie, dans la Norique, ou l'Intendant Petronius Urbicus, par zèle, à ce qu'on disoit, pour Othon, rassembloit des troupes, & faisoit rompre les ponts. Mais c'étoit laisser en danger le détachement qu'il venoit de faire. Il y avoit d'ailleurs plus de gloire à s'assurer de l'Italie, & la Norique ne pouvoit manquer d'être un des fruits de la victoire, en quelque endroit que se terminât la guerre. Ainsi, malgré les neiges qui couvroient encore les Alpes Penines, il y fit passer son armée entière.

LXXI. Cependant Othon ne s'endormoit pas, comme tout le monde l'auroit cru, dans les délices & l'oisiveté. Suspendant ses plaisirs, dissimulant son goût pour le luxe, il régloit toutes ses démar-

compoſita; eòque plus formidinis afferebant falſæ virtutes, & vitia reditura. Marium Celſum, conſulem deſignatum per ſpeciem vinculorum, fævitiæ militum ſabtractum, acciri in Capitolium jubet; clementiæ titulus, è viro claro, & partibus inviſo, petebatur Celſus, conſtanter ſervatæ erga Galbam fidei crimen confeſſus, exemplum ultrò imputavit (51) Nec Otho, quaſi ignoſcetet, ſed, ne hoſtis metum reconciliationis abhiberet (52), ſtatim inter intimos amicos habuit, & mox bello inter duces delegit; manſitque Celſo, velut fataliter, etiam pro Othone fides integra, & infelix. Læta primoribus (53) civitatis, celebrata in vulgus Celſi ſalus, ne militibus quidem ingrata fuit, eamdem virtutem admirantibus, cui iraſcebantur.

LXXII. Par inde exſultatio, diſparibus cauſis conſecuta, impetrato Tigellini

ches avec la décence convenable à la majesté de l'Empire ; ses fausses vertus, & les vices dont on prévoyoit le retour n'en inspirèrent que plus d'effroi. Il se fit amener au Capitole Marius Celsus, désigné Consul, qu'il avoit mis en prison pour l'arracher à la fureur du soldat. Son dessein étoit de faire vanter sa clémence à l'égard d'u personnage illustre, odieux à son parti. Marius, en avouant qu'il étoit demeuré constamment fidèle à Galba, lui fournit l'exemple qu'il cherchoit. Cependant Othon ne se comporta point avec lui en homme qui pardonne. Pour ne lui point laisser cette inquiétude qu'on a toujours de la part d'un ennemi réconcilié, il l'admit sur-le-champ au nombre de ses amis, & le choisit ensuite pour un de ses Généraux. La fidélité de Marius envers Othon, par une espèce de fatalité, ne fut ni moins malheureuse ni moins constante. Cette action de l'Empereur fit beaucoup de plaisir aux Grands de Rome, fut célébrée par le peuple, & ne déplut pas aux soldats, qui admiroient cette même vertu qui les irritoit.

LXXII. A cette joie en succéda une aussi grande, mais fondée sur une cause toute différente. Sophonius Tigellinus,

exitio. Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fœdâ pueritia, impudicâ senectâ, præfecturam vigilum & prætorii, & alia præmia virtutum, quia velociùs erat, vitiis adeptus, crudelitatem mox, deinde avaritiam, & virilia scelera exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro ausus, ac postremò ejusdem desertor ac proditor. Unde non alium pertinatiùs ad pœnam flagitavere, diverso affectu, quibus odnim Neronis inerat, & quibus desiderium. Apud Galbam T. Vinii potentiâ defensus (54) peæ-texentis servatam ab eo filiam; & haud dubiè servaverat, non clementiâ (quippe tot interfectis) sed effugio in futurum; quia pessimus quisque, diffidentiâ præsentium mutationem pavens, adversùs publicum odium, privatam gratiam præparat; unde nulla innocentiæ cura, sed vices impunitatis. Eò infensior populus, additâ ad vetus Tigellini odium recenti T. Vinii invidiâ, concurere è tota urbe

d'une naiſſance obſcure, achevoit dans la débauche une vie commencée dans l'infamie. Monté par ſes crimes, comme par une voie plus abrégée, au commandement des gardes, à la préfecture du prétoire, & aux autres récompenſes dues à la vertu, il avoit joint aux vices des efféminés, la cruauté, l'avarice, & tous les vices des ames audacieuſes; enhardiſſant Néron à toutes ſortes de crimes, il en commettoit d'autres à ſon inſçu, & il l'avoit enfin abandonné & trahi. Les amis, les ennemis de Néron, ſe réuniſſoient à ſolliciter la mort de Tigellinus. Vinius l'avoit défendu de leurs pourſuites auprès de Galba, ſous prétexte qu'il lui devoit la conſervation de ſa fille; il la lui devoit en effet; ce n'eſt pas que la clémence ſe fût fait entendre au cœur d'un homme coupable de tant d'aſſaſſinats; mais il avoit voulu ſe ménager une reſſource. Les ſcélérats comptant trop peu ſur leur fortune pour ſe croire à l'abri des revers, ſe préparent des protecteurs contre l'indignation publique; ſans chercher ſi l'on eſt innocent ou coupable, ils ſauvent ceux qui pourront les ſauver à leur tour. La protection d'un homme, dont le ſouvenir étoit odieux, avoit en-

in palatium ac fora, &, ubi plurima vulgi licentia, in circum ac theatra effusi, seditiosis vocibus obstrepere; donec Tigellinus, accepto apud Sinuessanas aquas supremæ necessitatis nuncio, inter stupra concubinarum, & oscula, & deformes moras, sectis novacula faucibus, infamem vitam fœdavit etiam exitu fero & inhonesto.

LXXIII. Per idem tempus expostulata ad supplicium Calvia Crispinilla, variis frustrationibus, & adversâ dissimulantis Principis famâ, periculo exempta est; magistra libidinum Neronis, transgressa in Africam, ad instigandum in arma Clodium Macrum, famem populo Romano haud obscurè molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit, consulari matrimonio subnixa; & apud Galbam Othonem, Vitellium, inlæsa, mox potens pecunia, & orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxtà valent.

core plus fait haïr Tigellinus. Le peuple, accourant de tous les quartiers de la ville, au palais, au forum, & sur-tout au cirque & aux théâtres, où il se livre à plus de licence, demandoit sa mort avec emportement. Enfin, on fit signifier à Tigellinus, aux bains de Sinuesse, qu'il falloit mourir. Il attendit le plus tard qu'il put, n'ayant pas la force de s'arracher aux embrassemens de ses concubines, & termina son infame vie par une mort honteuse, en se coupant la gorge avec un rasoir.

LXXIII. On demanda dans ce même tems le supplice de Calvia Crispinilla Othon la sauva à force de déguisemens & de tergiversations, qui le couvrirent de déshonneur. Cette intendante des plaisirs de Néron étoit passée en Afrique pour sollicitet Macer à la révolte, & elle avoit tenté publiquement de mettre la famine dans Rome; devenue depuis la femme d'un Consulaire, & très-considérée à ce titre dans la ville, elle échappa à sa condamnation sous Galba, Othon & Vitellius, & jouit ensuite du plus grand crédit, parce qu'elle étoit riche & sans enfans; ressource puissante dans les bons comme dans les mauvais tems.

LXXIV. Crebræ interim, & muliebribus blandimentis infectæ, ab Othone ad Vitellium epistolæ, offerebant pecuniam & gratiam, & quemcumque quietis locum prodigæ vitæ legisset. Paria Vitellius ostentabat, primò molliùs, stultâ utrimque & indecorâ simulatione; mox, quasi rixantes, stupra & flagitia invicem objectavere; neuter falsò. Otho revocatis quos Galba miserat legatis, rursùs alios ad utrumque Germanicum exercitum, & ad legionem Italicam, easque, quæ Lugduni agebant, copias, specie Senatûs misit. Legati apud Vitellium remansere, promptiùs, quàm ut retenti viderentur. Prætoriani, quos per simulationem officii legatis Otho adjunxerat, remissi, antequam legionibus miscerentur. Addit epistolas Fabius Valens, nomine Germanici exercitûs, ad prætorias & urbanas cohortes, de viribus partium magnificas, & concordiam offerentes. Increpabat ultrò, « quòd tantò antè tradi-

LXXIV. Dans cet intervalle, Othon écrivoit lettres sur lettres à Vitellius, & le comblant de caresses puériles, lui offroit de l'argent, du crédit & une retraite à son choix, dans laquelle il mèneroit la vie la plus délicieuse. Vitellius, à son tour, lui en proposoit autant. Tous deux, par une dissimulation indécente, & qui n'aboutissoit à rien, feignoient d'abord de se ménager; puis, comme s'ils eussent commencé à s'aigrir, ils se reprochèrent des crimes, & n'eurent pas besoin de recourir à des mensonges. Othon ayant révoqué la commission des députés de Galba, en envoya d'autres, comme de la part du Sénat, aux deux armées de Germanie, à la légion Italique, & aux troupes en quartier d'hiver dans Lyon. Ils demeurèrent auprès de Vitellius, sans se donner la patience de feindre qu'on les y retenoit. Othon les avoit fait escorter, comme par honneur, d'un détachement de Prétoriens, qu'on renvoya, sans leur permettre de parler aux légions. Mais Valens écrivit aux soldats du Prétoire & de la ville, au nom de l'armée de Germanie. Elle relevoit, en termes pompeux, les « forces de son parti, offroit son amitié, se plaignoit de ce qu'ils avoient disposé,

tum Vitellio imperium ad Othonem vertiſſent. Ita promiſſis ſimul ac minis tenrabantur; ut bello impares, in pace nihil amiſſuri » : neque ideò prætorianorum fides mutata.

LXXV. Sed inſidiatores ab Othone in Germaniam, à Vitellio in urbem miſſi; utriſque fruſtra fuit; Vitellianis impunè, per tantam hominum multitudinem mutuâ ignorantiâ fallentibus; Othoniani, novitate vultûs, omnibus invicem ignaris, prodebantur. Vitellius litteras ad Titianum, fratrem Othonis, compoſuit, exitium ipſi filioque ejus minitans, ni incolumes ſibi mater ac liberi ſervarentur. Et ſtetit domus utraque; ſub Othone, incertum an metu; Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuncius, juraſſe in eum Dalmatiæ, ac Pannoniæ, & Mœſiæ legiones. Idem ex Hiſpania allatum; laudatuſ-

en faveur d'Othon, d'un Empire occupé depuis long-tems par Vitellius, & mêlant les menaces aux promeſſes, leur faiſoit entendre qu'ils étoient trop foibles pour entreprendre la guerre, & que la paix ne leur feroit rien perdre ». La fidélité des Prétoriens n'en fut point ébranlée.

LXXV. Les deux Empereurs ſe tendoient reſpectivement des piéges. Les émiſſaires de Vitellius ſe cachoient aiſément parmi cette multitude d'hommes dont Rome eſt remplie, au lieu que le viſage inconnu de ceux d'Othon les trahiſſoit auſſi-tôt, dans un camp où tout le monde ſe connoiſſoit; mais ni les uns, ni les autres n'eurent de ſuccès. Vitellius fit ſignifier à Titien, frère d'Othon, que ſa vie & celle de ſon fils lui repondroient du traitement qu'on feroit à ſa mère & à ſes enfans. Les deux maiſons furent réciproquement épargnées. Tant qu'Othon vécut, on pouvoit croire que c'étoit par crainte; mais Vitellius, après la victoire, eut tout l'honneur de ſa clémence.

LXXVI. Othon fut encouragé par la première nouvelle qu'il reçut d'Illyrie; la Dalmatie, la Meſie & la Pannonie, venoient de lui jurer obéiſſance. L'Eſpagne en fit dire autant, & Cluvius Rufus

que per edictum Cluvius Rufus; & statim cognitum est, conversam ad Vitellium Hispaniam. Ne Aquitania quidem, quamquam à Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit: nusquam fides, aut amor, metu ac necessitate huc illuc mutabantur. Eadem formido provinciam Narbonensam ad Vitellium verit, facili transitu ad provimos & validiores. Longinquæ provinciæ, & quidquid armorum mari dirimitur, penes Othonem manebant; non partium studio; sed erat grande momentum in nomine urbis, ac prætextu Senatûs; & occupaverat animos prior auditus. Judaicum exercitum Vespasianus, Syriæ legiones Mucianus sacramento Othonis adegere. Simul Ægyptus, omnesque versæ in Orientem provinciæ, nomine ejus tenebantur. Idem Africæ obsequium, initio à Cartagine orto. Neque exspectavâ Vipsanii aproniani Proconsulis auctoritate, Crescens, Neronis libertus (nam & hi malis temporibus

fut loué par un Edit; mais on apprit auſſi-tôt qu'elle s'étoit tournée du côté de Vitellius. L'Aquitaine même, quoique liée à Othon par le ſerment que Julius Cordus lui avoit fait prêter, changea bientôt. Nulle fidélité, nul attachement dans aucune province; la néceſſité, la crainte, entraînoient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. La même terreur ſoumit la Gaule Narbonnoiſe à Vitellius; il étoit facile de ſe ranger pour le parti le plus proche & le plus fort. Les provinces éloignées, & toutes les troupes au-delà de la Méditerranée, tenoient pour Othon; non qu'elles lui fuſſent attachées; mais les noms ſpécieux du Sénat & de Rome faiſoient pencher la balance en ſa faveur D'ailleurs les eſprits s'étoient préoccupés de lui, parce qu'on l'avoit annoncé le premier. Veſpaſien le fit reconnoître par l'armée de Judée; Mucien par les légions de Syrie. En même-tems l'Egypte & les provinces d'Orient lui juroient obéiſſance. L'Afrique embraſſoit auſſi ſon parti. Carthage en donna l'exemple. Sans attendre les ordres du Proconſul Vipſanius Apronianus, Creſcens, affranchi de Néron, (cette eſpèce d'hommes joue un rôle dans les malheurs publics) célébra le

partem ſe Reipub. faciunt) epulum plebi, ob lætitiam recentis Imperii, obtulerat, & populus pleraque ſine modo feſtinavit. Carthaginem ceteræ civitates ſecetæ.

LXXVII. Sic diſtractis exercitibus ac provinciis, Vitellio quidem ad capeſſendam principatûs fortunam bello opus erat. Otho, ut in multâ pace, munia Imperii obibat; quædam ex dignitate Reipub. oleraque, contra decus, ex præſenti uſu properando. Conſul, cum Titiano fratre, in Kalendas Martias ipſe; proximos menſes Virginio deſtinat, ut aliquod exercitui Germanico delinimentum; jungitur Verginio Poppæus Vopiſcus, prætextu veritis amicitiæ; plerique Viennenſium honori datum interpretabantur. Ceteri conſulatus ex deſtinatione Neronis, aut Galbæ manſere; Cœlio ac Flavio Sabinis in Julias; Arrio Antonino & Mario Celſo in Ssptembres; quorum honori ne Vitellius quidem victor interceſſit. Sed Otho, pontificatus auguratuſque honoratis jam

nouveau règne en donnant un repas à la populace, & le peuple, ſans preſque obſerver de formes, ſe hâta de reconnoître Othon. Les autres villes imitèrent Carthage.

LXXVII. Dans cette diſpoſition des provinces & des armées, la guerre ſeule pouvoit mettre Vitellius en état de jouir de ſon titre d'Empereur. Othon commandoit comme en pleine paix; quelquefois avec la dignité convenable à la majeſté de la République; ſouvent avec une précipitation indécente, qu'exigeoient ſon intérêt & les conjonctures. Il ſe nomma Conſul avec ſon frère pour les mois de Janvier & de Février, deſtina les deux mois ſuivans à Virginius, pour flatter, s'il étoit poſſible, les armées de Germanie, & lui joignit Poppœus Vopiſcus, en conſidération, diſoit-il, de leur ancienne amitié; mais, ſuivant quelques-uns, pour ſe concilier la colonie de Vienne. Les autres Conſulats reſtèrent comme les avoient arrangés Néron ou Galba : Celius & Flavius, ſurnommés tous deux Sabinus, pour Mai & Juin, Arrius Antoninus & Marius Celſus, pour Juillet & Août. Vitellius même, après ſa victoire, n'y changea rien. Les vieil-

ſenibus, cumulum dignitatis, addidit, & recèns ab exſilio reverſos nobiles adoleſcentulos, avitis ac paternis ſacerdotiis in ſolatium recoluit. Redditus Cadio Rufo, Pedio Blæſo, Sævino Pomtino Senatorius locus, qui repetundarum crimiuibus ſub Claunio ac Nerone ceciderant: placuit ignoſcentibus, verſo nomine, quod avaritia fuerat, videri majeſtatem; cujus tum odio etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Eâdem largitione civitatum quoque ac provinciarum animos aggreſſus, Hiſpalienſibus & Emeritenſibus familiarum adjectiones, Lingonibus (55) univerſis civitatem Romanam provinciæ Bæticæ Maurorum civitates dono dedit: nova jura Cappadociæ, nova Africæ, oſtentui magis, quàm manſura. Inter quæ, neceſſitate præſentium rerum & inſtantibus curis excuſata, ne tum quidem

lards de Rome, parvenus aux grandes charges, reçurent d'Othon des pontificats, des places d'augure, & tous les honneurs auxquels ils pouvoient encore aſpirer : les jeunes gens des maiſons illuſtres, rappellés de leur exil, rentrèrent dans les ſacerdoces poſſédés par leurs ancêtres. Cadius Rufus, Pedius Bleſus & Sevinus Pomtinus, reprirent leurs places de Sénateurs. Leur rapacité les avoit fait condamner, comme coupables de concuſſion, ſous Claude & ſous Néron ; ceux qui vouloient leur pardonner, prétendirent qu'ils n'avoient été accuſés que de lèze-Majeſté : la haine qu'on portoit à cette loi, ſervoit alors de prétexte pour anéantir les loix les plus juſtes.

LXXVIII. Othon eſſayant de gagner, par de ſemblables bienfaits, les cités & les provinces, ajouta de nouvelles familles aux colonies de Séville & de Merida, donna le droit de bourgeoiſie à tous les citoyens de Langres, adjugea les cités des Maures à la Bétique. Il accorda de nouveaux priviléges à la Cappadoce, de nouveaux à l'Afrique, le tout par oſtentation plutôt qu'en vue de les rendre durables. Les conjonctures critiques où il ſe trouvoit ſervoient d'ex-

immemor amorum, ſtatuas Poppææ per Senatus conſultum repoſuit. Creditus eſt etiam de celebrandâ Neronis memoriâ agitaviſſe, ſpe vulgum alliciendi : & fuere, qui imagines Neronis proponerent : atque etiam Othoni, quibuſdam diebus populus & miles, tanquam nobilitatem ac decus adſtruerent, *Neroni Othoni* acclamavit. Ipſe in ſuſpenſo tenuit, vetandi metu, vel agnoſcendi pudore.

LXXIX. Converſis ad civille bellum animis, externa ſine curâ habebantur. Eò audentiùs Rhoxolani, Sarmatica gens, priore hieme cæſis duabus cohortibus, magnâ ſpe ad Mœſiam inruperant : novem millia equitum, ex ferocia & ſucceſſu, prædæ magis, quàm pugnæ intenta. Igitur vagos & incurioſos, tertia legio, adjunctis auxiliis, repentè invaſit. Apud Romanos omnia prœlio apta ; Sarmatæ

cuſe à ces innovations. Mais ne pouvant même alors oublier ſes anciennes amours, il fit relever, par un Senatus-conſulte, les ſtatues de Poppée. On croit que dans l'eſpoir de s'attacher la populace, il délibéra s'il ne rétabliroit pas auſſi la mémoire de Néron. Quelques-uns propoſèrent de replacer ſes ſtatues, & l'on entendit, pendant quelques jours, le peuple & les ſoldats dire, parmi les autres acclamations, *à Néron Othon*, comme pour relever la nobleſſe & la gloire du nouvel Empereur. Il laiſſa douter lui-même ſi ce ſurnom ne lui reſteroit pas, n'oſant le refuſer, ou rougiſſant de le prendre.

LXXIX. Comme toute l'attention ſe tournoit du côté de la guerre civile, on négligeoit les affaires du dehors; c'eſt ce qui encouragea les Rhoxolans, peuple Sarmate, qui avoient taillé en pièces deux de nos cohortes, l'hiver précédent, à fondre ſur la Meſie, en ſe flattant des plus grandes eſpérances. Neuf mille de leurs cavaliers, enhardis par leur férocité & par le ſuccès, penſoient plus à piller qu'à combattre. La troiſième légion, ſoutenue de ſes auxiliaires, les ſurprend tout-à-coup errans & mal ſur

disperſi cupidine prædæ, aut graves onere ſarcinarum, & lubrico itinerum ademptâ equorum percinitate, velut vincti cædebantur. Namque mirum dictu, ut ſit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipſos; nihil ad pedeſtrem pugnam tam ignavum; ubi per turmas advenere, vix ulla acies obſtiterit. Sed tum humido die, & ſoluto gelu, neque conti, neque gladii, quos prælongos utrâque manu regunt, uſui, lapſantibus equis, & cataphractarum pondere. Id Principibus & nobiliſſimo cuique tegmen, ferreis laminis, aut præduro corio conſertum; ut adversùs ictus impenetrabile, ita impetu hoſtium provolutis inhabile ad reſurgendum; ſimul altitudine, & mollitiâ nivis hauriebantur Romanus miles facili loricâ, & miſſili pilo, aut lanceis adſultans, ubi reo poſceret, levi gladio inermem Sarmatum (neque enim defendi ſcuto mos eſt) cominus fodiebat; donec pauci, qui prælio ſuperfuerant, plaudibus abderen-

leurs gardes. Tout étoit prêt parmi nous pour l'attaque ; l'ardeur du pillage dispersoit une partie des ennemis ; les autres étoient accablés de leur butin. Nulle ressource dans l'agilité de leurs chevaux sur un terrein glissant. Ils furent livrés à nos coups, comme s'ils eussent été enchaînés ; car la valeur des Sarmates, chose surprenante, semble toute entière hors d'eux-mêmes. Rien de plus lâche pour combattre à pied ; s'ils fondent en escadrons, presque aucun corps ne leur résiste ; mais dans l'action présente, la pluie & le dégel faisant tomber leurs chevaux, les piques & les longs sabres qu'ils tiennent des deux mains ne leur étoient d'aucun usage, à cause de la pesanteur de leurs armes défensives ; car les Princes & la Noblesse sont vêtus de lames de fer, ou de cuir fort dur, ce qui, les rendant impénétrables aux coups, les met aussi hors d'état de se relever quand l'ennemi les a terrassés. D'ailleurs ils étoient engloutis dans des amas de neige. Le soldat Romain, sans être gêné par sa légère cuirasse, voloit par-tout au besoin avec sa pique & son dard, ou perçoit aisément de près, avec sa courte épée, le Sarmate qui ne se sert point de bouclier.

tur; ibi fævitiâ hiemis, & vi vulnerum abſumpti. Poſtquam id Romæ compertum, M. Aponius Mœſiam obtinens, triomphali ſtatuâ, Fulvius Aurelius, & Julianus Titius, ac Numiſius Lupus, legati legionum, conſularibus ornamentis donantur; læto Othone, & gloriam in ſe trahente, « tamquam & ipſe felix bello, & ſuis ducibus fuiſque exercitibus Rempub. auxiſſet ».

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta ſeditio, propè urbi excidio fuit. Septimamdecimam cohortem, è colonia Oſtienſi, in urbem acciri Otho juſſerat. Armandæ ejus cura Vario Criſpino, tribuno è prætorianis, data. Is, quò magis vacuus, quietis caſtris, juſſa exſequeretur, vehicula cohortis, incipiente nocte, onerari, aperto armamentario, jubet. Tempus in ſuſpicionem; cauſa in crimen; affectatio quietus in tumultum evaluit; & viſa inter temulentos arma, cupidinem ſui movêre. Fremit

Le

Le peu qui échappa s'alla cacher dans des marais. Ils y périrent de leurs bleſſures ou de froid. Sur la nouvelle de cette victoire à Rome, on décerne une ſtatue triomphale à M. Aponius, Gouverneur de Meſie, & les ornemens conſulaires aux trois Lieutenans des légions, Fulvius Aurelius, Julianus Tertius & Numiſius Lupus. Othon, plein de joie, s'attribuoit cette gloire ; « c'étoit un effet de ſon bonheur à la guerre : il venoit d'agrandir l'Etat par l'entremiſe de ſes légions & de ſes Généraux ».

LXXX. Une bagatelle, dont on ne s'étoit pas aviſé de redouter les ſuites, fit naître une ſédition qui penſa perdre la ville. Othon ayant ordonné à la dix-ſeptième cohorte de paſſer d'Oſtie à Rome, Varius Criſpinus, Tribun du Prétoire, fut chargé de lui fournir des armes. Afin d'y vaquer plus paiſiblement, tandis que le camp ſeroit tranquille, il fit ouvrir l'arſenal le ſoir pour charger les voitures. Cette circonſtance inſpire des ſoupçons ; on ſuppoſe des intentions criminelles : le tumulte naît des précautions priſes pour l'éviter ; & la vue des armes fait naître au ſoldat à demi-ivre l'envie de les pendre. Il murmure, il accuſe de

miles, & tribunos centurionesque proditionis arguit; tamquam familiæ Senatorum ad perniciem Othonis armarentur: pars ignari & vino graves; pessimus quisque in occasionem prædarum: vulgus, ut mos est, cujuscumque motûs novi cupidum: & obsequia meliorum nox abstulerat. Resistentem seditioni tribunum, & severissimos Centurionum obtruncant: rapta arma, nudati gladii, insidentes equis urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium, primoribus feminis virisque; qui trepidi, fortuitusne militum furor, an dolus Imperatoris, manere ac deprehendi, an fugere & dispergi, periculosius foret, modò constantiam simulare, modò formidine detegi, simul Othonis vultum intueri: utque evenit, inclinatis ad suspicionem mentibus, quum timeret Otho, timebatur. Sed haud secus discrimine Senatûs, quàm suo territus, & Præfectos Prætorii, ad mitigandas militum iras,

trahiſon les Centurions & les Tribuns, publie qu'on veut armer les gens des Sénateurs pour maſſacrer l'Empereur. Ceux à qui le vin a fait perdre la raiſon, les ſcélérats qui cherchent une occaſion de piller, & le vulgaire, toujours avide d'un nouveau trouble, ſe raſſemblent : la nuit les a privés de l'exemple des gens ſages ; ils tuent le Tribun qui s'oppoſe à la ſédition & les plus ſévères des Centurions ; pillent les armes, & montant à cheval, courent l'épée à la main dans la ville & au palais de l'Empereur.

LXXXI. Il donnoit un repas de cérémonie aux perſonnes des deux ſexes les plus diſtinguées. Les convives ne ſachant s'ils doivent attribuer ce tumulte à la fureur du ſoldat ou à la perfidie d'Othon, délibèrent chacun en particulier s'il eſt plus ſûr de reſter tous enſemble, ou de fuir & de ſe diſperſer. Tantôt ils affectent un air d'aſſurance : tantôt ils ſont trahis par leur frayeur. Ils tâchent de lire ſur le viſage de l'Empereur, & comme il arrive, lorſqu'on eſt agité de quelque ſoupçon violent, ils trouvent, dans ſes regards intimidés, des raiſons de le craindre. Mais Othon, qui n'étoit

statim miserat, & abire properè omnes è convivio jussit. Tum verò passim magistratus, projectis insignibus, vitatâ comitum & servorum frequentiâ, senes feminæque, per tenebras, diversa urbis itinera, rari domos, plurimi amicorum tecta, &, ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quominus convivium inrumperent, ostendi sibi Othonem expostulantes: vulnerato Julio Martiale, Tribuno, & Vitellio Saturnino, Præfecto legionis, dum ruentibus obsistunt. Undique arma & minæ, modo in Centuriones tribunosque, modò in Senatum universum: lymphatis cæco pavore animis, & quia neminem unum destinare iræ poterant, licentiam in omnes poscentibus: donec Otho, contra decus

pas moins alarmé du danger du Sénat que du sien, avoit dépêché sur-le-champ les deux Préfets du Prétoire pour calmer les soldats. Ensuite il conseille à tous les convives de se retirer promptement. Les Magistrats, se dépouillant aussi-tôt des marques de leur dignité, congédient leur cortége. Les femmes de qualité, les vieillards se sauvent précipitamment dans les ténèbres, chacun de leur côté; fort peu se retirent dans leur maison, mais ils vont se cacher la plupart chez leurs amis ou dans la demeure du plus obscur de leurs cliens.

LXXXII. Les portes du Palais ne furent pas un obstacle à la fureur des soldats. Ils s'ouvrent un passage jusqu'à la salle du festin, en criant qu'on leur montre Othon, blessent le Tribun Julius Marsialis, & le Préfet de légion Vitellius Saturninus, qui s'opposent à leur violence. De tous côtés des armes, des menaces, tantôt contre les Centurions & les Tribuns, tantôt contre le Sénat entier. Comme leur aveugle frénésie ne pouvoit avoir d'objet fixe, elle demandoit à se porter indistinctement sur tous. Enfin Othon, au mépris de la Majesté Impériale, se tenant debout sur son lit

Imperii, thoro insistens, precibus & lacrymis ægrè cohibuit : redieruntque in castra inviti, neque innocentes. Posterâ die, velut captâ urbe, clausæ domus rarus per vias populus; mœsta plebs; dejecti in terram militum vultus, ac plus tristitiæ, quàm pœnitentiæ. Manipulatim allocuti sunt Licinius Proculus, & Plotius Firmus, præfecti : ex suo quisque ingenio, mitius aut horridiùs. Finis sermonis in eo, ut quina millia nummûm singulis militibus numerarentur. Tum Otho ingredi castra ausus : atque illum Tribuni Centurionesque circumsistunt, abjectis militiæ insignibus, otium & salutem flagitantes. Sensit invidiam miles, & compositus in obsequium, auctores seditionis ad supplicium ultrò postulabat.

LXXXIII. Otho, quamquam turbidis rebus, & diversis militum animis, quum optimus quisque remedium præsentis licentiæ poscceret; vulgus, & plures, sedi-

de feſtin, s'abaiſſa juſqu'aux prières & aux larmes, & les retint avec peine. Ils revinrent au camp à regret, & le crime dans le cœur. Rome reſſembla le lendemain à une ville priſe d'aſſaut : les maiſons fermées, preſque perſonne dans les rues ; une populace conſternée, le ſoldat les yeux baiſſés en terre ; mais ſon viſage annonçoit plus de triſteſſe que de repentir. Les Préfets Proculus & Plotius parlèrent à chaque compagnie avec douceur ou fermeté, ſuivant leur caractère ; mais le diſcours de l'un & de l'autre ſe termina par une diſtribution de cinq mille ſeſterces à chaque ſoldat. Alors Othon haſarda d'entrer dans le camp : les Tribuns, les Centurions l'environnent, jettent les marques de leur dignité, & le prient d'aſſurer leur vie & leur repos. Le ſoldat ſentit que ces plaintes tomboient ſur lui, & témoignant la plus grande ſoumiſſion, demanda lui-même le ſupplice des auteurs de la révolte.

LXXXIII. Othon réfléchit en lui-même que malgré le trouble & la diviſion des partis, les militaires les plus ſenſés s'accordoient à ſolliciter une prompte réforme : que, d'un autre côté, le vulgaire & la

tionibus & ambitioſo imperio læti, per turbas & raptus faciliùs ad civile bellum impellerentur : ſimul reputans non poſſe principatum, ſcelere quæſitum, ſubitâ modeſtiâ, & priſcâ gravitate retineri: ſed diſcrimine urbis, & periculo Senatûs anxius, poſtremò ita differuit :

« Neque ut affectus veſtros in amorem » mei accenderem, commilitones, neque » ut animum ad virtutem cohorraret; » utraque enim egregiè ſuperſunt; ſed » veni poſtulaturus à vobis temperamen- » tum veſtræ fortitudinis, & erga me » modum caritatis. Tumultûs proximi » initium, non cupiditate, vel odio, quæ » multos exercitus in diſcordiam egêre, » ac ne detrectatione quidem, aut for- » midine periculorum; nimia pietas veſ- » tra, acriùs quàm conſideratiùs, exci- » tavit. Nam ſæpe honeſtas rerum cauſas, » ni judicium adhibeas, pernicioſi exitus

multitude, voulant des maîtres qui les flattent, se laissent entraîner plus facilement dans une guerre civile par l'espoir de la licence & du pillage ; que d'ailleurs la conservation d'un Empire, obtenu par un crime, ne peut se concilier avec une réforme subite des mœurs & l'austérité de l'ancienne discipline ; néanmoins, alarmé du danger que couroient la ville et le Sénat, il tint enfin ce discours :

« Je ne viens point solliciter votre » zèle en ma faveur, ni ranimer votre » courage (on ne peut rien ajouter ni » à l'un ni à l'autre) ; mais vous prier » d'en contenir les effets dans de justes » bornes. Ce n'est ni la cupidité ni la » haine, source ordinaire de discorde » dans les armées, ni la crainte du dan- » ger, ou le refus de vous y exposer, » qui ont fait naître le dernier tumulte ; » c'est un excès d'attachement dont vous » avez plus écouté la voix que celle de la » raison ; mais les meilleures intentions » ont des suites pernicieuses, quand » elles ne sont pas réglées par la sagesse. » Nous allons à l'ennemi ; la nature des » circonstances, la célérité si souvent re- » quises, souffriront-elles que nous at-

» consequuntur. Imus ad bellum; num
» omnes nuncios palam audiri, omnia
» consilio cunctis præsentibus tractari,
» ratio rerum, aut occasionum velocitas
» patitur? Tam nescire quædam milites,
» quàm scire oportet. Ita se ducum auc-
» toritas, sic rigor disciplinæ habet, ut
» multa etiam Centuriones Tribunosque
» tantùm juberi expediat. Si, ubi jubean-
» tur, querere singulis liceat; pereunte
» obsequio, etiam imperium intercidit.
» An & illic nocte intempestâ rapientur
» arma, unus alterve perditus ac temu-
» lentus (neque enim plures consterna-
» tione proximâ insaniisse crediderim)
» Centurionis, ac Tribuni sanguine ma-
» nus imbuet? Imperatoris sui tento-
» rium inrumpet?

» LXXXIV. Vos quidem istud pro
» me; sed in discursu ac tenebris, &
» rerum omnium confusione, patefieri
» occasio etiam adversùs me potest. Si
» Vitellio & satellitibus ejus eligendi

» tendions chacun de vous pour délibé-
» rer, ou pour être informé de ce qui
» ſe paſſera ? Il eſt des choſes que le
» ſoldat doit ignorer, comme il en eſt
» qu'il doit ſavoir. L'autorité des chefs
» & l'exactitude de la diſcipline exigent
» quelquefois que les Tribuns & les
» Centurions ne ſachent pas eux-mêmes
» les motifs de leurs ordres. Permettre
» à chaque ſoldat de queſtionner ſur ce
» qu'on leur commande, c'eſt anéantir
» l'obéiſſance, & par conſéquent l'au-
» torité. Compte-t-on, en préſence de
» l'ennemi, courir aux armes, au mi-
» lieu de la nuit, ſelon ſon caprice ? Un
» ou deux ſcélérats (je veux croire qu'il
» ne s'en eſt pas trouvé davantage dans
» le dernier tumulte), un ou deux ſcé-
» lérats, dans l'ivreſſe, tremperont-ils
» encore leurs mains dans le ſang du
» Centurion & du Tribun ? Forceront-
» ils la tente de l'Empereur ?

» LXXXIV. Vous ſuiviez votre zèle
» pour moi ; mais les ténèbres, le trou-
» ble, le renverſement de toute diſci-
» pline, peuvent auſſi fournir une oc-
» caſion contre moi. Si Vitellius & ſes
» partiſans étoient maîtres de nous inſ-
» pirer au gré de leur haine, ſouffle-

» facultas detur, quem nobis animum,
» quas mentes imprecentur, quid aliud
» quàm seditionem & discordiam opta-
» bunt! Ne miles Centurioni, ne Cen-
» turio Tribuno obsequatur: hinc con-
» fusi, pedites equitesque, in exitium
» ruamus. Parendo potiùs, commilito-
» nes, quàm imperia ducum suscitando,
» res militares continentur: & fortissi-
» mus in ipso discrimine exercitus est,
» qui ante discrimen quietissimus. Vobis
» arma & animus sit: mihi consilium, &
» virtutis vestræ regimen relinquite. Pau-
» corum culpa fuit, duorum pœna erit:
» ceteri abolete memoriam fœdissimæ
» noctis: nec illas adversùs Senatum
» voces ullus umquam exercitus audiat.
» Caput Imperii, & decora omnium
» provinciarum, ad pœnam vocare, non
» hercle illi, quos quum maximè Vitel-
» lius in nos ciet, Germani audeant.
» Ulline Italiæ alumni, & Romana verè
» juventus, ad sanguinem & ædem de-

» roient-ils un autre esprit parmi nous?
» Ne souhaiteroient-ils pas que le soldat
» s'armât contre le Centurion, le Cen-
» turion contre le Tribun, & que les ca-
» valiers, mêlés parmi les fantassins,
» couruſſent tous ensemble à leur perte?
» On réussit bien plus en guerre, par
» l'obéissance aux ordres des chefs, que
» par la curiosité d'approfondir leurs
» motifs. L'armée la plus brave dans
» l'action est celle qui s'y est préparée
» dans le repos. Tenez vos armes en
» état; laissez à ma prudence le soin
» d'en diriger l'emploi. Peu sont coupa-
» bles; deux seront punis. Que tous les
» autres perdent à jamais le souvenir de
» cette nuit honteuse. Aux Dieux ne
» plaise qu'aucune armée apprenne ces
» funestes imprécations contre le Sénat!
» Les Germains même, quoique susci-
» tés contre nous par Vitellius, n'ose-
» roient demander la perte d'un Ordre
» que l'Empire respecte comme son chef,
» & duquel les provinces empruntent
» leur éclat. Est-il possible que des nour-
» rissons de l'Italie, vraiment Romains,
» aient souhaité la destruction d'un
» Corps auguste, dont la splendeur & la
» gloire éclipse & fait rentrer dans le

» poſcerent ordinem, cujus ſplendore &
» gloriâ, ſordes & obſcuritatem Vitel-
» lianarum partium perſtringimus? Na-
» tiones aliquas occupavit Vitellius, ima-
» ginem quamdam exercitûs habet: Se-
» natus nobiſcum eſt. Sic fit, ut hinc Reſ-
» pub. inde hoſtes Reipub. conſtiterint.
» Quid? vos pulcherrimam hanc urbem,
» domibus, & tectis, & congeſtu lapi-
» dum, ſtare creditis? Muta iſta & ina-
» nima intercidere, ac reparari promiſcua
» ſunt: æternitas rerum, & pax gentium,
» & mea cum veſtra ſalus, incolumitate
» Senatûs firmatur. Hunc auſpicatò à
» parente & conditore ubis noſtræ inſtitu-
» tum, & à regibus uſque ad Principes
» continuum & immortalem, ſicut à
» majoribus accepimus, ſic poſteris tra-
» damus. Nam ut ex vobis Senatores, ita
» ex Senatoribus Principes naſcuntur ».

LXXXV. Et oratio ad perſtringendos mulcendoſque militum animos, & ſeveritatis modus (neque enim in plures quàm

» néant le parti de Vitellius ? Ce chef de
» rebelles a soulevé quelques nations : il
» a une apparence d'armée ; mais nous
» avons pour nous le Sénat. Dès-lors
» notre parti est celui de la république :
» le sien en est l'ennemi. Croyez-vous
» que la vraie beauté de Rome consiste
» dans un assemblage d'édifices, dans
» des pierres & d'autres matériaux diver-
» sement combinés ? Ces êtres muets &
» inanimés peuvent se détruire & se ré-
» parer. C'est de la conservation du
» Sénat que dépend l'éternité de l'Em-
» pire, la paix des nations, votre sécu-
» rité & la mienne. Etabli sous d'heu-
» reux auspices par le père & le fonda-
» teur de notre ville, il a persévéré dans
» son éclat & son immortalité depuis
» les Rois jusqu'aux Empereurs. Conser-
» vons-le à la postérité, tel que nous
» l'avons reçu de nos ancêtres : on par-
» vient, d'entre vous, à l'ordre des Sé-
» nateurs, & de l'ordre des Sénateurs à
» l'Empire ».

LXXXV. La modération d'Othon, qui ne puniſſoit que deux coupables, & son discours également propre à flatter & à convaincre, firent une impreſſion

in duos animadverti jusserat) gratè accepta, compositique ad præsens, qui coerceri non poterant. Non tamen quies urbi redierat: strepitus telorum, & facies belli erat: militibus, ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos, occulto habitu, & malignâ curâ in omnes, quos nobilitas, aut opes, aut aliqua insignis claritudo rumoribus objecerat. Vitellianos quoque milites venisse in urbem, ad studia partium noscenda, plerique credebant. Unde plena omnia suspicionum, & vix secreta domuum sine formidine. Sed plurimum trepidationis in publico. Ut quemque nuncium fama attulisset, animum vultumque conversi, ne diffidere dubiis, ac parum gaudere prosperis viderentur. Coacto verò in curiam Senatu, arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas. Et privato Othoni nuper, atque eadem dicenti, nota adulatio. Igitur versare sententias, & huc atque illuc torquere,

avantageuſe. Les eſprits les plus indomptables ſe contraignirent pour un temps. Cependant le calme n'étoit pas rétabli dans la ville : on avoit ſous les yeux l'image de la guerre, le tumulte des armes. Les ſoldats ne s'aſſembloient plus pour cauſer du trouble ; mais ils ſe déguiſoient pour s'inſinuer ſéparément dans les maiſons, & prenoient un intérêt fort ſuſpect à ce qu'on diſoit des perſonnes renommées à cauſe de leurs richeſſes, de leur naiſſance ou de quelque autre diſtinction. Le bruit commun étoit que Vitellius avoit auſſi ſes émiſſaires, pour ſavoir le parti que chacun embraſſoit. Par-tout des ſujets de défiance : à peine oſoit-on s'expliquer dans l'intérieur des maiſons. La gêne redoubloit en public. A chaque nouvelle qu'annonçoit la renommée, on compoſoit ſon viſage, on s'étudioit à ne pas marquer trop d'abattement dans les revers, trop peu de joie dans les ſuccès. Le comble de l'embarras étoit dans le Sénat : on n'y pouvoit obſerver un milieu ſi juſte, que le ſilence ne fût point taxé d'opiniâtreté, ou la liberté, d'indépendance. Le Prince, avant ſon élévation récente, avoit recouru lui-même à la flatterie : il en connoiſſoit les

hoſtem & parricidam (56) Vitellium vocantes : providentiſſimus quiſque vulgaribus conviciis ; quidam vera probra jacere, in clamore tamen, & ubi plurimæ voces, aut tumultu verborum ſibi ipſi obſtrepentes.

LXXXVI. Prodigia inſuper terrebant, diverſis auctoribus vulgata. « In veſtibulo Capitolii omissa habenas bigæ, cui Victoria inſtiterat, erupiſſe cellâ Junonis majorem humanâ ſpeciem : ſtatuam divi Julii, in inſula Tiberini amnis, ſereno & immoto die, ab Occidente in Orientem converſam : prolocutum in Etruria bovem : inſolitos animalium partus » : & plura alia, rudibus ſeculis etiam in pace obſervata, quæ nunc tantùm in metu audiuntur. Sed præcipuus, & cum præſenti exitio, etiam futuri pavor, ſubitâ inundatione Tiberis : qui immenſo auctu,

ruſes; on tournoit & retournoit ſa penſée, pour donner à Vitellius les noms d'ennemi de l'Etat & de parricide. Les politiques ne l'attaquoient que par de vagues déclamations : quelques-uns haſardoient contre lui de vraies injures; mais c'étoit lorſque pluſieurs parloient à la fois dans des inſtans de tumulte, ou bien ils précipitoient tellement leurs paroles, qu'on n'y pouvoit rien comprendre.

LXXXVI. Une foule de prodiges, annoncés de divers endroits, redoubloient la terreur. « Une Victoire dans le veſtibule du Capitole, avoit laiſſé tomber les rênes de deux chevaux qu'elle conduiſoit; un ſpectre, au-deſſus de la taille humaine, étoit ſorti précipitamment de la chapelle de Junon; une ſtatue du divin Jules, dans une île du Tibre, s'étoit tournée de l'Occident à l'Orient, par un temps calme & ſerein. Un bœuf avoit parlé dans l'Etrurie : il étoit né une quantité de monſtres ». Joignez à cela une multitude d'événemens que l'antiquité crédule obſervoit, même en temps de paix, & auxquels on ne fait maintenant attention que dans les calamités publiques : mais le principal prodige

proruto ponte ſublicio, ac ſtrage obſtantis molis refuſus, non modò jacentia & plana urbis loca, ſed ſecura ejuſmodi caſuum implevit. Rapti è publico plerique, plures in tabernis, & cubilibus intercepti. Fames in vulgus, inopiâ quæſtûs, & penuriâ alimentorum: (57) corrupta ſtagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante flumine dilapſa. Utque primùm vacuus à periculo animus fuit, id ipsum, quòd paranti expeditionem Othoni, campus Martius, & via Flaminia, iter belli eſſet obſtructum, à fortuitis vel naturalibus cauſis, in prodigium & omen imminentium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho, luſtratâ urbe, & expenſis belli conſiliis, quando Peninæ Cottiæque Alpes, & ceteri Galliarum

qui, outre les malheurs dont on le croyoit le préſage, en cauſa de bien réels, fut une ſubite inondation du Tibre. Etant groſſi conſidérablement, il rompit le pont de bois, & combla ſon lit de ſes ruines, ce qui le fit refluer dans la partie baſſe de la ville, & monter juſqu'à des endroits où il n'étoit jamais parvenu. Les torrens entraînèrent la plupart de ceux qui ſe trouvoient dans les rues, en ſubmergèrent d'autres dans leurs boutiques & dans leurs lits. La rareté des vivres, le manque de moyens pour en gagner, mirent la faim parmi le peuple. Les maiſons où les eaux avoient ſéjournée, minées par les fondemens, s'écroulèrent quand le fleuve ſe retira. Si-tôt que le danger eut ceſſé d'alarmer les eſprits, on obſerva que le champ de Mars & la voie Flaminia étoient fermés à Othon pour l'expédition à laquelle il ſe préparoit. Cet effet du haſard ou des cauſes naturelles, fut interprété comme un préſage envoyé du Ciel pour annoncer de ſanglantes défaites.

LXXXVII. L'Empereur, après avoir purifié la ville, tint un conſeil de guerre. Les armées de Vitellius fermoient les

aditus Vitellianis exercitibus claudebantur, Narbonenſem Galliam adgredi ſtatuit; claſſe validâ, & partibus fidâ. Quòd reliquos cæſorum ad pontem Milvium, & ſævitiâ Galbæ in cuſtodiam habitos, in numeros legionis compoſuerat; facta & ceteris ſpes honoratioris in poſterum militiæ. Addidit claſſi urbanas cohortes, & pleroſque è prætorianis, vires & robur exercitûs, atque ipſis ducibus conſilium & cuſtodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi, primipilaribus, Æmilio Pacenſi, cui ademptum à Galbâ tribunatum reddiderat, permiſſa. Curam navium Oſcus libertus retinebat, ad obſervandam honeſtiorum fidem invitatus. Peditum equitumque copiis Suetonius Paullinus, Marius Celſus, Annius Gallus, rectores deſtinati. Sed plurima fides Licinio Proculo, Prætorii Præfecto: is urbanæ militiæ impiger, bellorum inſolens, auctoritatem Paullini, vigorem Celſi, maturitatem Galli, ut cuique erat, crimi-

passages des Alpes Pennines & Cottiennes, & des autres entrées des Gaules; ainsi il résolut d'attaquer la Gaule Narbonnoise avec sa flotte, qui étoit très-forte, & vraiment affectionnée à son parti; car, sur ce qu'il avoit fait légionnaires les malheureux échappés du massacre au pont Milvius, & détenus depuis en prison par la cruauté de Galba, les autres soldats de la marine espéroient de parvenir comme eux à un service plus honorable. Il joignit les cohortes de la ville & la plupart des Prétoriens à sa flotte, en vûe de lui donner de l'ame & de la vigueur, en même temps qu'un conseil & des surveillans aux chefs. Antonius Novellus, Suedius Clemens, Primipilaires, & Emilius Pacensis, Tribun destitué par Galba, & rétabli par Othon, furent chargés de l'expédition. Mais on laissa l'intendance des vaisseaux à l'affranchi Oscus, en l'invitant à veiller sur les démarches & la fidélité de gens qui valoient mieux que lui. Suetonius Paulinus & Annius Gallus commandoient la cavalerie & l'infanterie. Licinius Proculus, Préfet du Prétoire, étoit le chef de confiance: il gouvernoit très-bien les troupes en temps de paix, & n'avoit

nando, quod facillimum factu est, pravus & callidus, bonos & modestos anteibat

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem, neque arctâ custodiâ, neque obscurâ: nullum ob crimen, sed vetusto nomine, & propinquitate Galbæ monstratus. Multos è Magistratibus, magnam consularium partem, Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie, secum expedire jubet. In quîs & L. Vitellium, eodem quo ceteros cultu, nec ut Imperatoris fratrem, nec ut hostis. Igitur motæ urbis curæ; nullus ordo metu, aut periculo vacuus: primores Senatûs ætate invalidi, & longâ pace desides; segnis & oblita bellorum nobilitas; ignarus militiæ eques; quantò magis occultare & abdere pavorem nitebantur,

aucun

aucun uſage de la guerre; mais il avoit ſu faire un crime à Paulin de ſon empire ſur le ſoldat; à Marius, de ſon activité; à Gallus, de la maturité de ſon jugement. Avec beaucoup de ruſe & de méchanceté, il effaçoit (choſe facile) des hommes pleins de droiture & de modeſtie.

LXXXVIII. On enleva dans ce même temps Dolabella, qui fut gardé à vue dans la colonie d'Aquin; ſon crime étoit d'être d'une ancienne nobleſſe, & parent de Galba. Pluſieurs Magiſtrats & un grand nombre de Conſulaires eurent ordre de ſuivre Othon, ſans être chargés de rien ni pour l'action ni pour le conſeil, mais ſous le prétexte de groſſir ſon cortége. Parmi eux ſe trouvoit L. Vitellius, non comme le frère d'un Empereur, ni comme le frère d'un ennemi, mais ſur le même pied que tous les autres. Cependant Rome ſe livroit à ſes inquiétudes; aucun rang, aucun état à l'abri de la crainte ni du danger; des Sénateurs, même les plus illuſtres, appeſantis par l'âge, amolis par la longueur de la paix; une nobleſſe oiſive qui avoit oublié la guerre; des Chevaliers qui ne l'avoient jamais ſue. La frayeur

manifeſtiùs paviđi. Nec deerant è contrario, qui ambitione ſtolidâ, conſpicua arma, inſignes equos, quidam luxurioſos apparatus conviviorum, & irritamenta libidinum, ut inſtrumenta belli mercarentur. Sapientibus quietis & Reipub. cura : leviſſimus quiſque, & futuri improvidus, ſpe vanâ tumens : multi adflictâ fide in pace, ac turbatis rebus alacres, & per incerta tutiſſimi.

LXXXIX. Sed vulgus, & magnitudine nimiâ communium curarum expers populus, ſentire paullatim belli mala, converſâ in militum uſum omni pecuniâ, intentis alimentorum pretiis : quæ, motu Vindicis, haud perinde plebem attriverant, ſecurâ tum urbe, & provinciali bello, quod inter legiones Galliaſque velut externum fuit. Nam ex quo divus Auguſtus, res Cæſarum compoſuit, procul, & in unius ſollicitudinem aut

ſe manifeſtoit par les efforts qu'on faiſoit pour la diſſimuler. D'autres, au contraire, par une ſotte vanité, faiſoient emplette de belles armes, de ſuperbes chevaux : quelques-uns achetoient, comme inſtrumens de la guerre, de ſomptueux ameublemens de table, & tout ce qui eſt capable d'enflammer les paſſions. Les Sages penſoient à leur propre repos & à celui de la République : les gens légers, & hors d'état de prévoir l'avenir, s'enfloient de vaines eſpérances : pluſieurs, ayant perdu tout crédit pendant la paix, ſe réjouiſſoient du trouble : la tempête faiſoit leur ſévérité.

LXXXIX. Mais le vulgaire & le peuple, depuis long-temps à l'abri des ſollicitudes publiques à cauſe de l'immenſité de l'Etat, commençoit à ſouffrir de cette guerre ; on détournoit l'argent à l'entretien des troupes ; les vivres hauſſoient de prix. La révolte de Vindex n'avoit pas cauſé le même tort ; cette guerre, concentrée dans la province entre les légions & les Gaules, avoit été comme une guerre étrangère. En général, depuis qu'Auguſte avoit affermi la domination des Céſars, les armes du peuple Romain, employées au loin, ne procuroient d'a-

decus, populus Romanus bellaverat. Sub Tiberio & Caio, tantùm pacis adversa pertimuere. Scriboniani contra Claudium incœpta simul audita, & coërcita. Nero nunciis magis & rumoribus, quàm armis depulsus. Tum legiones classesque, & quod rarò aliàs, prætorianus urbanusque miles, in aciem deducti: Oriens Occidensque, & quidquid utrimque virium est à tergo: si ducibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere qui proficiscenti Othoni moras, religionemque nondum conditorum ancilium (58) afferrent. Adspernatus est omnem cunctationem, ut Neroni quoque exitiosam: & Cæcina, jam Alpes transgressus, exstimulabat.

XC. Pridie Idus Martias, commendatâ patribus Repub. reliquias Neronianarum sectionum, nondum in fiscum conversas, revocatis ab exsilio concessit: justissimum donum, & in speciem mag-

larmes ni de gloire qu'à un ſeul homme ; on n'avoit appréhendé que les maux de la paix ſous Tibere & ſous Caius ; l'entrepriſe de Scribonianus, contre Claude, avoit été étouffée preſque auſſi-tôt que formée ; le récit de quelques nouvelles, de ſimples rumeurs & non les armes, avoient chaſſé Néron. Mais alors on entraînoit aux combats les légions, les flottes, les ſoldats du Prétoire, ceux de la ville (choſe preſque inouie), l'orient, l'occident, & toutes les forces que les partis avoient pu réunir ; aliment d'une très-longue guerre ſi elle eût été conduite par d'autres chefs. Quelques-uns engageoient Othon à différer ſon départ, dont on lui faiſoit un ſcrupule, parce que les boucliers ſacrés n'étoient pas renfermés. Il rejetta tous les délais, comme ayant été funeſtes à Néron. D'ailleurs Cecina, déjà deſcendu des Alpes, étoit un puiſſant aiguillon pour lui.

XC. La veille des Ides de Mars, après avoir recommandé la République au Sénat, il rendit à ceux qu'on avoit rappelés d'exil, la partie de leurs biens, qui, ayant été confiſquée par Néron, n'étoit pas encore réunie au fiſc ; reſtitution très-

nificum, ſed feſtinatâ jam pridem exactione, uſu ſterile. Mox vocatâ concione, majeſtatem urbis, & conſenſum populi ac Senatûs pro ſe attollens, adversùm Vitellianas partes modeſtè differuit: inſcitiam potiùs legionum, quàm audaciam increpans, nullâ Vitellii mentione; ſive ipſius ea moderatio; ſeu ſcriptor orationis, ſibi mutuens, (59) contumeliis in Vitellium abſtinuit; quando, ut in conſiliis militiæ Suetonio Paullino, & Mario Celſo, ita in rebus urbanis Galerii Trachali ingenio Othonem uti credebatur; & erant qui genus ipſum orandi noſcerent, crebro fori uſu celebre, &, ad implendas aures, latum & ſonans. Clamor voceſque vulgi, ex more adulandi, nimiæ & falſæ; quaſi dictatorem Cæſarem, aut Imperatorem Auguſtum proſequerentur, ita ſtudiis votiſque certabant; nec metu, aut amore, ſed ex libidine ſervitii, ut in familiis, privata cuique ſtimulatio, & vile jam decus pu-

juſte, & conſidérable en apparence ; mais l'empreſſement des exacteurs l'avoit depuis long-temps réduite preſque à rien. Ayant enſuite convoqué l'aſſemblée, il fit valoir l'accord du peuple, du Sénat & de la Capitale en ſa faveur, parla du parti contraire avec retenue, accuſant les légions d'erreur plutôt que d'audace, & ne fit aucune mention de ſon concurrent. On ignore ſi ce fut un effet de ſa modération, ou ſi l'Auteur de ſa harangue, craignant pour lui-même, n'oſa point haſarder d'invectives contre Vitellius. Comme Othon ſe régloit, pour les affaires de la guerre, ſur les conſeils de Paulin & de Marius, on croit qu'il ſe ſervoit de même de la plume & du génie de Trachalus, à l'égard des affaires civiles. Pluſieurs prétendoient reconnoître dans ſes harangues, l'éloquence nombreuſe & cadencée de cet Orateur qu'ils avoient entendu ſouvent au barreau, où il s'étoit fait un nom célèbre. Les acclamations du peuple, monté depuis long-temps à flatter ſes maîtres, furent outrées & fauſſes ; mêmes vœux, même empreſſement que ſi on eût conduit le Dictateur Céſar ou l'Empereur Auguſte ; ce n'étoit ni amour, ni crainte, mais fureur de ſe précipiter dans la ſer-

blicum. Profectus Otho, quietem urbis, curasque Imperii, Salvio Titiano fratri permisit.

Finis primi Libri.

vitude, jalousie de se surpasser les uns les autres en bassesses, comme au milieu d'une famille d'esclaves, & la décence publique n'étoit plus comptée pour rien. Othon, à son départ, laissa le soin de la ville & de l'Empire à Titien son frère.

Fin du premier Livre.

C. CORNELII TACITI HISTORIARUM

LIBER SECUNDUS.

I. STRUEBAT jam fortuna, in diversâ parte terrarum, initia causasque imperio, quod variâ sorte, (1) lætum Reipub. aut atrox, ipsis Principibus prosperum, vel exitio fuit. Titus Vespasianus è Judæâ, incolumi adhuc Galbâ, missus à patre, causam profectionis, officium erga Principem & maturam petendis honoribus juventam (2) ferebat. Sed vulgus fingendi avidum, disperserat, accitum in adop-

HISTOIRE DE TACITE,

LIVRE SECOND.

I. La fortune, dans une autre partie de l'Univers, jettoit déjà les fondemens d'une élévation qui fit ſucceſſivement le bonheur & le malheur de l'Etat, & de la nouvelle Maiſon qu'elle appeloit à l'Empire. Titus, envoyé de Judée par ſon père vers Galba, qui régnoit encore, venoit en effet pour faire ſa cour & ſolliciter les dignités auxquelles il étoit en âge de parvenir; mais le peuple, avide de fictions, publioit qu'on l'avoit mandé pour l'adopter. La vieilleſſe d'un Prince ſans enfans,

tionem; materia sermonibus, senium & orbitas Principis, & intemperantia civitatis, donec unus eligatur, multos destinandi. Augebat famam ipsius Titi ingenium, quantæcumque fortunæ capax, decor oris cum quadam majestate, prosperæ Vespasiani res, præsaga responsa, & inclinatis ad credendum animis, loco ominum etiam fortuita. Ubi Corinthi, Achaiæ urbæ, certos nuncios accepit de interitu Galbæ, & aderant, qui arma Vitellii, bellumque adfirmarent, anxius animo, paucis amicorum adhibitis, cuncta utrimque perlustrat. « Si pergeret in urbem, nullam officii gratiam, in alterius honorem suscepti; ac se Vitellio, sive Othoni, obsidem fore. Sin rediret; offensam haud dubiam victoris; sed incertâ adhuc victoriâ, & concedente in partes patre, filium excusatum. Sin Vespasianus Rempub. susciperet, oblivisendum offensarum, de bello agitantibus ».

& la démangeaiſon d'annoncer de nouveaux compétiteurs, juſqu'à ce que le choix ſoit fixé, avoient donné naiſſance à ce bruit; le génie des Titus, nullement au-deſſous de la plus haute fortune, de la beauté jointe à un air aſſez majeſtueux, les exploits de Veſpaſien, des prédictions, le haſard même, ſur des eſprits déjà prévenus, concouroient à le fortifier. Titus apprit avec certitude, à Corinthe en Achaïe, la mort de Galba; on l'aſſuroit en même-temps que Vitellius s'armoit & commençoit la guerre, Alors il tient conſeil, avec un petit nombre de ſes amis, ſur cette conjoncture embarraſſante. « S'il continue ſa route, quel gré lui ſaura-t-on d'une démarche entrepriſe par conſidération pour un autre? Othon ou Vitellius le garderont en ôtage. S'il s'en retourne, le vainqueur en ſera sûrement choqué. Mais tant que la victoire demeurera incertaine, Veſpaſien obtiendra facilement la grace de ſon fils auprès de celui dont il ſecondera le parti; & s'il garde l'Empire pour lui-même, qu'importe d'offenſer un ennemi qu'on veut combattre »?

II. His ac talibus inter ſpem metumque jactatum, ſpes vicit. Fuere, qui accenſum deſiderio Berenices reginæ; vertiſſe iter crederent. Neque abhorrebat à Berenice juvenilis animus; ſed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum, lætam voluptatibus adoleſcentiam egit, ſuo quàm patris imperio modeſtior. Igitur oram Achaiæ, & Aſiæ, ac læva maris prævectus, Rhodum & Cyprum inſulas, inde Syriam audentioribus ſpatiis (3) perebat. Atque illum cupido inceſſit, adeundi viſendique templum Paphiæ Veneris, inclytum per indigenas advenaſque. Haud fuerit longum (4) initia religionis templi ſitum, formam deæ, neque enim alibi ſic habetur, paucis differere.

III. *Conditorem templi regem Aërian* vetus memoria, quidam *ipſius deæ nomen id perhibent.* Fama recentior tradit, *à Cinyrâ ſacratum templum, deamque ipſam conceptam mari, huc appulſam. Sed ſcien-*

II. Ces espérances l'emportèrent enfin sur sa crainte. Quelques-uns ont cru que son amour pour Berenice fut le vrai motif de ce retour. Il étoit jeune, il aimoit Berenice; mais sa passion ne le détourna jamais de ses affaires. Il donna sa jeunesse aux plaisirs, & s'observa plus pendant son propre règne que sous celui de son père. Ayant côtoyé l'Achaïe & les contrées de l'Asie, sur la gauche, pour passer à Rhodes & en Chypre, il revint en Syrie par la pleine mer. En passant à l'île de Chypre, il fut curieux de visiter la Vénus de Paphos, célèbre par le culte de ses habitans & par le concours des étrangers. Disons un mot sur l'établissement de cette dévotion, la situation du Temple, & la forme de la Déesse, dont la singularité me fera pardonner cette courte digression.

III. Une ancienne tradition porte *que ce Temple fut fondé par le Roi Aërias.* D'autres disent qu'*Aërias est le nom de la Déesse.* Une opinion plus récente est *que Cinyras a consacré le Temple, à l'endroit où Vénus vint aborder, après avoir été conçue dans le sein de la mer. On fit*

tiam artemque (5) *haruſpicum accitam ; & Cilicem Thamiram intuliſſe. Atque ità pactum, ut familiæ utriuſque poſteri cærimoniis præſiderent. Mox, ne honore nullo regium genus peregrinam ſtirpem antecelleret, ipſâ, quam intulerant, ſcientiâ hoſpites ceſſere.* Tantùm Cinirades ſacerdos conſulitur. Hoſtiæ, ut quiſque vovit; ſed mares deliguntur. Certiſſima fides hædorum fibris. Sanguinem aræ obfundere vetitum : precibus & igne puro altaria adolentur, nec ullis imbribus, quamquam in aperto; madeſcunt. Simulacrum Deæ non effigie humanâ : continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum metæ modo, exſurgens : & ratio in obſcuro (6).

IV. Titus, ſpectatâ opulentiâ doniſque regum, quæque alia lætum antiquitatibus Græcorum genus incertæ vetuſtati adfingit, de navigatione primùm conſuluit. Poſtquam pandi viam, & mare proſperum accepit, de ſe per ambages interro-

venir enſuite Thamiras de Cilicie, pour y établir la ſcience & l'art des Aruſpices. Il avoit été convenu, dit-on, *que le ſacerdoce ſeroit également exercé par les Maiſons de Cinyras & de Thamiras; mais la Maiſon des Rois, jalouſe d'avoir quelque prérogative ſur des étrangers, ſe fit céder les fonctions d'Aruſpices.* On ne conſulte aujourd'hui que le deſcendant de Cinyras; le choix des victimes, pourvu que ce ſoient des mâles, eſt libre, Cependant le Prêtre lit plus sûrement dans les entrailles du bouc. Il eſt défendu de verſer du ſang ſur l'autel; on n'y préſente qu'un feu pur & des prières; & quoiqu'en plein air, il reſte ſec par les plus grandes pluies. Le ſimulacre de la Déeſſe n'a rien de la forme humaine; c'eſt un cône. La raiſon en reſte cachée.

IV. Titus, après avoir conſidéré les richeſſes du temple, les offrandes des Rois, & tout ce que les Grecs, ſuivant leur goût, vantent comme des raretés fort antiques, conſulta d'abord ſur ſa navigation. Lorſqu'on lui eut répondu que la voie lui étoit ouverte, & que la mer le favoriſeroit, il interrogea d'une

gat, cæſis compluribus hoſtiis. Soſtratus (ſacerdotis id nomen erat) ubi læta & congruentia exta, magniſque conſultis annuere deam videt, pauca in præſens & ſolita (7) reſpondens, petito ſecreto, futura aperit. Titus, auctо animo, ad patrem pervectus, ſuſpenſis provinciarum & exercituum mentibus, ingens rerum fiducia acceſſit. Profligaverat bellum Judaïcum Veſpaſianus, oppugnatione Hieroſolymorum reliquâ, duro magis & arduo opere, ob ingenium montis, & pervicaciam ſuperſtitionis, quàm quò ſatis virium obſeſſis ad tolerandas neceſſitates ſupereſſet. Tres, ut ſuprâ memoravimus, ipſi Veſpaſiano legiones erant, exercitæ bello: quatuor Mucianus obtinebat in pace: ſed æmulatio, & proximi exercitûs gloria repulerat ſegnitiam: quantùmque illis roboris diſcrimina & labor, tantum his vigoris addiderat integra quies, & inexpertus belli labor: auxilia utrique cohortium alarumque,

manière ambiguë sur sa destinée & ses projets, & fit immoler un grand nombre de victimes. Softrate (c'étoit le nom du Prêtre) voyant toutes les entrailles annoncer, de concert, d'heureux préfages, conçut que le projet auquel s'intéressoit la Déesse, étoit au-dessus des entreprises ordinaires. Il répondit d'abord en peu de mots, & dans les termes usités : puis prenant Titus en particulier, il lui développa l'avenir. Titus, encouragé, vint retrouver son père. Sa présence, en un temps où les armées & les provinces étoient en suspens, inspira beaucoup de confiance. Vespasien avoit presque teminé la guerre des Juifs; il ne restoit que Jérusalem à prendre, conquête périlleuse & difficile, à cause de la nature de la montagne, & de l'entêtement des habitans; mais ils n'étoient plus assez forts pour triompher de toutes les attaques. Vespasien avoit, comme nous l'avons dit, trois légions aguerries contre l'ennemi. Mucien en commandoit quatre, que la gloire de l'armée voisine, & la rivalité, tenoient en haleine malgré la paix. Le repos, l'exemption de toute fatigue, leur donnoit autant de vigueur, que les dangers & les travaux avoient

& classes regesque, ac nomen dispari famâ celebre.

V. Vespasianus acer militiæ, anteire agmen, locum castris capere, noctu diuque consilio, ac si res poscceret, manu hostibus obniti, cibo fortuito, veste habituque vix à gregario milite discrepans: prorsùs, si avaritia abesset, antiquis ducibus par. Mucianum è contrario magnificentia, & opes, & cuncta privatum modum supergressa extollebant: aptior sermone, dispositu proviſuque civilium rerum peritus (8): egregium principatûs temperamentum, si demptis utriusque vitiis, solæ virtutes miscerentur. Ceterùm hic Syriæ, illæ Judææ præpositus: vicinis provinciarum administrationibus, invidiâ discordes, exitu demum Neronis, positis odiis, in medium consuluere: primùm per amicos; dein præcipua concordiæ fides Titus, prava certamina com-

procuré de force aux autres. Des auxiliaires, infanterie & cavalerie, des flottes, des Rois, un nom célèbre quoique par des qualités différentes, concouroient à l'appui des deux chefs.

V. Vespasien, guerrier plein d'activité, marchant à la tête des troupes, traçant lui-même les retranchemens, déconcertant nuit & jour l'ennemi par sa prudence, &, dans l'occasion, par des coups de main, se nourrissant de ce que présentoit le hasard, différant à peine du simple soldat par sa manière de vivre & de se vêtir, étoit, à l'avarice près, comparable à nos anciens Généraux. Mucien, au contraire, se faisoit valoir par sa magnificence, ses richesses, & par un luxe fort au-dessus d'un homme privé. Plus éloquent que Vespasien, il savoit préparer les affaires civiles, & les tourner au gré de sa politique. Des belles qualités de l'un & de l'autre, séparées de leurs défauts, se seroit formé le mélange le plus heureux pour l'Empire. Comme l'un gouvernoit la Syrie; l'autre la Judée, la jalousie les avoit brouillées par rapport à l'administration de ces provinces voisines. La mort de Néron ayant éteint leur haine, ils déli-

muni utilitate aboleverat : naturâ atque arte compositus adliciendis etiam Muciani moribus. Tribuni Centurionesque, & vulgus militum, industriâ, licentiâ, per virtutes, per voluptates, ut cuique ingenium, adsciscebantur.

VI. Antequàm Titus adventater, sacramentum Othonis acceperat uterque exercitus, præcipitibus, ut adsolet, nunciis, & tardâ mole civilis belli, quod longâ concordiâ quietus Oriens, tunc primùm parabat. Namque olim validissima inter se civium arma, in Italiâ, Galliâve, viribus Occidentis cœpta. Et Pompeio, Cassio, Bruto, Antonio, quos omnes trans mare secutum est civile bellum haud prosperi exitus fuerant. Auditique sæpius in Syriâ Judæâque Cæsares, quàm inspecti. Nulla seditio legionum : tantùm adversùs Parthos minæ, vario

bérèrent de concert, d'abord par l'entremise de leurs amis ; ensuite Titus, que la nature & l'art sembloient avoir formé pour plaire à Mucien même, leur inspirant, plus que tout autre, une confiance mutuelle, les fit renoncer pour toujours à des débats nuisibles à leurs intérêts. L'exactitude de la discipline, son relâchement furent mis en œuvre, pous gagner, suivant le goût d'un chacun, le Tribun, le Centurion & le simple soldat.

VI. Avant l'arrivée de Titus, les deux armées avoient prêté serment à Othon. Son élévation, suivant l'usage, avoit été publiée très-promptement, & l'on ne pouvoit donner que lentement le branle à la première guerre civile, que l'orient, depuis si long-temps paisible, entreprit de faire naître ; en effet, les guerres les plus considérables entre les citoyens ne s'étoienr faites jusqu'alors que dans l'Italie ou la Gaule, avec les forces de l'occident. Pompée, Cassius, Brutus & Antoine, qui avoient tous transporté leurs armes au-delà des mers, avoient eu lieu de s'en repentir ; & si la Syrie & la Judée entendoient parler des Césars, elles les voyoient rarement. Nulle sédi-

eventur Et proximo civili bello, turbatis aliis, inconcussa ibi pax : dein fides erga Galbam. Mox, ut Othonem ac Vitellium fceleſtis armis res Romanas raptum ire, vulgatum eſt, ne penes ceteros imperii præmia, penes ipſos tantùm ſervitii neceſſitas eſſet, fremere miles, & vires ſuas circumſpicere. Septem legiones ſtatim, & cum ingentibus auxiliis Syria Judæaque : inde continua Ægyptus, duæque legiones : hinc Cappadocia Pontuſque, & quidquid caſtrorum Armeniis prætenditur. Aſia, & ceteræ provinciæ, nec virorum inopes, & pecuniæ opulentæ : quantum inſularum mari cingitur, & parando interim bello ſecundum tutumque ipſum mare.

¶ VII. Non fallebat duces impetus militum. Sed bellantibus aliis placuit exſpectari belli eventum : « victores victoſque numquam ſolidâ fide coaleſcere : nec

tion

tion parmi les légion; quelques escarmouches seulement contre le Parthe, avec des succès divers; une paix profonde pendant la dernière guerre civile, quoique tout le reste s'émût, ensuite, de la fidélité envers Galba. Quand on apprit que tout étoit en proie aux armes criminelles d'Othon & de Vitellius, le soldat, qui craignit de n'avoir que l'asservissement pour ressource, tandis que d'autres jouiroient des récompenses, se mit à murmurer & à considérer ses forces. D'abord sept légions, la Syrie, la Judée, soutenues d'un nombre prodigieux d'auxiliaires; ensuite l'Egypte avec deux légions: de l'autre côté, la Cappadoce, le Pont, toutes les troupes campées dans les deux Arménies: l'Asie & les autres Provinces bien pourvues d'hommes & de richesses: une multitude d'îles; une mer dont on étoit maître, & qui, séparant l'Orient du reste de l'Empire facilitoit les préparatifs de la guerre.

VII. Les chefs n'ignoroient pas l'impatience de leurs troupes; mais ils résolurent de différer la guerre tant que les deux compétiteurs se battroient. Jamais la confiance ne se rétablit pleinement entre des vainqueurs & des vaincus. Il

referre, Vitellium an Othonem superstitem fortuna faceret. Rebus secundis etiam egregios duces insolescere, discordiam his, ignaviam, luxuriem : & suismet vitiis alterum bello, alterum victoriâ periturum ». Igitur arma in occasionem distulere, Vespasianus Mucianusque nuper, ceteri olim mixtis consiliis : optimus quisque amore Reipub. multos dulcedo prædarum stimulabat; alios ambiguæ domi res. Ita boni malique causis diversis, studio pari, bellum omnes cupiebant.

VIII. Sub idem tempus Achata atque Asia falsò extetritæ, velut Nero adventaret : vario super exitu ejus rumore, eòque pluribus vivere eum fingentibus, credentibusque. Ceterorum casus, conatusque in contextu operis dicemus; tunc servus è Ponto, sive, ut alii tradidere, libertinus ex Italiâ, citharæ & cantûs peritus (unde, illi super similitudinem oris,

importoit peu que le ſort ſe décidât pour Othon ou pour Vitellius. Le ſuccès enivre les plus grands Généraux ; ceux-ci n'étoient que des lâches, livrés à la débauche ; leurs vices ne pouvoient manquer de les entraîner à leur perte, l'un par ſa défaite, l'autre par ſa victoire. Mucien & Veſpaſien convinrent donc alors d'attendre le moment d'agir, de même que leurs amis communs l'avoient déjà projeté dans des entrevues. Les uns avoient pour motif le bien de l'Etat ; pluſieurs l'amour du pillage ; d'autres le dérangement de leurs propres affaires. Ainſi, quoique par des vues différentes, les bons & les méchans ſe réuniſſoient à deſirer également la guerre.

VIII. Vers ce même temps, l'Aſie & l'Achaïe reçureut une fauſſe alarme ; Néron, diſoit-on, alloit y venir. Sa mort avoit été racontée diverſement ; de là, pluſieurs publièrent qu'il vivoit encore, & trouvèrent des gens qui les crurent. Nous rapporterons, en leur lieu, différentes tentatives à ce ſujet ; celle dont je parle ici fut formée par un eſclave du Pont, ou, ſelon d'autres, par un affranchi d'Italie, qui ſavoit chanter & jouer de la guitare, ce qui, joint à une grande

propior ad fallendum fides) adjunctis defertoribus, quos inopiâ vagos ingentibus promiſſis corruperat, mare ingreditur; ac vi tempeſtatum in Cythnum inſulam detruſus, & militum quoſdam ex Oriente commeantium adſcivit, vel abnuentes interfici juſſit, & ſpoliatis negociatoribus, mancipiorum valentiſſimum quemque armavit. Centurionemque Siſennam dextras, concordiæ inſignia, Syriaci exercitûs nomine ad prætorianos ferentem, variis artibus adgreſſus eſt; donec Siſenna, clam relictâ inſulâ, trepidus & vim metuens aufugeret; inde latè terror, multis ad celebritatem nominis erectis, rerum novarum cupidine, & odio præſentium.

IX. Gliſcentem in dies famam fors diſcuſſit. Galatiam ac Pamphiliam provincias, Calpurnio Aſprenati regendas Galba permiſerat; datæ è claſſe Miſenenſi duæ triremes ad proſequendum, cum quibus Cythnum inſulam tenuit.

reſſemblance de viſage avec Néron, contribuoit à favoriſer ſon impoſture. Il s'aſſocie quelques déſerteurs, que la misère contraignoit d'errer, & qu'il corrompt à force de promeſſes, s'embarque, & la tempête le jette dans l'île de Cythne. Il y trouve des ſoldats d'Orient qui prenoient leur congé, en ſéduit une partie, fait tuer les autres, dépouille les commerçans, donne des armes aux eſclaves les plus courageux, & tente différens moyens pour gagner Siſenna, Centurion qui portoit aux Prétoriens, de la part de l'armée de Syrie, en ſymbole d'union, deux mains droites entrelacées. Siſenna, craignant enfin quelque violence, ſe ſauve ſecrètement de l'île, & la terreur ſe répand au loin; tandis que, ſur la célébrité du nom, pluſieurs, mécontens du préſent, & par amour de la nouveauté, forment des eſpérances.

IX. Ce bruit ſe fortifioit de jour en jour, lorſqu'un haſard le détruiſit en un inſtant. Galba, qui venoit de donner le gouvernement de la Galatie & de la Pamphilie à Calpurnius Aſprenas, l'avoit fait eſcorter par deux galères de la flotte de Miſene, avec leſquelles le Gouverneur vint relâcher à Cythne, On ne manqua

Nec defuere, qui trierarchos nomine Neronis accirent: in is mœstitiam compositus, & fidem suorum quondam militum invocans, ut eum in Syriâ, aut Egypto sisterent orabat. Trierarchi nutantes, seu dolo, adloquendos sibi milites, & paratis omnium animis reversuros firmaverunt. Sed Asprenati cuncta ex fide nunciata: cujus cohortatione expugnata navis, & interfectus quisquis ille erat. Corpus insigne oculis, comâque & torvitate vultûs, in Asiam, atque inde Romam pervectum est.

X. In civitate discordi, &, ob crebras principum mutationes, inter libertatem ac licentiam incertâ, parvæ quoque res magnis moribus agebantur. Vibius Crispus, pecuniâ, potentiâ, ingenio inter claros magis, quàm inter bonos, Annium Faustum equestris ordinis, qui temporibus Neronis delationes factitaverat, ad cognitionem Senatûs vocabat. Nam re-

pas d'inviter les Commandans des galères à prendre les ordres de l'Empereur Néron. L'imposteur, affectant un air de tristesse, les supplie, « par la fidélité qu'ils lui ont autrefois jurée, de le conduire en Syrie ou en Egypte. Ces Officiers ébranlés, ou feignant de l'être, disent « qu'ils ne peuvent se dispenser d'en prévenir leurs soldats, & qu'ils reviendront sitôt qu'ils auront disposé les esprits ». Mais ils rapportent fidèlement le tout à Calpurnius. Aussi-tôt le Gouverneur engage l'escorte à fondre sur le prétendu Prince, quel qu'il soit, et le fait tuer. Il avoit les yeux, la chevelure & l'air féroce de Néron. Son corps fut d'abord porté en Asie, ensuite à Rome.

X. Dans une ville mal d'accord, errante entre la licence & la liberté, à cause des fréquentes mutations de ses Princes, tout, jusqu'aux moindres affaires, s'opéroit par des mouvemens violens. Vibius Crispus, que ses richesses, sa puissance & ses talens plaçoient entre les citoyens célèbres, plutôt que parmi les gens de bien, citoit devant le Sénat Annius Faustus, Chevalier Romain, qui avoit fait le métier de délateur sous Néron. Il avoit été réglé, dès le com-

cèns, Galbæ principatu, cenſuerant patres, ut accuſatorum cauſæ noſcerentur. Id Senatuſconſultum, variè jactatum, & prout potens vel inops reus inciderat, infirmum aut validum, retinebatur adhuc. Terrore & propriâ vi Criſpus incubuerat, delatorem fratris ſui pervertere: traxeratque magnam Senatûs partem, ut indefenſum & inauditum dedi ad exitium poſtularent. Contrà apud alios nihil æquè reo proderat, quàm nimia potentia accuſatoris: dari tempus, edi crimina, & quamvis inviſum ac nocentem, more tamen audiendum cenſebant. Et valuere primò, dilataque in paucos dies cognitio: mox damnatus eſt Fauſtus, nequaquam eo aſſenſu civitatis, quem peſſimis moribus meruerat: quippe ipſum Criſpum eaſdem accuſationes cum præmio exercuiſſe meminerant: nec pœna criminis, ſed ultor diſplicebat.

XI. Læta interim Othoni principia

mencement du règne de Galba, qu'on inſtruiroit contre les délateurs. Ce Sénatuſconſulte, tantôt ſuivi, tantôt négligé, ſelon le crédit ou la pauvreté des accuſés, malgré ces variations, avoit encore force de loi. Comme Xibius l'appuyoit alors de la terreur & de ſa faction, & de tout ſon pouvoir, pour perdre Annius, délateur de ſon frère; une grande partie du Sénat ſe laiſſoit entraîner, juſqu'à demander la mort de l'accuſé, ſans l'entendre ni permettre qu'on parlât pour lui. La puiſſance énorme de l'accuſateur étoit, au contraire, ce qui portoit principalement les autres à ſoutenir Fauſtus. Ils opinoient qu'on lui donnât du temps, qu'on détaillât les griefs, & qu'il fût entendu ſuivant l'uſage, quelque odieux ou coupable qu'il pût être. Ils l'emportèrent d'abord: l'inſtruction du procès fut renvoyée à quelques jours de là; enſuite on condamna Fauſtus. Mais la ville en parut moins ſatisfaite que ne le demandoit le ſouvenir de ſa méchanceté. N'ayant pas oublié que Vibius lui-même avoit reçu des récompenſes pour des délations, elle approuvoit la punition de Fauſtus, & blâmoit celui qui l'avoit obtenue.

XI. Cependant les premières tentatives

belli, motis ad imperium ejus è Dalmatiâ Pannoniâque exercitibus : fuere quatuor legiones, è quibus bina millia præmissa : ipsæ modicis intervallis sequebantur : septima à Galba conscripta ; veteranæ undecima, ac tertiadecima, & præcipuâ famâ quartadecumani, rebellione Britanniæ compressâ. Addiderat gloriam Nero, eligendo, ut potissimos : unde longa illis erga Neronem fides, & erecta in Othonem studia. Sed quò plus virium ac roboris, è fiduciâ tarditas inerat. Agmen legionum alæ cohortesque præveniebant. Ex ipsâ urbe haud spernenda manus, quinque Prætoriæ cohortes, & equitum vexilla cum legione prima : ac deforme insuper auxilium, duo millia gladiatorum, sed per civilia arma etiam severis ducibus usurpatum. His copiis rector additus Annius Gallus, cum Vestricio Spurinnâ ad occupandas Padi ripas (9) præmissus : quoniam prima consiliorum frustrà ceciderant, transgressio jam Alpes

d'Othon lui réuſſiſſoient. A ſes ordres s'avançoient les troupes de Dalmatie & de Pannonie, conſiſtant en quatre légions, de chacune deſquelles on avoit détaché deux mille hommes qui précédoient. Les légions ſuivoient à peu de diſtance : c'étoit la ſeconde, nouvellement levée par Galba, & trois anciennes, l'onzième, la treizième & la quatorzième. Cette dernière étoit la plus célèbre, parce qu'elle avoit ſoumis les révoltés de Bretagne. Néron avoit accru ſa gloire, en la choiſiſſant comme les meilleures troupes de l'Empire : delà, ſa fidélité conſtante envers ce Prince, & ſon zèle pour Othon. Mais plus elle ſe ſentoit de force, plus ſa confiance lui donnoit de lenteur. La cavalerie & les cohortes marchoient avant les bataillons des légions. Partoient en même temps de Rome d'autres corps formidables ; cinq cohortes Prétoriennes, pluſieurs gros de cavalerie, la première légion, & deux mille gladiateurs ; ſecours abject, mais que nos plus ſévères Généraux n'ont pas dédaigné dans les guerres civiles. Annius Gallus fut envoyé à la tête de ces troupes, avec Veſtricius Spurinna, pour s'emparer au moins des rives du Pô, puiſqu'il n'étoit plus temps d'exécuter le

Cæcinâ, quem ſiſti intra Gallias poſſe ſperaverat. Ipſum Othonem comitabantur ſpeculatorum lecta corpora, cum ceteris prætoriis cohortibus, veterani è prætorio, claſſicorum ingens numerus. Nec illi ſegne aut corruptum luxu iter: ſed loricâ ferreâ uſus eſt, & ante ſigna pedeſter, horridus, incomptus, famæque diſſimilis (10).

XII. Blandiebatur cœptis fortuna, poſſeſsâ per mare & naves majore Italiæ parte, penitus uſque ad initium maritimaram Alpium: quibus tentandis, adgrediendæque provinciæ Narbonenſi, Suedium Clementem, Antonium Novellum, Æmilium Pacenſem duces dederat. Sed Pacenſis per licentiam militum vinctus: Antonio Novello nulla auctoritas: Suedius Clemens ambitioſo imperio regebat, ut adversùs modeſtiam diſciplinæ corruptus, ita prœliorum avidus. Non Italia adiri, nec loca ſedeſque patriæ

premier plan, ni d'arrêter dans les Gaules, comme on s'en étoit flatté d'abord, Cecina, qui venoit de passer les Alpes. Othon commandoit en personne l'élite des gardes, les Prétoriens vétérans, le reste des cohortes du Prétoire, & un nombre prodigieux de soldats de la marine. Sa marche n'étoit point celle d'un voluptueux : il précédoit les drapeaux, à pied, couvert d'une cuirasse de fer, sans aucune parure, & méconnoissable à quiconque eût jugé de lui sur sa renommée.

XII. La fortune favorisoit ses entreprises : ses vaisseaux le rendoient maître de la plus grande partie de l'Italie jusqu'à l'entrée des Alpes maritimes. Il avoit chargé ses Généraux, Suedius Clemens, Antonius Novellus, & Emilius Pacensis, d'essayer de les lui soumettre, & d'attaquer la Gaule Narbonnoise. Mais Pacensis venoit d'être mis aux fers par ses propres soldats, Novellus restait sans autorité, & Suedius uniquement avide de combattre, & cherchant à plaire aux troupes, toléroit toutes les infractions de la discipline. On oublia qu'on marchoit en Italie, sur les terres & dans les villes de la patrie. La dévastation, l'incendie, le pillage,

videbantur : tamquam externa littora, & urbes hostium, urere, vastare, rapere; eò atrociùs, quòd nihil usquam provisum adversùm metus; pleni agri, apertæ domus; occurrantes domini juxta conjuges & liberos, securitate pacis, & belli malo circumveniebantur. Maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Maturus. Is concità gente (nec deest juventus) arcere provinciæ finibus Othonianos intendit. Sed primo impetu cæsi dissectique montani, ut quibus, temere collectis, non castra, non ducem noscitantibus, neque in victoriâ decus esset, neque in fugâ flagitium.

XIII. Inritatus eo prœlio Othonis miles, vertit iras in municipium Albium Intermelium; quippe in acie nihil prædæ; inopes agrestes, & vilia arma; nec capi poterant, pernix genus, & gnari locorum; sed calamitatibus insontium expletu avaritia. Auxit invidiam præclaro exemplo femina Ligus, quæ filio abdito, quum

auroient même été moins cruels sur des rives étrangères, & dans des places ennemies ; car personne ne s'étoit précautionné contre une armée dont on croyoit n'avoir rien à craindre. La récolte restoit dans les champs ; les maisons étoient ouvertes ; les possesseurs, accompagnés de leurs femmes & de leurs enfans, se présentoient avec cette sécurité qu'inspire la paix, & on leur faisoit éprouver les maux de la guerre. Marius Maturus, Intendant des Alpes maritimes, résolut d'en chasser le parti d'Othon. Il se vit bientôt à la tête d'une milice nombreuse ; mais elle fut tuée ou dispersée dès le premier choc. Ces montagnards, levés sans choix, ne connoissant ni camps, ni chefs, n'attachoient point d'honneur à la victoire, point de honte à la fuite.

XIII. Le soldat d'Othon outré de ce combat, tourna sa rage contre la Municipalité de Vintimille. Il n'avoit fait aucun butin sur le champ de bataille ; car c'étoient des campagnards qui ne possédoient que leurs corps & des armes d'aucun prix, & il n'avoit même pu les atteindre, parce qu'ils étoient agiles & au fait du pays. Mais il satisfit pleinement son avidité aux dépens des innocens. Un bel exemple de tendresse maternelle

simul pecuniam occultari milites credidissent, eòque per cruciatus interrogarent ubi filium occeleret? uterum ostendens, latere respondit. Nec ullis deinde terroribus, aut morte, constantiam vocis egregiæ mutavit.

XIV. Imminere provinciæ Narbonensi, in verba Vitellii adactæ, classem Othonis, trepidi nuncii Fabio Valenti attulere. Aderant legati coloniarum auxilium orantes. Duas Tungrorum cohortes, quatuor equitum turmas, universam Treverorum alam, cum Julio Classico, præfecto, misit; è quibus pars in colonia Forojulienst retenta, ne, omnibus copiis in terrestre iter versis, vacuo mari classis adceleraret. Duodecim equitum turmæ, & lecti è cohortibus, adversùs hostem iêre; quibus adjuncta Ligurum cohors, vetus loci auxilium, & quingenti Pannonii, nondum sub signis. Nec mora prœlio; sed acie ita instructâ (10), ut

de la part d'une femme Ligurienne rendit ce forfait encore plus odieux. Elle avoit caché son fils ; des soldats la tourmentèrent pour savoir en quel endroit, parce qu'ils espéroient y trouver de l'argent. « C'est ici », leur dit-elle en montrant son sein. Les plus cruelles tortures n'en arrachèrent pas d'autre réponse, & la mort même n'ébranla pas sa constance.

XIV. On annonçoit en grande hâte à Valens que la flotte d'Othon menaçoit la Gaule Narbonnoise, soumise à Vitellius, & les Colonies imploroient son secours par leurs députés. Il leur envoie deux cohortes Tungres, quatre escadrons de cavalerie, & l'aîle entière des Trévirs, sous la conduite du Préfet Julius Classicus. On en retint une partie dans le port de Fréjus, de peur que si toutes les troupes s'avançoient par terre, la flotte, devenue maîtresse de la mer, ne les prévint. Douze escadrons de cavalerie, & l'élite des cohortes, allèrent vers l'ennemi. On leur joignit une cohorte de Liguriens depuis long-temps en garnison à Fréjus, & cinq cents Pannoniens, qui ne marchoient pas encore sous le drapeau. On ne tarda pas à en venir aux mains, & tel fut l'ordre de la bataille. Une partie

pars classicorum, mixtis paganis, in colles mari propinquos exsurgeret; quantùm inter colles ac littus æqui loci, prætorianus miles expleret; in ipso mari ut adnexa classis, & pugnæ parata, conversà, & minaci fronte prætenderetur. Vitelliani, quibus minor peditum vis, in equite robur, Alpinos proximis jugis, cohortes densis ordinibus post equitem locant. Treverorum turmæ obtulere se hosti incautè, quum exciperet contrà veteranus miles, simul à latere saxis urgeret apta ad jaciendum etiam paganorum manus; qui sparsi inter milites, strenui ignavique, in victoriâ idem audebant. Additus perculsis terror, invectâ in terga pugnantium classe. Ita undique clausi; deletæque omnes copiæ forent, ni victorem exercitum attinuisset obscurum noctis, obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani, quamquam victi, quievere; accitis auxiliis, securum hos-

des soldats de la flotte d'Othon, mêlés avec des Frondeurs du pays, occupoient des collines proches de la mer : les Prétoriens rempliſſoient ce qui ſe trouvoit de plaine entre la mer & les collines : la flotte, rangée à côté, & prête à combattre, ſembloit ne former qu'un corps avec eux. Les chefs de Vitellius ; plus foibles en infanterie, & dont la cavalerie faiſoit la principale force, poſtent leurs montagnards ſur les collines les plus proches, & entaſſent les cohortes derrière leurs eſcadrons. La cavalerie des Trévirs s'offrit inconſidérément à l'ennemi, de manière que les Prétoriens les accueillirent en tête, tandis que les payſans, frondeurs habiles, mêlés parmi les fantaſſins, les accabloient en flanc d'une grêle de pierres, et braves ou lâches oſoient autant que les autres dans la victoire. Les Vitelliens étoient défaits, lorſque, pour redoubler leur terreur, la flotte vint les reprendre en queue. Alors enveloppés de toute part, nul n'auroit échappé, ſi la nuit, qui favoriſoit leur fuite, n'eût empêché les vainqueurs de les pourſuivre.

XV. Les Vitelliens ne reſtèrent pas dans l'inaction malgré cette défaite : ils ramaſſent du ſecours, ſurprennent l'en-

tem, ac succeſſu rerum ſocordiùs agentem invadunt : cæſi vigiles, perupta caſtra, trepidatum apud naves; donec, ſidente paullatim metu, occupato juxtà colle defenſi, mox irrupere : atrox ibi cædes, & Tungrarum cohortium præfecti, ſuſtentatâ diu acie, telis obruuntur. Ne Othonianis quidem incruenta victoria fuit, quorum improvidè ſecutos, converſi equites circumvenerunt. Ac velut pactis induciis, ne hinc claſſis, inde eques ſubitam formidinem inferrint, Vitelliani retro Antipolim, Narbonenſis Galliæ Municipium; Othoniani Albingaunum, interioris Liguriæ, revertêre.

XVI. Corſicam ac Sardiniam, ceteraſque proximi maris inſulas, fama victricis claſſis in partibus Othonis tenuit. Sed Corſicam propè adflixit Decimi Pacarii procuratoris temeritas, tantà mole belli, nihil in ſummam profutura, ipſi exitioſa.

nemi, qui se croit en sûreté ; et que le succès rend plus négligent. Les sentinelles sont égorgées, le camp forcé ; tout est en tumulte autour des vaisseaux. Mais la frayeur se calmant insensiblement, les Othoniens se défendent à la faveur d'une colline dont ils s'emparent, puis ils attaquent. Là se fait un carnage horrible. Les Préfets des cohortes Tungres, après avoir long-temps soutenu les leur, sont accablés de traits. La victoire même fit couler du sang parmi les vainqueurs ; car la cavalerie, faisant tout-à-coup volte-face, enveloppa ceux qui la poursuivoient inconsidérément. Il sembla depuis ce jour que les deux partis eussent fait une trêve, &, comme pour éviter que la flotte & la cavalerie ne se causassent des frayeurs mutuelles, les Vitelliens se retirèrent vers Antibes, municipe de la Gaule Narbonnoise ; les Othoniens du côté d'Albenga dans la Ligurie.

XVI. Le bruit de cette victoire d'Othon lui conserva la Corse, la Sardaigne & les îles des environs. Mais Decimus Pacarius pensa lui faire perdre la Corse, & se perdit lui-même par un projet téméraire, dont le succès n'eût rien décidé dans une guerre de cette importance. Sa haine con-

Namque, Othonis odio, juvare Vitellium Corſorum viribus ſtatuit, inani auxilio, etiamſi proveniſſet. Vocatis Principibus inſulæ, conſilium aperit: & contradicere auſos, Claudium Phirricum, trierarchum Liburnicarum ibi navium, Quinctium Certum, equitem Romanum, interfici jubet: quorum morte exterriti, qui aderant, ſimul ignara & alieni metûs ſocia imperitorum turba, in verba Vitellii juravere. Sed ubi delectum agere Pacarius, & inconditos homines fatigare militiæ muneribus occœpit, laborem inſolitum peroſi, infirmitatem ſuam reputabant: « inſulam eſſe, quam incolerent, & longè Germaniam vireſque legionum: direptos vaſtatoſque claſſe, etiam quos cohortes alæque protegerent ». Et averſi repente animi: nec tamen apertâ vi: aptum tempus inſidiis legêre, digreſſis, qui Pacarium frequentabant, nudus & auxilii inops, balneis interficitur: trucidati & comites. Capita, ut hoſtium, ipſi

tre Othon lui ſuggère d'armer les Corſes en faveur de Vitellius, à qui ce médiocre ſecours étoit ſuperflu. Ayant aſſemblé les principaux de l'île, il expoſe ſon deſſein, & fait tuer Claudius Phirricus, Chef des galères du pays, & Quinctius Certus, Chevalier Romain, parce qu'ils oſent le contredire. Le reſte de l'aſſemblée, intimidé de leur ſupplice, & une multitude ſans expérience, à qui la frayeur ſe communique, ſachant à peine ce qu'elle fait, prêtent ſerment à Vitellius. Mais quand Pacarius eut commencé à faire ſes levées, & à fatiguer, par une quantité d'exercices militaires, des gens qui n'avoient aucune idée de diſcipline, la haine qu'ils en conçurent leur donna lieu de réfléchir ſur leur foibleſſe. « Ils habitoient une île: ils étoient fort loin de la Germanie, ſource des forces de Vitellius. Une flotte venoit de dévaſter les pays même défendus par la cavalerie & l'infanterie de ce Prince; » ils changent donc tout-à-coup. Mais au lieu d'éclater, ils épient une occaſion, & ſaiſiſſant l'inſtant où la garde de Pacarius s'eſt écartée, ils l'attaquent nud & ſans défenſe dans le bain, & l'y maſſacrent, lui & ceux qui l'accompagnent. Leurs têtes furent préſentées à

interfectores ad Othonem tulere : neque eos aut Otho præmio affecit, aut punivit Vitellius, in multâ colluvie rerum majoribus flagitiis permixtos.

XVII. Aperuerat jam Italiam, bellumque transmiserat, ut suprà memoravimus, ala Syllana, nullo apud quemquam Othonis favore : nec quia Vitellium mallent ; sed longa pax ad omne servitium fregerat, faciles occupantibus, & melioribus incuriosos. Florentissimum Italiæ latus, quantùm inter Padum Alpesque camporum & urbium, armis Vitellii (namque & præmissæ à Cæcinâ cohortes advenerant) tenebatur. Capta Pannonicrum cohors apud Cremonam. Intercepti centum equites, ac mille classici, inter Placentiam Ticinumque : quo successu Vitellianus miles, non jam flumine aut ripis arcebatur. Inritabat quin etiam Batavos Transrhena nosque Padus ipse ; quem repentè, contra Placentiam, transgressi, Othon,

Othon, comme un trophée, par les assassins eux-mêmes. Ils ne furent ni récompensés par Othon, ni punis par Vitellius. Le souvenir de cet attentat se perdit dans la foule des crimes plus importans qui se commettoient alors.

XVII. La cavalerie de Sylla venoit d'ouvrir l'Italie & d'y faire entrer la guerre, comme nous l'avons dit, parce qu'Othon n'avoit aucun partisan parmi eux. Ce n'est pas que Vitellius semblât préférable; mais la longueur de la paix étoit cause qu'on plioit sans résistance, & sans choix, sous le joug qui se présentoit. La partie la plus florissante de l'Italie, les villes, les campagnes entre les Alpes & le Pô, étoient au pouvoir de Vitellius; car le détachement envoyé par Cecina y étoit déjà parvenu. Une cohorte de Pannoniens fut prise proche de Crémone: cent cavaliers & mille soldats de la marine furent enlevés entre Plaisance & Pavie, & le fleuve n'étoit plus capable d'arrêter les Vitelliens, enhardis par ce succès. Il devint même une amorce pour les Bataves & les Belges, qui le passerènt précipitamment à la vue de Plaisance. Quelques espions des Othoniens furent pris, & les autres, effrayés, annoncèrent

raptis quibuſdam exploratoribus, ita ceteros terruere, ut, adeſſe omnem Cæcinæ exercitum, trepidi ac falſi nunciarent.

XVIII. Certum erat Spurinnæ (is enim Placentiam obtinebat) necdum veniſſe Cæcinam, &, ſi propinquaret, coercere intra munimenta militem, nec trîs prætorias cohortes, & mille vexillarios, cum paucis equitibus, veterano exercitui objicere. Sed indomitus miles, & belli ignarus, correptis ſignis vexilliſque, ruere, & retinenti duci tela intentare (12), ſpretis Centurionibus Tribuniſque, providentiam ducis laudantibus: quin proditionem, & accitum Cæcinam clamitabant. Fit temeritatis alienæ comes Spurinna, primò coactus, mox velle ſimulans, quò plus auctoritatis ineſſet conſiliis, ſi ſeditio miteſceret.

XIX. Poſtquam in conſpectu Padus, & nox appetebat, vallari caſtra placuit. Is labor, urbano militi inſolitus, contudit animos. Tum vetuſtiſſimus quiſque

fauſſement que l'armée entière étoit arrivée.

XVIII. Spurinna ſavoit certainement qu'il n'en étoit rien. Il avoit réſolu d'enfermer ſes troupes dans Plaiſance, à l'approche de Cecina, n'ayant garde, avec trois cohortes Prétoriennes, mille fantaſſins & peu de cavaliers, de braver une armée bien aguerrie. Mais ſes ſoldats, indiſciplinés & ſans expérience, s'emparent des drapeaux & des étendards, ſe jettent hors de la ville, menacent de leurs armes leur Général qui les veut retenir, inſultent les Centurions & les Tribuns qui vantent ſa prudence, & crient même qu'on les trahit, & qu'on a fait venir Cecina. Spurinna, forcé d'uſer de condeſcendance, marche avec ces téméraires, & feint enſuite d'entrer dans leurs vues, pour ſe ménager du crédit s'ils viennent à s'appaiſer.

XIX. On s'étoit avancé juſqu'à la vue du Pô, & la nuit approchoit: on fut d'avis de conſtruire un camp. Ce travail abat le ſoldat, fait à l'oiſiveté de Rome. Alors les plus anciens blâment leur propre cré-

castigare credulitatem suam, metum ac discrimen ostendere, si cum exercitu Cæcina, patentibus campis, tam paucas cohortes circum fudisset. Jamque totis castris modesti sermones, & inserentibus se Centurionibus Tribunisque, laudari providentia ducis, quòd coloniam, virium & opum validam, robur ac sedem bello legisset. Ipse postremò Spurinna, non tam culpam exprobrans, quàm ratione ostendens, relictis exploratoribus, ceteros Placentiam reduxit; minùs turbidos, & imperia accipientes. Solidati muri, propugnacula addita, auctæ turres, provisa parataque non arma modò, sed obsequium, & parendi amor, quod solum illis partibus defuit, quum virtutis haud pœniteret.

XX. At Cæcina, velut relictâ post Alpes sævitiâ ac licentiâ, modesto agmine per Italiam incessit. Ornatum ipsius municipia & coloniæ in superbiam trahebant, quòd versicolore sagulo, bracchas (13),

dulité, & témoignent de la frayeur en dépeignant le danger qu'auroit couru ce petit nombre de cohortes, ſi Cecina les eût enveloppées au milieu de la plaine. On parle avec retenue dans tout le camp. Les Tribuns & les Centurions s'inſinuent parmi les ſoldats, & louent le choix que leur chef avoit prudemment fait d'une ville opulente & forte, comme d'un boulevart dans lequel il établiroit le ſiége de la guerre. Enfin Spurinna lui-même leur fait ſentir leur faute, plus par des raiſons que par des reproches, & laiſſant quelques camps volans, il ramène ſes troupes, moins turbulentes & plus ſoumiſes. Il fit réparer les murs de Plaiſance : ajouta des nouvelles fortifications, exhauſſa les tours, & ſe munit d'armes. Mais le préparatif qu'il eut le plus à cœur, fut d'inſpirer au ſoldat l'amour du devoir & de l'obéiſſance, avantage unique dont fût privé ce parti, qui n'avoit que trop d'ardeur.

XX. Cecina, ſemblant avoir laiſſé la licence & la cruauté par-delà les Alpes, obſervoit une exacte diſcipline dans ſa marche en Italie. Les municipes & les colonies le taxoient d'arrogance, parce qu'il portoit un manteau rayé & un vête-

tegmen barbarum, indutus, togatos adloqueretur. Uxorem quoque ejus Saloninam, quamquam in nullius injuriam, insigni equo ostroque veheretur, tamquam læsi gravabantur: insitâ mortalibus naturâ, recentem aliorum felicitatem ægris oculis introspicere, modumque fortunæ à nullis magis exigere, quàm quos in æquo vidêre. Cæcina Padum transgressus, tentatâ Othonianorum fide percolloquium & promissa, iisdem petitus, postquam pax & concordia speciosis & inritis nominibus jactata sunt, consilia curasque in oppugnationem Placentiæ magno terrore vertit: gnarus, ut initia belli proveniissent, famam in cetera fore.

XXI. Sed primus dies, impetu magis, quàm veterani exercitûs, artibus, transactus: aperti incautique muros subiere, cibo, vinoque prægraves. In eo certamine, pulcherrimum amphitheatri opus, situm extra muros, conflagravit: sive ab oppug-

ment semblable à celui des Germains, & qu'il parloit ainsi vêtu à des Citoyens habillés à la Romaine. Salonina, sa femme, montoit un superbe cheval couvert d'une housse de pourpre : ils prenoient pour une insulte ce luxe, qui ne faisoit tort à qui que ce fût. Tel est l'homme : ne pouvant voir sans envie une fortune récente, il n'est personne dont il exige plus de modestie que de celui qu'il a vu son égal. Après le passage du Pô, Cecina tâcha d'ébranler la fidélité des Othoniens dans des entrevues & par des promesses. Ils lui répondirent par de semblables tentatives. Après qu'on eut fait sonner bien haut & fort inutilement de part & d'autres les noms spécieux de paix & de concorde, il tourna toute son attention & ses soins pour former contre Plaisance, l'appareil le plus formidable, sachant que la renommée dépend à la guerre de la manière dont on y débute.

XXI. L'assaut fut vigoureux dès le premier jour : mais on n'y reconnoissoit pas la prudence d'une armée expérimentée : ils s'avancèrent au pied des murs à découvert & sans précaution, échauffés par les fumées du vin & de la bonne chère. Pendant cette attaque, un superbe amphithéatre, situé hors des murs, périt par

natoribus incensum, dum faces, & glandes, & missilem ignem in obsessos jaculantur; sive ab obsessis, dum regerunt. Municipale vulgus, pronum ad suspiciones; fraude illata ignis alimenta credidit à quibusdam è vicinis coloniis, invidiâ & æmulatione, quòd nulla in Italiâ moles tam capax foret. Quocumque casu accidit; dum atrociora metuebantur, in levi habitum: redditâ securitate, tamquam nihil gravius pati potuissent, mœrebant. Ceterùm multo suorum cruore pulsus Cæcina: & nox parandis operibus absumpta. Vitelliani pluteos, crateſque, & vineas (14) suffodiendis muris, protegendisque oppugnatoribus; Othoniani sudes, & immensas lapidum ac plumbi æriſque moles, perfringendis obruendisque hostibus, expediunt. Utrimque pudor, utrimque gloria, & diversæ exhortationes: hinc legionum & Germanici exercitûs robur, inde urbanæ militiæ, & prætoriarum cohortium decus attollentium: illi ut segnem ac desidem, & circo

les flammes. On ne sait si le feu y fut mis par les assiégeans, qui lançoient des torches & d'autres matières embrasées, ou par les assiégés qui les rejetoient. Le vulgaire, naturellement soupçonneux, prétendit que quelques Citoyens des colonies voisines, jaloux de ce monument, le plus vaste de l'Italie, avoient eu la méchanceté d'y faire porter sécrètement des matières combustibles. Quelle qu'ait été la cause de cet accident, les habitans le regardèrent comme léger, tant qu'ils craignirent de plus grands maux, mais ils s'en affligèrent, comme du malheur le plus affreux, si-tôt que le danger fut passé. Cecina, chassé des murs avec beaucoup de perte : employa la nuit à disposer des machines. Les Vitelliens préparent des mantelets, des claies, & tout ce qu'il faut pour saper les murs & couvrir les assiégeans; les Othoniens font des amas de pieux, de masses énormes de pierres de plomb & d'airain, afin d'entr'ouvrir les rangs & d'écraser l'ennemi. La gloire, la honte de céder, animent également les deux partis : mais les exhortations sont différentes; les uns vantent la valeur des légions & des armées Germaniques; les autres l'honneur des troupes de la ville

ac theatris corruptum (15) militem; hi peregrinum & externum increpabant: simul Othonem, ac Vitellium, celebrantes culpantesve, uberioribus inter se probris, quàm laudibus stimulabantur.

XXII. Vix dum orto die, plena propugnatoribus mœnia: fulgentes armis virisque campi, densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus, altiora murorum sagittis aut saxis incessere; neglecta aut ævo fluxa cominus aggredi; ingerunt desuper Othoniani pila, librato magis & certo ictu, adversùs temerè subeuntes cohortes Germanorum, cantu truci, &, more patrio, nudis corporibus, super humeros scuta quatientium. Legionarius, pluteis & cratibus tectus, subruit muros, instruit aggerem, molitur portas. Contrà prætoriani dispositos ad id ipsum molares, ingenti pondere ac fragore, provolvunt: pars subeuntium obruti: pars confixi, & exsangues aut laceri, quum

& des cohortes Prétoriennes. Ceux-ci ſont traités de fainéans, de lâches amollis au cirque & dans les théatres; ceux-là de barbares abſolument étrangers aux Romains. Othon & Vitellius ont auſſi part aux éloges & aux inſultes; & chacun trouve bien plus de matière pour injurier le parti ennemi que pour louer le ſien.

XXII. Le jour paroiſſoit à peine, lorſque les remparts furent remplis de combattans, & que la campagne brilla des tous côtés de l'éclat des armes. Les légions en bataillons ſerrés, les auxiliaires par pelotons, lancent des flèches & des pierres contre le haut des murs, attaquent de près les endroits moins ſolides ou plus mal gardés. Les aſſiégés tirent d'en-haut avec plus de juſteſſe & de force, ſur-tout contre les Germains, qui s'avançoient témérairement en faiſant retentir l'air de leur chanſons barbares, & en tenant, à la manière du pays le bouclier ſur les épaules; en ſorte qu'ils préſentoient le reſte du corps à découvert. Les légionnaires, ſous les claies & les mantelets, ſapent la muraille, élèvent des terraſſes, ébranlent les portes. Les Prétoriens font rouler ſur eux les énormes maſſes de pierres qu'il ont préparées: elles tom-

augeret ſtragem trepidatio ; eòque acriùs è mœnibus vulnerarentur, rediere, infractâ partium famâ. Et Cæcina, pudore cœptæ temere oppugnationis, ne inriſus ac vanus iiſdem caſtris adſideret, trajecto rursùs Pado, Cremonam petere intendit. Tradidere ſeſe abeunti Turullius Cerialis, cum compluribus claſſicis; & Julius Briganticus, cum paucis equitum : hic præfectus alæ, in Batavis genitus; ille Primipilaris, & Cæcinæ haud alienus, quòd ordines in Germania duxerat.

XXIII. Spurinna, comperto itinere hoſtium; defenſam Placentiam, quæque acta, & quid Cæcina pararet, Annium Gallum per litteras docet. Gallus legionem primam in auxilium Placentiæ ducebat, diffiſus paucitate cohortium, ne longiùs obſidium, & vim Germanici exercitûs parum tolerarent. Ubi pulſum Cæcinam pergere Cremonam accepit, ægrè

bent avec un fracas horrible. Les assiégeans, blessés la plupart, déchirés, meurtris de coups, voyant que leur trouble redouble le carnage & l'ardeur de l'ennemi, se retirent malgré le déshonneur qui en résulte. Cecina, honteux de la témérité de son entreprise, ne s'obstina point à rester dans un camp où il se seroit fait insulter à pure perte. Il repasse le Pô, résolu d'aller à Crémone. Comme il se mettoit en marche, il reçut dans son parti Turullius Cerialis, Primipilaire déjà connu de lui pour avoir servi comme premier Centurion en Germanie, & Julius Bricanticus, né chez les Bataves: l'un amenoit un grand nombre de soldats de la marine, l'autre quelque peu de cavalerie.

XXIII. Spurinna, sachant le départ de l'ennemi, mande à Gallus que Plaisance est hors de danger, & l'instruit de son succès & des projets de Cecina. Gallus menoit la première légion au secours de Plaisance, appréhendant que la ville ne pût tenir long-temps, avec si peu de cohortes, contre la valeur des troupes Germaniques. Lorsqu'il se fut répandu que Cecina, forcé de lever le siége, marchoit vers Crémone, il contint à peine sa

coërcitam legionem, & pugnandi ardore uſque ad ſeditionem progreſſam, Bedriaci ſiſtit. Inter Veronam Cremonamque ſitus eſt vicus, duabus jam Romanis cladibus notus, infauſtuſque. Iiſdem diebus, à Martio Macro, haud procul Cremonâ, proſperè pugnatum : namque promptus animi Martius tranſvectos navibus gladiatores, in adverſam Padi ripam, repente effudit. Turbata ibi Vitellianorum auxilia, & ceteris Cremonam fugientibus, cæſi qui reſtiterant : ſed repreſſus vincentium impetus, ne novis ſubſidiis firmati hoſtes, fortunam prœlii mutarent. Suſpectum id Othonianis fuit, omnia quæcumque facta pravè æſtimantibus. Certatim, ut quiſque animo ignavus, procax ore, Annium Gallum, & Suetonium Paullinum, & Marium Celſum (nam eos Otho quoque præfecerat) variis criminibus inceſſebant. Accerrima ſeditionum ac diſcordiæ incitamenta, interfectores Galbæ : ſcelere & metu

légion, que l'ardeur de combattre emportoit jusqu'à la révolte. Il la fit arrêter entre Vérone & Crémone, à Bedriac, bourg malheureux, déjà trop connu par deux batailles funestes aux Romains. Dans ce même temps, le parti d'Othon remportoit un second avantage proche de Crémone. Martius Macer, Général plein d'activité, ayant fait monter les gladiateurs sur des bateaux, les débarque tout à coup à l'autre rive. Ils jettent le trouble parmi les auxiliaires de Vitellius, & tuent ceux qui résistent, tandis que le reste fuit vers Crémone. Mais Martius craignant que de nouveaux renforts ne fissent changer la fortune, arrêta l'ardeur de ses troupes. Cette démarche le rendit suspect au parti d'Othon, qui interprétoit en mal tout ce qui se faisoit. Des discoureurs insolens, à proportion qu'ils étoient plus lâches, inventoient à l'envi diverses accusations contre Annius Gallus, Suetonius Paulinus & Marius Celsus, autres Généraux d'Othon. Les meutriers de Galba souffloient principalement la méfiance & la discorde. Transportés de frayeur & de cette frénésie qu'inspire le crime; ils mettoient tout en combustion, tantôt ouvertement, par des propos séditieux, tantôt

vecordes, miſcere cuncta, modò palam turbidis vocibus, modò occultis ad Othonem litteris: qui humillimo cuique credulus, bonos metuens, trepidabat; rebus proſperis incertus, & inter adverſa melior. Igitur Titianum, fratrem accitum, bello præpoſuit. Interea, Paullini & Celſi ductu, res egregiæ geſtæ.

XXIV. Angebant Cæcinam; nequidquam omnia cœpta, & ſeneſcens exercitus ſui fama: pulſus Placentiâ, cæſis nuper auxiliis, etiam per concurſum exploratorum, crebra magis quàm digna memoratu prœlia, inferior; propinquante Fabio valente, ne omne belli decus illuc concederet, reciperare gloriam, avidùs quàm conſultiùs, properabat. Ac duodecimum (16) à Cremonâ, locus Caſtorum vocatur, ferociſſimos auxiliarium, imminentibus viæ lucis occultos, componit: equites procedere longiùs juſſi, & irritato prœlio ſponte refugi, feſtinationem ſequentium elicere, donec inſi

en ſecret, par des lettres à l'Empereur. Othon s'en alarmoit, parce qu'il ſe fioit aux rapports des perſonnes les plus abjectes, & qu'il craignoit les gens de mérite. Indécis dans la proſpérité, il n'avoit de réſolution que dans la mauvaiſe fortune. Il fit donc venir Titien ſon frère, pour lui donner l'adminiſtration de toute la guerre. Cependant la conduite de Paulin & de Marius ſe juſtifioit par des ſuccès.

XXIV. Cecina, chagrin de ce que rien ne lui réuſſiſſoit, voyoit dépérir la réputation de ſon armée: on l'avoit chaſſé des murs de Plaiſance; ſes auxiliaires venoient d'être défaits; ſes camps volans même recevoient tous les jours du déſavantage dans une multitude de petits combats, peu dignes d'être rapportés. Conſultant plus ſon ardeur que la prudence, il voulut ſe hâter de rétablir la renommée de ſon parti, pour ne pas laiſſer tout l'honneur de la guerre à Valens qui s'approchoit. A douze milles de Crémone eſt un endroit nommé les Caſtors: il y cache dans des bois qui bordoient le chemin, les plus braves des auxiliaires; fait marcher en avant ſa cavalerie pour amorcer l'ennemi en feignant de fuir, & retomber ſur lui en

diæ coorirentur. Proditum id Othonianis ducibus : & curam peditum Paullinus, equitum Celsus, sumpsere. Tertiædecimæ legionis vexillum ; quatuor auxiliorum cohortes, & quingenti equites in siniſtro locantur : aggerem viæ tres prætoriæ cohortes, altis ordinibus obtinuere : dextrâ fronte, prima legio inceſſit, cum duabus auxiliaribus cohortibus, & quingentis equitibus. Super hos è Prætorio auxiliiſque mille equites, cumulus proſperis, aut ſubſidium laborantibus, ducebantur.

XXV. Antequam miſcerentur acies, terga vertentibus Vitellianis, Celſus doli prudens, repreſſit ſuos. Vitelliani temerè exſurgentes, cedente ſenſim Celſo, longiùs ſecuti, ultro in inſidias præcipitantur : nam à lateribus legiones, cohortes, adversâ fronte, & ſubito diſcurſu terga cinxerant equites. Signum pugnæ non ſtatim à Suetonio Paullino peditì datum, cunctator naturâ, & cui

même temps que les troupes embusquées. Ce projet ayant été révélé aux Généraux d'Othon, Paulin se charge de l'infanterie, & Marius de la cavalerie. Ils placent à l'aile gauche l'étendard de la treizième légion, quatre cohortes auxiliaires & cinq cents cavaliers; au milieu, sur la chaussée, trois cohortes Prétoriennes, formant un front de bataille profond & serré; à l'aile droite, la première légion, avec deux cohortes auxiliaires & cinq cents cavaliers. De plus un corps de mille hommes de cavalerie, choisi parmi les auxiliaires & les Prétoriens, étoit destiné à soutenir ceux qui plieroient, ou à mettre le comble à la victoire.

XXV. A l'approche de Marius, la cavalerie de Vitellius, au lieu d'en venir aux mains, prend la fuite. Marius sent leur ruse, il arrête les siens. Les troupes embusquées, sorties inconsidérément, voyant Marius, reculent à petit pas, le poursuivent & tombent dans le piége. Elles trouvent en flanc les légions, en face les cohortes; la cavalerie se hâte de les envelopper par derrière. Paulin ne fit pas donner l'infanterie à l'instant même. Lent de son naturel, il aimoit mieux se mettre en état d'agir en sûreté, que de vaincre par

cauta potiùs consilia cum ratione, quàm prospera ex casu placerent, compleri fossas; aperiri campum, pandi aciem jubebat; satis citò incipi victoriam, ubi provisum foret ne vincerentur. Eâ cunctatione, spatium Vitellianis datum, in vineas, nexu traducum impeditas, refugiendi: & modica silva adhærebat; unde rursùs ausi, promptissimos prætorianorum equitum interfecere; vulneratur rex Epiphanes, impigrè pro Othone pugnam ciens.

XXVI. Tum Othonianus pedes erupit: protritâ hostium acie, versi in fugam, etiam qui subveniebant; nam Cæcina non simul cohortes, sed singulas acciverat; quæ res in prœlio trepidationem auxit, quum dispersos, nec usquam validos, pavor fugientium abriperet. Orta & in castris seditio, quòd non universi ducerentur; vinctus præfectus castrorum, Julius Gratus, tanquam fratri, apud Othonem militanti, proditionem ageret;

hasard. Il fait combler les fossés, applanir le champ; puis il donne une juste étendue à son corps de bataille, persuadé qu'il est assez temps de commencer à vaincre, quand on s'est précautionné pour n'être pas vaincu. Dans ces retardemens, les ennemis se sauvent à travers une vigne entrelacée de provins ; elle tenoit à un petit bois, d'où ils osèrent faire une sortie, tuèrent quelques-uns des plus braves cavaliers Prétoriens, & blessèrent le Roi Epiphanes, qui combattoit avec courage pour Othon.

XXVI. Alors l'infanterie d'Othon vient à la charge; elle écrase le corps de bataille. Ceux qui marchoient à son secours prennent la fuite ; car Cecina, au lieu de mander toutes ses cohortes ensemble, les faisoit venir pas détachemens, manœuvre qui augmentoit le trouble, parce que les fuyards entraînoient tous ces corps dispersés, & nulle part en force suffisante. Elle excita même une sédition dans le camp. Les soldats, choqués de ce qu'on ne les menoit pas tous au combat, chargèrent de chaînes le Préfet Julius Gratus, l'accusant de trahir Vitellius par considé-

quum fratrem ejus, Julium Frontonem, tribunum, Othoniani, ſub eodem crimine, vinxiſſent. Ceterùm ea ubique formido fuit, apud fugientes, occurſantes, in acie, pro vallo, ut deleri cum univerſo exercitu Cæcinam potuiſſe, ni Suetonius Paullinus receptui ceciniſſet, utriſque in partibus percrebuerit. « Timuiſſe ſe Paullinus ferebat, tantùm inſuper laboris atque itineris, ne Vitellianus miles, recens è caſtris, feſſos aggrederetur, & perculſis nullum retro ſubſidium foret »; apud paucos ea ducis ratio probata, in vulgus adverſo rumore fuit.

XXVII. Haud perindè id damnum Vitellianos in metum compulit, quàm ad modeſtiam compoſuit; nec ſolùm apud Cæcinam, qui culpam in militem conferebat, ſeditioni magis quàm prælio paratum; Fabii quoque Valentis copiæ (jam enim Ticinum venerat) poſito hoſ-

ration pour Julius Fronto son frère (Les Othoniens avoient enchaîné le Tribun Julius Fronto sur de semblables soupçons). La frayeur des Vitelliens fut telle de tous les côtés, sur le champ de bataille, parmi les fuyards, parmi ceux qui venoient à leur secours, & autour des retranchemens, qu'on publia dans les deux partis que Cecina seroit péri avec toute son armée, si Paulin n'avoit pas fait sonner la retraite. Ce Général disoit pour sa défense, « que voyant combien il auroit encore fallu marcher & combattre, il avoit craint d'exposer à des troupes fraîchement sorties de leur camp, des soldats déjà excédés, qui n'avoient rien par-derrière pour les soutenir en cas d'échec ». Le petit nombre goûta ces raisons; le vulgaire demeura persuadé que Paulin avoit eu tort.

XXVII. Cette défaite, au lieu d'intimider le parti de Vitellius, le rendit plus soumis & plus retenu. Ce ne fut pas seulement à l'égard de Cecina; l'armée même de Valens, nouvellement arrivée à Ticinum (Pavie), cessant de mépriser l'ennemi, & jalouse de réparer ce déshonneur, étoit plus respectueuse envers son Général, & plus obéissante. Elle

tium contemptu, & recuperandi decoris cupidine, reverentiùs & æqualiùs duci parebant. (17) Gravis alioquin ſeditio exarſerat, quam altiore initio (neque enim rerum à Cæcina geſtarum ordinem interrumpi oportuerat) repetam. Cohortes Batavorum, quas bello Neronis, à quartâdecimâ legione digreſſas, quum Britanniam peterent, audito Vitellii motu, in civitate Lingonum Fabio Valenti adjunctas retulimus, ſuperbè agebant; ut cujuſque legionis tentoria acceſſiſſent, « coërcitos à ſe quartadecimanos, ablatam Neroni Italiam, atque omnem belli fortunam in ipſorum manu ſitam » jactantes. Contumelioſum id militibus, acerbum duci; corrupta jurgiis aut rixis diſciplina; ad poſtremum Valens è petulantiâ etiam perfidiam ſuſpectabat.

XXVIII. Igitur nuncio allato, pulſam Treverorum alam Tungroſque à claſſe Othonis, & Narbonenſem Galliam circumiri; ſimul curâ ſocios tuendi, & mili-

venoit

venoit de ſe livrer à une violente ſédition. En voici l'origine, que j'avois différé de rapporter pour ne point interrompre ce qui regardoit Cecina. Huit cohortes Bataves s'étoient ſéparées de la quatorzième légion dans la guerre de Vindex : ſe trouvant en chemin pour la Bretagne, lorſqu'elles avoient appris à Langres l'entrepriſe de Vitellius, elles s'étoient jointes, comme nous l'avons dit, à l'armée de Valens. Elles ſe vantoient inſolemment, de tentes en tentes, « d'avoir fait la loi à la quatorzième légion, & enlevé l'Italie à Néron : le ſort de cette guerre étoit tout entier dans leurs mains ». Ces propos choquans pour le ſoldat inquietoient Valens. Les querelles & les diſputes qu'ils faiſoient naître altéroient la diſcipline : enfin leur arrogance les lui rendit ſuſpects de perfidie.

XXVIII. Ayant appris que la flotte d'Othon venoit de défaire les Trévirs & les Tungres, & qu'elle infeſtoit les côtes de la Gaule Narbonnoiſe, il enjoignit à une partie des Bataves de mar-

tari aſtu, cohortes turbidas, ac, ſi unâ forent, prævalidas, diſpergendi, partem Batavorum ire in ſubſidium jubet: quod ubi auditum, vulgatumque, mœrere ſocii, fremere legiones; « orbari ſe fortiſſimorum virorum auxilio; veteres illos & tot bellorum victores, poſtquam in conſpectu ſit hoſtis, velut ex acie abduci: ſi provincia urbe & ſalute Imperii potior ſit, omnes illuc ſequerentur: ſin victoriæ ſanitas, ſuſtentaculum, columen in Italiâ verteretur, non abrumpendos, ut corpori, validiſſimos artus ».

XXIX. Hæc ferociter jactando, poſtquam, immiſſis lictoribus, Valens coërcere ſeditionem cœptabat, ipſum invadunt, ſaxa jaciunt, fugientem ſequuntur. Spolia Galliarum, & Viennenſium aurum, & pretia laborum ſuorum occultare clamitantes, direptis ſarcinis, ta-

cher au ſecours de la province : c'étoit le moyen de ſatisfaire à ce qu'il devoit aux alliés, & de ſéparer habilement des gens remuans, que leur union rendoit trop forts. Si-tôt que le bruit s'en fut répandu, les auxiliaires firent paroître de la triſteſſe, & les légions se répandirent en murmures. « On les privoit du ſecours des plus braves guerriers. On attendoit la préſence de l'ennemi, pour arracher du milieu des rangs, ceux que la victoire avoit le plus ſouvent couronnés. Si la province étoit préférable à Rome & à l'Empire, que n'y menoit-on toute l'armée ? Mais ſi l'Italie donnoit ſeule de la ſolidité, de l'éclat, & une renommée conſtante à la victoire, falloit-il ſéparer, du corps de l'armée, des membres qui en faiſoient la principale force » ?

XXIX. Comme ils répétoient inſolemment ces plaintes, Valens envoya ſes Licteurs pour appaiſer les ſéditieux : ils l'attaquent lui-même, lui jettent des pierres, le pourſuivent dans ſa fuite. Ils pillent enſuite ſes effets, viſitent ſon pavillon, & en ſondent la terre même avec leurs lances & leurs piques, en criant, « qu'il y a caché les dépouilles des

bernacula ducis, ipſamque humum pilis & lanceis rimabantur: nam Valens, ſervili veſte, apud Decurionem equitum tegebatur. Tum Alphenus Varus, præfectus caſtrorum, deflagrante paulatim ſeditione, addit conſilium, vetitis obire vigilias Centurionibus, omiſſo tubæ ſono, quo miles ad belli munia cietur. Igitur torpere cuncti, circumſpectare inter ſe attoniti: & id ipſum, quòd nemo regeret, paventes, ſilentio, patientiâ, poſtremò precibus ac lacrymis veniam quærebant. Ut verò deformis, (18) & flens, & præter ſpem incolumis Valens proceſſit, gaudium, miſeratio, favor: verſi in lætitiam (ut eſt vulgus utroque immodicum) laudantes gratanteſque; circumdatum aquilis ſigniſque, in tribunal ferunt. Ille utili moderatione, non ſupplicium cujuſquam popoſcit: ac ne diſſimulans ſuſpectior foret, paucos incuſavit: gnarus civilibus bellis plus militibus, quàm ducibus, licere.

Gaules, l'or des Viennois, & le prix de leurs travaux «. Cependant Valens, déguisé en esclave, se tenoit caché dans la tente d'un Décurion de cavalerie. Alors Varus, Préfet du camp, voyant que l'émeute diminuoit insensiblement, s'avise d'un moyen pour la terminer. Il défend aux Centurions de faire leur ronde, aux trompettes de sonner aucun exercice. Cette inaction engourdit les soldats; ils se regardent entre eux d'un air étonné; & craignant leurs chefs, parce qu'ils n'en reçoivent plus d'ordre, ils tâchent de les fléchir par leur silence, leur retenue, puis par leurs prières & leurs larmes. Mais si-tôt que Valens se fut avancé vers eux, en pleurant & vêtu de deuil, ravis de voir qu'il n'étoit point blessé, ils se livrent à des sentimens de commisération & de tendresse. Le vulgaire ne connoît point de milieu entre les excès opposés. Tout occupés de leur joie, ils louent Valens, le félicitent, et l'environant avec les aigles & les drapeaux, ils le portent sur son tribunal. Valens par une modération qu'exigeoit son intérêt, ne demanda le supplice de personne. Il se plaignit cependant de quelques-uns, pour n'être pas suspect de dissimulation. Il savoit

XXX. Munientibus caſtra apud Ticinum, de adverſâ Cæcinæ pugnâ allatum, & propè renovata ſeditio, tanquam fraude & cunctationibus Valentis prœlio defuiſſent. Nolle requiem, non exſpectare ducem, anteire ſigna, urgere ſigniferos: rapido agmine Cæcinæ junguntur. Improſpera Valentis fama apud exercitum Cæcinæ erat; expoſitos ſe tantò pauciores integris hoſtium viribus querebantur; ſimul in ſuam excuſationem, & adventantium robur per adulationem attollentes, ne ut victi & ignavi deſpectarentur. Et quamquam plus virium, propè duplicatus (19) legionum auxiliorumque numerus erat Valenti, ſtudia tamen militum in Cæcinam inclinabant; ſuperior benignitatem animi, quâ promptior habebatur: etiam vigore ætatis, proceritate corporis, & quodam inani favore. Hinc emulatio ducibus. Cæcina ut

que, dans la guerre civile, les soldats jouissent de plus de licence que leurs chefs.

XXX. L'armée construisoit un camp proche de Ticinum, lorsqu'elle apprit la défaite de Cecina. La sédition pensa recommencer. « C'étoit Valens », disoient-ils, « qui, par sa trahison & ses délais, les avoit empêchés de se trouver au combat ». Il n'est plus question de se reposer, ni d'attendre le Général; on précède les drapeaux; on fait hâter ceux qui les portent; une marche rapide joint toute l'armée à celle de Cecina. Les soldats y parloient fort mal de Valens. « Il avoit laissé, disoient-ils, une poignée de monde en butte à toute la puissance de l'ennemi ». Ils tendoient par ces plaintes à se justifier eux-mêmes, & à flatter les troupes nouvellement arrivées, craignant d'en être mépriſés comme des lâches qui s'étoient laissé vaincre. Quoique Valens commandât une armée plus forte, qu'il eût presque le double de combattans dans ses légions & ses auxiliaires, on inclinoit davantage pour Cecina. Ce dernier passoit pour plus généreux; d'ailleurs il avoit de la jeunesse, une taille avantageuse, & les autres qualités qui suppléent au mé-

fœdum & maculosum, ille ut vanum ac tumidum, inridebant. Sed condito odio, eamdem utilitatem fovere, crebris epistolis, sine respectu veniæ, probra Othoni objectantes; quum duces partium Othonis, quamvis uberrimâ conviciorum in Vitellium materiâ, abstinerent.

XXXI. Sanè ante utriusque exitum, quo egregiam Otho famam, Vitellius flagitiosissimam, meruere, minùs Vitellii ignavæ voluptates, quàm Othonis flagrantissimæ libidines timebantur. Addiderat huic terrorem atque odium cædes Galbæ; contrà illi initium belli (20) nemo imputabat. Vitellius ventre & gulâ sibi ipsi hostis; Otho luxu, fœvitiâ, audaciâ, Reipub. exitiosior ducebatur. Conjunctis Cæcinæ ac Valentis copiis, nulla ultra penes Vitellianos mora, quin totis viribus certarent. Otho consultavit, trahi bellum, an fortunam experiri placeret.

rite. Cette préférence fit naître la jalousie entre les deux chefs. L'orgueil fastueux de l'un, la rapacité sordide de l'autre, occasionnoient des railleries réciproques. Mais ils dissimulèrent leur haine, pour travailler à l'intérêt commun, & déchirèrent fréquemment Othon par des lettres qui les mettoient dans l'impossibilité de se réconcilier avec lui; tandis que le parti contraire, malgré l'ample matière que fournissoit Vitellius, s'abstenoit de l'insulter.

XXXI. La mort des deux contendans combla l'un de gloire, l'autre d'ignominie; mais, de leur vivant, on redoutoit bien plus les passions impétueuses d'Othon, que la nonchalante volupté de Vitellius. Le premier s'étoit fait craindre & détester par le meurtre de Galba; personne n'accusoit le second d'avoir allumé la guerre. La gourmandise de celui-ci ne faisoit tort qu'à lui-même; le luxe, l'audace & la cruauté de l'autre étoient regardés comme bien plus funestes à l'État. Depuis la jonction des troupes de Valens & de Cecina, le parti de Vitellius ne demandoit pas mieux que d'en venir à une action décisive. Othon délibéra s'il en falloit courir le risque, ou traîner la

Tum Suetonius Paullinus, dignum famâ ſuâ ratus, quâ nemo illâ tempeſtate militaris rei callidior habebatur, de toto genere belli cenſere, feſtinationem hoſtibus, moram ipſis utilem differuit.

XXXII. « Exercitum Vitellii univerſum adveniſſe : nec multum virium a tergo, quoniam Galliæ tumeant, & deſerere Rheni ripam, inrupturis tam infeſtis nationibus, non conducat : Britannicum militem hoſte & mari diſtineri : Hiſpanias armis non ita redundare : provinciam Narbonenſem incurſu claſſis & adverſo prœlio contremuiſſe : clauſam Alpibus, & nullo maris ſubſidio, Tranſpadanam Italiam, atque ipſo tranſitu exercitûs vaſtam : non frumentum uſquam exercitui : nec exercitum ſine copiis retineri poſſe. Jam Germanos, quod genus militum apud hoſtes atrociſſimum ſit, tracto in æſtatem bello fluxis corporibus, mutationem ſoli cœlique haud toleraturos. Multa bella impetu valida,

guerre en longeur. Paulin, qui paſſoit pour le plus habile Général de ce temps-là, voulut ſoutenir ſa réputation, en prouvant par un détail circonſtancié, que l'intérêt de Vitellius étoit de ſe hâter, et celui d'Othon de temporiſer.

XXXII. « Vitellius avoit en Italie tout ce qu'il pouvoit y faire entrer de troupes puiſque ſes forces, parderrière, étoient médiocres; puiſque les Gaules s'ébranloient; qu'il n'oſeroit dégarnir les rives du Rhin, à cauſe de la haine des peuples voiſins, toujours prêts à y fondre; que le ſoldat de Bretagne étoit retenu par la mer & par l'ennemi; que les Eſpagnes avoient peu de combattans; que la Gaule Narbonnoiſe étoit infeſtée par une flotte, & conſternée de ſa défaite; que la partie de l'Italie au-delà du Pô étoit fermée par les Alpes, ſans reſſource du côté de la mer, & déja dévaſtée par le ſimple paſſage d'une armée. Il ne pouvoit tirer des convois d'aucun endroit; or, qui manque de vivres n'a bientôt plus de ſoldats. D'ailleurs le tempérament des Germains, troupes les plus redoutables dans une action, ne ſupportera ni le changement de climat, ni les chaleurs, ſi l'on prolonge la guerre

per tædia & moras evanuiſſe. Contra ipſis omnia opulenta & fida : Pannoniam, Mœſiam, Dalmatiam, Orientem, cum integris exercitibus; Italiam, & caput rerum urbem ; ſenatumque & populum, numquam obſcura nomina, etſi aliquando obumbrentur; (21) publicas privataſque opes, & immenſam pecuniam, inter civiles diſcordias ferro validiorem ; corpora militum aut Italiæ ſueta, aut æſtibus. Objacere flumen Padum, tutas viris muriſque urbes, è quibus nullam hoſti ceſſuram, Placentiæ defenſione exploratum. Proinde duceret bellum : paucis diebus quartamdecimam legionem, magnâ ipſam famâ, cum Mœſiacis copiis affore ; tum rursùs deliberaturum, & ſi prœlium placuiſſet, auctis viribus certaturos ».

XXXIII. Accedebat ſententiæ Paul-

jusqu'à l'Eté. Souvent l'ennui & des délais ont dissipé des armées capables de tout forcer au premier choc. Dans le parti d'Othon, au contraire, de l'opulence de tous côtés une fidélité inébranlable. La Pannonie, la Mésie, la Dalmatie, l'Orient avec des armées florissantes; l'Italie, la Capitale de l'Empire, le Sénat & le peuple Romain, noms dont la splendeur, quoiqu'interceptée de temps en temps, ne s'altère jamais; des richesses en public & chez les particulier; un argent immense, dont la force prévaut sur celle du fer pendant les guerres civiles; des soldats accoutumés à l'Italie, ou du moins à la chaleur; pour remparts, le fleuve du Pô, des places défendues par leurs murs & leurs combattans. L'exemple de Plaisance donnoit à juger que l'ennemi n'en forceroit aucune «. Paulin concluoit qu'il falloit faire durer la guerre. « Au surplus », ajoutoit-il, » les troupes de Mésie arrivent » dans peu de jours avec la quatorzième » légion, qui jouit aussi d'une grande re» nommée. On pourra délibérer de nou» veau, & si l'on veut combattre, le faire » alors avec plus d'avantage ».

XXXIII. Marius se rangeoit à l'avis

lini Marius Celsus; idem placere Annio Gallo, paucos ante dies lapsu equi adflicto, missi, qui consilium ejus sciscitarentur, retulerant. Otho pronus ad decertandum; frater ejus Titianus, & præfectus prætorii Proculus, imperitiâ properantes, « fortunam, & deos, et numen Othonis adesse consiliis, affore conatibus « testabantur; neu quis obviam ire sententiæ auderet, in adulationem concesserant. Postquam pugnari placitum, interesse pugnæ Imperatorem, an seponi meliùs foret, dubitavere. Paullino & Celso jam non adversantibus, ne Principem objectare periculis viderentur, iidem illi deterioris consilii auctores perpulere, ut Brixellum concederet, ac dubiis prœliorum exemptus, summæ rerum & imperii se ipsum reservaret. Is primus dies Othonanias partes adflixit; namque & cum ipso prætoriarum cohortium, & speculatorum, equitumque, valida manus discessit; & remanentium

de Paulin. Ceux qu'on avoit envoyés vers Annius Gallus, incommodé depuis quelques jours d'une chute de cheval, rapportèrent qu'il penſoit de même. Mais Othon inclinoit pour le combat. Titien ſon frère, & Proculus Préfet du Prétoire, s'écrièrent avec une précipitation fondée ſur leur inexpérience, que « la Fortune, les Dieux & le Génie tutélaire du prince préſidoient à ſes conſeils, & ſeconderoient ſes entrepriſes ». Ils recouroient à la flatterie, pour que perſonne n'osât les contredire. Quand il fut décidé qu'on livreroit la bataille, on examina ſi l'Empereur y devoit aſſiſter ou ſe tenir à l'écart. Ceux dont les conſeils pernicieux venoient de prévaloir, le pouſſèrent à ſe retirer à Berſello, & « à ſe réſerver pour les beſoins urgens de l'Empire, ſans s'expoſer aux dangers d'un combat ». Paulin & Marius n'oſèrent cette fois les contredire, de peur d'être accuſés de chercher à riſquer la vie du Prince. Ce fut l'époque de la décadence d'Othon. Un corps conſidérable, tiré des cohortes Prétoriennes, des gardes & de la cavalerie, partit pour accompagner l'Empereur; les autres perdirent courage; car les chefs étoient ſuſ-

fractus animus, quando ſuſpecti duces, & Otho, cui uni apud militem fides, dum & ipſe non niſi militibus credit, imperia ducum in incerto reliquerat.

XXXIV. Nihil eorum Vitellianos fallebat, crebris, ut in civili bello, transfugiis; & exploratores curâ diversâ ſciſcitandi, ſua non occultabant. Quieti intentique Cæcina ac Valens, quando hoſtis imprudentiâ rueret, quod loco ſapientiæ eſt, alienam ſtultitiam opperiebantur, inchoato ponte tranſitum Padi ſimulantes, adversùs oppoſitam gladiatorum manum, ac ne ipſorum miles ſegne otium tereret. Naves pari inter ſe ſpatio, validis utrimque trabibus connexæ, adverſum in flumen dirigebantur, jactis ſuper ancoris; quæ firmitatem pontis continerent. Sed ancorarum funes non extenti fluitabant, ut augeſcente flumine, inoffenſus ordo navium attolleretur. Claudebat pontem impoſita turris, & in extremam navem educta, unde

pects, & Othon, le seul à qui fut attaché le soldat, ne se fiant lui-même qu'au soldat, n'avoit pas décidé qu'on leur dût obéir.

XXXIV. Les Vitelliens n'ignoroient aucune partie de ces détails; car il arrive fréquemment des transfuges dans une guerre civile, & d'ailleurs les espions révèlent leurs propres secrets, pour apprendre ceux des autres. Cecina & Valens observoient tranquillement un ennemi dont l'imprudence les dispensoit d'habileté, puisqu'il couroit de lui-même à sa perte. Pour ne pas laisser le soldat s'engourdir dans l'inaction, ils commencerent un pont, comme à dessein d'attaquer les gladiateurs sur l'autre rive. Ils joignirent, à distance égale, par deux rangs de fortes poutres, des bateaux dont la proue étoit tournée contre le courant du fleuve, & les fixèrent avec des ancres, donnant aux cables assez de jeu pour laisser le pont s'élever ou s'abaisser aux gré des eaux. Le dernier bateau portoit une tour, afin de fermer le pont, & d'en écarter l'ennemi à coups de béliers & d'autres machines.

tormentis ac machinis hoſtes populſarentur.

XXXV. Othoniani (22) in ripa turrim ſtruxerant, ſaxaque & faces jaculabantur. Et erat inſula amne medio, in quam gladiatores navibus molientes, Germani nando prælabebantur. Ac fortè plures tranſgreſſos, completis Liburnicis, per promptiſſimos gladiatorum Macer aggreditur. Sed neque ea conſtantia gladiatoribus ad prœlia, quæ militibus; nec perinde nutantes è navibus, quàm ſtabili gradu è ripa, vulnera dirigebant. Et quum variis trepidantium inclinationibus mixti remiges propugnatoreſque turbarentur, deſilire in vada ultro Germani, retentare puppes, ſcandere foros, aut cominùs mergere, quæ cuncta in oculis utriuſque exercitûs, quantò lætiora Vitellianis, tantò acriùs Othoniani cauſam auctoremque cladis deteſtabantur.

XXXV. Les Othoniens avoient élevé de leur côté, sur le rivage, une tour, de laquelle on lançoit des pierres & des torches allumées. Au milieu du fleuve étoit une île ou les Germains alloient à la nage, & les gladiateurs en bateau. Un jour qu'un grand nombre de Germains y étoit arrivé, Macer, pour leur donner la chasse, fit monter ses plus braves gladiateurs sur des barques; mais les gladiateurs n'ont pas dans une action, la constance du soldat. Leurs coups d'ailleurs, à cause des mouvemens du bateau, n'avoient ni la justesse ni la force de ceux d'un ennemi qui combattoit sur un terrein solide. Dans les divers déplacemens occasionnés par la frayeur, les rameurs & les combattans se mêlent ensemble, se troublent réciproquement. Les Germains se jetant à la nage, saisissent les barques, entrent dedans, ou les submergent. L'action se passoit sous les yeux des deux armées. Plus la joie des Vitelliens redoubloit, plus le parti d'Othon faisoit d'imprécations contre celui qu'il regardoit comme la cause & l'auteur de cette défaite.

XXXVI. Et prœlium quidem, abruptis quæ supererant navibus, fugâ diremptum; Macer ad exitium poscebatur. Jamque vulneratum eminùs lanceâ, strictis gladiis invaserant, quum intercursu tribunorum centurionumque protegitur. Nec multò post, Vestricius Spurinna, jussu Othonis, relicto Placentiæ modico præsidio, cum cohortibus subvenit. Dein Flavium Sabinum, consulem designatum, Otho rectorem copiis misit, quibus Macer præfuerat; læto milite ad mutationem ducum, & ducibus, ob crebras seditiones tam infestam militiam adspernantibus.

XXXVII. Invenio apud quosdam auctores, « pavore belli, seu fastidio utriusque Principis quorum flagitia ac dedecus apertiore in dies famâ noscebantur, dubitasse exercitus, num, posito certamine, vel ipsi in medium consultarent, vel Senatui permitterent legere Imperatorem. Atque eò duces Othonianos spatium ac moras suasisse; præ-

XXXVI. Le combat finit par la fuite des bateaux qui purent s'arracher aux vainqueurs. On demandoit la mort de Macer. Un soldat l'ayant atteint de sa lance, d'autres l'épée à la main, l'environnoient déjà, lorsque les Tribuns & les Centurions le sauvèrent. Quelque temps après, Vestricius Spurinna, laissant une foible garnison à Plaisance, eut ordre d'amener ses cohortes pour renforcer cette armée; ensuite Flavius Sabinus, désigné Consul, y fut envoyé pour remplacer Macer. Chaque mutation de chef étoit un sujet de joie pour le soldat. Mais les chefs prenoient à contre-cœur un commandement que tant de séditions rendoient si dangereux.

XXXVII. Je lis dans quelques Auteurs, que « les armées craignant la guerre, ou » dégoûtées de deux Princes dont l'indignité se manifestoit de plus en plus, » pensèrent, au lieu d'en venir aux » mains, à nommer entre elles un autre » Empereur, ou à s'en rapporter au choix » du Sénat; que le conseil de traîner la » guerre en longueur avoit été donné » dans cette vue, sur-tout de la part de » Paulin, guerrier consommé dans son

» cipuè Paullinum; quòd vetuſtiſſimus » conſularium, & militiâ clarus, glo- » riam nomenque Britannicis expeditio- » nibus meruiſſet ». Ego ut conceſſerim, apud paucos, tacito voto, quietem pro diſcordiâ, bonum & innocentem Principem, pro peſſimis ac flagitioſiſſimis expetitum; ita neque Paullinum, quâ prudentiâ fuit, ſperaſſe, corruptiſſimo ſeculo, tantam vulgi moderationem, reor, ut qui pacem belli amore turbaverant, bellum pacis caritate deponerent; neque aut exercitus, linguis moribuſque diſſonos, in hunc conſenſum potuiſſe coaleſcere; aut legatos ac duces, magnâ ex parte luxûs, egeſtatis, ſcelerum ſibi conſcios, niſi pollutum obſtrictumque meritis ſuis Principem paſſuros.

XXXVIII. Vetus, ac jam pridem inſita mortalibus potentiæ cupido, cum Imperii magnitudine adolevit; erupitque. Nam rebusmodicis, æqualitas facilè habebatur; ſed ubi, ſubacto orbe, & æmulis urbibus

» art, le plus ancien des Conſulaires, » & célèbre par ſes expéditions en Bre» tagne ». Le petit nombre ſouhaitoit en effet dans ſon cœur le rétabliſſement de la concorde; ils auroient voulu qu'un Prince vertueux prît la place de ces deux ſcélérats. Mais, ſelon moi, Paulin étoit trop expérimenté pour ſe flatter que, dans un ſiècle ſi pervers, l'amour de la paix déſarmeroit une populace dont la licence avoit introduit la guerre. Des armées qui n'avoient ni les mêmes mœurs ni le même langage, n'auroient pu réunir leur choix ſur une ſeule perſonne; & la plupart des chefs, ruinés par le luxe, la débauche & les crimes, ne pouvoient conſentir qu'à l'élévation d'un homme corrompu comme eux, qui dût tout à leur faveur.

XXXVIII. La paſſion de dominer, introduite depuis ſi long-temps ſur la terre, qu'elle eſt comme naturelle à l'homme, s'accrut & éclata parmi nous avec l'aggrandiſſement de l'Empire. L'équilibre ſe maintenoit aiſément entre les citoyens

regibusque excisis, securas opes concupiscere vacuum fuit, prima inter patres plebemque certamina exarsere. Modò turbulenti tribuni, modò consules prævalidi: & in urbe ac foro tentamenta civilium bellorum. Mox è plebe infimâ C. Marius, & nobilium sæviſſimus L. Sulla, victam armis libertatem in dominationem verterunt. Post quos Cn. Pompeius occultior, non melior. Et numquam postea, nisi de principatu quæsitum. Non discessere ab armis in Pharsaliâ ac Philippis civium legiones; nedum Othonis ac Vitellii exercitus sponte posituri bellum fuerint: eadem illos deûm ira, eadem hominum rabies, eædem scelerum causæ in discordiam egere. Quòd singulis velut ictibus transacta sunt bella, ignaviâ Principum (23) factum est. Sed me veterum novorumque morum reputatio longiùs tulit: nunc ad rerum ordinem venio.

dans

dans un Etat médiocre. Mais lorsque Rome eut subjugué l'Univers, & qu'elle eut écrasé les Nations & les Rois ses rivaux, l'ambition eut le loisir de porter ses vûes sur une République qui n'avoit plus d'ennemis extérieurs à craindre. Les premiers combats s'allumèrent entre le peuple & la noblesse ; c'étoient tantôt des Tribuns séditieux, tantôt des Consuls trop puissans. L'essai des guerres civiles se fit au milieu de la ville, dans le Forum. Ensuite Marius, du dernier rang, s'éleva par les armes jusqu'à la domination, sur les ruines de la liberté. Sylla, le plus cruel des nobles, vint après ; puis Pompée, non moins ambitieux, mais plus dissimulé. La domination devint depuis le but unique. Les légions des citoyens n'avoient pas hésité de se battre entr'elles à Pharsalle ni à Philippes. Les satellites d'un Othon & d'un Vitellius devoient-ils être plus modérés ? La discorde avoit pour principe la même colère des Dieux, la même frénésie des hommes & le même attrait pour les crimes. S'il ne fallut qu'un seul coup pour terminer chaque guerre, c'est que les deux Princes étoient des lâches. Reprenons le fil de notre histoire, que ces considérations sur nos mœurs, anciennes

XXXIX. Profecto Brixellum Othone, honor Imperii penes Titianum fratrem, vis ac poteſtas penes Proculum præfectum. Celſus & Paullinus, quum prudentiâ eorum nemo uteretur, inani nomine ducum, alienæ culpæ prætendebantur: tribuni centurioneſque ambigui, quòd ſpretis melioribus deterrimi valebant: miles alacer; qui tamen juſſa ducum interpretari, quàm exſequi mallet. Promoveri ad quartum à Bedriaco caſtra placuit; adeo imperitè, ut quamquàm verno tempore anni, & tot circùm amnibus, penuriâ aquæ fatigarentur. Ibi de prælio dubitatum, Othone per litteras flagitante: ut maturarent; militibus, ut Imperator pugnæ adeſſet, poſcentibus; plerique copias trans Padum agentes acciri poſtulabant. Nec perinde dijudicari poteſt, quid optimum factu fuerit, quàm peſſimum fuiſſe, quod factum eſt.

XL. Non ut ad pugnam, ſed ad bellandum profecti, confluentes Padi & Ad-

& nouvelles, m'ont trop fait interrompre.

XXXIX. Depuis le départ d'Othon, Titien son frère avoit les honneurs du commandement : le Préfet Proculus, la vraie puissance & l'autorité : Marius & Paulin, dont personne n'écoutoit la prudence, une vaine dénomination de chefs pour autoriser les fautes d'autrui : les Centurions & les Tribuns, du crédit à proportion qu'ils en étoient indignes : les soldats, de l'ardeur, mais avec la résolution de ne suivre aucun ordre sans l'interpréter. Il fut décidé d'avancer un camp à quatre milles de Bedriac. On s'y prit si mal-adroitement, qu'on manqua d'eau dans une saison humide, au milieu d'un pays environné de rivières. Ils y délibérèrent s'ils en viendroient à une action. L'Empereur écrivoit qu'on se hâtât : les soldats vouloient qu'Othon assistât à la bataille : le plus grand nombre demandoit qu'on fît venir des troupes d'au-delà du Pô. Il n'est pas facile de décider quel étoit le milleur parti ; mais ils n'en pouvoient prendre de plus mauvais que celui qu'il prirent.

XL. Ils partirent, moins en vûe de combattre que de terminer la guerre

duæ fluminum, ſedecim inde millium ſpatio diſtantes, petebant (24) Celſo & Paullino abnuentibus, « militem itinere feſſum, ſarcinis gravem, objicere hoſti, non admiſſuro, quominùs expeditus (25), & vix quatuor millia paſſuum progreſſus, aut incompoſitos in agmine, aut diſperſos, & vallum molientes adgrederetur ». Titianus & Proculus, ubi conſiliis vincerentur, ad jus Imperii tranſibant. Aderat ſanè citus equo Numida, cum atrocibus mandatis, quibus Otho, increpitâ ducum ſegnitiâ, rem in diſcrimen mitti jubebat; æger morâ, & ſpei impatiens.

XLI. Eâdem die, ad Cæcinam, operi pontis intentum, duo prætoriarum cohortium tribuni, colloquium ejus poſtulantes, venerunt. Audire conditiones, ac reddere parabat, quum præcipites exploratores adeſſe hoſtem nunciavere. Interruptus tribunorum ſermo: eòque incertum fuit; inſidias, an proditionem

ſe propoſant de marcher juſqu'au confluent du Pô & de l'Adda, diſtant de ſeize milles. Marius & Paulin refuſoient « d'expoſer une armée fatiguée d'une longue route, & chargée de bagages, à un ennemi qui n'ayant fait que quatre milles au plus, ſans rien porter que ſes armes, ne manqueroit pas de l'attaquer dans ſa marche avant qu'elle ſe ralliât, ou lorſqu'elle conſtruiroit ſon camp ». Titien & Proculus, au défaut de raiſons, répondoient par des ordres. En effet, un cavalier Numide arrivoit en diligence, portant le très-exprès commandement de l'Empereur, « qui ſe plaignoit amèrement de la lenteur de ſes chefs, & vouloit qu'on riſquât tout ». Un délai le mettoit hors de lui-même. L'eſpérance lui étoit inſupportable.

XLI. Ce même jour, deux Tribuns des gardes Prétoriennes demandèrent une entrevue à Cecina, qui faiſoit achever le pont. Tandis qu'il leur donnoit audience, on lui annonce en grande hâte l'arrivée de l'ennemi. Comme les Tribuns n'avoient pas fini leur diſcours, ou ignore s'ils vouloient trahir Cecina ou leur propre parti, ou faire quelque propoſition honnête. Cecina les ayant congédiés, retourne

vel aliquod honeſtum conſilium cœpta-verint. Cæcina, dimiſſis tribunis, revectus in caſtra (26), datum juſſu Fabii Valentis pugnæ ſignum, et militem in armis invenit. Dum legiones de ordine agminis ſortiuntur, equites prorupere, & mirum dictu, à paucioribus Othonianis quominùs in vallum impingerentur, Italicæ legionis virtute deterriti ſunt; ea ſtrictis mucronibus, redire pulſos, & pugnam reſumere coëgit. Diſpoſita Vitellianarum legionum acies, ſine trepidatione: etenim quamquam vicino hoſte, adſpectus armorum denſis arbuſtis prohibebatur: apud Othonianos pavidi duces, miles ducibus infenſus, mixta vehicula & lixæ, & præruptis utrimque foſſis, via quieto quoque agmini anguſta. Circumſiſtere alii ſignaſua: quærere alii: incertus undique clamor, accurrentium, vocitantium: & ut cuique audacia vel formido, in primam poſtremamve aciem prorumpebant, vel revehebantur.

promptement au camp. Valens avoit déjà donné le signal du combat : le soldat étoit en armes. Pendant que les légions tiroient leurs places au sort, la cavalerie se mit en avant. On fut très-surpris de la voir repoussée par un ennemi bien inférieur en nombre. Elle se seroit même culbutée dans ses propres retranchemens, si la légion Italique, lui présentant la pointe de l'épée, ne l'eût forcée de retourner au combat. L'armée de Vitellius s'arrangea sans trouble. L'ennemi cependant étoit proche; mais des arbres touffus en déroboient la vue. Tout contribuoit au désordre de celle d'Othon : la frayeur des chefs, la défiance des soldats, le mélange des voitures & des vivandiers avec les troupes, une chaussée bordée de deux fossés escarpés, trop étroite même pour une armée qui n'eût pas dû combattre : de tous côtés des cris confus de gens qui accourent ou qui s'appellent : les uns sont autour de leurs drapeaux, d'autres cherchent les leurs. Chacun, suivant sa peur ou son audace s'avance aux premiers rangs ou recule aux derniers.

XLII. Attonitas subito terrore mentes falsum gaudium in languorem vertit, repertis, qui desciviſſe à Vitellio exercitum ementirentur. Is rumor ab exploratoribus Vitellii diſperſus, an in ipsâ Othonis parte, seu dolo, seu fortè surrexerit, parum compertum. Omiſſo pugnæ ardore, Othoniani ultro salutavere; & hostili murmure excepti, pleriſque suorum ignaris, quæ causa salutandi, metum proditionis fecere. Tum incubuit hostium acies integris ordinibus, robore & numero præstantior. Othoniani quamquam diſperſi, pauciores, fessi, prœlium tamen acriter sumpsere: & per locos arboribus ac vineis impeditos, non una pugnæ facies: cominùs eminùsque, catervis & cuneis concurrebant: in aggere viæ, collato gradu, corporibus & umbonibus niti; omiſſo pilorum jactu, gladiis & securibus galeas loricasque perrumpere: noscentes inter se, ceteris conſpicui, in eventum totius belli certabant.

XLII. Ils n'étoient pas remis de cette terreur subite, lorsqu'une fausse joie leur fit perdre toute activité : des gens annoncent que l'armée de Vitellius vient de l'abandonner. On ne sait si ce bruit dut son origine aux partisans d'Othon ou de Vitellius, ni s'il se répandit à dessein ou par hasard. Une partie des Othoniens, ne pensant plus à combattre, salue l'ennemi, qui répond par un murmure. Le reste, ignorant leur motif, se juge trahi : à l'instant fond en bon ordre toute l'armée ennemie, plus forte & plus nombreuse. Celle d'Othon, malgré la lassitude, le désordre & le petit nombre, soutient vigoureusement le choc. Le combat, dans un terrein couvert d'arbres & de vignes, prend diverses formes. On s'attaque de près, de loin, par pelotons par colonnes. Point de traits lancés sur la chaussée : chacun, homme contre homme, bouclier contre bouclier, tâche, à coups de hache & d'épée, de briser le casque ou la cuirasse de son adversaire. Se connoissant entre eux, exposés à tous les regards, chaque particulier combat, comme si de sa valeur eût dépendu le sort de cette guerre.

XLIII. Fortè inter Padum viamque, patenti campo, duæ legiones congreſſæ ſunt : pro Vitellio unaetviceſima, cui cognomen *Rapaci*, vetere gloriâ inſignis : è parte Othonis, prima *Adjutrix*, non antè in aciem deducta, ſed ferox, & novi decoris avida. Primani, ſtratis unaetviceſimanorum principiis, aquilam abſtulere, quo dolore accenſa legio, & impulit rurſus primanos, interfecto Orphidio Benigno legato, & plurima ſigna vexillaque ex hoſtibus rapuit. A parte aliâ, propulſa quintanorum impetu tertiadecima legio; circumventi plurium accurſu quartadecimani. Et ducibus Othonis jam pridem profugis, Cæcina ac Valens ſubſidiis ſuos firmabant. Acceſſit recens auxilium, Varus Alphenus cum Batavis, fusâ gladiatorum manu, quam navibus tranſvectam, oppoſitæ cohortes in ipſo flumine trucidaverant. Ita victores latus hoſtium invecti.

XLIV. Et mediâ acie perruptâ, fu-

XLIII. Deux légions se rencontrèrent par hasard dans une plaine entre le fleuve & la chaussée ; c'étoit, du côté de Vitellius, la vingt-unième, *Rapax*, connue depuis long-temps par ses exploits ; de celui d'Othon, la première *Adjutrix*, qui n'ayant jamais paru en bataille rangée, n'en étoit que plus avide de gloire. Elle taille en pièces le principal corps de la vingt-unième, & lui enlève son aigle. La vingt-unième, irritée de cet affront, la fait reculer à son tour, tue le Lieutenant Orphidius Benignus, & enlève aux ennemis un grand nombre d'étendards & de drapeaux. D'un autre côté, le choc de la cinquième légion enfonce la trezième : des troupes nombreuses enveloppent le détachement de la quatorzième. Il n'y avoit déjà plus de chefs dans l'armée d'Othon ; tous s'étoient sauvés ; au-lieu que Cecina & Valens envoyoient du renfort au besoin. De plus, Alphenus Varus amena les Bataves ; ils venoient de massacrer dans le fleuve même les gladiateurs qu'on avoit fait passer sur des bateaux. Après cette victoire ils prirent l'ennemi en flanc.

XLIV. Alors l'armée d'Othon, rom-

gêre paſſim Othoniani, Bedriacum petentes. Immenſum id ſpatium: obſtructæ ſtrage corporum viæ (27); quò plus cædis fuit; neque enim, civilibus bellis, capti in prædam vertuntur. Suetonius Paullinus, & Licinus Proculus, diverſis itineribus, caſtra vitavere. Vedium Aquilam tertiædecimæ legionis legatum, iræ militum inconſultus pavor obtulit; multo adhuc die vallum ingreſſus, clamore ſeditioſorum & fugacium circumſtrepitur; non probris, non manibus abſtinent; deſertorem proditoremque increpant; nullo proprio crimine ejus, ſed more vulgi, ſuum quiſque flagitium aliis objectantes. Titianum & Celſum nox juvit, diſpoſitis jam excubiis, compreſſiſque militibus, quos Annius Gallus (28) precibus, conſilio, auctoritate flexerat, « ne ſuper cladem adverſæ pugnæ, ſuiſmet ipſi cædibus ſævirent; ſive finis bello veniſſet, ſeu reſumere arma mallent, unicum victis in conſenſu levamentum ». Ceteris frac-

pue dans le milieu, s'enfuit en désordre vers Bedriac. Tout concourut à redoubler le carnage : une route immense, des chemins embarrassés de cadavres, nul profit à se charger de prisonniers dans une guerre civile. Paulin & Proculus évitèrent le camp chacun de leur côté. Une frayeur inconsidérée livra Vedius Aquila, Lieutenant de la troisième légion, à toute la fougue du soldat. Il étoit encore grand jour quand il entra dans les retranchemens. Les fuyards & les mutins l'environnent en criant, le chargent d'injures & de coups, le traitent de déserteur & de traître. Il n'étoit pas plus coupable que les autres; mais le vulgaire cherche sur qui rejeter ses fautes. Titien & Marius rentrèrent à la faveur de la nuit, lorsque les sentinelles étoient placées, & les soldats un peu calmés par les prières, les avis & le crédit de Gallus. Il les avoit conjurés « de ne pas mettre le comble à leur malheur, en s'égorgeant mutuellement: soit que la guerre fût terminée, ou qu'ils aimassent mieux reprendre les armes, il n'est de soulagement pour les vaincus qu'en restant unis ». L'abattement avoit saisi le reste du parti ; mais les Prétoriens s'écrioient, « qu'ils n'avoient été vaincus que par trahison;

tus animus. Prætorianus miles (29), « non virtute se, sed proditione victum fremebat. Ne Vitellianis quidem incruentam fuisse victoriam, pulso equite, raptâ legionis aquilâ: superesse cum ipso Othone, militum quod trans Padum fuerit; venire Mœsicas legiones; magnam exercitus partem Bedriaci remansisse: hos certè nondum victos, & si ita ferret, honestiùs in acie perituros ». His cogitationibus truces aut pavidi; extremâ desperatione ad iram sæpiùs, quàm in formidinem stimulabantur.

XLV. At Vitellianus exercitus, ad quintum à Bedriaco lapidem consedit, non ausis ducibus eâdem die oppugnationem castrorum, simul voluntaria deditio sperabatur. Sed expeditis, & tantùm ad prœlium egressis munimentum fuere arma & victoria. Posterà die, haud ambiguâ Othoniani exercitûs voluntate, & qui ferociores fuerant ad pœnitentiam inclinantibus, missa legatio: nec apud

encore la victoire avoit-elle coûté bien du sang au parti de Vitellius, puisque sa cavalerie avoit été défaite, & l'aigle d'une de ses légions enlevée. Il restoit avec Othon toutes les troupes d'au-delà du Pô. Les légions de Mésie arrivoient; une grande partie de l'armée étoit demeurée à Bedriac. Leur défaite prétendue ne s'étendoit sur aucun de ces corps. Dailleurs, il étoit plus glorieux de périr, s'il le falloit, en combattant ». Ces réflexions leur inspiroient tour-à-tour de l'arrogance ou de la frayeur; puis se sentant perdus sans ressource, ils en concevoient moins de crainte que de fureur.

XLV. Mais les Vitelliens s'arrêtèrent à cinq milles de Bedriac, parce que leurs chefs n'osèrent les conduire ce même jour à l'attaque du camp : on espéroit d'ailleurs qu'il se rendroit de lui-même. Leurs armes & la victoire furent leurs uniques retranchemens : comme ils ne s'étoient mis en marche qu'en vue de combattre, ils n'avoient rien apporté pour s'en procurer d'autres. Le lendemain, l'armée d'Othon, du consentement de ceux qui la veille avoient paru les plus arrogans, députa pour se rendre. La paix fut ac-

duces Vitellianos dubitatum, quominùs pacem concederent. Legati paullisper retenti: (30) ea res hæsitationem attulit, ignaris adhuc an impetrassent. Mox remissâ legatione patuit vallum. Tum victi victoresque in lacrymas effusi, sortem civilium armorum miserâ lætitiâ detestantes. Iisdem tentoriis, alii fratrum, alii propinquorum vulnera fovebant. Spes & præmia in ambiguo; certa funera & luctus: nec quisquam adeo mali expers, ut non aliquam mortem mœreret. Requisitum Orphidii legati corpus honore solito crematur; paucos necessarii ipsorum sepelivere; ceterum vulgus super humum relictum.

XLVI. Opperiebatur Otho nuncium pugnæ, nequaquàm trepidus, & consilii certus. Mœsta primùm fama dein profugi è prœlio perditas res patefaciunt. Non expectavit militum ardor vocem Imperatoris; bonum habere animum jubebant; « supersesse adhuc novas vires, &

cordée ſans peine. Cependant les députés ne revenoient pas : on en conçut de l'inquiétude. Ils parurent enfin, & les retranchemens furent comblés. Les vainqueurs & les vaincus, fondant en larmes, déplorent le ſort de la guerre civile, dont la joie eſt toujours mêlée d'amertume. Ils panſent enſemble, dans les mêmes tentes, les bleſſures, les uns d'un frère, les autres d'un parent. Les pertes ſont certaines, les eſpérances douteuſes : il n'eſt perſonne qui n'éprouve quelque ſujet d'affliction. Le corps d'Orphidius, retrouvé parmi les morts, reçut les honneurs de la ſépulture : d'autres, en petit nombre, furent inhumés par leurs amis : le reſte demeura tout à découvert dans la plaine.

XLVI. Othon, bien décidé, attendoit ſans frayeur le ſuccès de la bataille. D'abord il ſe répand un bruit fâcheux : enſuite des gens échappés du combat certifient que tout eſt perdu. L'ardeur des ſoldats leur fait prévenir le diſcours de l'Empereur. Ils l'exhortent à prendre courage. « Il vous reſte, diſoient-ils, » des troupes fraîches ; nous ſommes

ipsos extrema passuros, ausurosque «: neque erat adulatio. Ire in aciem, excitare partium fortunam, furore quodam & instinctu (31) flagrabant. Qui procul adstiterant, tendere manus, & proximi prensare genua; promptissimo Plotio Firmo. Is prætorii præfectus, identidem orabat, « ne fidissimum excercitum, ne optimè meritos milites desereret; majore animo tolerari adversa quàm relinqui: fortes & strenuos etiam contra fortunam insistere spei; timidos & ignavos ad desperationem formidine properare». Quas inter voces, ut flexerat vultum, aut induraverat Otho, clamor & gemitus. Nec prætoriani tantùm, proprius Othonis miles, sed præmissi è Mœsia, eamdem obstinationem adventantis exercitûs, legiones Aquileiam ingressas, nuntiabant: ut nemo dubitet potuisse renovari bellum atrox, lugubre, incertum victis, & victoribus.

» disposés nous-mêmes à tout tenter & » à tout souffrir ». Ils parloient sincèrement. Leur propre fureur, & une impulsion involontaire, les excitoient à combattre & à relever la fortune de leur parti. Les plus éloignés du Prince levoient les mains vers lui ; les plus proches embrassoient ses genoux. Plotius Firmus, Commandant des gardes, le plus empressé de tous, le conjuroit, à diverses repriſes, « de ne point abandonner une » armée fidelle, ni des soldats qui » l'avoient bien servi. Il y a, disoit-il, » plus de courage à soutenir l'adversité » qu'à s'y dérober. Les ames fortes & » industrieuses poursuivent leurs projets, » en dépit même de la fortune. La frayeur » précipite les timides & les lâches dans » le désespoir ». Tandis qu'il parloit, les soldats applaudissoient ou gémissoient, selon les signes qu'ils appercevoient sur le visage du Prince. Ce n'étoient pas simplement les Prétoriens, troupe dévouée spécialement à Othon ; le détachement de Mésie l'assuroit « que toute leur armée étoit dans la même résolution, & que leurs légions étoient déjà dans Aquilée ». Personne ne doute qu'il n'eût pu recommencer une guerre funeste & sanglante,

« XLVII. Ipſe averſus à conſiliis belli, » Hunc, inquit, animum, hanc virtutem » veſtram ultrà periculis objicere, nimis » grande vitæ meæ pretium puto. Quantò » plus ſpei oſtenditis, ſi vivere placeret, » tantò pulchrior mors erit. Experti in- » vicem ſumus, ego ac fortuna; nec » tempus computaveritis; difficilius eſt » temperare felicitati, quâ te non putes » diù uſurum. Civile bellum à Vitellio » cœpit; & ut de principatu certaremus » armis, initium illic fuit: ne pluſquam » ſemel certemus, penes me exemplum » erit: hinc Othonem poſteritas æſtimet. » Fruetur Vitellius fratre, conjuge, li- » beris: mihi non ultione, neque ſola- » tiis opus eſt. Alii diutiùs imperium te- » nuerint; nemo tam fortiter reliquerit. » An ego tantum Romanæ pubis, tot » egregios exercitus, ſterni rursùs, & » Reipub. eripi patiar? Eat hic mecum » animus, tamquam perituri pro me fue-

auſſi redoutable pour le vainqueur que pour les vaincus; mais il y avoit renoncé.

« XLVII. Ce ſeroit acheter trop cher » ma conſervation, leur dit-il, que d'ex- » poſer encore des amis ſi courageux & » ſi fidèles. En augmentant mes eſpé- » rances, ſi je voulois vivre, vous ajou- » tez du luſtre à ma mort. Nous nous » ſommes éprouvés mutuellement la for- » tune & moi; & ne dites pas que l'é- » preuve à duré trop peu. Il eſt plus dif- » ficile de ſe modérer dans la jouiſſance » d'un bien, quand on ſent qu'il échape. » Vitellius a commencé la guerre civile; » il m'a forcé de recourir aux armes pour » lui diſputer l'Empire, je donnerai » l'exemple de les quitter dès le pre- » mier combat. Que la poſtérité juge » Othon ſur ces traits. Je rends à Vi- » tellius ſa femme & ſes enfans. Je » n'ai beſoin ni de conſolation ni de » vengeance. D'autres ont occupé plus » long-temps le trône; perſonne ne l'aura » quitté ſi généreuſement. Pourrois-je » ſouffrir qu'on répandît encore le ſang » de tant de braves guerriers; qu'on en- » levât à ma patrie tant d'armées floriſ- » ſantes! Que ce zèle qui vous portoit » à mourir pour moi me ſuive dans le

» ritis; sed este superstites; nec diù mo-
» remur, ego incolumitatem vestram,
» vos constantiam. meam. Plura de extre-
» mis loqui, pars ignaviæ est; præcipuum
» destinationis meæ documentum habete,
» quòd de nemine queror; nam incusare
» deos vel homines, ejus est, qui vivere
» velit ».

XLVIII. Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos, irent properè, neu remanendo iram victoris asperarent; juvenes auctoritate, senes precibus movebat. Placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrymas coërcens, dari naves ac vehicula abeuntibus jubet; libellos epistolasque, studio erga se, aut in Vitellium contumeliis insignes, abolet; pecunias distribuit, parcè, nec ut periturus. Mox Salvium Cocceianum fratris filium primâ juventâ, trepidum & mœrentem, ultrò solatus est, laudando pietatem ejus, castigando formidinem; « an Vitellium tam-

» tombeau; mais vivez, & cessons de
» mettre obstacle, vous à ma mort, moi
» à votre tranquillité. C'est un reste de
» foiblesse que de s'appesantir en mou-
» rant sur ses pertes: jugez de ma réso-
» lution en voyant que je ne forme au-
» cune plainte. Quiconque, au dernier
» moment, accuse les Dieux ou les hom-
» mes, regrette la vie ».

XLVIII. S'adressant ensuite avec bonté à chaque particulier, suivant son âge ou sa dignité, il pria les vieillards, enjoignit aux jeunes gens de partir promptement, de crainte que le vainqueur ne s'aigrît de leurs délais. Il les empêcha, par son air serein, & l'intrépidité de ses discours, de verser mal-à-propos des larmes, fit donner des vaisseaux ou des voitures à ceux qui devoient partir, brûla les lettres & les requêtes ou l'on montroit trop de zèle pour lui, ou trop d'acharnement contre Vitellius, & distribua de l'argent avec discrétion, & non comme un homme prêt à périr. Salvius Cocceianus, son neveu, saisi d'effroi, dans un âge tendre, ne pouvoit retenir ses sanglots. Il le consola, louant la bonté de son cœur, & lui remontrant que sa crainte étoit déplacée.

» immitis animi fore, ut pro incolumi
» totâ domo, ne hanc quidem ſibi gra-
» tiam redderet? Mereri ſe feſtinato exitu
» clementiam victoris. Non enim ultimâ
» deſperatione, ſed poſcente prœlium
» exercitu, remiſiſſe Reipub. noviſſimum
» caſum. Satis ſibi nominis, ſatis poſteris
» ſuis nobilitatis quæſitum: poſt Julios,
» Claudios, Servios, ſe primum in fami-
» liam novam Imperium intuliſſe: proin-
» de erecto animo capeſſeret vitam, neu
» patruum ſibi Othonem fuiſſe, aut obli-
» viſceretur umquam, aut nimium me-
» miniſſet (32) ».

XLIX. Poſt quæ, dimotis omnibus, paullum requievit: atque illum, ſupremas jam curas animo volutantem, repens tumultus avertit, nunciatâ conſternatione ac licentiâ militum: namque abeuntibus exitium minitabantur, atrociſſimâ in Verginium vi, quem clausâ domo obſidebant. Increpitis ſeditionis auctoribus regreſſus, vacavit abeuntium alloquiis,

» J'ai

» J'ai conservé la famille entière de Vi-
» tellius : seroit-il assez cruel pour ne me
» pas payer d'un si foible retour ? Ma
» prompte mort doit le désarmer. Elle
» n'est pas l'effet du désespoir. Je me re-
» fuse aux prières de toute une armée,
» pour sauver un dernier coup à la Répu-
» blique. J'ai suffisamment illustré notre
» nom pour mes descendans & pour moi ;
» il sera placé désormais à côté de celui
» des Jules, des Claudes & des Servius,
» après lesquels j'ai fait passer l'Empire
» dans une nouvelle Maison. Jouissez de
» la vie avec courage. N'oubliez pas qu'O-
» thon fut votre oncle ; mais craignez de
» vous en trop souvenir. »

XLIX. Ayant congédié tout le monde il prit un peu de repos. Il s'occupoit déjà des soins de son dernier moment, lorsqu'une révolution subite l'en détourna. On lui annonce que les soldats ne sentant plus de frein qui les arrête, menacent de massacrer ceux qui veulent partir. Leur fureur éclatoit sur-tout contre Virginius, qu'ils assiégoit dans sa maison. Après avoir réprimandé les auteurs de la sédition, il reçut tranquillement les adieux

donec omnes inviolati digrederentur. Vesperascente die, sitim haustu gelidæ aquæ sedavit; tum allatis pugionibus duobus; quum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit; & explorato jam profectos amicos, noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit. Luce primâ (33) in ferrum pectore incubuit. Ad gemitum morientis, ingressi liberti, servique, & Plotius Firmus prætorii præfectus, unum vulnus invenere. Funus maturatum; ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput, ludibrio futurum. Tulere corpus prætoriæ cohortes, cum laudibus & lacrymis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum, juxta rogum interfecere se; non noxâ, neque ob metum, sed æmulatione decoris, & caritate Principis; ac postea promiscuè Bedriaci, Placentiæ, aliisque in castris, celebratum id genus mortis. Othoni sepulcrum exstructum est, modicum, & mansurum (34).

qu'on lui voulut faire, jusqu'à ce que personne n'eût plus d'insulte à craindre. Sur le soir il prit un verre d'eau fraîche, essaya deux poignards qui se fit apporter, en mit un sous son chevet, & s'étant assurée que tous ses amis étoient partis, il passa paisiblement la nuit. On assure même qu'il dormit. Au point du jour il se pencha la poitrine sur son poignard. Au gémissement qu'il fit en expirant, ses affranchis, ses esclaves, & Plotius Firmus Préfet du Prétoire, accoururent, & ne lui trouvèrent qu'une seule plaie. On se hâta de brûler son corps. Il l'avoit demandé avec beaucoup d'instance, dans la crainte que sa tête ne fût livrée aux insultes de l'ennemi. Les Prétoriens le portèrent. Ils baisoient ses mains & sa blessure, & faisoient son éloge en pleurant. Quelques-uns se tuèrent à son bûcher; ce n'étoit ni par crainte ni par remords, mais pour imiter la mort glorieuse d'un Prince qu'ils chérissoient. Plusieurs en firent autant à Bedriac, à Plaisance & dans les autres camps. On lui construisit un tombeau, dont la médiocrité garantissoit la durée.

L. Hunc vitæ finem habuit ſeptimo & triceſimo ætatis anno. Origo illi è municipio Ferentino. Pater conſularis; avus prætorius; maternum genus impar, nec tamen indecorum (35); pueritiâ ac juventâ, qualem monſtravimus; duobus facinoribus, altero flagitioſiſſimo, altero egregio, tantumdem apud poſteros meruit bonæ famæ, quantùm malæ. Ut conquirere fabuloſa, & fictis oblectare legentium animos, procul gravitate cœpti operis crediderim; ita vulgatis traditiſque demere fidem non auſim. *Die quo Bedriaci certabatur, avem inviſitatâ* (36) *ſpecie, apud Regium Lepidum celebri luco* (37) *conſediſſe*, incolæ memorant, *nec deinde cœtu hominum, aut circumvolitantium alitum, territam pulſamve, donec Otho ſe ipſe interficeret: tum ablatam ex oculis: & tempora reputantibus, initium finemque miraculi, cum Othōnis exitu competiſſe.*

LI. In funere ejus, novata luctu ac do-

L. Ainſi mourut ce Prince à l'âge de trente-ſept ans. Il étoit originaire de Ferente, ville municipale. Son père avoit été Conſul : ſon aïeul, Préteur. Sa mere, quoique d'une Maiſon moins illuſtre, étoit noble. Nous avons parlé de ſon enfance & de ſa jeuneſſe. Deux actions, l'une déteſtable, l'autre glorieuſe, lui mériteront autant de louanges que de blâme dans la poſtérité. Il ne ſied pas à la majeſté de l'Hiſtoire de ramaſſer des traits fabuleux pour amuſer le Lecteur : mais je n'oſe ſupprimer les faits auxquels la croyance publique donne de l'authenticité. Le jour de la bataille de Bedriac, ſelon le rapport des habitans de Rhege, *un oiſeau, d'une forme extraordinaire, ſe percha dans un boſquet très-fréquenté. Le grand nombre de perſonnes qui s'aſſemblèrent pour le conſidérer. & la multitude d'oiſeaux qui environnoient en voltigeant, ne purent ni l'effrayer ni le faire changer de place. En ſupputant les momens, on trouva qu'il avoit paru au commencement de la bataille, & diſparu à la mort d'Othon.*

LI. Les regrets & la douleur des ſol-

lore militum seditio: nec erat, qui coërceret. Ad Verginium versi, modio ut reciperet imperium, nunc ut legatione apud Cæcinam ac Valentem fungeretur, minitantes orabant. Verginius per aversam domûs partem furtim degressus, inrumpentes fru stratus est. Earum, quæ Brixelli egerant, cohortium preces Rubrius Gallus tulit. Et venia statim impetrata, concedentibus ad victorem, per Flavium Sabinum, iis copiis, quibus præfuerat.

LII. Posito ubique bello, magna pars Senatûs extremum discrimen adiit, profecta cum Othone ab urbe, dein Mutinæ relicta. Illuc adverso de prœlio allatum: sed milites, ut falsum rumorem adspernantes, quòd infensum Othoni Senatum arbitrabantur, custodire sermones, vultum habitumque trahere in deterius: conviciis postremò ac probis causam & initium cædis quærebant: quum alius insuper metus Senatoribus instaret, ne prævalidis jam Vitellii partibus, cunctanter ex-

dats pendant ſes funérailles dégénérèrent en une ſédition, & il ne ſe trouvoit perſonne pour le calmer. Virginius en devient l'objet : ils le prient avec menaces, tantôt d'accepter l'Empire, tantôt de faire leur paix auprès de Valens & de Cecina : mais il ſe déroba ſecrètement par une porte de derrière, dans l'inſtant où ils forçoient ſa maiſon. Rubrius Gallus préſenta les ſoumiſſions des cohortes reſtées à Berſello : elles furent acceptées ſans peine. Flavius Sabinus ſe rendit auſſi avec les troupes qu'il commandoit.

LII. Ainſi la guerre étoit terminée de toute part, mais une grande partie du Sénat, qu'Othon avoit emmenée de Rome & laiſſée à Modène, y courut le plus grand danger. On y avoit publié la défaite de ce Prince ; mais les ſoldats mépriſant la nouvelle, comme fauſſe, & croyant les Sénateurs ennemis ſecrets d'Othon, épioient leurs diſcours, leur faiſoient un crime de leur air & de leur maintien, & les inſultoient à deſſein de faire naître un prétexte pour les maſſacrer. D'un autre côté, Vitellius triomphoit : il étoit dangereux d'applaudir trop tard à ſa victoire. Dans ce double péril, ils prennent le parti de former une aſſemblée ; car per-

cepisse victoriam crederentur. Ita trepidi & utrimque anxii coëunt; nemo privatim expedito consilio, inter multos societate culpæ tutior. Onerabat paventium curas ordo Mutinensis, arma & pecuniam offerendo, appellabatque *Patres Conscriptos* (38) intempestivo honore.

LIII. Notabile inde jurgium fuit, quo Licinius Cæcina Marcellum Eprium, ut ambigua differentem, invasit. Nec ceteri sententias aperiebant: sed invisum memoriâ delationum, expositumque ad invidiam Marcelli nomen irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc, & in Senatum nuper adscitus, magnis inimicitiis clarescere. Moderatione meliorum diremptî. Et rediere omnes Bononiam, rursùs consiliaturi. Simul, medio temporis, plures nuncii sperabantur, Bononiæ, divisis per itinera (39) qui recentissimum quemque percunctarentur. Interrogatus Othonis libertus causam digressùs, « habere se suprema ejus mandata respondit:

sonne n'osoit agir séparément : chaque particulier se lave bien plus aisément d'une faute commune à tout le corps. Pour surcroît d'embarras & de crainte, le Sénat de Modène, par un hommage fort à contre-temps, les vient saluer en les qualifiant de *Pères conscrits*, & leur offre des troupes & de l'argent.

LIII. Puis il survient un débat fort vif. Licinius Cecina fait un crime à Marcellus de ce qu'il opine d'une manière ambiguë. Les autres ne s'expliquoient pas plus clairement. Mais le souvenir des délations de Marcellus dévouoit son nom à l'exécration publique. C'étoit une espèce d'amorce pour Licinius, homme nouveau, reçu depuis peu dans le Sénat, & qui cherchoit à s'illustrer aux dépens de quelques personnes puissantes. Des gens plus sensés appaisèrent la querelle, & tous les Sénateurs revinrent à Bologne, dans le dessein d'y former une seconde assemblées Ils espéroient dans l'intervalle s'instruire plus à fond de l'état des affaires, & distribuèrent à cet effet des gens sur les routes, pour questionner tous ceux qui pourroient leur donner les nouvelles les plus récentes. Un affranchi d'Othon leur

ipsum viventem quidem relictum, sed solà posteritatis curà, & abruptis vitæ blandimentis ». Hinc admiratio, & plura interrogandi pudor. Atque omnium animi in Vitellium inclinavere.

LIV. Intererat consiliis frater ejus, L. Vitellius: seque jam adulantibus offerebat, quum repente Cœnus, libertus Neronis, atroci mendacio universos perculit, adfirmans « superventu quartædecimæ legionis, junctis à Brixello viribus, cœsos victores, versam partium fortunam ». Causa fingendi fuit, ut diplomata (40) Othonis, quæ negligebantur, lætior è nuncio revalescerent. Et Cœnus quidem rapidè in urbem vectus, paucos post dies, jussu Vitellii pœnas luit. Senatorum periculum auctum, credentibus Othonianis militibus, vera esse quæ afferebantur. Intendebat formidinem, quòd publici consilii facie discessum Mu-

dit « qu'il portoit à Rome les dernières volontés de ſon maître; que ce Prince vivoit encore lorſqu'il l'avoit quitté; mais qu'il étoit déjà mort à tous les plaiſirs, & ne s'occupoit plus que de ce qui regardoit la poſtérité ». L'admiration dont on eſt ſaiſi ne permet pas de faire d'autres queſtions, & tous les eſprits inclinent pour Vitellius.

LIV. L. Vitellius, frère de ce Prince étoit préſent. On le flattoit déjà, & il s'y prêtoit de bonne grace, lorſque Cenus, affranchi de Néron, déconcerta toute l'aſſemblée par un menſonge impudent. Il aſſura « que l'arrivée de la quatorzième légion, & la jonction des troupes de Berſello, venoient de contraindre la fortune à changer de parti, & que les vainqueurs avoient été taillés en pièces ». Cenus avoit un reſcrit d'Othon pour prendre des chevaux de poſte. Il mentoit ainſi afin de leur faire valoir, parce qu'on commençoit à n'en plus faire de cas. Au moyen de cette ruſe il arriva très-promptement à Rome; mais il fut mis à mort quelques jours après par ordre de Vitellius. Cependant les ſoldats d'Othon croyoient ſa nouvelle, ce qui redoubloit le danger des Sénateurs. Le Sénat même

tinâ, desertæque partes forent. Nec ultrà in commune congressi, sibi quisque consuluere : donec missæ à Fabio Valente epistolæ demerent metum. Mors Othonis; quò laudabilior, eò velociùs audita.

LV. At Romæ nihil trepidationis. Cereales ludi ex more (41) spectabantur. Ut cessisse vitâ Othonem, & à Flavio Sabino, præfecto urbis quod erat in urbe militum sacramento Vitellii adactum, certi auctores in theatrum attulerunt, Vitellio plausere: populus, cum lauru ac floribus, Galbæ (42) imagines circum templa tulit; congestis in modum tumuli coronis, juxta lacum Curtii, quem locum Galba moriens sanguine infecerat. In Senatu cuncta, longis aliorum principatibus composita, statim decernuntur. Additæ erga Germanicos exercitus laudes, gratesque: & missa legatio, quæ gaudio fungeretur. Recitatæ Fabii Valentis epis-

étoit censé s'être retiré de Modène, & avoir quitté le parti d'Othon. Il résolurent en conséquence de ne plus former d'assemblée, & cherchèrent leur sûreté chacun à part. Mais une lettre de Valens les tranquillisa bientôt après. D'ailleurs la mort d'Othon étoit trop héroïque pour ne pas se divulger promptement.

LV. Pendant ces troubles, Rome étoit tranquille. On célébroit, suivant l'usage, les jeux de Cérès; des gens dignes de foi annoncent sur le théâtre qu'Othon est mort, & que Sabinus, Gouverneur de Rome, vient de faire reconnoître Vitellius par tout ce qu'il y a de troupes dans la ville. Le peuple applaudit aussitôt à Vitellius, & sortant avec les couronnes de fleurs & les lauriers dont il s'est orné pour la fête, il porte les images de Galba en pompe dans les temples, & lui fait, avec ses couronnes, une espèce de catafalque à l'endroit qu'il avoit teint de son sang. Le Sénat prodigua, dans un seul décret, ce que la flatterie avoit inventé à loisir sous les autres Princes. Il ajouta des actions de graces & des félicitations aux armées de Germanie, & une députation chargée d'exprimer sa joie. La lettre de Valens au Consul, dont on

tolæ, ad consules scriptæ haud immoderatè; gratior Cæcinæ modestia fuit, quòd non scripsisset.

LVI. Ceterùm Italia graviùs atque atrociùs, quam bello adflictabatur; dispersi per municipia & colonias Vitelliani, spoliare, rapere, vi & stupris polluere; in omne fas nefasque avidi, aut venales, non sacro, non profano abstinebant. Et fuere, qui inimicos suos, specie militum, interficerent. Ipsique milites, regionum gnari, refertos agros, dites dominos, in prædam, aut si repugnatum foret, ad excidium, destinabant; obnoxiis ducibus, & prohibere non ausis; minùs avaritiæ in Cæcina, plus ambitionis; Valens, ob lucra & quæstus infamis, eòque alienæ etiam culpæ dissimulator. Jam pridem attritis Italiæ rebus, tantùm peditum equitumque vis damnaque & injuriæ ægrè tolerabantur (43).

LVII. Interim Vitellius, victoriæ suæ

fit lecture, ne contenoit rien de choquant; mais la modération de Cecina qui n'avoit point écrit, plut davantage.

LVI. Cependant l'Italie étoit en proie à des maux plus cruels que la guerre. Les Vitelliens, disperses dans les Colonies & les Municipes, s'y livroient aux rapines, aux brigandages & aux plus infames excès. Avides de tout envahir ou de tout vendre, sans distinction de justice ni d'injustice, ils n'épargnoient ni le sacré ni le profane. Des particuliers poignardèrent leur ennemis, en rejetant ces assassinats sur les troupes. Le soldat lui-même, bien au fait du pays, rançonnoit les plus riches possesseurs & les meilleures contrées, & mettoit tout à feu & à sang en cas de refus. Les chefs n'étoient pas d'un caractère à l'en empêcher. Valens, trop décrié pour ses rapines, n'osoit s'opposer à celles des autres. Cecina, moins avare, cherchoit plus à se ménager l'affection des troupes. L'Italie, depuis long-temps flétrie & dégradée, en étoit réduite à suporter les affronts, les dégâts & les violences de la cavalerie & de l'infanterie.

LVII. Cependant Vitellius, ignorant

neſcius, ut ad integrum bellum, reliquas Germanici exercitûs vires trahebat. Pauci veterum militum in hibernis relicti, feſtinatis per Gallias delectibus, ut remanentium legionum numina ſupplerentur. Cura ripæ Hordeonio Flacco permiſſa. Ipſe è Britannico delectu octo millia ſibi adjunxit; & paucorum dierum iter progreſſus, proſperas apud Bedriacum res, ac morte Othonis concidiſſe bellum accepit. Vocatâ concione, virtutem militum laudibus cumulat. Poſtulante exercitu, ut libertum ſuum, Aſiaticum, equeſtri dignitate donaret, inhoneſtam adulationem compeſcit, Dein, mobilitate ingenii, quod palàm abnuerat, inter ſecreta convivii largitur; honoravitque Aſiaticum annulis, fœdum mancipium, & malis artibus ambitioſum.

LVIII. Iiſdem diebus, acceſſiſſe partibus utramque Mauretaniam, interfecto procuratore Albino, nuncii venere. Luceius Albinus, à Nerone Mauretaniæ Cæ-

sa victoire, entraînoit avec lui les restes de l'armée de Germanie, comme s'il eût été question de commencer la guerre. Il laissa peu d'anciens soldats dans les quartiers d'hiver, ordonna de promptes levées dans les Gaules, pour recruter des légions, auxquelles il ne restoit presque que leur nom, commit la défense du Rhin à Hordeonius, & joignit à son armée huit mille hommes de l'élite de Bretagne. Après quelques jours de marche, on lui apprend la victoire de Bedriac, & la fin de la guerre par la mort d'Othon. Alors il fait l'éloge des vainqueurs en présence de son armée. Elle le prioit de faire Chevalier Romain Asiaticus son affranchi. Après avoir rejeté cette demande comme l'effet d'une basse flatterie, il fut assez inconséquent pour donner, dans un festin, ce qu'il avoit refusé publiquement. Ainsi l'on vit décoré de l'anneau de Chevalier un infâme esclave, qui ne s'étoit élevé que par des crimes.

LVIII. On vint annoncer, vers ce même-temps, à l'Empereur, la réunion des deux Mauritanies à son parti, par le meurtre d'Albinus. Luceius Albinus ayant reçu de Néron l'administration de la Mau-

ſarienſi præpoſitus, additâ per Galbam Tingitanæ provinciæ adminiſtratione, haud ſpernendis viribus agebat: novem decim cohortes, quinque alæ, ingens Maurorum numerus aderat, per latrocinia & raptus apta bello manus Cæſo Galbâ, in Othonem pronus, nec Africâ contentus, Hiſpaniæ, auguſto freto diremptæ, imminebat. Inde Cluvio Rufo metus; & decimam legionem propinquare littori, ut tranſmiſſurus, juſſit: præmiſſi centuriones, qui Maurorum animos Vitellio conciliarent; neque arduum fuit, magnâ per provincias Germanici exercitûs famâ. Spargebatur inſuper, ſpreto procuratoris vocabulo, Albinum inſigne regis, & Jubæ nomen uſurpare.

LIX. Ita mutatis animis, Aſinius Pollio, alæ præfectus, è fidiſſimis Albino, & Feſtus ac Scipio (44), cohortium præfecti, opprimuntur. Ipſe Albinus, dum è Tingitanâ provinciâ Cæſarienſem Mau-

ritanie Céſarienne, à laquelle Galba joignit depuis celle de la Tingitane, formoit un puiſſant parti. Il avoit à ſes ordres dix-neuf cohortes, cinq ailes de cavalerie, & un grand nombre de Maures, qui ſont excellens dans une guerre, à cauſe de leur adreſſe à faire des coups de main & à piller. A la mort de Galba, il inclina pour Othon: mais non content de l'Afrique, il y vouloit ajouter l'Eſpagne, dont il n'étoit ſéparé que par un détroit. Cluvius le craignant, fit avancer la dixième légion ſur les côtes, comme dans le deſſein de la faire paſſer en Afrique; mais il envoya d'abord des Centurions pour déterminer les Maures en faveur de Vitellius. Ils y réuſſirent ſans peine, à cauſe de la haute idée que les provinces avoient des armées de Germanie: le bruit couroit d'ailleurs qu'Albinus, dédaignant de gouverner au nom d'autrui, avoit ceint le diadême, & ſe faiſoit appeler Juba.

LIX. Ainſi les eſprits étant changés, on maſſacra Aſinius Pollio, Commandant d'une aile de cavalerie, zélé partiſan d'Albinus, & les Préfets des cohortes Feſtus & Scipion. Albinus eſt enſuite tué lui-même ſur la côte où il venoit d'aborder,

retaniam petit, appulsus littori, trucidatur: uxor ejus, quum se percussoribus obtulisset, simul interfecta est: nihil eorum, quæ fierent, Vitellio, anquirente: brevi auditu, quamvis magna transibat, impar curis gravioribus. Exercitum itinere terrestri pergere jubet; ipse Arare flumine devehitur, nullo principali paratu, sed vetere egestate conspicuus; donec Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, genere inlustri, largus animo, & par opibus, circumdaret principis ministeria, comitaretur liberaliter, eo ipso ingratus, quamvis odium Vitellius vernilibus blanditiis velaret. Præsto fuere Lugduni victricium victarumque partium duces. Valentem & Cæcinam, pro concione laudatos, curuli suæ circumposuit. Mox universum exercitum occurrere infanti filio jubet; perlatumque, & paludamento opertum, sinu retinens, *Germanicum* appellavit, cinxitque cunctis fortunæ principalis insignibus; nimius

en allant de la Mauritanie Tingitane dans la Césarienne. Sa femme qui vouloit s'opposer aux assassins, fut poignardée en même-temps. Vitellius ignora ce détail. Il ne s'informoit jamais de rien; incapable de s'occuper sérieusement, il n'écoutoit qu'en passant ceux même qui lui parloient d'affaires importantes. Tandis que l'armée continuoit sa marche par terre, il s'embarque sur la Saone. Au lieu de la pompe digne de la majesté Impériale, il n'attiroit les regards que par son ancienne indigence. Mais Blesus, Gouverneur de la Gaule Lyonnoise, en qui la noblesse des sentimens égaloit la naissance & les richesses, lui monta une maison, & fit lui-même partie de son cortége, il y gagna de se faire haïr de Vitellius, qui cependant le flattoit bassement. Les chefs des vainqueurs & des vaincus ne manquèrent pas de se trouver à Lyon à l'arrivée de l'Empereur. Il prononça lui-même un panégyrique en l'honneur de Valens & de Cecina, les ayant tous deux à ses côtés dans sa chaire curule. Ensuite il enjoignit à toute son armée d'aller au-devant de son fils, enfant de six ans, le prit dans ses bras, le revêtit de la pourpre, & le surnommant

honos inter secunda, rebus adversis in solatium cessit.

LX. Tum interfecti Centuriones promptissimi Othonianorum; unde præcipua in Vitellium alienatio per Illyricos exercitus. Simul ceteræ legiones contactu, & adversùs Germanicos milites invidiâ, bellum meditabantur. Suetonium Paullinum, ac Licinium Proculum, tristi morâ squalidos tenuit; donec auditi, necessariis magis defensionibus, quàm honestis uterentur. Proditionem ultrò imputabant; spatium longi ante prælium itineris, fatigationem Othonianorum, permixtum vehiculis agmen, ac pleraque fortuita, fraudi suæ adsignantes; & Vitellius credidit de perfidiâ, & fidem absolvit. Salvius Titianus, Othonis frater, nullum discrimen adiit, pietate & ignaviâ excusatus. Mario Celso consulatus servatur; sed creditum famâ, objectumque

Germanicus, accumula sur lui toutes les prérogatives de la majesté Impériale; honneurs prématurés, s'il avoit su fixer la fortune; mais il s'applaudit dans son malheur de s'être hâté de les lui procurer.

LX. Les plus braves Centurions du parti d'Othon furent tués alors. Rien n'aigrit davantage les troupes d'Illyrie contre Vitellius. La contagion gagna dans les autres légions, & leur jalousie envers l'armée de Germanie les poussoit à la révolte. Paulin & Proculus eurent la mortification d'être retenus long-temps en habits de supplians à la suite de la Cour, & de se voir forcés, dans l'audience qu'ils obtinrent enfin, de recourir à des mensonges que la nécessité seule pouvoit excuser. « Ils avoient trahi Othon, disoient-ils: la longueur de la marche, la fatigue des troupes, le mélange des voitures & des vivandiers, & ce qui ne venoit que du hasard, étoient, selon eux, des effets de leur ruse ». Vitellius, en considération de ces trahisons, leur pardonna d'avoir été fidèles. Titien ne courut aucun danger; c'étoit un frère; qui avoit pris parti pour son frère; de plus c'étoit un lâche. La place dans le Consulat fut laissée à Marius. Le bruit courut que Cecilius Simplex

mox in senatu Cæcilio Simplici, quòd eum honorem pecuniâ mercari, nec sine exitio Celsi voluisset; restitit Vitellius, deditque postea consulatum Simplici, innoxium & inemptum. Trachalum adversùs criminantes Galeria, uxor Vitellii, protexit.

LXI. Inter magnorum virorum discrimina (pudendum dictu) Mariccus quidam, è plebe Boiorum; inferere sese fortunæ, & provocare arma Romana, simulatione numinum ausus est. Jamque *assertor Galliarum, & deus* (nomen id sibi indiderat) concitis octo millibus hominum, proximos Æduorum pagos trahebat; quum gravissima civitas, electâ juventute, adjectis à Vitellio cohortibus, fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prœlio Mariccus, ac mox feris objectus, quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est.

LXII. Nec ultrà in desectores, aut bo-

la

la vouloit acheter, & perdre Marius : (on le lui reprocha même depuis en plein Sénat). Vitellius tint ferme, & procura dans la suite à Cecilius un Consulat qui ne coûtoit ni argent ni sang. Trachalus, également poursuivi, fut sauvé par la protection de Galeria, femme de l'Empereur.

LXI. Au milieu des scènes que la fortune donnoit aux dépens des personnages les plus considérables de l'Empire, un nommé Mariccus, de la lie du peuple Boyen, osa jouer aussi son rôle, & s'autoriser de la divinité pour braver nos armes. Déjà, sous le nom *de Dieu libérateur des Gaules*, il inquiétoit les frontières des Eduens, à la tête d'un corps de huit mille hommes. Mais la cité, trop sensée pour donner dans ces rêveries, leva des troupes & dispersa ces fanatiques, aidée de quelques cohortes de Vitellius. Mariccus fut pris dans le combat, & livré aux bêtes. Comme elles ne le déchiroient pas, le peuple avoit la sottise de le croire invulnérable. Mais on le tua en présence de l'Empereur.

LXII. Les poursuites contre le parti

na cujuſquam, fævitum. Rata fuere eorum, qui acie Othonianâ ceciderant, teſtamenta, aut lex inteſtatis: prorsùs, ſi luxuriæ temperaret, avaritiam non timeres. Epularum fœda & inexplebilis libido: ex urbe atque Italiâ irritamenta gulæ geſtabantur, ſtrepentibus ab utroque mari itineribus: exhauſti (45) conviviorum apparatibus Principes civitatum: vaſtabantur ipſæ civitates: degenerabat à labore ac virtute miles, aſſuetudine voluptatum, & contemptu ducis (46). Præmiſit in urbem edictum, quo « vocabulum Auguſti differret, Cæſaris non reciperet, quum de poteſtate nihil detraheret. Pulſi Italiâ mathematici (47). Cautum ſeverè, ne equites Romani ludo & arenâ polluerentur ». Priores id Principes pecuniâ, & ſæpiùs vi, perpulerant: ac pleraque municipia & coloniæ æmulabantur, corruptiſſimum quemque adoleſcentium pretio inlicere.

d'Othon étoient ceſſées. On ne confiſqua le bien de perſonne. Les teſtamens de ceux qui étoient morts en combattant pour Othon, eurent lieu, ou les Loix à leur défaut. L'avarice n'étoit point à craindre de la part de Vitellius, s'il avoit pu commander à ſa gourmandiſe. Mais il n'étoit pas poſſible d'aſſouvir ſon infâme intempérance. Rome & l'Italie, occupées à lui inventer & voiturer des mets, faiſoient retentir les routes d'une mer à l'autre du bruit des chariots. Les chefs des Cités ſe ruinèrent en apprêt de feſtins : les villes mêmes furent dévaſtées ; & les ſoldats, amollis par l'habitude des plaiſirs, perdoient le goût des vertus militaires ſous un Prince qui les mépriſoit. Son arrivée à Rome fut précédée par un Edit, dont voici la ſubſtance : « Il différoit de prendre le nom d'Auguſte, & rejetoit celui de Céſar, ſans renoncer en rien à l'autorité de ſes prédéceſſeurs. Il chaſſoit les Mathématiciens de l'Italie. Il défendoit, ſous des peines grièves, aux Chevaliers de ſe donner en ſpectacle ſur le théâtre ou dans l'arène ». Les Empereurs précédens en avoient engagés à cette baſſeſſe par argent, & plus ſouvent par force ; & la plupart des municipes &

LXIII. Sed Vitellius, adventu fratris, & inrepentibus dominationis magistris, superbior & atrocior, occidi Dolabellam jussit, quem in coloniam Aquinatem sepositum ab Othone, retulimus. Dolabella, auditâ morte Othonis, urbem introierat: id ei Plancius Varus, prætură functus, ex intimis Dolabellæ amicis, apud Flavium Sabinum, præfectum urbis, objecit, « tamquam ruptâ custodiâ, ducem se victis partibus ostentasset: addidit tentatam cohortem, quæ Ostiæ ageret »: nec ullis tantorum criminum (48) probationibus in pœnitentiam versus, seram veniam post scelus quærebat. Cunctantem super tantâ re Flavium Sabinum, Triaria, L. Vitellii uxor, ultra feminam ferox, terruit ne periculo Principis famam clementiæ affectaret. Sabinus, suopte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu, & in alieno discrimine

des colonies se piquoient d'y amorcer à l'envi les jeunes nobles qui s'étoient ruinés.

LXIII. Vitellius, que l'arrivée de son frère, & les leçons de despotisme insinuées par les courtisans, rendoient plus arrogant & plus cruel, fit mourir Dolabella, qu'Othon, comme nous l'avons dit, avoit fait conduire dans la colonie d'Aquin. Dolabella, si-tôt qu'il avoit appris la mort d'Othon, s'étoit rendu dans Rome. Ce fut un prétexte pour Plancius Varus, ancien Préteur, son intime ami, de le déférer à Sabinus, Préfet de la ville, comme ayant forcé sa prison afin que sa présence engageât les vaincus à le prendre pour chef. Il ajouta qu'il avoit tenté de gagner la cohorte d'Ostie. L'accusé montra pendant la discussion de ces énormes griefs, une assurance dont on lui fit un crime, & s'avisa trop tard de demander grace. Comme Sabinus hésitoit dans une affaire de cette importance, Triaria, femme de L. Vitellius, dont la cruauté démentoit le sexe, lui dit : « Prétendez-vous établir la renommée de votre clémence au péril du Prince » ? La douceur naturelle de Sabinus n'étoit pas à l'épreuve de la crainte. Il

sibi pavens, ne adlevasse videretur, impulit ruentem.

LXIV. Igitur Vitellius, metu & odio, quòd Petroniam, uxorem ejus, mox Dolabella in matrimonium (49) accepisset, vocatum per epistolas, vitatâ Flaminiæ viæ celebritate, devertere Interamnium atque ibi interfici jussit. Longum interfectori visum : in itinere ac tabernâ projectum humi jugulavit : magnâ cum invidiâ novi principatûs, cujus hoc primum specimem noscebatur. Et Triariæ licentiam, modestum è proximo exemplum onerabat, Galeria Imperatoris uxor, non immixta tristibus, & pari probitate mater Vitelliorum, Sextilia, antiqui moris. Dixisse quin etiam, ad primas filii sui epistolas, ferebatur, « non Germanicum à se, sed Vitellium genitum ». Nec ullis postea fortunæ inlecebris, aut ambitu civitatis, in gaudium evicta, domûs suæ tantùm adversa sensit.

appréhenda de périr avec un homme qu'il voyoit au bord du précipice, & l'y jeta de peur d'être soupçonné de l'en vouloir sauver.

LXIV. Vitellius, intimidé, haïssant d'ailleurs Dolabella, qui avoit épousé Petronia sa première femme, presque aussi-tôt après son divorce, mande « de feindre de le lui amener; d'éviter la voie Flaminia, parce qu'elle est trop fréquentée; de le conduire jusqu'à Interamne; & de l'y poignarder ». Le terme paroissant trop long à l'assassin, il le renversa dans une hôtellerie sur la route, & l'y égorgea. Ce début du nouvel Empereur fit très-mal augurer pour la suite. On sut d'autant plus mauvais gré à Triaria d'avoir osé prendre part à cette intrigue, qu'elle avoit sous les yeux les exemples de Galeria, femme de l'Empereur, qui n'usa jamais de son crédit pour nuire, & de Sextilia, mère des Vitellius, dont les mœurs étoient dignes de l'ancien temps. On rapporte même, que lorsque son fils lui manda son élévation à l'Empire, elle s'écria, « qu'elle étoit mère de Vitellius & non de Germanicus ». Dans la suite, les caresses de la fortune, & les applau-

LXV. Digreſſum à Lugduno Vitellium, M. Cluvius Rufus adſequitur, omiſsâ Hiſpaniâ, lætitiam & gratulationem vultu ferens, animo anxius, & petitum ſe criminationibus gnarus. Hilarius Cæſaris libertus (50) detulerat; « tamquam audito Vitellii & Othonis principatu, propriam ipſe potentiam, & poſſeſſionem Hiſpaniarum tentaſſet: eòque diplomatibus nullum Principem præſcripſiſſet. Interpretabatur quædam ex orationibus ejus, contumelioſa in Vitellium, & pro ſe ipſo popularia ». Auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri ultrò libertum ſuum Vitellius juberet; Cluvius comitatui Principis adjectus, non ademptâ Hiſpaniâ, quam rexit abſens, exemplo L. Arruntii; eum Tiberius Cæſar ob metum, Vitellius Cluvium nullâ formidine, retinebat. Non idem Trebellio Maximo honos; profugerat Britanniâ, ob iracun-

diſſemens de Rome, n'excitèrent aucune joie dans ſon cœur; il ne fut ſenſible qu'aux malheurs de ſa maiſon.

LXV. Cluvius ayant quitté l'Eſpagne, joignit Vitellius à ſa ſortie de Lyon. Il venoit, en apparence, pour le feliciter & lui témoigner ſa joie; mais il étoit réellement dévoré d'inquiétudes. Hilaire, affranchi de Céſar, l'avoit accuſé « d'avoir voulu s'emparer de l'Eſpagne pour lui-même au commencement de la guerre d'Othon & de Vitellius, & de n'avoir en conſéquence nommé ni l'un ni l'autre dans ſes Edits ». Il citoit de plus une de ſes harangues, dans laquelle on lui pouvoit ſoupçonner l'intention de ſe concilier le peuple, & de décrier Vitellius. Mais l'accuſé s'acquit un tel aſcendant ſur l'Empereur, que ce Prince ſe porta de lui-même à punir ſon affranchi, & créa pour Cluvius une nouvelle place dans ſa maiſon ſans le priver de ſon gouvernement, que Cluvius adminiſtra par ſes Lieutenans, comme avoit fait autrefois L. Arruntius. Tibère avoit retenu ce dernier, parce qu'il le craignoit, au lieu que Vitellius n'appréhendoit rien de Cluvius. On n'eut pas le même égard pour Trebellius Maximus, chaſſé de Bretagne par ſes troupes;

diam militum : missus est in locum ejus, Vectius Bolanus è præsentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum haudquaquàm fractus animus : sparsæ per Italiam, & victoribus permixtæ, hostilia loquebantur : præcipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant : « quippe Bedriacensi acie, vexillariis tantùm pulsis, vires legionis non adfuisse ». Remitti eos in Britanniam, unde à Nerone exciti erant, placuit; atque interim Batavorum cohortes unà tendere, ob veterem adversùs quartadecimanos discordiam : nec diu, in tantis armatorum odiis, quies fuit. Augustæ Taurinorum, dum opificem quemdam Batavus ut fraudatorem infectatur, legionarius ut hospitem tuetur; sui cuique commilitones aggregati, a conviciis ad cædem transiere; & prœlium atrox arsisset, ni duæ prætoriæ cohortes, causam quartadecimanorum secutæ, his fiduciam, & metum Batavis

l'Empereur le fit remplacer par Vectius Bolanus, qu'il choisit dans sa Cour.

LXVI. Les légions vaincues, aussi fières qu'avant leur défaite, inquiétoient Vitellius; répandues parmi les vainqueurs, dans toute l'Italie, elles parloient en ennemies. La quatorzième, sur-tout, se vantoient de n'avoir point été battue. « On n'avoit défait qu'un de ses détachemens à Bedriac. Le reste, sa principale force, étoit alors absent ». Il parut à propos de la renvoyer en Bretagne, d'où Néron l'avoit tirée, & de lui rejoindre, en attendant les cohortes Bataves, parce qu'elle étoit brouillée avec elle. Il n'étoit pas possible à des gens armés, qui se haïssoient mortellement, de demeurer long-temps paisibles. Un Batave ayant traité à Turin un ouvrier de *fripon*, un Légionnaire se plaignit qu'on insultoit son hôte. Chacun prend parti pour les siens. Des injures, on en vint aux coups. Le combat auroit été très-sanglant, si deux cohortes Prétoriennes, se joignant aux Légionnaires, qu'elles enhardissoient, n'eussent intimidé les Bataves. Vitellius retint ces derniers dans son armée, les jugeant for

feciſſent; quos Vitellius agmini ſuo jungi, ut fidos; legionem, Graiis Alpibus traductam, eo flexu itineris ire jubet, quo Viennam vitarent; namque & Viennenſes timebantur. Nocte, quâ proficiſcebatur legio, relictis paſſim ignibus, pars Taurinæ coloniæ ambuſta; quod damnum, ut pleraque belli mala, majoribus aliarum urbium cladibus oblitteratum. Quartadecimani poſtquam Alpibus degreſſi ſunt, ſeditioſiſſimus quiſque ſigna Viennam ferebant; conſenſu meliorum compreſſi, & legio in Britanniam tranſvecta.

LXVII. Proximus Vitellio è prætoriis cohortibus metus erat, ſeparati primùm, deinde, addito honeſtæ miſſionis lenimento, arma ad Tribunos ſuos deferebant; donec motum à Veſpaſiano bellum crebreſceret; tum, reſumptâ militiâ, robur Flavianarum partium fuere. Prima claſſicorum legio in Hiſpaniam miſſa, ut pace & otio miteſceret; unde-

affectionnés à sa personne, & fit passer la légion par les Alpes Grecques, avec ordre de prendre un détour pour éviter Vienne, dont il ne se défioit pas moins. La nuit du départ de la légion, une partie de Turin fut réduite en cendres à l'occasion des feux laissés ça & là par les soldats. Les pertes immenses d'autres villes plus considérables firent bientôt oublier ce malheur, ainsi que la plupart des désastres de la guerre. Les séditieux, après être descendus des Alpes, vouloient faire marcher les étendarts du côté de Vienne. Les gens sensés s'y opposèrent, & toute la légion fut embarquée pour la Bretagne.

LXVII. L'empereur, qui ne redoutoit guère moins les Prétoriens, les cassa d'abord; puis il adoucit cette mortification, en accordant à chaque particulier une retraite honorable. Ils remettoient leurs armes entre les mains des Tribuns, lorsque le bruit de la guerre de Vespasien, s'étant confirmé, ils les reprirent, & furent un des principaux appuis de son parti. On envoya la première légion de la marine en Espagne, alors en paix

cima ac ſeptima ſuis hibernis redditæ: tertiadecimani ſtruere amphitheatra juſſi; nam Cæcina Cremonæ, Valens Bononiæ, ſpectaculum gladiatorum edere parabant; numquam ita ad curas intento Vitellio, ut voluptatum obliviceretur.

LXVIII. Et quidem partes modeſtè diſtraxerat; apud victores orta ſeditio, ludicro initio, niſi numerus cæſorum in vidiam bello (51) auxiſſet. Diſcubuerat Vitellius Ticini, adhibito ad epulas Verginio. Legati tribunique, ex moribus Imperatorum, ſeveritatem æmulantur, vel tempeſtivis conviviis gaudent; perinde miles intentus, aut licenter agit. Apud Vitellium omnia indiſpoſita, temulenta, pervigiliis ac Bacchanalibus, quàm diſciplinæ & caſtris propiora. Igitur duobus militibus, altero legionis quintæ, altero è Gallis auxiliaribus, per laſciviam, ad certamen luctandi accenſis, poſtquam

afin qu'elle eût le temps d'y calmer son humeur turbulente. L'onzième & la septième furent replacées dans leurs quartiers d'hiver. On retint la troisième pour construire des amphithéâtres, parce que Cecina préparoit un combat de gladiateurs à Crémone, & Valens un autre à Bologne; car les affaires n'occupoient jamais assez Vitellius pour lui faire oublier les plaisirs.

LXVIII. Le parti vaincu se trouvoit ainsi dispersé sans éclat, lorsqu'il s'éleva une sédition parmi les vainqueurs. Un simple jeu la fit naître; mais elle parut encore plus funeste par la guerre qu'elle occasionna, que par le nombre de ceux qui périrent alors. l'Empereur avoit invité Virginius à un grand repas dans Pavie. Les Officiers se prêtent aux plaisirs ou s'y refusent, suivant le goût de leurs chefs, & la discipline parmi le soldat se ressent toujours de leurs exemples. Nul ordre dans l'armée de Vitellius, une ivresse perpétuelle; c'étoit plutôt un amas de gens célébrant nuit & jour des bacchanales, qu'un camp soumis à des loix. Un soldat de la cinqième légion; & un auxiliaire des Gaules, s'étant mis à lutter ensemble en badinant, le Gaulois

legionarius prociderat, insultante Gallo, & iis, qui ad spectandum convenerant, in studia diductis; erupere legionarii in perniciem auxiliorum, ac duæ cohortes interfectæ. Remedium tumultûs fuit alius tumultus; pulvis procul, & arma adspiciebantur; conclamatum repentè, « quartamdecimam legionem, verso itinere, ad prælium venire »; sed erant agminis coactores; agniti dempsere sollicitudinem. Interim Verginii servus fortè obvius, ut percussor Vitellii insimulatur; & ruebat ad convivium miles, mortem Verginii exposcens. Ne Vitellius quidem, quamquam adomnes suspiciones pavidus, de innocentiâ ejus dubitavit; ægrè tamen cohibiti, qui exitium viri consularis, & quondam ducis sui flagitabant. Nec quemquam sæpiùs, quàm Verginium, omnis seditio infestavit; manebat admiratio viri, & fama; sed oderant, ut fastiditi,

se moquoit du Légionnaire qu'il avoit renversé. Les spectateurs s'échauffèrent tellement pour l'un ou pour l'autre, que les Légionnaires fondirent sur les Auxiliaires à dessein de les massacrer, & passèrent deux cohortes au fil de l'épée. Un nouveau tumulte fit cesser le premier. Des gens armés paroissoient à travers un tourbillon de poussière. On s'écrie que « la quatorzième légion revient pour livrer bataille ». On se rassuroit en voyant que c'étoit l'arrière-garde de l'armée, quand un esclave de Virginius vint à passer. On publie qu'il « va tuer l'Empereur » ; on court à la salle du festin, en demandant la mort de Virginius. Le plus léger soupçon faisoit frissonner Vitellius. Cependant il ne douta pas de l'innocence de Virginius dans cette conjoncture ; mais il eut bien de la peine à calmer ces mutins, qui vouloient que, sur leurs instances, on mît à mort un Consulaire, autrefois leur Général. Jamais Chef ne fut plus en butte à toutes les séditions. Les soldats continuoient d'admirer ce grand homme, & de respecter sa renommée ; mais ils le haïssoient, comme ayant dédaigné leurs offres.

LXIX. Postero die, Vitellius, Senatûs legatione, quam ibi opperiri jusserat, auditâ, transgressus in castra, ultrò pietatem militum collaudavit; frementibus auxiliis, tantùm impunitatis, atque arrogantiæ legionariis accessisse. Cohortes Batavorum, ne quid truculentius audérent, in Germaniam remissæ, principium interno simul externoque bello parantibus fatis. Reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus, & primâ statim defectione, inter inania belli assumptus. Ceterùm, ut largitionibus affectæ jam Imperii opes sufficerent, amputari legionum auxiliorumque numeros jubet, vetitis supplementis: & promiscuæ missiones offerebantur; exitiabile id Reipub. ingratum militi, cui eadem munia inter paucos, periculaque ac labor crebriùs redibant; & vires luxu corrumpebantur, contra veterem disciplinam, & instituta majorum, apud quos virtute, quàm pecuniâ, res Romana meliùs stetit.

LXIX. Le lendemain, Vitellius, après avoir donné audience aux députés du Sénat dans l'endroit où il leur avoit ordonné de l'attendre, vint au camp, & loua beaucoup le zèle des soldats pour sa personne. Les auxiliaires, voyant à quel point étoient parvenues l'arrogance & l'impunité des légions, en frémirent de rage. Les cohortes Bataves furent renvoyées en Germanie, de peur qu'elles ne se portassent à des extrémités plus fâcheuses. C'est ainsi que les destinées préparoient en même-temps la guerre au dedans & au dehors. On rendit aux Cités des Gaules une multitude d'auxiliaires, qui n'avoient été levés que pour la montre au commencement de la révolte. Vitellius, afin de trouver dans les fonds de l'Empire, déjà entamés de quoi fournir à ses largesses, diminua le nombre des compagnies dans les légions & les auxiliaires; défendit les recrues, & fit offrir des congés à quiconque en vouloit; politique funeste à la République, & onéreuse aux soldats, qui restant en petit nombre, avoient les mêmes travaux, les mêmes dangers à partager entre eux, & voyoient leurs tour revenir sans cesse. D'ailleurs le luxe contraire aux loix, & à l'esprit de nos an-

LXX. Inde Vitellius Cremonam flexit, & ſpectato munere Cæcinæ, inſiſtere Bedriacenſibus campis, ac veſtigia recentis victoriæ luſtrare oculis, concupivit. Fœdum atque atrox ſpectaculum; intra quadrageſimum pugnæ diem lacera corpora, trunci artus, putres virorum equorumque formæ, infecta tabo humus, protritis arboribus ac frugibus, dira vaſtitas; nec minùs inhumana pars viæ, quam Cremonenſes lauru roſiſque conſtraverant, exſtructis altaribus, cæſiſque victimis, regium in morem; quæ læta in præſens, mox perniciem ipſis fecere. Aderant Valens & Cæcina, monſtrabantque pugnæ locos; « hinc erupiſſe legionum agmen, hinc equites coortos; inde circumfuſas auxiliorum manus ». Jam Tribuni Præfectique, ſua quiſque facta extollentes, falſa, vera, aut majora vero miſcebant, Vulgus quoque militum, clamore &

cêtres, énervoit leurs forces; la vertu maintenoit mieux l'Etat dans sa splendeur que l'argent.

LXX. L'Empereur se rendit ensuite a Crémone. Après avoir assisté au combat de gladiateurs, que lui donnoit Cecina, il fut curieux de se transporter sur les champs de Bedriac, & de voir, de ses propres yeux, les marques récentes de sa victoire; spectacle cruel & révoltant! une terre couverte d'un sang infect & corrompu, des restes informes d'hommes & de chevaux égorgés depuis quarante jours, des membres dispersés & méconnoissables, des moissons détruites, des arbres fracassés, une vaste campagne ravagée. L'humanité n'avoit pas moins à souffrir en voyant que les habitans de Crémone avoient jonché la chaussée de laurier & de fleurs, & disposé des autels, ou l'on immoloit des victimes, comme pour le triomphe d'un Roi; joie déplacée, qui ne tarda pas à leur être funeste. Cecina & Valens étoient présens. Ils expliquoient à l'Empereur le détail du combat; « ici donna la cavalerie; là les légions; les auxiliaires étoient distribués dans ces postes ». Les Tribuns & les Préfets racontoient leurs prouesses;

gaudio, deflectere viâ, ſpatia certaminum recognoſcere; aggerem armorum, ſtrues corporum intueri, mirari. Et erant quos varia ſors rerum, lacrymæque & miſericordia ſubiret; at non Vitellius flexit oculos, nec tot millia inſepultorum (52) civium exhorruit; lætus ultrò, & tam propinquæ ſortis ignarus, inſtaurabat ſacrum diis loci.

LXXI. Exin Bononiæ à Fabio Valente gladiatorum ſpectaculum editur, advecto ex urbe cultu. Quantòque magis propinquabat, tantò corruptius iter, immixtis hiſtrionibus & ſpadonum gregibus, & cetero Neronianæ aulæ ingenio; namque & Neronem ipſum Vitellius admiratione celebrabat, ſectari cantantem ſolitus, non neceſſitate, quâ honeſtiſſimus quiſque, ſed luxu, & ſaginæ mancipatus emptuſque. Ut Valenti & Cæcinæ vacuos hono-

chacun tâchoit d'embellir les siennes, souvent aux dépens de la vérité. Le soldat s'écartoit de la chaussée en jetant des cris de joie, reconnoissoit les lieux où il avoit combattu, & s'étonnoit lui-même de tant de monceaux d'armes & des cadavres. Il s'en trouva à qui des réflexions sur l'inconstance des choses humaines, & la compassion arrachèrent des larmes; mais l'impitoyable Vitellius considéra d'un œil sec & satisfait ces milliers de citoyens sans sépulture. Il offrit avec joie un sacrifice aux Dieux de cet endroit, ignorant le sort qui le menaçoit de si près.

LXXI. Il vit ensuite à Bologne un combat de gladiateurs, pour lequel Valens avoit fait venir des décorations de Rome. Sa marche devenoit plus licencieuse à mesure qu'il approchoit de la Capitale, par le mélange des farceurs & des troupes d'eunuques avec le soldat. Tout ce qu'on avoit goûté à la Cour de Néron s'y reproduisit; car Vitellius parloit souvent avec admiration de ce Prince, qu'il avoit suivi de théâtre en théâtre, non par nécessité, comme les plus gens de bien, mais entraîné & subjugué par l'appât du luxe & de la bonne chère.

ris menſes aperiret, coartati (53) aliorum conſulatus, diſſimulatus Martii Macri (54) tamquam Othonianarum partium ducis; & Valerium Marinum, deſtinatum à Galbâ conſulem, diſtulit, nullâ offensâ, ſed mitem, & injuriam ſegniter laturum. Pedanius Coſta omittitur, ingratus Principi ut adversus Neronem auſus, & Verginii exſtimulator. Sed alias protulit cauſas; actæque inſuper Vitellio gratiæ, conſuetudine ſervitii.

LXXII. Non ultra paucos dies, quamquam acribus initiis cœptum, mendacium valuit. Exſtiterat quidam; « Scribonianum (55) ſe Camerinum ferens, Neronianorum temporum metu in Iſtriâ occultatum, quòd illic clientelæ & agri veterum Craſſorum, ac nominis favor manebat ». Igitur deterrimo quoque in argumentum fabulæ aſſumpto; vulgus credulum, & quidam militum, errore veri, ſeu turbarum ſtudio, certatim ag-

Il trouva moyen de faire Valens & Cecina Conſuls, aux dépens de ceux qu'on avoit nommés : il ne fut plus queſtion de Macer, parce qu'il avoit commandé pour Othon : Valerius Marinus, choiſi par Galba, fut différé. On ne lui réprochoit rien ; mais comme il étoit naturellement doux, on ſavoit qu'il digéreroit paiſiblement cet affront. Pedanius Coſta fut rayé ; il déplaiſoit au Prince, pour avoir ſollicité Virginius contre Néron. Ces motifs ne furent pas ceux que Vitellius fit entendre : il reçut des remercîmens au lieu de plaintes ; tant on étoit fait à l'eſclavage !

LXXII. Une impoſture qui cauſa d'abord beaucoup de bruit, ne dura cependant que peu de jours. Un homme ſe donnoit pour Scribonianus Camerinus. « La crainte de Néron l'avoit tenu caché, diſoit-il, dans l'Iſtrïe, où le nom des Craſſus étoit fort conſidéré, à cauſe du grand nombre des cliens & des riches poſſeſſions qu'y avoient eues leurs ancêtres ». S'étant étayé de quelque bandits pour jouer ſon rôle, il attroupoit déjà la populace, toujours crédule, & quelques ſoldats abuſés ou ravis de cauſer du trouble. On le traîne devant l'Empereur : on

gregabantur; quum pertractus ad Vitellium, interrogatusque « quisnam mortalium esset », postquam nulla dictis fides, & à domino noscebatur, conditione fugitivus, nomine *Geta*, sumptum de eo supplicium in servilem modum.

LXXIII. Vix credibile memoratu est, quantum superbiæ socordiæque Vitellio adoleverit, postquam speculatores è Syria Judæaque, adactum in verba ejus Orientem nunciavere. Nam etsi vagis adhuc & incertis auctoribus, erat tamen in ore famâque Vespasianus, ac plerumque ad nomen ejus Vitellius excitabatur. Tum ipse, exercitusque, ut nullo æmulo, sævitiâ, libidine, raptu, in externos mores proruperant.

LXXIV. At Vespasianus bellum armaque, & procul vel juxtà sitas vires, circumspectabat. Miles ipsi adeò paratus, ut præeuntem sacramentum, & fausta Vitellio omnia precantem, per silentium

lui demand[illegible] Il se coupa dans ses réponses, & fut d'ailleurs [illegible] son maître pour un esclave nommé Geta. On le punit du supplice des esclaves.

LXXIII. On auroit peine à croire jusqu'où l'orgueil & l'indolence de Vitellius s'accrurent, lorsque des soldats envoyés de Syrie & de Judée l'eurent assuré que l'Orient lui avoit prêté serment de fidélité. La renommée, quoique sur des bruits vagues, & sans citer de garans, avoit déjà parlé de Vespasien. Son nom, qui passoit de bouche en bouche, avoit quelquefois tiré Vitellius de sa léthargie; mais depuis cet instant la cruauté, les débauches & les violences de l'armée & de son chef, qui ne se croyoient plus de rival, les précipitèrent dans tous les désordres des Cours étrangères.

LXXIV. Cependant la guerre, ses préparatifs, les forces situées aux environs, celles des contrées éloignées se présentoient à l'esprit de Vespasien : une armée si fort à sa disposition, qu'elle avoit gardé le silence, tandis qu'il énon-

animus nec Vespasiano alienus, & in Titum pronior. Præfectus Ægypti, Alexander, consilia sociaverat. Tertiam legionem, quòd è Syriâ in Mœsiam transisset, suam numerabat: ceteræ Illyrici legiones secuturæ sperabantur. Namque omnes exercitus flammaverat arrogantia venientium à Vitellio militum, quòd truces corpore, horridi sermone, ceteros, ut impares, inridebant. Sed in tantâ mole belli plerumque cunctatio; & Vespasianus modò in spem erectus, aliquandò adversa reputabat: « Quis ille dies foret, quo sexaginta ætatis annos, & duos filios juvenes bello permitteret? Esse privatis cogitationibus regressum, &, prout velint, plus minùsve sumi ex fortunâ: imperium cupientibus nihil medium inter summa & præcipitia ».

LXXV. Versabatur ante oculos Germanici exercitûs robur, notum viro mili-

çoit la formule du ſerment, & les vœux pour la proſpérité de Vitellius : Mucien qui, ſans lui être contraire, inclinoit plus pour Titus: Alexandre, Préfet d'Egypte, d'intelligence avec eux : la troiſième légion, qu'il pouvoit compter pour une des ſiennes, parce qu'elle étoit paſſée de Syrie en Méſie; des eſpérances que celles d'Illyrie ſuivroient ſon exemple; car les ſoldats venus de l'armée de Vitellius, raillant, comme indigne d'eux, quiconque n'avoit ni leur air farouche, ni leur langage barbare, avoient ſoulevé toute les troupes contre leur arrogance. Mais dans une conjecture ſi haſardeuſe, Veſpaſien héſitoit quelquefois, tantôt l'eſpérance l'animoit : tantôt il étoit frappé des inconvéniens. « Quel jour, que celui ou il livreroit aux haſards de la guerre un vieillard de ſoixante ans, & deux fils en adoleſcence ! Dans toute autre démarche, on peut revenir ſur ſes pas, & ſe livrer plus ou moins à la fortune. Dans celles qu'on fait vers l'Empire, point de milieu entre le précipice & le trône ».

LXXV. Il ſe remettoit ſous les yeux la valeur des troupes Germaniques. Sa ſcience militaire le rendoit capable d'en

tari : « Suas legiones civili bello inexpertas; Vitellii, victrices : & apud victos, plus querimoniarum, quàm virium : fluxam per discordias militum fidem, & periculum ex singulis. Quid enim profuturas cohortes alasque, si unus alterque præsenti facinore paratum ex diverso præmium petat? Sic Scribonianum (56) sub Claudio interfectum; sic percussorem ejus, Volaginium (57), è gregario ad summa militiæ provectum. Faciliùs universos impelli, quàm singulos vitari ».

LXXVI. His pavoribus nutantem, & alii legati amicique firmabant, & Mucianus, post multos secretosque sermones, jam & coràm ita locutus : « Omnes » qui magnarum rerum consilia susci- » piunt, æstimare debent, an quod in- » choatur, Reipub. utile, ipsis glorio- » sum, aut promptum effectu, aut certè » non arduum sit. Simul ipse, qui sua- » det, considerandus est, adjiciatne con-

bien juger. « Nulle épreuve de ſes légions contre les citoyens. Celles de Vitellius déjà victorieuſes : plus de murmures que de force parmi les vaincus : nul fond à faire ſur la fidélité des troupes dans une guerre civile : des dangers de la part de chaque ſoldat : qu'un ou deux aſpirent à mériter, par un aſſaſſinat, les récompenſes promiſes de l'autre côté ; que ſerviront alors les ailes & les cohortes ? C'étoit ainſi que Scribonianus avoit été poignardé ſous Claude ; que Volaginius, ſon meurtrier, de ſimple ſoldats, étoit parvenu aux premiers grades. Il eſt plus aiſé de faire mouvoir tout un corps, que de ſe garantir de chaque particulier ».

LXXVI. Les autres Lieutenans & les amis de Veſpaſien s'efforçoient de diſſiper ſes craintes. Mucien, après l'avoir pluſieurs fois entretenu ſecrétement, lui tint ce diſcours en leur préſence : « Celui qui prend conſeil ſur une entrepriſe » importante, doit examiner ſi elle ſera » utile à la République, glorieuſe pour » lui, & ſans difficultés, du moins in« ſurmontables. Il doit auſſi regarder ſi » ceux qui l'y engagent partagent le dan» ger, & à qui, d'eux ou de lui, le ſuc» cès ſera le plus d'honneur. Veſpaſien,

» filio periculum ſuum: &, ſi fortuna
» cœptis adfuerit, cui ſummum decus
» adquiratur. Ego te, Veſpaſiane, ad
» Imperium voco, tam ſalutare Reipub.
» quàm tibi magnificum. Juxta deos, in
» tuâ manu poſitum eſt. Nec ſpeciem adu-
» lantis expaveris; à contumelia, quâm à
» laude propius fuerit, poſt Vitellium
» eligi. Non adverſùs divi Auguſti acer
» rimam mentem, nec adversùs cautiſ-
» ſimam Tiberii ſenectutem, ne contra
» Caii quidem, aut Claudii, vel Nero-
» nis, fundatam longo imperio domum
» exſurgimus; ceſſiſti etiam Galbæ ima-
» ginibus; torpere ultrâ, & polluendam
» perdendamque Rempub. relinquere,
» ſopor & ignavia videretur, etiamſi tibi,
» quàm inhoneſta, tam tuta ſervitus eſſet.
» Abiit jam, & tranſvectum eſt tempus,
» quo poſſes videri concupiſſe (58); con-
» fugiendum eſt ad Imperium. An excidit
» trucidatus Corbulo? Splendidior origi-
» ne, quàm nos ſumus, fateor: ſed &

» je vous appelle à l'Empire ; ainſi l'exi-
» gent le ſalut de l'Etat & le ſoin de votre
» gloire ; il dépend de vous, après les
» Dieux, d'y réuſſir. La flatterie ne peut
» avoir lieu en ceci. Se faire élire après
» Vitellius, eſt preſque un affront plu-
» tôt qu'un honneur. Nous navons point
» à lutter contre le génie perçant d'Au-
» guſte, l'expérience raffinée de Tibère,
» les droits de preſcription, trop bien
» affermis de la maiſon de Caius, de
» Claude & de Néron. Vous avez même
» reſpecté dans Galba les images de ſes
» ancêtres. Il y auroit déſormais de la
» lâcheté à laiſſer l'Etat s'avilir & ſe
» perdre, quand même cette honteuſe
» léthargie feroit votre ſûreté. Mais il
» y a long-temps qu'on ne s'en tient
» plus contre vous à de ſimples ſoup-
» çons. Il ne vous reſte d'aſyle que
» le trône. Auriez-vous oublié l'aſſaſſinat
» de Corbulon ? Il étoit, je l'avoue, d'une
» naiſſance plus illuſtre que nous ; mais
» Néron ſurpaſſoit auſſi Vitellius en no-
» bleſſe ; d'ailleurs, on ne trouve que
» trop grand celui qu'on redoute. Vitel-
» lius ſait bien par lui-même qu'une ar-
» mée peut faire un Empereur, lui qui,
» ſans ſervices & ſans renommée, s'eſt

» Nero, nobilitate natalium, Vitellium
» anteibat. Satis clarus est apud timen-
» tem quisquis timetur. Et posse ab exer-
» citu Principem fieri, sibi ipse Vitellius
» documento, nullis stipendiis, nullâ mi-
» litari famâ, Galbæ odio provectus. Ne
» Othonem quidem ducis arte, aut exer-
» citûs vi, sed præproperâ ipsius despera-
» tione victum, jam desiderabilem &
» magnum Principem fecit. Quum inte-
» rim spargit legiones, exarmat cohortes,
» nova quotidie bello semina ministrat.
» Si quid ardoris ac ferociæ miles habuit,
» popinis, & comessationibus, & prin-
» cipis imitatione, deteritur. Tibi è Ju-
» dæâ, & Syriâ, & Ægypto novem legio-
» nes integræ, nullâ acie exhaustæ, non
» discordiâ corruptæ; sed firmatus usu
» miles, & belli domitor externi. Class-
» sium, alarum, cohortium robora, &
» fidissimi reges; & tua ante omnes ex-
» perientia.

» LXXVII. Nobis nihil ultrà arroga-

» élevé par la haine seule qu'on portoit
» à Galba. Il a déjà su faire regretter &
» placer parmi les grands Princes cet
» Othon, qui n'a succombé ni par la
» force ni par l'adresse de son compéti-
» teur, mais par son propre désespoir.
» Présentement Vitellius disperse les lé-
» gions, désarme les cohortes, pour ré-
» pandre de tous côtés des semences de
» guerre contre lui-même. L'ivrognerie,
» la débauche & l'exemple du chef, ache-
» vent d'ôter au soldat ce qu'il pouvoit
» avoir de courage & d'ardeur. Vous, au
» contraire, vous avez dans la Judée, la
» Syrie & l'Egypte, neuf légions com-
» plettes, qui ne sont ni épuisées par la
» guerre, ni corrompues par la discorde.
» Vos soldats, victorieux de l'ennemi
» de l'Etat, son très-aguerris. Vous avez
» des flottes, de la cavalerie, de co-
» hortes auxiliaires, des Rois affectionnés
» à vos intérêts, & par-dessus tout une
» expérience consommée.

» LXXVII. Je ne dirai rien de ma per

» bo (59), quàm ne poſt Valentem ac
» Cæcinam numeremur. Ne tamen Mu-
» cionum ſocium ſpreveris, quia æmu-
» lum non experiris; me Vitellio ante-
» pono, te mihi. Tuæ domui triumphale
» nomen, duo juvenes, capax jam Im-
» perii alter, & primis militiæ annis,
» apud Germanicos quoque exercitus cla-
» rus. Abſurdum fuerit, non cedere Im-
» perio ei, cujus filium adoptaturus eſ-
» ſem, ſi ipſe imperarem. Ceterùm in-
» ter nos non idem proſperarum adverſa-
» rumque rerum ordo erit. Nam ſi vin-
» cimus, honorem, quem dederis, ha-
» bebo; diſcrimen, ac pericula, ex æquo
» patiemur; immò, ut melius eſt, tu hos
» exercitus rege; mihi bellum, & præ-
» liorum incerta trade. Acriore hodie
» diſciplinâ victi, quàm victores agunt;
» hos ira, odium, ultionis cupiditas ad
» virtutem accendit; illi per faſtidium,
» contumaciam hebeſcunt. Aperiet &
» recludet contecta & tumeſcentia vic-

» ſonne, ſinon qu'on ne me doit point
» croire inférieur à Valens & à Cecina.
» Mucien c'eſt point à dédaigner, quoi-
» qu'il ſe contente du ſecond rang. Je vous
» cede le premier; mais je me préfère à
» Vitellius. Votre maiſon eſt décorée du
» triomphe: vous avez deux fils; l'un eſt
» déjà digne du trône, & s'eſt fait un nom
» dès ſes premières campagnes dans les
» armées même de Germanie. Je l'adop-
» terois, ſi j'étois Empereur: pourrois-
» je diſputer l'Empire à ſon père ſans ab-
» ſurdité? Au ſurplus, le partage que
» nous faiſons des riſques eſt fort inégal.
» Ma part à la fortune ſera celle que vous
» m'adjugerez; celle aux périls nous ſera
» commune; ou plutôt laiſſez-moi les
» dangers de la guerre & des combats. Il
» eſt plus à propos que vous vous réſer-
» viez avec votre armée. Les vaincus ſont
» aujourd'hui mieux diſciplinés que leurs
» vainqueurs. La colère, la haine & la
» vengeance animent les premiers; les
» autres n'ont que de l'entêtement & du
» dédain ſans activité. La guerre ſuffit
» pour rouvrir & envenimer des plaies
» qui fermentent ſourdement; j'attends
» beaucoup de votre vigilance, de votre
» économie & de votre ſageſſe, & plus

» tricium partium vulnera bellum ipſem.
» Nec mihi major, in tuâ vigilantiâ,
» parcimoniâ, ſapientiâ, fiducia eſt,
» quàm in Vitellii torpore, inſcitiâ, fæ-
» vitiâ. Sed & meliorem in bello cauſam,
» quàm in pace habemus; nam qui deli-
» berant, deſciverunt ».

LXXVIII. Poſt Maciani orationem ceteri audentiùs circumſiſtere, hortari, reſponſa vatum, & ſiderum motus referre. Nec erat intactus tali ſuperſtitione, ut qui mox, rerum dominus, Seleucum quemdam mathematicum, rectorem & præſcium palam habuerit. Recurſabant animo vetera omnia; cupreſſus arbor in agris ejus, conſpicua altitudine, repentè prociderat; ac poſterâ die, eodem veſtigio reſurgens, procera & latior virebat; grande id, proſperumque, conſenſu adruſpicum; & ſumma claritudo juveni admodùm Veſpaſiano promiſſa. Sed primò triumphalia, & conſulatus, & Judaïcæ victoriæ decus, impleſſe fidem omnis

» encore de l'indolence, de l'impéritie
» & de la cruauté de Vitellius. D'ailleurs,
» la guerre ne peut nous être auſſi dange-
» reuſe que la paix : car on eſt déjà rebelle
» quand on délibère ».

LXXVIII. Les amis de Veſpaſien, enhardis par ce diſcours, ſe rangent autour de ſa perſonne, & lui rappellent les réponſes des Aruſpices & les prédictions des Aſtrologues. Il avoit la foibleſſe d'y croire. On le vit, étant Empereur, mener publiquement à ſa ſuite un certain Seleucus, Mathématicien, qui régloit ſes démarches & en préſidoit le ſuccès. Il repaſſe en lui-même ce qu'on lui avoit annoncé dans ſa jeuneſſe. Dans une de ſes terres, un cyprès d'une grandeur remarquable, tombé tout d'un coup, ſe relevant le lendemain, étoit devenu plus beau depuis cet accident : préſage heureux & important, de l'accord unanime des Aruſpices, qui firent eſpérer à Veſpaſien, fort jeune encore, la plus haute deſtinée. D'abord les ornemens du triomphe, le Conſulat & la victoire de Judée

videbantur: ut hæc adeptus eſt, portendi ſibi imperium credebat. eſt Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem, deumque: (60) nec ſimulacrum deo, aut templum; ſic tradidere majores: ara tantùm & reverentia. Illic ſacrificanti Veſpaſiano, quum ſpes occultas verſaret animo, Baſilides ſacerdos, inſpectis identidem extis. « Quidquid eſt, inquit, Veſpaſiane, quod paras, ſeu domum exſtruere, ſeu prolatare agros, ſive ampliare ſervitia; datur tibi magna ſedes, in gentes termini, multùm hominum ». Has ambages & ſtatim exceperat fama, & tunc aperiebat: nec quidam magis in ore vulgi: crebriores apud ipſum ſermones; quantò ſperantibus plura dicuntur (61).

LXXIX. Haud dubiâ deſtinatione diſceſſere, Mucianus Antiochiam, Veſpaſianus Cæſaream: illa Syriæ, hæc Judææ caput eſt. Initium ferendi ad Veſpaſianum

ſembloient avoir rempli la prédiction. Mais alors Veſpaſien jugea que c'étoit l'Empire qu'on lui avoit promis. Entre la Syrie & la Judée eſt une montagne ſur laquelle on révère un Dieu qui, en vertu d'une ancienne tradition, n'a ni ſtatue ni temple, mais ſimplement un autel, ſur lequel on l'invoque. La montagne & le Dieu ſe nomment *Carmel*. Tandis que Veſpaſien, intérieurement occupé de ſon projet, y offroit un ſacrifice, le Prêtre, nommé Baſilides, après avoir conſidéré les entrailles des victimes, lui dit : « Soit que vous méditiez d'acquérir une maiſon, des terres ou des eſclaves, il vous eſt deſtiné une habitation immenſe, des poſſeſſions étendues, un grand nombre d'hommes ». La renommée avoit publié ſur le champ cet oracle ambigu. Elle l'expliquoit alors. Le peuple en faiſoit le ſujet ordinaire de ſes converſations. On en parloit encore plus ſouvent à Veſpaſien lui-même, parce qu'on aime à flatter ceux à qui l'on voit des eſpérances.

LXXIX. Veſpaſien & Mucien, bien décidés, retournèrent, l'un à Céſarée, l'autre à Antioche, capitales de leurs gouvernemens. Le premier endroit où l'on déféra l'empire à Veſpaſien, fut

Imperii Alexandriæ cœptum, festinante Tiberio Alexandro, qui Calendis Juliis sacremento ejus legiones adegit. Isque primus principatûs dies in posterum celebratus, quamvis Judaïcus exercitus quinto Nonas Julias apud ipsum juraſſet, eo ardore, ut ne Titus quidem filius exſpectaretur, Syriâ remeans, & consiliorum inter Mucianum ac patrem nuncius. Cuncta impatu militum acta: non paratâ concione, non conjunctis legionibus.

LXXX. Dum quæritur tempus, locusque, quodque in re tali difficillimum est, prima vox; dum animo spes, timor, ratio, casus obversantur; egressum cubiculo Vespasianum, pauci milites, solito adsistentes ordine, ut legatum salutaturi, Imperatorem salutavere. Tum ceteri accurrere, Cæsarem, & Augustum, & omnia principatûs vocabula cumulare. Mens à metu ad fortunam transierat. In ipso nihil tumidum, arrogans, aut in

Alexandrie. Tibère Alexandre se hâta de l'y faire reconnoître par ses légions aux Calendes de Juillet. Ce jour fut célébré dans la suite comme le premier de son avénement, quoique l'armée de Judée ait prêté le serment entre ses propres mains, le cinq avant les Nones de Juillet, avec tant d'ardeur, qu'elle n'attendit pas même le retour prochain de Titus, que Vespasien avoit renvoyé en Syrie, pour se concerter avec Mucien. L'impétuosité du soldat termina le tout avant que l'assemblée fut prête, & les légions réunies.

LXXX. Tandis qu'on délibère sur le lieu, le moment, & principalement sur la première d'émarche, toujours la plus difficile; qu'on pèse les craintes, les espérances, les motifs & les risques, un petit nombre de soldats, rangés le matin suivant l'usage, pour saluer le Général, au sortir de sa chambre, le saluèrent Empereur. Les autres accourent, le nomment César, Auguste, accumulent sur lui tous les titres de la dignité Impériale. Son ame étoit passée de la crainte à la confiance en sa fortune. Sans arrogance, sans enflure; il se montra tel qu'il avoit

rebus novis novum fuit. Ut primùm tantæ vicissitudinis (62) obfusam oculis caliginem disjecit, militariter locutus, læta omnia, & adfluentia excepit : jamque id ipsum opperiens Mucianus: alacrem militem in verba Vespasiani adegit. Tum Antiochensium theatrum ingressus, ubi illis consultare mos est, concurrentes, & in adulationem effusos adloquitur: satis decorus etiam Græcâ facundiâ, omniumque quæ diceret, atque ageret, arte quâdam ostentator. Nihil æquè provinciam exercitumque accendit, quàm quòd adseverabat Mucianus, « statuisse Vitellium ut Germanicas legiones in Syriam, ad militiam opulentam quietamque, transferret; contrà Syriacis legionibus Germanica hiberna; cœlo ac laboribus dura, mutarentur » Quippe & provinciales sueto militum contubernio gaudebant, plerique necessitudinibus & propinquitatibus mixti & militibus, vetustate stipendiorum, nota familiaria castra in modum penatium diligebantur.

toujours été. Si-tôt qu'il eut dissipé le nuage que ce changement soudain formoit sur ses yeux, il parla militairement, & fut accueilli par des vives acclamations, présages d'un heureux succès. Mucien, qui n'attendoit que cette nouvelle, le fit reconnoître par son armée, transportée de joie, & se rendit ensuite au théâtre d'Antioche, où le peuple tient ses assemblées On accourt, on prodigue la flatterie. Mucien, éloquent même en Grec, & possédant d'ailleurs l'art de donner de la dignité à toutes les actions & ses paroles, harangua. Il fit une vive impression sur les habitans & les soldats, principalement lorsqu'il les assura que « Vitellius, dans le dessein de procurer du repos & des richesses aux armées de Germanies, les vouloit transporter en Syrie, & qu'il feroit essuyer aux légions de Syrie le désagrément du service & du climat en Germanie ». Les habitans étoient attachés aux soldats par les liens de l'habitude; plusieurs même par ceux du sang; & le soldat aimoit comme ses propres foyers & sa patrie, un pays où il servoit depuis si long-temps.

LXXXI. Ante Idus Julias Syria omnis in eodem ſacramento fuit. Acceſſere cum regno, Sohemus, haud ſpernendis viribus, Antiochus, vetuſtis opibus ingens, & inſervientium regum ditiſſimus; mox per occultos ſuorum nuncios excitus ab urbe Agrippa, ignaro adhuc Vitellio, celeri navigatione properaverat; nec minore animo regina Berenice partes juvabat, florens ætare formâque, ſeni quoque Veſpaſiano magnificentiâ munerum grata. Quidquid provinciarum adluitur mari, Aſiâ atque Achaiâ tenus, quantumque introſus in Pontum & Armenios pateſcit, juravere; ſed inermes legati regebant, nondum additis Cappadociæ legionibus. Conſilium de ſummâ rerum Beryti habitum; illuc Mucianus, cum legatis tribuniſque, & ſplendiſſimo quoque centurionum ac militum, venit; & è Judaio exercitu lecta decora. Tantum ſimul peditum equitumque, & æmulantium inter ſe regum paratus, ſpeciem fortunæ principalis effecerant.

LXXXI. Vespasien fut reconnu dans toute la Syrie avant les Ides de Juillet. Sohemus qui avoit d'excellentes troupes, Antiochus qui tenoit de ses ancêtres des biens immenses, et le plus opulent des Rois dépendans de l'Empire, lui soumirent leurs Royaumes. Agrippa se rendit promptement par mer auprès de lui, étant parti de Rome sur des avis secrets, avant que Vitellius se doutât de rien. La Reine Berenice n'étoit pas moins zélée pour son parti. Le vieil Empereur la voyoit aussi de très-bon œil, non comme Titus, à cause de sa jeunesse ou de sa beauté, mais parce qu'elle lui faisoit des riches présens. Toutes les provinces maritimes, en y comprenant l'Asie & l'Achaïe, elles qui sont situées entre le Pont & les deux Arménies, lui jurèrent obéissance. Mais les Lieutenans de ces provinces étoient sans armées; il n'y avoit point alors de légions assignées à la Cappadoce. On tient un conseil général à Beryte. Mucien, les Lieutenans, les Tribuns, les plus riches des centurions & des soldats, l'élite de l'armée de Judée, s'y rendirent. Tant de cavalerie, d'infanterie; & la pompe des Rois, qui s'efforçoient à l'envi de se surpasser en magni-

LXXXII. Prima belli cura, agere delectus; revocare veteranos, destinatur validæ civitates exercendis armorum officinis; apud Antiochenses aurum argentumque signatur; eaque cuncta per idoneos ministros, suis quæque locis, festinabantur. Ipse Vespasianus adire; hortari, bonos laude, segnes exemplo, incitare sæpiùs, quàm coërcere; vitia magis amicorum, quàm virtutes dissimulans. Multos præfecturis & procurationibus, plerosque Senatorii ordinis honore percoluit, egregios viros, & mox summa adeptos; quibusdam fortuna pro virtutibus fuit. Donativum militi, neque Mucianus primâ concione, nisi modicè ostenderat: ne Vespasianus quidem plus civili bello obtulit, quàm alii in pace; egregiè fimus adversùs militarem largitionem; eòque exercitu meliore. Missi ad Parthum Armeniumque legati, provisumque, ne

ficence,

fiance, firent paroître le nouveau Prince avec un éclat convenable à la majesté de l'Empire.

LXXXII. Le premier soin fut de faire des levées, & de rappeler les vétérans. On désigna les villes fortes où se frabriqueroient les armes : on fit battre des monnoies d'or & d'argent dans Antioche : par-tout des inspecteurs intelligens pour diriger & hâter les travaux. L'Empereur s'y transportoit lui-même, encourageoit les uns par ses éloges, ranimoit les autres, moins par des réprimandes que par son propre exemple. Se dissimulant plus volontiers les vices de ses amis que leurs vertus, il nomma plusieurs d'entre eux à des gouvernemens & à des administrations de provinces, & en éleva une partie au rang de Sénateurs. C'étoient, la plupart, des personnes d'élite, qui parvinrent depuis aux postes les plus éminens : il y en eut aussi à qui la fortune tint lieu de mérite. Quant aux gratifications, Mucien, dans sa première harangue, n'en fit espérer que de légères. Vespasien lui-même n'offroit pas, pour la guerre civile, au-delà de la solde ordinaire : ferme dans le principe de faire agir le soldat par honneur plutôt que par intérêt,

versis ad civile bellum legionibus, terga nudarentur. Titum instare Judææ, Vespasianum obtinere claustra Ægypti placuit: sufficere videbantur adversùs Vitellium, pars copiarum, & dux Mucianus, & Vespasiani nomen, ac nihil arduum fatis. Ad omnes exercitus legatosque scriptæ epistolæ, præceptumque, ut prætorianos Vitellio infensos, reciperandæ militiæ præmio invitarent.

LXXXIII. Mucianus cum expeditâ manu, socium magis Imperii, quàm ministrum agens, non lento itinere, ne cunctari videretur, neque tamen properans, glisceré famam ipso spatio sinebat: gnarus modicas vires sibi, & majora credi de absentibus. Sed legio sexta, & tredecim vexillariorum millia, ingenti agmine sequebantur. Classem è Ponto Byzantium adigi jusserat; ambiguus con-

il n'en fut que mieux ſervi. Des Ambaſſadeurs furent envoyés aux Rois des Parthes & d'Arménie. On prit des précautions pour que les légions qu'on emmenoit ne laiſſaſſent pas les frontières trop à découvert. Il fut réglé que Titus continueroit la guerre des Juifs, que l'Empereur s'aſſureroit la poſſeſſion des ports d'Egypte, & qu'il ne falloit contre Vitellius qu'une partie des troupes, Mucien pour Général, le nom de Veſpaſien, & la deſtinée à qui rien ne réſiſte. On écrivit à toutes les armées & à tous les Lieutenans, avec ordre d'engager les Prétoriens, aigris contre Vitellius, à reprendre les armes, en leur promettant de les rétablir dans leurs fonctions.

LXXXIII. Mucien, qui ſe comportoit plutôt en collègue de l'Empereur que comme ſon Général, ſe mit en marche à la tête d'un détachement armé à la légère; évitant également une lenteur qui eût marqué de l'irréſolution, & une promptitude qui ne laiſſeroit pas à ſa renommée le temps de le précéder. Il ſavoit que ſes forces étoient médiocres, & qu'un ennemi abſent paroît plus redoutable. Après lui venoit un corps beaucoup plus nombreux, formé de la ſixième

filii, num omissâ Mœsiâ, Dyrrhachium pedite atque equite, simul longis navibus versum in Italiam mare clauderet, tutâ pone turgum Achaiâ Asiâque; quas inermes exponi Vitellio, ni præsidiis firmarentur; atque ipsum Vitellium in incerto fore, quam partem Italiæ protegeret, si sibi Brundisium Tarentumque, & Calabriæ Lucaniæque littora infestis classibus peterentur.

LXXXIV. Igitur navium, militum, armorum paratu strepere provinciæ. Sed nihil æquè fatigabat, quam pecuniarum conquisitio: «eos esse belli civilis nervos» dictitans Mucianus, non jus, aut verum in cognitionibus, sed solam magnitudinem opum spectabat; passim delationes; & locupletissimus quisque in prædam correpti: quæ gravia atque intolleranda, sed necessitate armorum excusata, etiam in pace manere; ipso Vespasiano, inter initia Imperii, ad obtinendas iniquitates

légion & de treize mille hommes d'élite. Il avoit ordonné à la flotte du Pont de passer à Bizance, hésitant s'il ne valoit pas mieux laisser la Mésie pour aller à Dyrrachium avec son infanterie & sa cavalerie, tandis que sa flotte fermeroit le passage de la mer d'Italie. Par cette manœuvre il mettoit à couvert l'Asie & l'Achaïe, ce qui le dispensoit d'y laisser des troupes, & jetoit dans l'embarras le parti de Vitellius, qui auroit en même-temps à garantir de insultes de la flotte, Brindes, Tarente, & toute la côte de la Lucanie & de la Calabre.

LXXXIV. Les vaisseaux à construire, les soldats à lever, les armes à fabriquer, mirent toutes les provinces dans l'agitation; mais les sommes nécessaires pour tant de préparatifs causoient bien plus de troubles. Mucien répétant sans cesse que «l'argent étoit le nerf de la guerre civile», considéroit uniquement ce qu'on pouvoit payer, sans chercher si on le devoit. Délations de tous côtés; confiscations du bien des riches. Quelques intolérables que fussent ces maux, la conjoncture les faisoit excuser: mais ils durèrent encore pendant la paix. Vespasien, au commencement de son règne, parut moins ardent à s'enrichir

haud perinde obſtinante: donec indulgentiâ fortunæ, & pravis magiſtris, didicit (63), auſuſque eſt. Propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus privatim, quod avidiùs de Repub. ſumeret. Ceteri conferendarum pecuniarum exemplum ſecuti; rariſſimus quiſque eamdem in reciperando licentiam habuerunt.

LXXXV. Adcelerata interim Veſpaſiani cœpta, Illyrici exercitûs ſtudio, tranſgreſſi in partes. Tertia legio exemplum ceteris Mœgæ legionibus præbuit. Octava erat ac ſeptima Claudiana, imbutæ favore Othonis, quamvis prœlio non interfuiſſent. Aquileiam progreſſæ, proturbatis, qui de Othone nunciabant laceratiſque vexillis, nomen Vitellii præferentibus, raptâ poſtremò pecuniâ, & inter ſe divisâ, hoſtiliter egerant. Unde metus, & ex metu conſilium: poſſe imputari Veſpaſiano, quæ apud Vitellium excuſenda erant. Ita tres Mœſicæ legiones per epiſtolas adliciebant Pannonicum

par des injuſtices. Mais corrompu par la fortune & par les leçons des courtiſans, il y devint hardi & fort habile. Mucien engagea pour cette guerre une partie de ſes fonds, avançant généreuſement ce qu'il comptoit reprendre avec uſure aux dépens de la République. Pluſieurs particuliers donnèrent leur argent à ſon exemple; fort peu eurent la licence de le recouvrer comme lui.

LXXXV. Le zèle de l'armée d'Illirie pour le parti de Veſpaſien, qu'elle venoit d'embraſſer, hâta ſes ſuccès. La troiſième légion de Méſie donna l'exemple aux deux autres. C'étoient la huitième, & la ſeptième Claudiana; quoiqu'elles ne ſe fuſſent pas trouvées à la bataille de Bédriac, leur cœur étoit prévenu pour Othon. Avancées juſques dans Aquilée, au temps de la défaite, elles s'étaient jettées ſur ceux qui l'annoncèrent, & déchirant les enſeignes qui portoient le nom de Vitellius, elles avoient pillé la caiſſe militaire. A tant d'hoſtilités ſuccède la crainte, & la crainte leur ſuggère qu'elles peuvent ſe faire un mérite, auprès de Veſpaſien, d'un crime envers Vitellius. Ainſi les trois légions ſollicitent par lettres l'armée de Pannonie de ſe joindre

exercitum, aut abnuenti vim parabant. In eo motu Aponius Saturninus, Mœsiæ rector, pessimum facinus audet, misso centurione ad interficiendum Tertium Julianum, septimæ legionis legatum, ob simulantes, quibus causam partium prætendebat. Julianus, comperto discrimine, & gnaris locorum adscitis, per avia Mœsiæ, ultra montem Hæmum profugit: nec deinde civili bello interfuit, per varias moras susceptum ad Vespasianum iter trahens, & ex nunciis cunctabundus, aut properans.

LXXXVI. At in Fannoniâ tertiadecimâ legio, ac septima Galbiana, dolorem iramque Bedriacensis pugnæ retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipuâ Primi Antonii. Is legibus nocens, & tempore Neronis falsi damnatus, inter alia belli mala, Senatorium ordinem reciperaverat. Præpositus à Galba septimæ legioni, scriptitasse Othoni credebatur, ducem se partibus offerens; à

à elles, & se disposent à la combattre en cas de refus. Aponius Saturnius ayant la bassesse de saisir ce moment de trouble pour venger une querelle particulière, sous prétexte de la cause publique, expédia l'ordre à un centurion de tuer Tertius Julianus, Lieutenant de la troisième légion. Ce dernier en fut averti, prit des guides pour se sauver, à travers les terres, par-delà le Mont Hémus, & ne parut point dans cette guerre. Il avoit feint de vouloir joindre Vespasien; mais il hâtoit ou différoit sa marche, suivant la diversité des nouvelles.

LXXXVI. En Pannonie, la treizième légion & la septième Gabiana, outrées de leur défaite à Bedriac, ne balancèrent point à se déclarer pour Vespasien, poussées sur-tout par Antoine. Cet Officier, déclaré juridiquement criminel, & condamné comme faussaire, sous Néron, avoit repris son rang de Sénateur par une des suites malheureuses de la guerre. Etabli Lieutenant de la septième légion par Galba, on croit qu'il avoit souvent écrit à Othon, en lui offrant de se mettre

quo neglectus, in nullo Othoniani belli usu fuit: labantibus Vitellii rebus, Vespasianum secutus, grande momentum addidit, strenus manu, sermone promptus, serendæ in alios individiæ artifex, discordiis & seditionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. Juncti inde Mœsici ac Pannonici exercitus, Dalmaticum militem traxere, quamquam consularibus legatis nihil turbantibus. Titus Ampius Flavianus Pannoniam, Poppæus Silvanus Dalmatiam tenebant, divites senes. Sed procurator aderat Cornelius Fuscus, vigens ætate, claris natalibus: primâ juventâ, quietis cupidine, Senatorium ordinem exsuerat: idem pro Galbâ dux coloniæ suæ, eâque operâ procurationem adeptus, susceptis Vespasiani partibus, acerrimam bello facem prætulit; non tam præmiis periculorum, quàm ipsis periculis lætus: pro certis, & olim partis, nova, ambigua, ancipitia malebat. Igitur movere & quate-

à la tête de ſon parti. Il en fut mépriſé, & ne lui ſervit de rien. Prévoyant enſuite la chute de Vitellius, il ſe tourna du côté de Veſpaſien. Brave, éloquent, poſſédant l'art d'envenimer les eſprits, de ſouffler la diſcorde & les ſéditions, avide de rapines, prodigue par intérêt, citoyen déteſtable, excellent militaire, il contribua plus que tout autre au ſuccès du parti. La jonction des armées de Méſie & de Pannonie entraîna le ſoldat de Dalmatie, ſans que les Conſulaires qui gouvernoient ces provinces y euſſent influé. C'étoit T. Flavius en Pannonie, & Poppeus Syllanus en Dalmatie, tous deux riches & vieux. Mais Cornelius Fuſcus, jeune homme de naiſſance, en étoit Intendant. L'amour du repos l'avoit d'abord fait renoncer à ſon rang de Sénateur. Enſuite il engagea ſa colonie à ſe déclarer en faveur de Galba, qui, pour récompenſer ſon zèle, lui avoit donné cette Intendance. Il y alluma la guerre en embraſſant le parti de Veſpaſien, pour le plaiſir de braver le danger plutôt que par intérêt. Il préféroit la nouveauté, l'incertitude & les périls, à une fortune acquiſe depuis long-temps, & bien aſſurée. Antoine et lui s'étudient à faire éclore les

re, quidquid uſquam ægrum foret, adgrediuntur. Scriptæ in Britanniam ad quartadecimanos, in Hiſpaniam ad primanos epiſtolæ; quòd utraque legio pro Othone, adverſa Vitellio fuerat: ſparguntus per Gallias litteræ; momentoque temporis flagrabat ingens bellum, Illyricis exercitibus palàm deſciſcentibus, ceteris fortunam ſecuturis.

LXXXVII. Dum hæc, per provincias, à Veſpaſiano ducibuſque partium geruntur; Vitellius contemptior in dies ſegniorque, ad omnes municipiorum villarumque amœnitates reſiſtens, gravi urbem agmine petebat. Sexaginta millia armatorum ſequebantur, licentiâ corrupta: calonum numerus amplior; procaciſſimis etiam inter ſervos lixarum ingeniis: tot legatorum amicorumque comitatus, inhabilis ad parendum, etiam ſi ſummâ modeſtiâ regerentur. Onerabant multitudinem obvii ex urbe Senatores equiteſque: quidam metu, multi per adulationem,

ſemences de diviſion & de trouble partout où il s'en trouve. On écrit à la quatorzième légion en Bretagne, à la première en Eſpagne ; toutes deux avoient porté les armes pour Othon contre Vitellius. On fait courir des lettres dans les Gaules. Une guerre formidable s'enflamme en un inſtant : les armées d'Illyrie ſont ouvertement déclarées : les autres artendent l'évènement.

LXXXVII. Pendant ces préparatifs de Veſpaſien & de ſes chefs, Vitellius, plus indolent & plus mépriſable de jour en jour, s'arrêtant pour goûter tous les plaiſirs que lui procuroient les villes & les campagnes, s'avançoit peſamment vers Rome. Il étoit ſuivi de ſoixante mille guerriers corrompus par la licence, d'un plus grand nombre de vivandiers & de valets d'armée, qui, mêlés parmi les eſclaves, les ſurpaſſent en effronterie, & d'une eſcorte d'Officiers Généraux & de Courtiſans, que le chef le plus zélé pour la diſcipline ne pourroit aſtreindre à des lois: Les Sénateurs & les Chevaliers arrivant de Rome ſurchargeoient cette marche. Tous s'y rendirent inſenſiblement ; quelques-uns par crainte ; pluſieurs par

ceteri, ac paullatim omnes, ne, aliis proficiſcentibus, ipſi remanerent. Aggregabanteur è plebe, flagitioſa per obſequia Vitellio cogniti, ſcurræ, hiſtriones, aurigæ, quibus ille amicitiarum dehoneſtamentis mirè gaudebat. Nec coloniæ modò, aut municipia, congeſtu copiarum, ſed ipſi cultores, arvaque, maturis jam frugibus, ut hoſtile ſolum vaſtabantur.

LXXXVIII. Multæ & atroces inter ſe militum cædes, poſt ſeditionem. Ticini cœptam: manente legionum auxiliorumque diſcordiâ, ubi adverſùs pagnos certandum foret, conſenſu. Sed plurima ſtrages, ad ſeptimum ab urbe lapidem: ſingulis ibi militibus Vitellius paratos cibos, ut gladiatoriam ſaginam (64), dividebat: & effuſa plebes, totis ſe caſtris miſcuerat. Incurioſos milites, vernaculâ, ut rebantur, urbanitate, quidam ſpoliavere, abſciſſis furtim balteis, an accincti (65) forent, rogitantes. Non tulit ludibrium inſolens contumeliæ ani-

flatterie ; le reſte pour ne pas ſe diſtinguer. Il s'y joignit une vile populace de bouffons, d'hiſtrions, de conducteurs de chars, tous gens de la connoiſſance de Vitellius, qui ſe plaiſoit ſingulièrement à proſtituer ainſi ſon amitié. Pour entaſſer des proviſions, on ne dépouilla pas ſimplement les colonies & les municipes, mais, comme en pays ennemi, le laboureur même, & les champs dont la récolte étoit déjà mûre.

LXXXVIII. Ce n'étoit que combats ſanglans & multipliés, entre les ſoldats, depuis le commencement de leur ſédition à Pavie : haine toujours ſubſiſtante entre les légions & les auxiliaires : accord cependant entre tous, dès qu'il s'agiſſoit de battre le payſan. Le plus grand carnage ſe fit à ſept milles de Rome. Vitellius y diſtribuoit des viandes tout apprêtées à chaque ſoldat, comme pour des gladiateurs qu'on voudroit engraiſſer. La populace s'étoit répandue dans tout le camp. Pluſieurs par une plaiſanterie qu'ils ſe croyoient permiſe détachèrent furtivement le baudrier de quelques ſoldats mal ſur leur garde & leur demandèrent enſuite s'ils étoient ſuivant l'Ordonnance. La fierté du Germain, peu

mus: inermem populum gladiis invasere: cæsus inter alios pater militis, quum filium comitaretur: deinde agnitus; & vulgatâ cæde, temperatum ab innoxiis. In urbe tamen trepidatum, præcurrentibus passim militibus. Forum maximè petebant, cupidine visendi locum, in quo Galba jacuisset. Nec minùs sævum spectaculum erant ipsi, tergis ferarum & ingentibus telis horrentes, quum turbam populi per insciti am parum vitarent, aut, ubi lubrico viæ, vel occursu alicujus procidissent, ad jurgium, mox ad manus & ferrum transirent. Quin & tribuni præfectique cum terrore & armatorum catervis volitabant.

LXXXIX. Ipse Vitellius, à ponte Milvio, insigni equo, paludatus accinctusque, senatum & populum ante se agens, quominus, ut captam urbem ingrederetur, amicorum consilio deterritus

fait aux railleries, le prend pour une insulte : il fond, l'épée à la main, sur un peuple sans armes. On tue entre autres le père d'un soldat, tandis qu'il accompagne son fils ; on le reconnoît ensuite : le bruit de ce meurtre se divulgue, & fait épargner le sang innocent. Mais une quantité de soldats, devançant la marche, causa du tumulte dans Rome. Ils alloient sur-tout au Forum, pour voir l'endroit où Galba étoit péri. Le spectacle qu'ils présentoient eux-mêmes avec leurs peaux de bêtes féroces, & leurs énormes piques, n'étoit pas moins effrayant, à cause de leur mal-adresse à se dégager de la foule, & de leur promptitude à passer des injures aux coups, & à tirer l'épée si-tôt qu'ils s'étoient laissé tomber en heurtant quelqu'un ou en glissant sur le pavé. De plus, les Tribuns & les Préfets répandoient la terreur dans toutes les rues, qu'ils parcouroient, bride abattue, à la tête de leurs escadrons en armes.

LXXXIX. Vitellius lui-même, montant un superbe cheval à son arrivée au pont Milvius, & vêtu en guerrier, chassoit devant lui le peuple & le Sénat, & alloit faire son entrée dans Rome, comme dans une ville prise d'assaut, si ses amis

ſumptâ prætextâ, & compoſito agmine, inceſſit. Quatuor legionem aquilæ per frontem, totidemque circà è legionibus aliis vexilla, mox duodecim alarum ſigna, & poſt peditum ordines, eques: dein quatuor & triginta cohortes, ut nomina gentium, aut ſpecies armorum forent, diſcretæ. Ante aquilam præfecti caſtrorum Tribunique, & primi centurionum, candidâ veſte: ceteri juxta ſuam quiſque centuriam, armis, doniſque fulgentes. Et militum phaleræ, torqueſque ſplendebant: decora facies, & non Vitellio Principe dignus exercitus. Sic Capitolium ingreſſus, atque ibi matrem amplexus, Auguſtæ nomine honoravit.

XC. Poſterâ die, tamquam apud alterius civitatis, ſenatum populumque, magnificam orationem de ſemetipſo prompſit, induſtriam temperantiamque (66) ſuam laudibus attollens: conſciis flagitiorum ipſis qui aderant, omnique Italia, per quam ſomno & luxu pudendus

ne l'eussent averti de quitter ses armes & de ranger ses troupes. A la tête de la marche étoient quatre aigles de légions; à coté, autant d'étendards de quatre autres légions; ensuite douze drapeaux de cavalerie. L'infanterie défila, puis la cavalerie. Venoient après trente-quatre cohortes rangées de manière qu'on distinguoit les noms des nations, & leurs armes. Les Tribuns, les Préfets du camp & les principaux Centurions, vêtus de blanc, précédoient leurs aigles. Les autres marchoient à la tête de leurs compagnies. On voyoit briller les armes, les caparaçons, les colliers, toutes les marques de distinction que chacun avoit méritées; spectacle interessant: armée digne d'un autre chef. L'Empereur étant entré dans cet ordre au Capitole, embrassa sa mère, & la décora du nom d'Augusta.

XC. Il prononça le lendemain une harangue pompeuse à la louange de sa tempérance & de son activité, comme s'il eût parlé devant un autre peuple & un autre Sénat; tandis qu'il avoit à ses côtés les complices de ses débauches, & pour témoins de sa gourmandise & de sa nonchalance, tout ce qu'il y avoit d'hommes dans l'Italie qu'il venoit de traverser.

inceſſerat. Vulgus tamen, vacuum curis, & ſine falſi verique diſcrimine ſolitas adulationes edoctum, clamore & vocibus adſtrepebat: abnuentique nomen Auguſti, expreſſere ut aſſumeret, tam fruſtra, quàm recuſaverat.

XCI. Apud civitatem cuncta interpretantem, funeſti omnis loco acceptum eſt, quòd maximum pontificatum adeptus (67) Vitellius, de cærimoniis publicis XV. Kal. Aug. edixiſſet antiquitùs infauſto die Cremerenſi Allienſique cladibus: adeo omnis humani divinique juris expers, parti libertorum amicorumque focordiâ, velut inter tumulentos agebat. Sed comitia conſulum cum candidatis civiliter celebrans, omnem inſimæ plebis rumorem, in theatro ut ſpectator, in circo ut fautor affectavit: quæ, grata ſanè & popularia, ſi à virtutibus proficiſcerentur, memoriâ vitæ prioris (68) indecora & vilia accipiebantur.

Ventitabat in Senatum, etiam quum

Mais la populace, ſtilée à répéter les mêmes acclamations, ſans s'embarraſſer ſi elles s'appliquent bien ou mal, lui applaudit. Elle inſiſta tant, qu'il prit enfin le nom d'Auguſte, titre vain, qu'il ne lui ſervoit pas plus d'accepter que de refuſer.

XCI. Dans une ville, aux yeux de laquelle tout eſt préſage, on regarda comme un augure funeſte, que l'Empereur, devenu ſouverain Pontife, eût daté un édit ſur le culte public du quinze avant les Calendes d'Août, jour depuis longtemps doublement néfaſte, à cauſe des batailles de Cremera & d'Allia. Mais Vitellius n'ayant pas la plus légère teinture des ſciences divines ni humaines, s'en repoſoit ſur des affranchis & des miniſtres, qui s'endormoient eux-mêmes dans une ſorte d'ivreſſe continuelle. Il ſe comporta en ſimple citoyen, avec ſes candidats, pour les comices conſulaires, cherchant à gagner les ſuffrages de la vile populace, comme ſpectateur au théâtre, & comme intéreſſé dans une faction au cirque; conduite populaire qui l'eût fait aimer, ſi elle avoit eu quelques vertus pour principe: mais comme elle rap-

parvis de rebus patres consulerentur. Ac fortè priscus Helvidius, prætor designatus, contra studium ejus censuerat. Commotus primò Vitellius, non tamen ultrà, quam Tribunos plebis in auxilium spretæ potestatis advocavit. Mox mitigantibus amicis, qui altiorem iracundiam ejus verebantur, « nihil novi accidisse respondit, quòd duo Senatores in Repub. dissentirent: solitum se etiam Thraseæ contradicere. » Intrisere plerique impudentiam æmulationis: aliis id ipsum placebat, quòd neminem ex præpotentibus, sed Thraseam ad exemplar veræ legisset.

XCII. Præposuerat prætorianis P. Sabinum, à præfectura cohortis, Julium Priscum, tum centurionem; Priscus Valentis, Sabinus Cæcinæ, gratiâ pollebant. Inter discordes, Vitellio nihil auctoritatis: munia imperii Cæcina ac Valens obi-

peloit le ſouvenir de ſa vie paſſée, elle ne ſervit qu'à le déshonorer & l'avilir.

Il aſſiſtoit ſouvent au Sénat, lors même qu'on y traitoit les affaires les moins importantes. Priſcus Helvidius, déſigné Préteur, avoit un jour combattu ſon avis. Vitellius en fut d'abord choqué; mais il ſe contenta « d'appeler les Tribuns à l'appui de ſon autorité mépriſée. » Ses amis, craignant qu'il n'eût dans le cœur plus de colère qu'il n'en faiſoit paroître, s'efforçoient de le calmer. « Eſt-ce la pre-» mière fois, leur dit-il, que deux Sé-» nateurs ſe ſont trouvés d'avis différens » ſur une affaire publique? N'ai-je pas » moi-même ſouvent contredit Thra-» ſea »? Le plus grand nombre ne put s'empêcher de rire de l'effronterie du parallèle. Pluſieurs cependant lui ſurent gré de ce qu'il avoit mieux aimé citer Thraſea comme un modèle de la véritable gloire, que quelque homme factieux & puiſſant.

XCII. P. Sabinus, Préfet d'une cohorte, & Julius Pruſcus, ſimple Centurion, devinrent Préfets du Prétoire: le premier, par la protection de Valens; le ſecond, par celle de Cecina. Vitellius reſtoit ſans autorité entre ces deux Généraux en méſintelligence; car ils s'accordoient

bant; olim anxii odiis, quæ, bello & castris malè dissimulata, pravitas amicorum, & fecunda gignendis inimiciis civitas auxerat, dum ambitu, comitatu, & immensis salutantium agminibus contendunt comparanturque; variis in hunc aut illum Vitellii inclinationibus. Nec umquam setis fida potentia, ubi nimia est. Simul ipsum Vitellium, subitis offensis aut intempestivis blanditiis mutabilem, contemnebant metuebantque. Nec eò segniùs invaserant domos, hor os, opesque imperii, quum flebilis & egens nobilium turba, quos ipsos liberosque patriæ Galba reddiderat, nulla Principis misericordiâ juvarentur.

Gratum primoribus civitatis, etiam plebes approbavit, quòd reversis ab exsilio jura libertorum (69) concessisset: quamquam id omni modo servilia ingenia corrumpebant, additis pecuniis per occultos, aut ambitiosos sinus: & quidam in domum Cæsaris transgressi, atque ipsis dominis potentiores.

à ne lui laisser que le nom d'Empereur, & en faisoient toutes les fonctions. Leur haine, que le camp & la présence de l'ennemi avoient eu peine à leur faire dissimuler, croissoit de jour en jour par le soin d'amis perfides, dans une ville où chaque pas fait éclore une nouvelle semence de discorde. Comme ils se disputoient à qui auroit une cour plus brillante & plus, nombreuse, on leur faisoit sentir alternativement les variations de leur crédit, qui haussoit ou baissoit, suivant les démonstrations de l'Empereur. Tout pouvoir excessif tend à sa ruine. Vitellius même étoit pour eux un sujet de terreur autant que de mépris, à cause de ses emportemens soudains & de ses caresses déplacées. Il n'en avoient pas été moins ardens à envahir des palais, des jardins & les richesses de l'Empire, tandis qu'une foule de nobles, rendus avec leurs enfans à la patrie par Galba, en proie aux larmes & à l'indigence, ne recevoient pas le moindre soulagement de la compassion du Prince.

Il s'étoit attiré les applaudissemens des grands & du peuple même, en rétablissant ceux qui étoient revenus d'exil, dans leurs droits de patronage.

XCIII. Sed miles, plenis caſtris, & redundante multitudine, in porticibus aut delubris, & urbe totâ vagus, non principia noſcere, non ſervare vigilias, neque labore firmati; per inlecebras urbis, & inhoneſta dictu, corpus otio, animum libidinibus imminuebant. Poſtremò, ne ſalutis quidem cura; infamibus Vaticani locis magna pars tetendit; unde crebræ in vulgus mortes. Et adjacente Tiberi, Germanorum Gallorumque obnoxia morbis corpora fluminis aviditas (70), & æſtûs impatientia labefecit. Inſuper confuſus, pravitate vel ambitu; ordo militiæ. Sedecim prætoriæ, quatuor urbanæ cohortes ſcribebantur, quîs ſingula millia ineſſent. Plus in eo delectu

Mais l'ame baſſe des affranchis uſoit de mille artifices pour leur enlever cette reſſource. Leurs biens dénaturés ou ne paroiſſoient plus, ou ſe trouvoient entre les mains des gens trop puiſſans.. Quelques-uns même de ces affranchis paſſèrent dans la maiſon de l'Empereur, où ils jouirent de plus de credit que n'en avoient jamais eu leurs patrons.

XCIII. Le camp ſe trouvant trop étroit, une multitude de ſoldats ſe répandit ſous les portiques, dans les temples & de tous les côtés de la ville. Plus de lieu de ralliement pour eux; plus de gardes à monter; plus de ces exercices qui fortifient le ſoldat. Leurs corps s'appeſentirent par l'oiſiveté; les amorces d'une ville voluptueuſe, & des excès que je n'oſe nommer, éteignirent la vigueur de leur ame. On ne veilloit pas même ſur leur ſanté. Une grande partie campa dans les endroits les plus mal-ſains du Vatican. De-là des maladies épidémiques, & des morts fréquentes. La proximité du Tibère fut encore une ſource d'affoibliſſement pour les Gaulois & les Germains, dont le tempérament eſt ſujet à déranger par les chaleurs & par les remèdes qu'ils y prétendent apporter. De plus, la mal-

Valens audebat, tamquam ipsum Cæcinam periculo exemisset: sanè adventu ejus partes convaluerant, & siniſtrum lenti itineris rumorem prospero prœlio verterat, omniſque inferioris Germaniæ miles Valentem adſectabatur: unde primùm creditur Cæcinæ fides fluitasse.

XCIV. Ceterùm non ita ducibus indulsit Vitellius, ut non plus militi liceret. Sibi quiſque militiam sumpsere: quamvis indignus, ſi ita maluerat, urbanæ militiæ adcribebatur: rursùs bonis, remanere inter legionarios aut alares volentibus, permiſſum: nec deerant qui vellent, feſſi morbis, & intemperiem cœli incuſantes. Robora tamen legionibus aliſque ſubtracta: convulſum caſtrorum decus, viginti milibus, ê toto exercitu, permixtis, magis, quàm electis.

adreſſe dès chefs & les brigues des ſoldats bouleverſèrent tout l'ordre de la milice. Il étoit queſtion de former ſeize cohortes du Prétoire, & quatre de la ville, de mille hommes chacune. Valens, à titre de libérateur de Cecina, eut plus de crédit que lui dans cette opération. Il eſt certain que le parti de Vitellius n'avoit pris le deſſus qu'à l'arrivée de Valens. Si la lenteur de ſa marche avoit cauſé des murmures, la victoire les avoit diſſipés. Toute l'armée de la Baſſe-Germanie s'affectionnoit à lui. On croit que c'eſt ce qui fit naître à Cecina la première idée de trahir ſon parti.

XCIV. Au reſte, les chefs n'étoient pas tellement les maîtres ſous Vitellius, que les ſoldats ne le fuſſent encore plus. Chacun choiſit le ſervice qu'il lui plaiſoit. Le défaut de mérite ne fut pas un motif d'excluſion pour la milice de la ville. Et les meilleurs furent libres de reſter dans la cavalerie ou l'infanterie. Pluſieurs même refuſoient le ſervice de ville, à raiſon de leurs infirmités, ou ſous prétexte qu'ils ne pouvoient ſe faire au climat. Mais tous ces corps furent affoiblis & dégradés, & le camp perdit ſon principal éclat, parce que les vingt mille hommes avoient été

Concionante Vitellio; postulantur ad supplicium Asiaticus; & Flavius, & Rufinus, duces Galliarum, quòd pro Vindice bellassent. Nec coercebat ejusmodi voces Vitellius. Superinsitam animo ignaviam, conscius sibi instare donativum, & deesse pecuniam, omnia alia militi largiebatur. Liberti principum, conferre pro numero mancipiorum, ut tributum, jussi. Ipse solâ perdendi curâ, stabula aurigis exstruere: circum gladiatorum ferarumque spectaculis opplere; tamquam in summâ abundantiâ, pecuniæ inludere.

XCV. Quin & natalem Vitellii diem, Cæcina ac Valens, editis totâ urbe vicatim gladiatoribus, celebravere, ingenti paratu, & ante illum diem insolito. Lætum fœdissimo cuique, apud bonos invidiæ fuit, quòd exstructis in campo Mar-

moins choisis que mélangés au hasard.

Tandis que l'Empereur haranguoit, on lui demanda le supplice d'Asiaticus, de Rufinus & de Flavius, chefs des Gaulois, parce qu'ils avoient combattu pour Vindex. Vitellius étoit trop lâche pour réprimer ces cris. C'étoit d'ailleurs le temps de distribuer une gratification, & l'argent lui manquoit, raison pour accorder tout le reste au soldat. Les affranchis des Césars furent obligés de payer une somme en façon de tribut; suivant le nombre de leurs esclaves. Aussi-tôt, sans autre motif que celui de perdre, il construit des manéges & des écuries pour les conducteurs de char, remplit le cirque de spectacles de gladiateurs & de bêtes féroces, & se joue de l'argent, comme s'il eût nagé dans l'opulence.

XCV. Valens même & Cecina firent pour le jour de sa naissance des apprêts somptueux, & tels qu'on n'en avoit jamais vus. Il se donna des combats de gladiateurs dans tous les quartiers de la ville. Vitellius ensuite mérita les applaudissemens des scélérats, & la haine des gens de bien, en faisant élever des autels

tio aris, inferias Neroni feciſſet. Cæſæ publicè victimæ crematæque; facem Auguſtales ſubdidere, quod ſacerdotium, ut Romulus Tatio regi, ita Cæſar Tiberius Juliæ genti ſacravit. Nondum quartus à victoria menſis, & libertus Vitellii Aſiaticus, Polycletos, Patrobios, & vetera odiorum nomina æquabat. Nemo in illâ aula probitate aut induſtriâ certavit; unum ad potentiam iter, prodigis epulis, & ſumptu ganeâque ſatiere inexplebiles Vitellii libidines. Ipſe abundè ratus, ſi præſentibus frueretur, nec in longius conſultans, novies millies ſeſtertium, pauciſſimis menſibus, intervertiſſe creditur. Magna & miſera civitas, eodem anno Othonem Vitelliumque paſſa, inter Vinios, Fabios, Icelos, Aſiaticos, variâ & pudendâ ſorte agebat; donec ſucceſſere Mucianus, & Marcellus, & magis alii homines, quàm alii mores.

aux manes de Néron dans le champ de Mars. On immola des victimes : on offrit des holocauſtes, le feu fut allumé par les Prêtres d'Auguſte, que Tibère avoit inſtitués en honneur de la Maiſon des Jules, comme Romulus pour le Roi Tatius. Il n'y avoit pas quatre mois que Vitellius étoit vainqueur : déjà ſon affranchi Aſiaticus poſſédoit autant de richeſſes que les Patrobius, les Polyclete, & les autres dont les noms ſont dévoués depuis long-temps à l'exécration publique. Perſonne dans cette cour n'eſſaya d'effacer ſes concurens par la probité ni par les talens. L'unique moyen de parvenir à la puiſſance, étoit d'aſſouvir par les mets les plus rares & les plus ſomptueux, l'inſatiable gourmandiſe du Prince. Satisfait de jouir de l'inſtant préſent, & ne portant pas ſes vûes au de-là, on compte qu'il prodigua follement, en fort peu de mois, neuf millions de ſeſterces. Rome, cette grande & malheureuſe ville, venoit de gémir ſous un Othon & ſous un Vitellius : elle avoit été honteuſement aſſervie aux divers caprice des Vinius, des Valens, des Icelus, des Aſiaticus, lorſqu'elle fut livrée la même année à Mucien & à Marcellus, c'eſt-à-dire à d'au-

XCVI Prima Vitellio tertiæ legionis defectio nunciatur, missis ab Aponio Saturnino epistolis, antequam is quoque Vespasiani partibus aggregaretur. Sed neque Aponius cuncto, ut trepidans re subitâ perscripserat, & amici adulantes, mollius interpretabantur: « unius legionis eam seditionem; ceteris exercitibus constare fidem ». In hunc modum etiam Vitellius apud milites differuit, prætorianos nuper exauctoratos infectatus, « à quibus falsos rumores dispergi, nec nullum civilis belli metum », adseverabat, supresso Vespasiani nomine, & vagis per urbem militibus, qui sermones populi coërcerent, id præcipuum alimentum famæ erat.

XCVII. Auxilia tamen è Germania, Britanniaque, & Hispaniis excivit, segniter, & necessitatem dissimulans. Perinde legati provinciæque cunctabantur. Hordeonius Flaccus, suspectis jam Batavis, anxius proprio bello: Vectius Bolanus,

tres hommes, plutôt qu'à d'autres mœurs.

XCVI. Vitellius ne savoit encore rien de la révolte de l'Illyrie, lorsqu'Aponius, avant que de s'y engager lui-même, lui manda le soulèvement de la troisième légion. Le Consulaire, dans ce trouble imprévu; n'exposoit qu'une partie du mal. Les flatteurs le diminuoient encore; « c'étoit selon eux, une sédition dans une légion unique. Les autres armées restoient fidelles ». Vitellius en parla de la même manière aux soldats. Après s'être emporté contre les Prétoriens nouvellement caffés, « qui se plaisoient, disoit-il, à semer de faux bruits, il assura qu'il n'y avoit aucune guerre civile à craindre ». Il ne nomma par Vespasien, & dispersa des soldats dans tous les quartiers de la ville, pour empêcher d'en parler. Rien ne contribua davantage à fortifier les bruits qui couroient.

XCVII. Il manda cependant en Germanie, en Bretagne & en Espagne, qu'on lui envoyât des secours; mais sans insister, & dissimulant le besoin qu'il en avoit. Les Gouverneurs, en conséquence, ne se hâtoient pas d'obéir. Hordeonius, à qui les Bataves étoient déjà suspects, craignoit une guerre pour lui-même;

numquam satis quietâ Britanniâ; & utergue ambigui; neque ex Hispaniis properabatur, nullo tum ibi consulari; trium legionum legati, pares jure, &, prosperis Vitellii rebus, certaturi ad obsequium, adversam ejus fortunam ex æquo detrectabant. In Africâ legio cohortesque, delectæ à Clodio Macro, mox à Galbâ dimissæ, rursùs jussu Vitellii militiam cepere; simul cætera juventus dabat impigrè nomina; quippe integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat; perinde socii de imperio utriusque conjectabant; sed experimentum contrà fuit.

XCVIII. Ac primò Valerius Festus, legatus, studia provincialium cum fide juvit; mox nutabat, palam epistolis edictisque Vitellium, occultis nunciis Vespasianum fovens, & hæc illave defensurus, prout iuvaluissent. Deprehensi cum litteris edictisque Vespasiani, per Rætiam &

Vectius Bolanus gouvernoit une province toujours prête à se révolter ; d'ailleurs l'un & l'autre balançoient entre Vespasien & Vitellius. Même lenteur en Espagne ; cette province n'avoit point alors de Consulaires. Entre trois Lieutenans, égaux en autorité, ç'eût été à qui auroit montré le plus de zèle pour Vitellius en cas de succès ; mais ils ne s'empressoient pas de partager ses revers. En Afrique, sur les ordres de l'Empereur, la légion & les cohortes lévées autrefois par Macer, & cassées par Galba, reprirent les armes, & tous ceux qui étoient en âge de servir se présentèrent avec joie, car Vitellius & Vespasien ayant été Proconsuls en cette province, le premier s'étoit fait aimer par son désintéressement, et on avoit haï & décrié le second. On en tiroit des conjectures sur le règne de l'un & de l'autre ; mais l'expérience les dément.

XCVIII. Le Lieutenant Valerius Festus secondoit d'abord, de bonne-foi, le zèle des Africains. Ensuite il s'ébranla. Il manquoit beaucoup d'empressement pour Vitellius dans ses lettres & ses ordonnances, & ménagoit le parti de Vespasien par des avis secrets, résolu de faire valoir l'un des deux auprès du vain-

Gallias, militum & centurionum quidam, ad Vitellium missi, necantur; plures fefellere, fide amicorum, aut suomet astu occultati. Ita Vitellii paratus noscebantur, Vespasiani consiliorum pleraque ignota, primùm socordiâ Vitellii; deinque Pannonicæ Alpes præsidiis insessæ, nuncios retinebant; mare quoque Etesiarum flatu in orientem navigantibus secundum, inde adversum erat.

XCIX. Tandem, inruptione hostium, atrocibus undique nunciis exetritus, Cæcinam ac Valentem expediri ad bellum jubet; præmissus Cæcina; Valentem è gravi corporis morbo tum primum adsurgentem, infirmatas tardabat. Longè alia proficiscentis ex urbe Germanici exercitûs species; non vigor corporibus, non ardor animis; lentum & rarum agmen, fluxa arma, segnes equi; impatiens solis, pulveris, tempestatum; quantùmque

queur. Quelques-uns des soldats & des centurions, chargés des lettres & des édits de Vespasien, furent arrêtés dans les Gaules & la Retie, & envoyés à Vitellius, qui les fit mourir; mais les autres réussirent par leur adresse ou par la discrétion de leur amis. Ainsi Vespasien savoit toutes les démarches de l'ennemi, & la plupart des siennes demeuroient secrettes. La nonchalance de Vitellius en fut d'abord cause. Ensuite les troupes qui gardoient l'entrée des Alpes Pannoniennes fermèrent le passage de terre à ses émissaires, & les ventes Ethésiens celui de la mer, parce qu'ils sont contraires pour revenir d'Orient.

XCIX. Enfin Vitellius, effrayé de l'irruption de l'ennemi, & des nouvelles désespérantes qu'il reçoit de tous côtés, ordonne à Valens & à Cecina de se hâter de le défendre. Cecina partit le premier. Valens relevoit d'une grande maladie; sa foiblesse le retint. L'armée de Germanie, à sa sortie de Rome, étoit à peine raisonnable; des corps sans vigueur, des ames abattues, une marche languissante, des rangs presque vuides, des soldats à qui les armes présent, des chevaux lourds & paresseux, des troupes

hebes ad sustinendum laborem miles, tantò ad discodias promptior. Accedebat huc Cæcinæ ambitio vetus; torpor recens, nimiâ fortunæ indulgentiâ soluti in luxum; seu perfidiam meditato, infringere exercitûs virtutem inter artes erat. Credidere plerique, Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem, ministro sermonum Rubrio Gallo, rata apud Vespasianum fore pacta transitionis; simul odiorum invidiæque erga Fabium Valentem admonebatur, ut impar apud Vitellium, gratiam viresque apud novum principem pararet.

C. Cæcina complexu Vitellii multo cum honore digressus, partem equitum ad occupandum Cremonam præmisit; mox vexillarii quartædecimæ, & sextædecimæ legionum; dein quinta, & duoetvicesima secutæ; postremo agmine unaetvicesima Rapax, & prima Italica inces-

qui ne savent endurer ni le soleil, ni la poussière, ni les saisons, & d'autant plus promptes à se révolter, qu'elles ont moins de force pour supporter les travaux. L'ancienne condescendance de Cecina envers les soldats, le goût du luxe, & l'engourdissement où venoient de le plonger les faveurs excessives de la fortune, augmentoient le désordre. Peut-être même que méditant dès-lors sa trahison, il entroit dans son plan d'amolir le courage de l'armée. On a cru que Flavius Sabinus l'avoit fort ébranlé en faveur de son frère par l'entreprise de Rubrius Gallus, duquel Cecina avoit parole que Vespasien ratifieroit leurs conventions. On avoit aussi mis en jeu sa jalousie & sa haine contre Valens, en l'exhortant à chercher auprès d'un nouvel Empereur un crédit que son collègue lui enlevoit à la Cour de Vitellius.

C. Cecina, après avoir reçu les embrassemens de l'Empereur, & beaucoup de marques de distinction, détacha une partie de la cavalerie pour s'assurer de Crémone. Ensuite les drapeaux de la quatorzième légion & de la seizième se mirent en marche. Ils furent suivis de la cinquième & de la ving-deuzième, après laquelle partit

fere, cum vexillariis trium Britannicarum legionum, & electis auxiliis. Profecto Cæcinâ, scripsit Fabius Valens, exercitui, quem ipse ductaverat, ut in itinere opperiretur; sic sibi cum Cæcina convenisse; qui præsens, eòque validior, immutatum id consilium finxit, ut ingruenti bello totâ mole occurreretur. Ita adcelerare legiones Cremonam, pars Hostiliam petere jussæ: ipse Ravennam devertit, prætexto classem adloquendi: mox Patavii secretum componendæ proditionis quæsitum. Namque Lucilius Bassus, post præfecturam alæ, Ravennati simul ac Misenensi classibus à Vitellio præpositus quod non statim præfecturam prætorii adeptus foret, iniquam iracundiam flagitiosâ perfidiâ ulciscebatur: nec sciri potest, traxeritne Cæcinam, an (quod evenit inter malos, ut & similes sint) eadem illos pravitas impulerit.

CI. Scriptores temporum, qui, potiente rerum Flavia domo, monumenta belli

l'arrière-garde, compoſée de la vingt-unième, ſurnommée Rapax, de la première Italique, de trois légions de Bretagne, & de l'élite des auxiliaires. Lorſque Cecina fut parti, Valens écrivit à l'armée qu'il avoit amenée en Italie, de l'attendre, & qu'il en étoit convenu avec ſon collègue. Cecina feignit qu'on avoit renoncé à ce projet, pour réunir toutes les forces contre l'ennemi. Comme il étoit préſent, ſes ordres prévalurent. Ainſi il fit hâter la marche d'une partie des légions vers Crémone, envoya les autres à Hoſtiglia, & ſe détourna du côté de Ravenne, ſous prétexte de s'aboucher avec la flotte. Enſuite il alla ſecrétement former ſon complot à Padoue Lucinus Baſſus, Préfet d'une aile de cavalerie, qui avoit reçu de Vitellius le commandement des flottes de Miſene & de Ravenne, injuſtement courroucé de ce qu'on ne l'avoit pas fait ſur le champ Préfet du Prétoire, cherchoit à s'en venger par une trahiſon. On ne ſait ſi ce fut lui qui entraîna Cecina. Deux méchans, ſans s'être accordés, ont ſouvent projeté le même crime.

CI. Les mémoires publiés ſous le règne des Flavius, attribuent la conduite de Cecina à ſon amour de la paix & du bien

hujuſce compoſuerunt, curam pacis & amorem Reipub. corruptas in adulationem cauſas, tradidere. Nobis, ſuperinſitam levitatem, &, prodito Galbâ, vilem mox fidem, æmulatione etiam invidiâque, ne ab aliis apud Vitellium anteiretur, pervertiſſe ipſum Vitellium videtur. Cæcina legiones adſecutus, centurionum militumque animos, obſtinatos pro Vitellio, varis artibus ſubruebat: Baſſo eadem molienti minor difficultas erat, lubricâ ad mutandam fidem claſſe, ob memoriam recentis pro Othone militiæ.

Finis ſecundi Libri.

public; motifs inventés par la flatterie. Pour moi je crois qu'il n'en faut pas chercher d'autres causes que son inconstance naturelle, sa perfidie, dont il ne rougissoit plus, ayant déjà trahi Galba, & sa jalousie. Il aima mieux perdre Vittellius, que de ne pas tenir le premier rang auprès de lui. Quand il eut rejoint ses légions, il recourut à toutes sortes d'artifices pour corrompre les centurions & les soldats, toujours inébranlables dans leur fidélité. Bassus éprouva moins d'obstacles de la part de la flotte : elle regrettoit Othon, pour lequel elle venoit de combattre.

Fin du second Livre.

NOTES

SUR LE PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

Le premier chiffre marque le Numéro de la page, & le second, celui de la Note.

Page 32. (1) OCTOGINTOS & viginti. Aſſez d'Hiſtoriens ont décrit les huit cent vingt années précédentes.

Il s'eſt écoulé sept cent vingt-trois ans depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium, & huit cent vingt-deux juſqu'au ſecond Conſulat de Galba. Il eſt clair que Tacite a pu ſupprimer deux ou trois ans, pour faire un nombre rond. Les Mſſ. & l'éditio princeps portent *octingentos* en toutes lettres. Le ſens paroît le demander. Ryckius, MM. Erneſti & Brotier prouvent qu'on doit lire ainſi, & que c'eſt l'Imprimeur de Rhenanus, qui, par mégarde, avoit introduit DCC.

Cette Note, qui ſe trouvoit dans la première édition, n'a pas empêché un Critique de me dire dans une lettre imprimée en

1780 : « *Vous liſez octogintos* (1) *priori ævi annos : il falloit lire, comme porte le Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi : Les ſept cent vingt précédentes années* ». J'ignore quel eſt ce Manuſcrit dont on cite des mots François; mais je puis aſſurer que le Tacite manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, ainſi que l'editio princeps, portent *octingentos*. M. Bejot & M. l'Abbé Deſaunays m'ont permis de m'appuyer de leur témoignage, l'un pour le manuſcrit, l'autre pour l'imprimé. L'aſſertion contraire auroit lieu de ſurprendre de la part d'une perſonne qui a fait une étude particulière de Tacite, & qui en a donné des preuves.

Ibid. (2) Dum res populi Romani. Tant qu'ils eurent à rapporter les actions du peuple Romain, ils le firent avec autant d'éloquence que de liberté.

Au-lieu que, depuis Auguſte, ce n'étoient plus *res populi Romani*, mais *res Auguſti*, *Tiberii*, &c. *Principatus divi Nerva*, *Imperium* Trajani.

Ibid. (3) Poſtquam bellatum. Lorſque la bataille d'Actium eut terminé la guerre.

---

(1) *Octogintos* eſt ſans doute une double faute d'impreſſion, pour *octingentos*.

Bellatum eſt mis ici pour *debellatum*, de même que nous verrons enſuite *ad bellandum profecti*. La Républque n'avoit plus d'armées à elle, depuis la défaite de Brutus & de Caſſius; mais le parti pouvoit renaître. La guerre ne fut vraiment terminée qu'à la bataille d'Actium.

Ibid. (4) Ut alienæ. On connoiſſoit mal un Etat où l'on étoit comme étranger.

Le Romain n'étoit plus dans une République qui fût à lui; elle appartenoit aux Empereurs, qui ſe la tranſmettoient comme un bien héréditaire : *Unius familia quaſi hereditas fuimus.* Chacun s'inſtruiſoit des affaires de l'Etat, tant que ſon ſuffrage y fut compté pour quelque choſe. Depuis qu'il eut fallu, pour jouir de la paix, laiſſer toute l'autorité dans les mains d'un ſeule homme, les ſecrets du miniſtère furent impénétrables au vulgaire. Il devint le jouet de tous les bruits ſemés par les eſprits oiſifs. D'ailleurs une Hiſtoire fidelle ſous un mauvais Prince, eſt nn crime d'Etat.

Page 34. (5) Dignitatem noſtram à Veſpaſiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longiùs provectam. J'avoue que Veſpaſien, Titus & Domitien ont contribué ſucceſſivement à mon élévation.

Plus

Plus littéralement : *Je conviens que Veſpaſien m'a ouvert la carrière des honneurs ; que Titus m'y a fait avancer, et que Domitien m'y a conduit plus loin.* Tacite reçut de Veſpaſien la Queſture & le rang de Sénateur ; de Titus, l'Edilité ; de Domitien, le Quindecimvirat et la Préture. Il ne parvint au comble des honneurs, qui étoit le Conſulat, que ſous Nerva.

Ibid. (6) Divi Nervæ. Nerva étoit déjà mort, puiſqu'il eſt nommé *Divus*. Tacite étoit né avant l'an 816, & Nerva mourut en 851. Ainſi Tacite avoit au moins trente-cinq ans, lorſqu'il écrivit cette Hiſtoire.

Ibid. (7) Plenum variis caſibus. C'eſt ainſi que portent les anciennes éditions et quelques manuſcrits. M. Erneſti lit : *Opimum caſibus.*

Page 36. (8) Perdomita Britannia & ſtatim miſſa. La Bretagne conquiſe & perdue preſque auſſi-tôt.

La Bretagne dont il eſt queſtion ici & dans tout le reſte de cette Hiſtoire, eſt l'Angleterre.

Ibid. (9) Falſi Neronis ludibrio. Ce peu de lignes contient l'abrégé de toute l'Hiſtoire entrepriſe par Tacite juſqu'en 849. Les quatre Empereurs égorgés ſont Galba, Othon,

Vitellius & Domitien. Quelques-uns comptent Piſon à la place d'Othon, qui ſe tua lui-même. Les trois guerres civiles ſont celles de Vindex, de Vitellius & de Veſpaſien. Pluſieurs, au-lieu de la guerre de Vindex, que Tacite ne fait qu'indiquer, & qui d'ailleurs précéda le ſecond Conſulat de Galba, en mettent une de L. Antonius contre Domitien. Une guerre étrangère, où les Citoyens ſe mêlèrent avec les barbares, fut celle de Civilis, dans laquelle des Légions Romaines s'engagèrent à ſervir l'Empire des Gaules. Enfin, le faux Néron eſt celui dont Suetone ne nous dit qu'un mot: *Le nom de Néron étoit ſi cher aux barbares, qu'un inconnu l'ayant pris dans ma jeuneſſe, vingt ans après la mort de ce Prince, ils le ſoutinrent de tout leur pouvoir, et ne le livrèrent qu'à regret.* Le Manuſcrit de l'Inſtitution porte *ludibria.* Divers Impoſteurs ſe donnèrent en effet pour Néron.

Ibid. (10) Urbes. Fecundiſſima. Des villes renverſées, d'autres englouties, les fertiles contrées de la Campanie, et Rome même ravagées, &c.

Il y eut ſous le règne de Titus des villes englouties ailleurs que dans la Campanie. C'eſt ce qui m'a déterminé pour la ponctua-

tion de Juſte-Lipſe. Voici celle de M. Erneſti. *Obrutæ urbes, fecundiſſimâ Campaniæ orâ : & Urbs*, &c.

Page 38. (11) Procurationes. C'étoient des eſpèces d'Intendances, inventées par les Empereurs, pour reſtreindre le pouvoir des Proconſuls. Le Proconſul étoit l'homme de la République ; le *Procurateur*, celui du Prince.

Ibib. (12) Interiorem potentiam. *Potentia interior* déſigne ceux qui entroient dans le conſeil ſecret du Prince, tels que Mecène ſous Auguſte, Salluſte ſous Tibère, qui, ſans titre apparent, avoient plus de pouvoir que les Conſuls.

Ibid. (13) Agerent, verterent cuncta. Cette leçon eſt autoriſée par d'anciennes éditions et des Manuſcrits. M. Erneſti lit : *Agerent ferrent.*

Ibid. (14) Bona exempla. Ce ſiècle ne fut cependant pas ſi fécond en crimes, qu'il ne produisît auſſi de bons exemples.

On trouve une obſervation ſemblable dans les Annales, L. 16, Chap. 33. Tacite, après avoir fait le récit de pluſieurs crimes, ajoute : *Idem tamen dies* ET HONESTUM EXEMPLUM TULIT, *Caſſii Aſclepiodoti qui magnitudine opum præcipuus inter Bithynos, quo obſe-*

quio florentem Soranum celebraverat, labentem non deseruit, exutusque fortunis omnibus, et in exilium actus. Voilà *necessitas clari viri fortiter tolerata*, placée ailleurs par Tacite, parmi les bons exemples; d'où il conclut: *Æquitate Deum erga bona malaque documenta*: *effet de l'attention des Dieux à tempérer par de bons exemples la force des mauvais.* Je prie le Lecteur de comparer avec soin ces deux passages. Ils me paroissent s'éclaircir mutuellement. Je suis convaincu qu'on sera surpris que des hommes célèbres, dont je respecte les lumières, aient vu un blasphême horrible dans ces mots: *Æquitate Deum erga bona malaque documenta.* Il y auroit de la folie à s'en rapporter à moi, plutôt qu'à ceux qui jusqu'à présent ont traduit ou commenté Tacite; mais je demande qu'on s'en rapporte à Tacite lui-même.

Ibid. Supremæ clarorum virorum necessitates: ipsa necessitas fortiter tolerata. On vit des personnages illustres s'exposer à la plus affreuse indigence, la supporter courageusement, &c.

Je dois la correction de cet endroit, à la judicieuse observation de MM. du Journal des Savans. Je n'ai cependant pas osé suivre

tout-à-fait le ſens qui m'étoit indiqué, parce que j'ai de la peine à croire que *neceſſitas* & *neceſſitates*, ſi près l'un de l'autre, n'aient pas le même ſens.

Ibid. (14 *) Magiſve juſtis indiciis approbatum eſt. Jamais les Dieux ne châtièrent le peuple Romain d'une manière plus affreuſe, ni mieux méritée, et ne le montrèrent plus manifeſtement.

Un Critique a fait obſerver que *magis juſtis indiciis*, peut ſignifier littéralement *par des indices plus complets.*

Ibid. (15) Non eſſe curæ. 1°. J'avoue que je ne conçois rien au raiſonnement que preſque tous les Commentateurs prêtent à Tacite en cet endroit. *Les Dieux ont une fois puni Rome ; par conſéquent ils ne récompenſent jamais.*

2°. Il eſt faux que Tacite n'ait pas cru à la Providence. Il dit clairement dans le troiſième Livre de l'Hiſtoire, que les Romains, ſans leurs crimes, n'auroient reçu des Dieux que des faveurs : *Propitiis, ſi per mores noſtros liceret, Diis.* Dans le quatrième Livre, il attribue à leur protection la victoire de Cerialis ſur les Germains. *Nec sine ope divina mutatis repente animis, terga victores vertere.* Ailleurs il parle à

l'égard de Vespasien de *Cœli Favor & inclinatio Numinum.* Il n'avoit pas changé de sentiment lorsqu'il composa ses Annales. On y lit, Livre XII, Chap. 43, *quindecim dierum alimenta urbi non amplius superfuisse constitit; magnaque Deum benignitate & modestiâ hiemis rebus extremis subventum.* Ainsi, outre qu'on fait déraisonner Tacite, on lui prête un sentiment contradictoire au sien. S'il y a des reproches à lui faire, c'est plutôt d'avoir été quelquefois trop crédule.

3°. Suivant les règles de la Syntaxe, tant en Latin qu'en François, ce qu'on appelle *présent de l'infinitif, désigne un temps imparfait, lorsque cet infinitif est régi par un parfait.* Exemple *Latin: Te errare credidi*: Exemple François: *Je vis hier deux hommes se battre.* Ainsi *approbatum est non esse* ne veut pas dire, *il fut prouvé qu'il n'est pas;* encore moins, qu'*il n'est jamais:* mais qu'*il n'étoit pas alors dans l'intention des Dieux de nous récompenser, mais de nous punir.* L'importance de cette Note m'en fera pardonner la longueur. Quoique la Divinité n'ait pas besoin du suffrage de Tacite, tout Homme de Lettres ne doit-il pas voir avec plaisir qu'il en a pensé sensément à cet égard?

Page 40. (16) Pars populi integra. La plus ſaine partie du peuple.

Ideſt, dit Juſte-Lipſe, *ſincera, atque laſciviâ temporum non corrupta.* Peut-être pourroit-on entendre par ces mots : *quæ integram libertatem ſervaverat*, par oppoſition à la partie *quæ erat magnis domibus annexa.*

Page 42. (17) Per dedecus Neronis alebantur. Que Néron avait fait ſubſiſter à ſa honte. Néron s'étoit emparé des biens des Grands de Rome, pour les prodiguer en ſuperfluités, qui n'enrichiſſoient que des Gladiateurs, des Comédiens, des Joueurs de flûte, & autres gens encore plus mépriſables.

Ibid. (18) Miles urbanus. Il y en avoit de deux ſortes : les Prétoriens qui compoſoient la garde de l'Empereur, & les Soldats du Guet qui formoient celle de la ville. Il eſt principalement queſtion ici des Prétoriens. C'étoient ceux qui avoient abandonné Néron.

Page 44. (19) Formidoloſus. Je préſume qu'avant de lire cette Hiſtoire, on aura jeté un coup-d'œil ſur l'Introduction qui la précède : c'eſt pourquoi je me diſpenſe d'en rien citer.

Il ſe fit un tremblement de terre, accompagné de bruits ſourds, ſemblables à des mugiſſemens, au moment où l'Empereur entra dans ſon Palais, ſuivant le rapport de Suétone.

Ce qui redoubla la terreur dans l'esprit de ce peuple superstitieux.

Page 48. (20) Tributi levamento. Galba avoit exempté d'un quart des impôts, toute la partie des Gaules qui s'étoit déclarée pour Vindex.

Page 52. (21) Id satis videbatur. D'autres lisent *fatis*. La différence est trop légère pour en juger sur les manuscrits, & les deux sens me paroissent également dans le goût de Tacite. *Vitellius y fut envoyé : ainsi l'ordonnoient les destinées.*

Page 56. (22) Ejusdem nationis. Tibere Alexandre, né en Egypte, étoit Juif, de race sacerdotale, & neveu de Philon, connu par le récit de sa députation vers Caius & d'autres écrits. Voyant que sa nation se perdoit par sa discorde et ses fureurs, il quitta le culte de ses pères, pour servir les Dieux des Romains, ou plutôt son ambition.

Page 58. (23) In T. Vinium diverterant. C'est ainsi qu'on lit dans les manuscrits, & je ne vois pas de nécessité d'y rien changer. Texte d'Ernesti. *Etiam in T. Vinii odium.*

Page. 64. (24) Lege curiatà. Si, comme simple particulier, je vous adoptois, en vertu d'une loi des Curies, sous les yeux des Pontifes.

Un Citoyen ne pouvoit changer ſon état ſans la permiſſion du peuple. Les Prêtres examinoient ſi les cauſes de l'adoption étoient légitimes, et le peuple aſſemblé par Curies, la ratifioit.

Page 68. (25) Retinebis. Tacite met *Retinebis eâdem conſtantiâ*, & non *retinere tentabis*. En effet, les Princes ont rarement intérêt de tromper leurs courtiſans. Ils agiſſent envers eux avec aſſez de liberté, de bonne-foi et même d'amitié. Mais il n'en eſt pas ainſi des courtiſans à leur égard. Cependant j'avoue que j'ai contre moi la plupart des Commentateurs & des Traducteurs. Ils ont entendu le texte comme s'il y avoit *Ceteri imminuent tuam fidem;* & moi je ſous-entends *ſuam*, au lieu de *tuam*. On choiſira.

Page 72. (26) Tanquam Principem faceret. On lit *Princeps* dans le manuſcrit de l'Inſtitution, ce qui change le ſens : *Galba conſervoit cet air de majeſté qui ſied à un Prince. Les autres rampoient déjà devant Piſon.*

Page 76. (27) Vir virum legeret. Suivant la coutume militaire, ou chacun ſe choiſit un ſecond.

C'étoit une manière de former des troupes

d'élite : le premier ſe choiſiſſoit un ſecond ; le ſecond un autre, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que le nombre deſiré fût complet.

Quatre lignes plus haut j'ai mis *vertantur* ſur l'autorité du Manuſcrit du Roi & de l'Editio princeps, au lieu de *vitantur* qu'on lit dans M. Erneſti.

Page 78 (28) Medii ac plurimi. Les indifférens (c'étoit le très-grand nombre) ſe ſouciant peu de l'Etat, lui firent des offres de ſervice pour leur propre intérêt.

M. Erneſti met *mediè*. J'ai cru devoir lire avec Freinshemius, *medii, id eſt, inter eos qui volebant, & eos qui noluerant.* Voici comme j'entends cette phraſe. Tacite après avoir dit *favor patrum aderat*, explique de quelle manière chacun témoignoit cette faveur, *Multi, voluntate. Qui noluerant, effuſius.* Enfin, *medii ac plurimi, obvio obſequio.* Eſt-il à croire que des hommes qui fondoient leurs eſpérances ſur l'élévation de Piſon, *privatas ſpes agitantes*, lui fiſſent leur cour d'un air indifférent, *mediè?*

Page 80. (29) Inde repeti unde. On lit ainſi dans de bonnes éditions. M. Erneſti met *inde repeti ubi.*

Page 84. (29*) Acrioris viri eſſe meritò perire. Comme cette ſentence eſt atroce, j'ai penſé qu'il valoit mieux ne la pas préſenter dans tout ſon jour au plus grand nombre des Lecteurs pour leſquels j'écris.

Page 90. (30) Teſſerarium. Le Teſſeraire étoit un ſoldat chargé de notifier à ſa compagnie le mot du guet (*Teſſera*) qu'il avoit reçu du Tribun.

Ibid. (31) Optionem L'Option étoit une eſpèce de Sergent.

Page 92. (32) Timuiſſent. Othon auroit été proclamé, au ſortir de ſon ſouper, ſi les incertitudes de la nuit, la diſperſion des corps-de-gardes dans les différens quartiers de la ville, et la difficulté de faire mouvoir de concert des gens à demi ivres, ne les en euſſent détournés.

Suétone y joint une autre conſidération. La cohorte en faction auprès de l'Empereur étoit la même qui avoit vu tuer Caius, & qui avoit abandonné Néron. Elle craignit qu'un troiſième attentat de ſa part n'excitât l'indignation publique.

Page 94. (33 Miliarium aureum. Il y avoit des milles numérotés ſur les grands chemins d'Italie. Ils aboutiſſoient à une colonne

posée devant le Temple de Saturne, appelée *Miliarium aureum.*

Ibid. (34) Strictis mucronibus rapiunt. Cette marche criminelle d'Othon fut accompagnée de circonstances mortifiantes. La litière dans laquelle on le jeta étoit une litière de femme. Il crioit le long de la route, *je suis perdu*, et tous les passans l'entendirent. Les Porteurs, excédés de fatigue, le laissèrent à moitié chemin. Il voulut courir à pied, un de ses souliers se rompit. Enfin les soldats le prirent sur leurs épaules.

Page 102. (35) Nullo adhuc consilio. Les Manuscrits sont inintelligibles en cet endroit. Je lis dans celui de l'Institution : *Ut turbidis rebus evectior re magis, & nonnullo adhuc consilio parat signa quod postea creditum est.* M. Enersti met : *Ut turbidis rebus evenit, fortè magis & nonnullo adhuc consilio, parat signa, quod postea creditum est.* J'ai suivi l'édition de Delatour. J'aimerois cependant mieux *more* que *fortè*, suivant la correction de Freinshemius : *Prépare ses drapeaux par habitude & sans dessein prémédité.*

Page 104. (36) Diu nutavere. Suétone dit qu'ils volèrent au secours de Galba, mais que s'étant égarés en chemin, ils arrivèrent

trop tard. Il eſt ſingulier que dans cette conjoncture critique, il ne ſoit fait aucune mention de la légion que Galba avoit amenée d'Eſpagne.

Page 108. Proinde intuta quæ indecora. Le parti le plus honteux étoit par conſéquent le moins ſûr.

Proinde, indique une conſéquence, & comme elle eſt tirée ici d'un cas particulier, on ne peut en faire une maxime générale. Elle ſeroit d'ailleurs fauſſe. Combien de gens n'ont dû leur conſervation qu'à leur lâcheté ?

Page 100. (36*) Seu quia erat, ſeu quia irati ita volebant, & facilius de odio creditur.

Je défère avec plaiſir au ſentiment du Journaliſte des Savans, ſur l'interprétation de cette phraſe. Cependant, comme je tiens encore un peu pour celle que j'avois donnée d'abord, on me permettra de la tranſcrire ici : *Soit que cette haine fût réelle, ou ſimplement ſuppoſée par les ennemis du Conſul; il eſt plus à croire que Piſon haïſſoit en effet Vinius.*

Page 114. (37) Nec deerat Otho, protendens munus, adorare vulgum; jacere oſcula & omnia ſerviliter pro dominatione.

Othon, de ſon côté, étendant les mains vers le peuple, le ſaluoit & s'abaiſſoit devant lui juſqu'à ramper en eſclave, pour devenir le maître.

« Il y avoit pluſieurs manières d'applaudir, comme de ſe lever, de porter les deux mains à la bouche, de les avancer vers ceux à qui on vouloit faire honneur ; ce qu'on appeloit *adorare* ou *baſia jactare* ». Mémoire de l'Académie des Belles-Lettres, t. I, p. 116. On y peut ajouter *jacere oſcula*, qui eſt la même choſe.

Tandis que je m'attendois à des reproches ſur ce que j'avois abrégé cet endroit, qui me paroiſſoit trop éloigné de nos manières, un Critique a prétendu que je l'avois paraphraſé. De la façon dont il arrange le texte, il a raison ; car il n'en prend que les quatre derniers mots, auxquels il en a ajoute un cinquiéme de ſa compoſition (*faciens*), qui change abſolument la phraſe. Des Critiques qui ſe donnent pour impartiaux, devroient éviter avec ſoin d'altérer les textes ; car ils s'expoſent à être accuſés de mauvaiſe foi, tandis qu'on ne doit, peut-être, s'en prendre qu'à leur inadvertance.

Page 116. (38) Hanc ſolam Galbæ victoriam. Galba avoit fait la guerre avec ſuccès

en Germanie : il avoit reçu les ornemens du triomphe pour ſes exploits en Afrique. On ne doit point prendre à la lettre les reproches que Tacite met dans la bouche d'un ennemi.

Page 120. (39) Signum meum acceperit. Lorſqu'elle aura reçu mon ſignal.

Ce ſignal fut, je crois, de faire arracher d'une enſeigne l'image de Galba. Dès-lors toute la cohorte abandonna ſon Empereur.

Page 126. (39*) Crura brachiaque fœdè laniavere. *Laniare* ſignifie proprement *déchirer;* mais Tacite veut faire entendre plus, puiſqu'il ajoute immédiatement après : *Pieraque vulnera trunco jam corpori adjecta.*

Page 128. (40) Sempronium Denſum. Ce brave Officier y fut tué. Plutarque & Xiphilin diſent que ce fut en défendant Galba, ce qui peut ſe concilier avec le récit de Tacite. Sempronius vola peut-être au ſecours de l'Empereur après la retraite de Piſon. Il n'avoit aucune obligation particulière ni à l'un ni à l'autre, & ne conſidéra que ſon honneur & ſon devoir dans cette généreuſe défenſe.

Page 130 (41) Imagine triſti. Othon fut ſi troublé dans ſon ſommeil pendant la nuit qui ſuivit cet attentat, qu'il ne ceſſa de pouſſer des gémiſſemens, & ſe jeta hors

de ſon lit ; s'imaginant être pourſuivi par les mânes de Galba. il offrit une multitude de ſacrifices pour les appaiſer. Au lieu de cette joie que chacun ſe flatte de goûter après avoir obtenu ce qu'il a vivement deſiré, on l'entendit répéter ſouvent un proverbe Grec qui reviendroit fort bien à celui-ci : *Qu'allois-je faire en cette galère ?* ſi le nôtre n'étoit pas du genre comique. Τί γὰρ μοὶ καὶ μακροῖς αὐλοῖς.

Page 132. (42) Impoſterum ultionem. Voici je crois la conſtruction de cette phraſe : *Tradito Principibus more ultionem in poſterum eſſe munimentum ad præſens.*

Page 138. (*) Piſo meliore famâ quàm fortunâ. Piſon toujours eſtimé, jamais heureux.

Il me ſemble qu'en rendant littéralement *Piſon dont la fortune n'égala jamais la renommée*, on répondroit mal à l'intention de Tacite, qui prouve enſuite en détail que Piſon ne fut jamais heureux.

J'ai mis qu'il perdit deux de ſes frères, & non ſes deux frères, parce qu'il lui en reſtoit au moins un. Tacite le dit clairement une ligne plus bas : *Majori prælatus eſt* ; & dans le diſcours de Galba, prononcé quatre jours auparavant, on lit : *Eſt tibi frater natu major.*

Page 140. (43) Principiis. *Principia*, dans

les camps Romains étoit l'endroit où ſe dépoſoient les Aigles, eſpèces de Divinités.

Page 144. (43*) Major privato viſus, dum privatus fuit, & omnium conſenſu capax Imperii, niſi imperaſſet. Il paru au-deſſus d'un homme privé juſqu'à ce qu'il eût ceſſé de l'être, & tout le monde l'auroit jugé digne de l'Empire, s'il n'y fût point parvenu.

On m'a preſque fait un crime d'avoir négligé les antithèſes *privato privatus*, *imperio imperaſſet*. Je n'ai pas cru que Tacite y mît une grande importance. Néanmoins, pour donner le moins de mécontentement qu'il me ſera poſſible, je vais inférer ici la phraſe qu'on deſire de ſubſtituer à la mienne : *Dans une condition privée, il parut au-deſſus d'un particulier, & d'un commun accord on l'eût jugé digne de l'Empire, s'il n'eût point été Empereur.*

Page 148. (44) Ad decus. Les Manuſcrits du Roi & de l'Inſtitution, portent *ad dedecus*, *pour le déshonneur*. Cette penſée ne me paroît pas éloignée de la manière de Tacite. Certaines ſuperfluités font le déshonneur d'une armée.

Page 152. (45) Integrè mutaverat. Substituant un désintéressement louable à la sordide avarice de Capiton.

Ce désintéressement étoit d'autant plus louable dans Vitellius, que l'argent lui manquoit. Il avoit été contraint, en partant de Rome pour son Gouvernement, d'engager sa maison & jusqu'aux boucles d'oreilles de sa mère.

Page 162. (45*) Hordeonius non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus. Le Proconsul assistoit à cette assemblée séditieuse, comme spectateur, sans employer ni menaces, ni exhortations, ni réprimandes.

Littéralement, *n'osant retenir les emportés, fixer les indécis, animer les gens de bien.* J'ai abrégé cet endroit, ne pouvant le rendre François sans le paraphraser.

Page 176. (46) Cæsarem. Quant au nom de César, il n'en voulut pas même après sa victoire.

C'est pour cela que le nom de César ne se trouve pas sur les médailles de Vitellius. La superstition le lui fit cependant accepter quelques jours avant sa mort. Il crut qu'un nouveau nom lui procureroit une nouvelle destinée.

Page 180. (46*) Cohortem duodeviceli-

mam. Valens ne laissa que la dix-huitième cohorte dans ſes quartiers d'hiver.

De bonnes éditions portent *cohortes XVIII*, dix-huit cohortes. C'eſt beaucoup; mais une ſeule eſt bien peu. Nous verrons Chapitre 74, qu'Othon envoya des Ambaſſadeurs au nom du Sénat, vers les troupes campées dans Lyon. Auroit-il eu cette conſidération pour une cohorte unique? On objecte que le parti de Vitellius n'a pas dû laiſſer dans Lyon tant de troupes néceſſaires ailleurs. Mais qu'on me permette une obſervation. Lorsque les Romains avoient beſoin de ſoldats, ils enlevoient quelquefois des quartiers d'hiver tout ce que les légions avoient de meilleur. Elles n'étoient plus compoſées alors que de vieillards & de gens infirmes, & conſervoient cependant leur nom. De là pluſieurs légions ſous le même numéro. On complétoit à loiſir les unes & les autres. C'eſt ainſi que nous verrons les légions ſubſiſter en Germanie, *vacua legionum nomina*, quoique preſque tous les ſoldats qui les compoſoient euſſent été conduits à Rome. Il en pouvoit être de même de ces dix-huit cohortes. Si on n'a pas ſoin de faire cette remarque, on ſera ſouvent étonné en liſant les Hiſtoriens Romains, de voir

des troupes de même nom, & les mêmes en apparence, agir en deux endroits à la fois.

Page 182. (47) Uno amne discretis connexum odium. Nouveau motif de haine & de jalousie entre deux peuples (ceux de Lyon & de Vienne) qui, n'étant séparés que par un fleuve, ne se perdoient jamais de vue.

Lyon est à la droite du Rhône, Vienne à la gauche, cinq lieues plus bas. Le fleuve bornoit vraisemblablement leur territoire respectif.

Page 184. (48) Velamenta & infulas. Avec tout l'appareil des supplians.

Velamenta & *infulæ*, étoient des ornemens dont les Prêtres se revêtoient pour fléchir les Dieux. On en couvroit aussi les victimes. Les supplians avoient coutume de les employer pour marquer leur entière soumission.

Page 188. (49) Centurionem & quosdam militum. Les Helvétiens retenoient prisonniers un Centurion & quelques soldats, qui sans doute avoient été chargés de la lettre de l'armée.

Page 192. (50) Alam syllanam. Les différentes ailes de cavalerie prenoient, de même

que nos régimens, des noms quelquefois de pays, *ala Taurina*, quelquefois de celui qui les avoit levées, *ala Scriboniana*. J'ignore quel Sylla avoit donné ſon nom à celle-ci. Il ne me paroît guère croyable qu'un corps formé ſous le vainqueur de Marius, ait ſubſiſté juſqu'au règne d'Othon. La milice Romaine avoit ſubi trop de changemens.

Page 196. (51) Exemplum ultro imputavit. Le deſſein d'Othon étoit de faire vanter ſa clémence à l'égard d'un perſonnage illuſtre, odieux à ſon parti. Marius lui fournit l'exemple qu'il cherchoit.

Comme je m'écarte beaucoup en cet endroit du ſens qu'on y donne communément, je ſoupçonne moi-même que je pourrois avoir tort. Je me ſuis laiſſé entraîner par ce qui précède, croyant que le meilleur Commentaire de Tacite eſt Tacite lui-même: *Petebatur titulus clementiæ è viro claro..... Celſus (vir clarus) imputavit exemplum, imputavit illum titulum. On vouloit un titre, Celſus eut le mérite de le fournir.* Je ne blâme cependant pas l'interprétation ordinaire. *Il fit valoir ſa conſtance à Othon, comme un gage de ce que lui-même il devoit ſe promettre.* Traduction de M. Gue-

rin, page 110. Il paroît même que Plutarque expliquoit ainſi ce paſſage.

Ibid. (52) Adhiberet. Le Texte eſt fort ſuſpect en cet endroit. Je vais citer les deux Manuſcrits que j'ai ſous les yeux, afin qu'on voie ſi on en pourra tirer un meilleur parti. Celui du Roi : *Sed hoſtes metuere conciliationes adhibens.* Celui de l'Inſtitution : *Sed ne hoſtes metueret conſolationes adhibens.* Juſte-Lipſe lit : *Sed ne hoſtis metu reconciliationi ſe adhiberet, pour qu'on ne dit pas qu'il lui pardonnoit, parce qu'il craignoit l'ennemi* Ryckius : *Sed ne hoſtes metueret, conciliationes adhibens*, qui eſt preſque la leçon du Manuſcrit de l'Inſtitution, *cherchant à ſe faire des amis, pour ſe mettre en état de mépriſer ſes ennemis.*

Ibid. (53) Læta primoribus civitatis, celebrata in vulgus Celſi ſalus. Les Manuſcrits du Roi & de l'Inſtitution, portent *pro moribus.* Le peuple, ſuivant ſon inconſtance ordinaire, ſe réjouit de la conſervation de Marius. Ce ſens ne me paroît point abſurde.

Page 198. (54) Defenſus. Tigellinus ſentit que la reconnoiſſance ne ſuffiſoit pas pour intéreſſer Vinius en ſa faveur. Il lui

faiſoit de temps en temps des préſens conſidérables.

Page 210. (55) Lingonibus. Juſte-Lipſe remarque qu'il eſt ſingulier que la cité de Langres, d'ailleurs ennemie d'Othon, ſoit nommée ici entre deux nations Eſpagnoles. Il ſoupçonne quelque altération dans le texte; mais les Manuſcrits n'autoriſent point à le changer.

Page 234. (56) Hoſtem & parricidam Vitellium vocantes. On tournoit & retournoit ſa penſée, pour donner à Vitellius les noms de parricide & d'ennemi de l'Etat.

Il étoit difficile en effet à l'éloquence la plus déliée, d'empêcher les Sénateurs de s'appercevoir qu'Othon méritoit encore mieux ces reproches.

Page 236. (57) Penuriâ alimentorum. L'inondation avoit ſubmergé le marché au bled, & fait périr une quantité de proviſions.

Page 244. (58) Ancilium. Les boucliers ſacrés n'étoient pas renfermés.

On les tiroit du Temple de Mars le premier de Mars, & on ne les renfermoit qu'à la fin du mois. Il n'y en avoit proprement qu'un de ſacré. Il étoit tombé du Ciel, diſoit-on, ſous Numa, pour guérir Rome de la peſte, & devoit cauſer la félicité de

la ville qui le garderoit. On y en avoit joint onze autres entièrement ſemblables, afin qu'il fût plus difficile de le dérober.

Page 246. (59) Sibi metuens. L'Auteur de ſa harangue craignant pour lui-même, n'osa point haſarder d'invectives contre Vitellius.

Malgré cette précaution, il en auroit coûté la vie à Trachalus, s'il n'eût trouvé une puiſſante protection dans la perſonne de Galeria, femme de Vitellius, ſa parente.

Fin des Notes du premier Livre.

NOTES

SUR LE SECOND LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

Page 250. (1) VARIA forte. La fortune jetoit les fondemens d'une élévation qui fit successivement le bonheur & le malheur de l'Etat, & de la nouvelle Maison qu'elle appeloit l'Empire.

Vespasien & Titus firent le bonheur de Rome, & moururent tranquilles & regrettés. La tyrannie de Domitien causa l'extinction de sa maison.

Ibid. (2) Maturam petendis honoribus juventam. Titus étoit dans sa vingt-huitième année. La protection de Narcisse, affranchi de Claude, dont Vespasien s'étoit ménagé les bonnes graces, l'avoit fait choisir dans son enfance, pour être élevé avec Britannicus, fils de l'Empereur. Il eut les mêmes maîtres, & fut instruit avec autant de soins & moins de flatteries sans doute, que ce Prince alors destiné à l'Empire.

Page 254. (3) Audentioribus ſpatiis. *Par une route plus hardie, mais plus courte.* Tout le monde ſait qu'avant l'invention de la bouſſole, on n'oſoit preſque naviguer que le long des côtes. Il falloit de la hardieſſe pour les perdre de vue.

Ibid. (4) Haud fuerit longum initia religioni. Diſons un mot ſur l'établiſſement de cette dévotion.

Il eſt juſte de ſe rappeler que les Romains liſoient ces digreſſions ſur leur culte avec des yeux différens des nôtres : l'attention que Tacite y donne en toute rencontre, le juſtifie à un tel point de l'irréligion dont on a oſé l'accuſer, qu'on auroit plutôt à le reprendre d'un excès contraire.

Ibid. (*) Neque enim alibi ſic habetur. Ces mots ſont ſuſceptibles de deux ſens fort différens : *Car on n'en trouve point ailleurs d'une forme ſemblable. Car on ne trouve point ce détail dans les autres Auteurs.*

Page 256. (5) Scientiam artemque. C'eſt-à-dire, que Thamyras y établit la ſcience des Aruſpices, en inſtruiſant des perſonnes qui puſſent, après ſa mort, en pratiquer l'art. On avoit d'autant plus de ſoin de tenir

cette ſcience ſecrète, qu'elle ne conſiſtoit guère qu'en fraudes & en inepties.

Ibid. (6) Ratio in obſcuro. Il me paroît inutile de rechercher cette raiſon que Tacite n'a pas ſue. Cependant celle qu'on en trouve dans *S.* Clément d'Alexandrie, n'eſt pas ſans vraiſemblance. Il dit que comme cette ſtatue étoit de la plus haute antiquité, l'art des Sculpteurs ne s'étendoit pas alors au-delà. Ils laiſſoient à l'imagination le ſoin de retrancher le ſuperflu, ſous lequel la Déeſſe reſtoit enveloppée.

Page 259. (7) Solita. Ces diſeurs de bonne aventure avoient un certain nombre de réponſes applicables à tout. Les Anciens nous en ont conſervé quelques-unes.

Page 260. (8) Proviſu civilium rerum peritus. *Habile à diſpoſer & à tourner les affaires civiles.*

Je crois que *diſpoſitu* & *proviſu* ſe rapportent immédiatement à *civilium rerum.* Veſpaſien avoit pour le moins autant d'habileté que Mucien dans les arrangemens & les précautions qu'exigeoient les affaires militaires, et toutes celles où il ne falloit ni inſinuation, ni éloquence.

Page 262. Naturâ atque arte compoſitus

alliciendis etiam Muciani moribus. Titus, que l'art & la nature sembloient avoir formé pour plaire à Mucien même.

Titus plaisoit à Vespasien son père, par sa valeur, son activité, son respect envers lui : à Mucien, par son goût pour la magnificence & les plaisirs; & à tout le monde, par sa politesse & sa douceur.

Page 274. (9) Padi ripas. Cette armée se partagea dans la suite. Spurinna se jeta dans Plaisance avec trois cohortes Prétoriennes, mille hommes d'élite & quelque peu de cavalerie : Annius Gallus, avec la première légion, vint joindre les troupes d'Othon à Bedriac, avant la bataille. Martius Macer commanda les Gladiateurs & le reste des troupes, dont il fit une armée d'observation, qui se tint sur la rive gauche du Pò, tandis que l'ennemi étoit à la droite. C'est cette armée qui fut témoin de la défaite des Gladiateurs dans l'isle où ils avoient attaqué les Germains. S'étant révoltée contre Macer, elle fut commandée par Flavius Sabinus, désigné Consul; (ce Sabinus n'étoit pas le frère de Vespasien) & Vestricius Spurinna reçut ordre de sortir de Plaisance pour la rejoindre avec ses cohortes. Elle fut la der-

nière à ſe rendre à Vitellius. Cette remarque, tirée toute entière de différens endroits de Tacite, me paroît obvier à bien des difficultés.

Page 276. (10) Famæque diſſimilis. Juvenal reproche à Othon, comme une choſe fort honteuſe, d'avoir porté un miroir à la guerre, & il faut remarquer que la milice Romaine étoit déjà bien déchue de ſon auſtérité. Quelles étoient donc les mœurs de ces anciens vainqueurs de l'Univers? Quelle vie que celle de leurs ſoldats! Pour nourriture de la bouillie, ou plutôt de la colle faite avec de la farine qu'on diſtribuoit tous les quinze jours : quatre-vingt livres à porter dans les marches, des retranchemens à creuſer & à paliſſader en arrivant; des guerres d'Aſie en Europe, d'Europe en Afrique. Pour délaſſement, des amphithéâtres, des aqueducs, des chauſſées à conſtruire, quelquefois des mines à creuſer. Mais ce ſoldat étoit citoyen Romain. Les plus grands de Rome briguoient ſon ſuffrage. La gloire de l'Etat étoit ſa gloire. Tels ſeront un jour nos ſoldats Français; mais ils mettront leur honneur à défendre leur Patrie et non à faire des conquêtes.

Page 280. (11) Acie ita instructâ. On peut consulter la planche première : A. marque la cavalerie des Vitelliens : B. leur infanterie : C. les frondeurs : D. les Prètoriens du parti d'Othon : E. sa flotte : F. ses frondeurs.

Page 290. (12) Intentare. Plusieurs étoient entrés la nuit dans la tente de Spurinna, en criant qu'ils vouloient avoir leur congé, pour aller porter des plaintes à l'Empereur contre lui.

Page 292. (13) Braccas. Il faut un mot nouveau pour chaque nouvelle forme d'habits, & la mode de chacun de ces mots tombe avec celle des vêtemens qui les désignent. C'est ce qui m'a déterminé à n'user que des noms génériques. Les uns veulent que *braccæ* soit un habit; d'autre un haut-de-chausse, dont on avoit formé le mot *braies*; & quelques-uns des guêtres. Mais qu'importe? L'idée de Tacite est que Valens étoit vêtu comme les Barbares en donnant audience à des Romains.

Page 296. (14) Vineas. Les choses exprimées par ces mots, *pluteos*, *crates*, *vineas*, n'étoient plus en usage, lorsque notre Langue a pris une forme. Les termes de claies,

de mantelets, de batteries, les déſignent mal, & je m'en ſers à regret.

Page 298. (15) Corruptum. On ajoutoit que l'unique exploit des Prétoriens étoit d'avoir maſſacré un vieillard ſans armes. Ils en furent tellement outrés, qu'ils allèrent ſe jeter aux pieds de Spurinna, le ſuppliant de les aider à ſe venger.

Page 304. (16) Duodecimum. On peut voir la planche deuxième. A, lieu nommé les Caſtors, où ſont embuſquées des troupes de Cenina. Sa cavalerie eſt en avant hors du bois; ſon camp par derrière.

B. les troupes de Marius & de Paulin. Un corps de leur cavalerie eſt en avant. Sur le côté ſe trouvent des vignes & un bois.

Page 312. (17) Parebant. Il me ſemble que Tacite tombe dans une légère inadvertance. Il eſt dit ici que la défaite de Cecina rendit les ſoldats de Valens plus obéiſſans. Il dira plus bas, *de adverſâ Cecinæ pugnâ allatum, prope renovata ſeditio.* En tout cas c'eſt un tribut que cet homme de ſens paye bien rarement à l'humanité. On peut d'ailleurs l'excuſer, puiſqu'en effet, après ce premier mouvement, l'armée de Valens devint plus obéiſſante.

Page 316. (18) Deformis. *Méconnoiſſable.* Peut-être Valens parut-il avec l'habit d'eſclave, ſous lequel il avoit voulu ſe déguiſer.

Page 318. (19) Duplicatus. Le nombre d'hommes en ce temps-là n'étoit plus fixe dans la légion ni dans les auxiliaires. On l'avoit porté preſque du double dans l'armée de Valens.

Page 320. (20) Initium belli. Perſonne n'accuſoit Vitellius d'avoir allumé la guerre. Son parti l'avoit rallumé en ſe ſoulevant contre Galba; mais on ſavoit que Vitellius n'avoit fait que ſe prêter en automate aux impulſions qu'on avoit voulu lui donner.

Page 324. (21) Obumbrentur. Métaphore tirée du ſoleil, dont la lumière, quoiqu'interceptée, ne s'altère point : au-lieu que la lune perd véritablement ſa lumière dans les éclipſes.

Page 330. (22) Othoniani. Ce n'eſt pas l'armée de Bedriac. Elle étoit du même côté du Pô que Valens & Cecina. C'eſt l'armée d'obſervation dont j'ai déjà parlé, commandée alors par Macer, parce que Gallus s'en étoit ſéparé avec la première légion, & que Spurinna n'y étoit pas encore revenu. Le plan de ce petit combat ſe trouve ſur la

même planche que celui de Bedriac, planche troiſième. Je ne ſuis pas certain que le pont de Cecina fût préciſément au confluent du Pô & de l'Adda; mais ſuivant le récit de Tacite, il ne pouvoit pas en être loin. A. marque le camp de Macer. B. celui de Cecina.

Page 336. (23) Ignaviâ principum. La force de la vérité arrache à Tacite un aveu que ſes préjugés pour le ſuicide lui font preſque démentir ailleurs. Othon n'eut pas le courage de ſe livrer aux ſollicitudes néceſſaires pour relever ſon parti. Il aima mieux mourir promptement, que de prendre une peine dont il ne voyoit pas le terme.

Page 340. (24) Petebant. Leur projet en faiſant cette marche, s'il eſt vrai qu'ils euſſent un projet fixe, étoit ſans doute de ſe rapprocher de Macer, qui étoit au delà du fleuve, & de mettre l'ennemi entre deux. Mais Valens & Cecina firent avancer leurs troupes à quatre milles, laiſſant les Belges dans l'ancien camp, pour s'oppoſer au paſſage des Gladiateurs. Voyez la planche troiſième : A. eſt le camp de Macer : B. le premier camp de Cecina : C. le ſecond.

Ibid. (25) Expeditus. Si l'on doit prendre cette expreſſion à la lettre, il faut que Valens

& Cecina eussent eu la précaution de faire construire leur second camp par un détachement; car la cavalerie de Vitellius fut culbutée dans ses propres fossés par la cavalerie d'Othon.

Page 342. (26) In castra. Au second camp construit à la hâte pour y attendre l'ennemi; il étoit, comme nous l'avons dit, à quatre milles du premier, où Cecina se trouvoit alors.

Page 348. (27) Corporum viæ. Il périt, tant de part que d'autre, quarante mille hommes dans cette journée. Plutarque assure avoir ouï dire à un vieux soldat, qu'étant retourné le soir, par curiosité, sur le champ de bataille, il y vit plusieurs monceaux de corps entassés les uns sur les autres, à hauteur d'homme, & qu'il n'avoit pu trouver la cause de cet arrangement bisarre. Seroit-ce une espèce nouvelle de retranchemens, inspirée alors par la grandeur du péril?

Ibid. (28) Annius Gallus Il n'avait point assisté au combat, n'étant pas encore bien remis de sa chûte.

Page 350. (29) Prætorianus miles. Plutarque dit cependant que les Prétoriens avoient fui des premiers; mais cela n'est pas

abſolument contradictoire. Les plus lâches dans l'action ſont ſouvent les plus hardis en paroles.

Page 352. (30) Pauliſper retenti. Plutarque nous apprend la cauſe de ce délai. L'armée de Vitellius qui s'étoit déjà miſe en marche, lorſque les Députés partirent, ayant apperçu parmi eux Marius, ſon vainqueur à la journée des Caſtors, le vouloit tuer. Il s'éleva une ſédition, et une partie des Vitelliens s'avança juſqu'au camp avant que les Députés euſſent pu y entrer. Titien, ſe croyant trahi, exhortoit déjà ſes troupes à le défendre, lorſque tout fut pacifié par l'arrivée de Valens et de Cecina, qui avoient pris généreuſement la défenſe de Marius.

Page 354. (31) Furore quodam & inſtinctu flagrabant.

Leur propre fureur & une impulſion involontaire les animoient à combattre & à relever la fortune du parti. Ils ſuivirent cette impulſion, en ſe déclarant pour Veſpaſien le plutôt qu'ils purent.

Page 360. (32) Nimium meminiſſet. Coccéianus s'en ſouvint trop. Il oſa célébrer avec pompe l'anniverſaire de la naiſſance d'Othon

ſous le règne de Domitien, qui le fit poignarder.

Page 362. (33) Luce primâ. Il appela d'abord un de ſes eſclaves, pour s'informer encore une fois ſi tous ſes amis étoient en sûreté. Il lui dit enſuite : *Retire-toi promptement, de peur qu'on ne t'accuſe d'avoir eu part à ma mort.* Quel mélange de force & de foibleſſe ! On ſeroit preſque tenté de croire, avec Tacite, que cette mort fut une eſpèce de dévouement à la Patrie. *Elle a paru glorieuſe aux Païens*, dit le Sage Tillemont ; *mais la vérité la condamnera toujours, ſans condamner le courage avec lequel il a mépriſé la mort et les douleurs, s'il eût été mieux employé.*

Ibid. (34) Manſurum. Plutarque, qui vit ce mauſolée en paſſant à Berſello, rapporte qu'il était fort ſimple, ayant pour toute inſcription : A. Marc-Othon. Vitellius dit, lorſqu'on le lui montra, *voilà tout ce qu'il falloit pour un pareil homme.* Il ne prévoyoit pas que dans quelques mois on le jetteroit lui-même aux Gémonies parmi les ſcélérats, & qu'on l'en tireroit pour le traîner avec un croc dans le Tibre.

Page 364. (35) Indecorum. La mère d'O-

thon étoit fille d'un Chevalier Romain, & ſe nommoit Albia Terentia.

Ibid. (36) Inviſitatâ. On étoit alors au printemps, ſaiſon dans laquelle les oiſeaux retournent dans le Nord, d'où les avoient chaſſés les frimats. On remarque que quand l'hiver a été rigoureux, on en voit pluſieurs dans les pays où ils étoient inconnus.

Ibid. (37) Luco. M. Erneſti lit *vico*, & rejette expreſſément *luco*, parce que, ſelon lui, *celeber* ne ſe dit ni d'un bois ſacré, ni d'un bois profane. *Celeber* ſignifie fréquenté : or, un bois fort proche d'une grande ville, doit être fréquenté pour la promenade s'il eſt profane, & par dévotion s'il eſt ſacré. Il eſt plus commun de voir beaucoup d'hommes dans de tels bois, qu'un grand nombre d'oiſeaux dans un fauxbourg très-habité. Ce ſeroit introduire un ſecond miracle dans le récit de Tacite, qui témoigne aſſez de répugnance pour admettre le premier : *Demere fidem non auſim.*

Page 368. (38) *Patres Conſcriptos* appellando. Ce titre ne ſe donnoit qu'au Sénat entier. Les troupes & l'argent d'une petite ville municipale, contre le reſte de l'Empire, ne pouvoient ſervir qu'à rendre les

Sénateurs plus odieux au parti d'Othon, & à mettre plus en évidence l'anéantissement du Sénat.

Ibid. (39) Per itinera. Je soupçonne un peu de malice de la part de Tacite dans ce détail. N'auroit-il pas eu intention de faire voir qu'il ne restoit au Sénat qu'autant d'autorité qu'il en recevoit de la Majesté Impériale? Tacite étoit lui-même Sénateur, mais il étoit courtisan.

Page 370. (40) Diplomata. Il y avoit des postes réglées dans tout l'Empire; mais elles n'étoient que pour les affaires d'Etat. Il falloit un rescrit (diploma) de l'Empereur ou des Proconsuls, pour se faire donner des chevaux de poste.

Page 372. (41) Ex more. On célébroit, suivant l'usage, les jeux de Cérès.

Ils commençoient à Rome le 12 Avril, & duroient jusqu'au 19.

Ibid. (42) Galbæ imagines. C'étoit faire assez mal-adroitement leur cour à Vitellius, puisqu'il avoit commencé la révolte contre Galba; mais on regardoit comme vengeur de ce Prince, celui qui venoit de vaincre son meurtrier.

Page 374. (43) Tolerabantur. Cet endroit

m'a toujours embarraſſé : Voici à-peu-près comme j'imagine le concevoir. Avant que Rome eût englouti les forces de l'Italie pour devenir eſclave elle-même à ſon tour, chaque peuple, chaque bourg, tous compoſés de Militaires, ſe faiſoient juſtice les armes en main, & ne ſouffroient rien impunément des troupes du dehors. Mais depuis l'aſſerviſſement où toute l'Italie étoit tombée, elle ne ſavoit plus que tolérer, en murmurant, les affronts, les dégâts & les violences qu'elle éprouvoit de la part de la cavalerie et de l'infanterie.

Quelques-uns, au lieu de *tantùm*, liſent *tantum*, c'eſt-à-dire : *Tantus numerus peditum equitumque.* La phraſe ne m'en paroît que plus obſcure.

Page 378. (44) Scipio. Pollion, Scipion, ſont de grands noms pour de ſimples Préfets de cavalerie, qui étoient ordinairement des étrangers ; mais on ſait que les Affranchis & les Cliens prenoient aſſez ſouvent les noms de leurs Patrons.

Page 386. (45) Exhauſti. Dion remarque que perſonne n'oſoit entreprendre de nourrir Vitellius tout un jour. L'un l'invitoit à déjeûner, un autre à dîner, un troiſième à

ſouper. Enſuite il alloit, par forme de ſupplément, prendre une collation chez un quatrième. Comme ſon eſtomac n'étoit pas aſſez fort pour répondre à ſa voracité, il le ſoulageoit par de fréquens vomitifs. Pluſieurs de ſes courtiſans, qui voulurent faire de même, en moururent.

Ibid. (46) Contemptu ducis. *J'entends ceci comme s'il y avoit : Contemptu ducis erga laborem & virtutem.* Les ſoldats étoient déjà trop corrompus pour mépriſer Vitellius. La ſplendeur & la magnificence de ſa Cour leur en impoſoient. Ils ſe firent égorger pour lui dans un temps où ils n'avoient plus rien à en eſpérer. On n'en agit pas ainſi à l'égard d'un Prince qu'on mépriſe. Je ne blâme cependant pas ceux qui voudront entendre autrement ces deux mots. Je ne me flatte pas d'avoir toujours rencontré le meilleur ſens.

Ibid. (47) Mathematici. Il chaſſoit les Mathématiciens de l'Italie.

Vitellius leur donnoit pour terme juſqu'aux Calendes d'Octobre. Ils affichèrent pendant la nuit dans Rome : *De par les Mathématiciens ; ordre à Vitellius de ſortir de ce monde, d'aujourd'hui aux Calendes d'Octobre ;* mais cette eſpèce de prédiction

n'étoit pas fondée ſur une démonſtration mathématique. Vitellius vécut au-delà du terme. Il eſt bien honteux pour l'eſprit humain que la ſcience la plus évidente & la moins ſuſceptible d'erreur (les mathématiques) ſe fût tellement alliée avec le charlataniſme le plus abſurde (l'aſtrologie judiciaire), qu'un même nom ſervît à Rome pour déſigner l'un & l'autre. Des génies capables d'éclairer les hommes, devoient-ils s'abaiſſer à les ſéduire ?

Page 388. (48) Tantorum criminum. Il eſt clair que Tacite ne croyoit pas Dolabella criminel, puiſqu'il attribue ſa mort à la cruauté de Vitellius & aux leçons de deſpotiſme, inſinuées par les courtiſans. Ces expreſſions, *tantorum criminum*, doivent donc s'entendre ironiquement : avoir ſollicité des gardes pour s'échapper d'une priſon dans laquelle on étoit injuſtement détenu ; être revenu dans ſa patrie, dont on n'étoit banni par aucune loi, n'eſt pas matière à repentir. Le vrai crime de Dolabella étoit ſa naiſſance & ſes richeſſes, qui en faiſoient un homme capable de figurer à la tête d'un parti. Vouloir en pareil cas ſe faire abſoudre juridiquement, c'eſt ſe

rendre plus coupable. Il falloit montrer de la crainte & même de la baſſeſſe. Dolabella s'en aviſa trop tard.

Page 390. (49) In matrimonium. Petronia, fille d'un Conſulaire, fut d'abord mariée à Vitellius, qui après en avoir eu un fils, la répudia. Dolabella la prit alors. Il paroît qu'elle n'en eut pas d'enfans; car elle laiſſa par ſon teſtament tous ſes biens au fils qu'elle avoit eu de Vitellius, à condition qu'il ſeroit émancipé.

Page 392. (50) Cæſaris libertus. Ces Affranchis de Céſar étoient des eſpèces de Receveurs du Domaine, répandus dans les différentes Provinces.

Page 398. (51) Invidiam bello. La ſédition parut encore plus funeſte par la guerre qu'elle occaſionna.

La guerre de Civilis & des Gaules.

Page 406. (52) Inſepultorum. Vitellius conſidéra d'un œil ſec & ſatisfait, ces milliers de Citoyens ſans ſépulture.

Comme ſes courtiſans ne pouvoient ſouffrir l'odeur qui s'en exhaloit, Vitellius leur

dit en riant: *Le corps d'un ennemi mort ne ſent jamais mauvais, ſur-tout ſi c'étoit un Citoyen.* En même-temps il fit apporter du vin, en but & en fit boire à ceux qui l'accompagnoient.

Page 408. (53) Coartati. Ce mot ſembleroit ſignifier qu'on abrégea le temps du Conſulat des autres; mais ce n'eſt pas l'intention de Tacite. Deux furent rayés, un fut différé. Valens, Cecina & Cecilius prirent leur place. Ainſi Tacite a prétendu faire entendre que, *numerus deſignatorum ad pauciores redactus eſt.*

Ibid. (54) Martii Macri. Martius Macer avoit perdu le commandement des troupes d'Othon, parce qu'on prétendoit qu'il ne le ſervoit pas avec aſſez de zèle. Il perdit le Conſulat, parce qu'on l'accuſoit de l'avoir trop bien ſervi.

Ibid. (55) Scribonianum. J'ignore quel eſt le Scribonianus que cet impoſteur prétendoit repréſenter. Je penche à croire que c'étoit le fils de ce Camille qui fut Empereur pendant cinq jours ſous le règne de Claude. Mais comment appartenoit-il à la Maiſon des Craſſus?

Et d'où vient eſt-il nommé Scribonianus Camerinus, au-lieu de Camillus Scribonianus?

Page 414. (56) Scribonianum. Furius Camillus Scribonianus, dont j'ai parlé dans la Note précédente, avoit écrit à Claude de quitter l'Empire, & ce foible Prince délibéroit déjà s'il ſe rendroit à ſes menaces.

Ibid. (57) Volaginium. Volaginius ne profita pas de cette récompenſe, quoiqu'elle lui eût été accordée par Claude lui-même. Othon (père d'Othon, depuis Empereur) le fit mettre à mort en préſence de toute l'armée, penſant qu'il n'eſt permis, dans aucun cas, à un ſimple ſoldat d'attenter à la vie de ſon Général.

Page 416. (58) Concupiſſe. Non modo potes videri concupiſſe, ſed manifeſtè concupiſti.

Page 420. (59) Arrogabo. Je ne crois pas qu'il ſoit ici queſtion de ce que Mucien demande pour lui-même. Il en parlera plus bas: *Honorem quem dederis habebo.* Il s'agit d'expoſer les avantages de Veſpaſien. Vitellius a pour lui Valens & Cecina. Mucien penſe qu'on lui fera l'honneur de ne le pas croire inférieur à ces deux Généraux. Nous avons vu, livre premier, chapitre 30, à-peu-près

dans le même ſens : *Nihil arrogabo mihi nobilitatis aut modeſtiæ.*

Page 224. (60) Deumque. C'étoit originairement le vrai Dieu. Ce culte avoit dégénéré, puiſqu'on y offroit des victimes, & qu'on croyoit lire dans leurs entrailles. C'eſt vraiſemblablement un de ces hauts lieux ſi ſouvent proſcrits dans l'Ecriture.

Ibid. (61) Quantò ſperantibus plura dicuntur. Littéralement : *On leur en dit encore plus qu'ils n'en eſpèrent*

Page 428. (62) Viciſſitudinis. Les éditions & la plupart des Manuſcrits portent *multitudinis* ; mais Veſpaſien étoit-il homme à ſe troubler à cauſe de la multitude de ſes propres ſoldats, qui même n'étoient pas tous préſens ? *Non conjunctis legionibus.* D'autres liſent *mutationis.* Ce mot forme le même ſens que *viciſſitudinis* ; mais il ſe rapproche moins des Manuſcrits.

Page 438. (63) Didicit auſuſque eſt. Il apprit la manière de faire des injuſtices, & l'oſa mettre en pratique.

Suétone en rapporte une preuve. Lorſ-

qu'un homme commençoit à s'enrichir par ſes rapines dans quelques emplois ſubalternes, Veſpaſien lui en donnoit ſucceſſivement de plus conſidérables, juſqu'à ce que ſes biens valuſſent la peine d'être confiſqués. Il le condamnoit alors.

Page 446. (64) Saginam. Comme pour des Gladiateurs qu'on voudroit engraiſſer.

On avoit ſoin d'engraiſſer ces malheureuſes victimes avant que de les faire paroître ſur l'arène. Telles étoient les mœurs du peuple alors le plus policé de l'Univers. Les Romains blâmoient avec raiſon les Gaulois, qui ſacrifioient des hommes à leurs Dieux; & les Titus, les Trajan, les Antonin, ces Princes Philoſophes, en immoloient aux plaiſirs d'une vile populace. Le Chriſtianiſme ſeul abolit ces jeux cruels.

Ibid. (65) Accincti. Il étoit défendu, ſous de grièves peines, aux ſoldats Romains de paroître ſans leurs baudriers.

Page 450. (66) Temperantiam. Ce ridicule tombe plus ſur l'Auteur de ſa harangue, que ſur lui-même. Il avoit trop peu d'eſprit pour en compoſer une, ou pour ſentir les

défauts de celles qu'on lui faiſoit. Comme il fut pris au dépourvu le jour qu'il parvint à l'Empire, il ne ſut dire qu'un ſeul mot à l'aſſemblée. Le feu venoit de prendre à ſa cuiſine; pluſieurs regardoient cet accident comme un préſage fâcheux. Il dit, et quelqu'un le lui ſouffla peut-être, *alluxit.* La lumière vient d'éclater.

Page 452. (67) Pontificatum adeptus. On obſerve dans les Mémoires de Littérature, que Vitellius ne prit le titre de ſouverain Pontife qu'après la mort d'Othon, *parce que de quelque manière qu'on eût été fait ſouverain Pontife, il ne pouvoit y en avoir qu'un ſeul.*

Ibid. (68) Vitæ prioris. On l'avoit vu, ſous Néron, vêtu d'une eſpèce de ſarrau, faire publiquement l'office de paleſrenier, eſſuyant avec complaiſance les chevaux qui venoient de fournir leur courſe.

Page 456. (69) Jura libertorum. Un des principaux droits du Patron étoit de partager la ſucceſſion de ſes Affranchis avec leurs enfans, et d'avoir la ſucceſſion entière s'ils mouroient ſans enfans.

Page 458. (70) Fluminis aviditas. *Leur avidité pour le fleuve*, en buvant trop d'eau, & se baignant trop long-temps, dans l'intention de remédier à la chaleur.

Fin des Notes du second Livre & du premier Volume.

BINDING SECT FEB 1 1965

PA
6705
A2
L788
t.6

Tacitus
Traduction complette de Tacite. [Ed. rev.]

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY